This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GRAD
DC
135
.R5
A33
1829
v.4

A 822,098

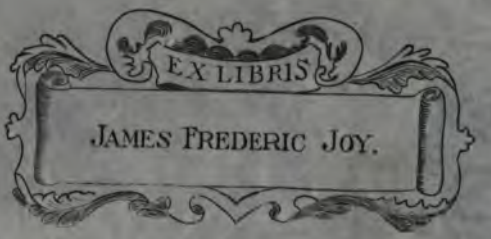
EX LIBRIS
JAMES FREDERIC JOY.

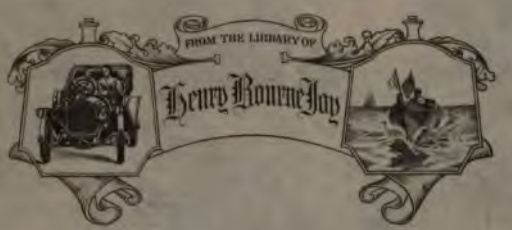
FROM THE LIBRARY OF
Henry Bourne Joy

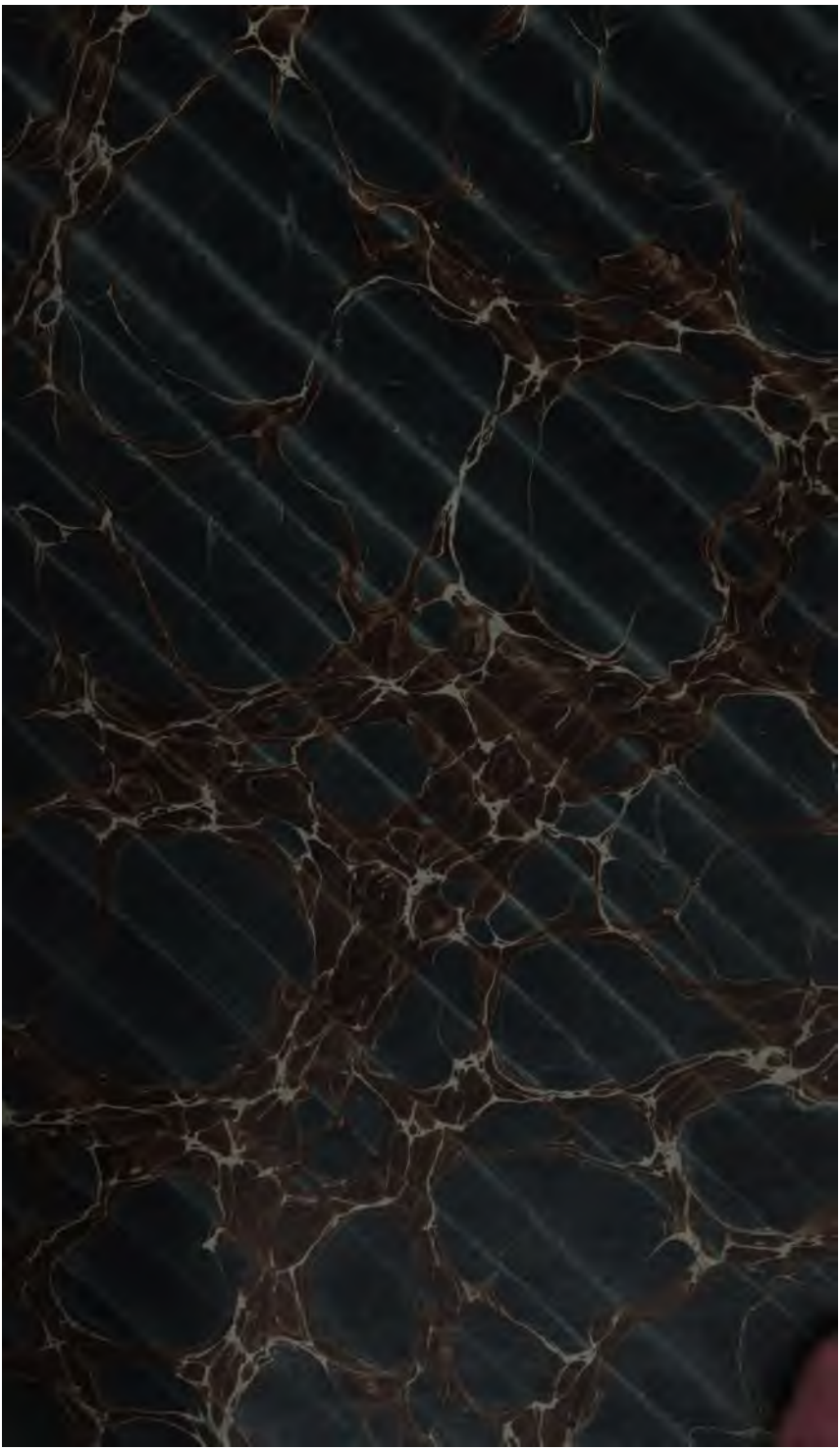

MÉMOIRES

SECRETS ET INÉDITS

SUR LES COURS DE FRANCE

AUX

XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ ET XVIII^e^ SIÈCLES.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIÈRE,
RUE DU COLOMBIER N° 30, A PARIS.

Richelieu, Armand Jean du Plessis

MÉMOIRES

HISTORIQUES ET ANECDOTIQUES

DU DUC

DE RICHELIEU.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

Mame et Delaunay-Vallée, Libraires,

RUE GUÉNÉGAUD N° 25.

1829.

GRAD
DC
135
.R5
A33
1829
v. 4

GL/Bahr
Gift
Henry B Joy
12-1-58

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU.

CHAPITRE PREMIER.

Les favorites. — Madame d'Averne. — Le mari cordon rouge. — Les fusées et les actions des Indes. — La fée de Saint-Cloud. — Le compliment. —Voltaire complaisant. — Épithalame fait d'avance. — Mademoiselle de Charolais préférée. — Le billet laconique. — La vertu d'une sœur devenue affaire d'État. — Dubois et M. le Duc. — Vers de Voltaire à Dubois. — Lettre du duc de Bourbon. — Ma promesse. — La réponse de Dubois. — Je tiens parole. — Le régent n'a ni l'une ni l'autre. —Le mari et les gardes. — Précautions superflues. — Madame Du Deffant. — Mademoiselle Aïssé la Circassienne. — Le chevalier de Malte. — L'odalisque vertueuse. — L'enfant de l'odalisque. — Amour romanesque.

On trouvait chez les diverses favorites de Son Altesse Royale la répétition des plaisirs de Saint-Cloud, avec la modification du caractère de chacune. Ainsi chez madame de Sabran le jeu pas-

sait avant tout; chez madame de Parabère on accordait davantage à Bacchus, et chez madame d'Averne les beaux-esprits avaient le plus souvent le privilége de diriger la fête.

Madame d'Averne était fille de M. de Brégis, conseiller au parlement; son mari était militaire. Elle plut au régent, qui mit d'abord assez de mystère à cette intrigue; mais quand on vit M. d'Averne nommé cordon rouge et gouverneur de Navarreins, avec douze mille livres d'appointements, à défaut de mérite chez le mari, on en chercha chez la femme, et l'on s'aperçut en effet qu'elle méritait le cordon rouge et les douze mille livres; mais elle ne se contenta pas de cela, et, dans le grand agiot du papier, elle se fit donner de quoi tenir maison. Le régent la traita en reine à Saint-Cloud, fit illuminer le parc et tirer un magnifique feu d'artifice en son honneur. A chaque fusée qui partait, les spectateurs de crier: « Voilà une action des Indes qui s'en va. » A la faveur de cette brillante nuit je vis pour la première fois madame d'Averne, et m'approchant d'elle: « Je trouvais, lui dis-je, toute cette féerie fort belle, mais je viens de voir la fée; je

m'étonne qu'on ne fasse pas davantage encore. »

C'était une phrase bien commune, mais c'était moi qui la disais ; madame d'Averne s'en souvint, d'abord pour demander au régent trois mille livres par mois, rien que pour sa table, et ensuite pour me remercier de lui avoir révélé son mérite, car le régent ne répondit pas que ce fût trop. Je reçus donc une invitation pour aller dîner chez madame d'Averne.

Je m'y rencontrai avec Voltaire, dont l'assiduité, me dit-on, datait depuis plus d'un mois.

« Monsieur le poète, lui dis-je, seriez-vous l'Apollon de la dame de céans ?

» — Puisque vous y venez, monsieur le duc, répondit-il, j'y serai tout ce qui pourra vous être agréable.

» — Du tout, ne vous gênez pas : madame de Villars sera un peu jalouse, mais qu'importe ?

» — Non, non, monsieur le duc, ici comme chez madame la maréchale, vous ne laisserez pas grand'chose à faire aux poètes, excepté des vers. »

Voltaire fut toujours de très bonne composi-

tion avec moi sur le chapitre des dames. Il suffisait que je me misse sur les rangs comme amoureux, pour qu'il se contentât du rôle de poète. Plus d'une fois il poussa la complaisance jusqu'à préparer mes triomphes au lieu d'attendre qu'ils fussent accomplis pour les chanter. Je trouvai un jour chez une dame des vers de sa façon en ma faveur, sans que je les lui eusse demandés; je le remerciai doublement lorsqu'il m'adressa l'épître de félicitation sur mon succès. Il m'avoua qu'ayant fait d'avance l'épithalame, il y allait de son honneur de m'avoir attribué une conquête fabuleuse.

Quelles que fussent ses vues chez madame d'Averne, loin de me disputer la place, Voltaire entonna un hymne si louangeur sur ma personne, qu'en vérité si je n'avais pas touché le cœur de la dame, sa muse eût reçu un trop dur démenti.

Madame d'Averne ne fut pas très cruelle, et porta si loin le don de ses bonnes grâces, qu'elle voulut m'attribuer un changement survenu dans sa taille, dont je m'obstinai à faire honneur au prince qui payait trois mille livres pour sa ta-

ble et lui donnait de si belles fêtes à Saint-Cloud. Alors madame d'Averne voulut égaliser les choses en me donnant à moi-même des fêtes semblables : il y en eut une entre autres qui, rendue en apparence à madame d'Estrées, était pour moi, et pour moi seul. J'y allai et désespérai madame d'Averne, car j'y fus poursuivi par mademoiselle de Charolais qui s'empara de moi toute la soirée.

Le lendemain les reproches ne me furent pas épargnés. J'avais été si coupable, que je ne me justifiai qu'en répondant par des reproches : à mon tour je fis le jaloux ; je déclarai que le régent me faisait ombrage.

« Exigez-vous que je ne le voie plus ? me demanda madame d'Averne.

» — En seriez-vous capable ?

» — Mettez-moi à l'épreuve !

» — Je reconnais son écriture sur le billet qui est là fixé contre votre glace.

» — Lisez-le. »

« *J'irai souper ce soir chez vous.* »

» PHILIPPE. »

« Voilà bien, dis-je, le laconisme du maître.

» — Et si vous voulez cependant la préférence, je vous l'accorde.

» — Vous croyez que je n'accepterai pas?

» — Essayez.

» — Hé bien, je viendrai ce soir.

» — Cela suffit, j'ai la migraine.

» — Pour qui?

» — Pour le régent. »

Elle écrivit en effet au prince qu'une migraine affreuse la privait de le voir ce soir-là : elle ne fut chez elle que pour moi, et le prince le sut. Il ne se plaignit pas; mais voulant user de représailles, il laissa paraître une inclination très vive pour mademoiselle de Charolais.

Ces représailles tournèrent encore contre lui; car le bruit s'étant répandu que le régent était réellement amoureux de sa cousine, le duc de Bourbon fit une affaire d'État du danger que courait la vertu de sa sœur.

J'avais été nommé gouverneur de Cognac : je me rendis chez Dubois pour l'affaire de cette nomination.

« Vous voilà fort à propos, me dit le cardinal-

ministre qui crut me mortifier. Il paraît que nous prenons enfin notre revanche.

» — Que veut dire Votre Éminence?

» — Oui, on nous trouve un peu vifs envers certaine princesse.

» — Je ne comprends pas davantage.

» — Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on croit que c'est toujours moi qui ai la surintendance des maîtresses du régent.

» — On ignore donc que madame de Tencin vous absorbe?

» — Point de mauvaise plaisanterie sur madame de Tencin; j'espère que vous ne pensez plus à elle puisque vous nous avez pris madame d'Averne.

» — L'une n'exclurait peut-être pas l'autre.

» — Nous vous enverrons à Cognac, monsieur le gouverneur.

» — Je venais justement vous demander de rester à Paris.

» — Sur quoi vous fondez-vous?

» — Sur votre non-résidence dans votre diocèse.

» — Fort bien! Ces petites remontrances réci-

proques sont permises entre amis. Voltaire me rappelle la même chose dans une lettre de Cambrai, où il accompagne madame de Rupelmonde; je veux vous lire ses vers à ce sujet :

Puissent Messieurs du congrès
En buvant dans cet asile,
De l'Europe assurer la paix!
Puissiez-vous aimer notre ville,
Seigneur, et n'y venir jamais.
Je sais que vous pouvez faire des homélies,
Marcher avec un porte-croix,
Entonner la messe parfois,
Et marmotter des litanies.

Donnez, donnez plutôt des exemples aux rois;
Unissez à jamais l'esprit à la prudence;
Qu'on publie en tous lieux vos grandes actions:
Faites-vous bénir de la France
Sans donner à Cambrai des bénédictions (1).

» Vous voyez, monsieur le duc, que ce n'est pas à la résidence que Voltaire me convie. Mais je me suis écarté de la question, et ce n'est pas la lettre de Voltaire que je voulais vous montrer: voici celle qui vous regarde. »

C'était la lettre suivante du duc de Bourbon, que le malin cardinal n'était pas fâché de me

(1) Ces vers se retrouvent dans les œuvres de Voltaire. (*Éd.*)

montrer pour me prouver qu'il était le maître de tous les secrets particuliers de la famille Royale comme de ceux de l'État :

« On me mande Monsieur, que le congé est » donné à madame d'Averne, et on me mande » en même temps que le bruit court que c'est » mademoiselle de Charolais qui la remplacera. » Votre Éminence juge bien que je n'ajoute pas » foi à cette nouvelle; mais comme cependant » j'ai vu arriver tant de choses extraordinaires, » je crois que d'y faire attention ne peut jamais » faire de mal. C'est ce qui m'engage à vous écrire » pour vous dire que ma sœur est au milieu de la » cabale que vous connaissez; que c'est la plus » acharnée de toutes contre vous, moi et les nô- » tres; que, de plus, si cela arrivait, madame la » Duchesse et moi ne le pourrions pas souffrir, et » nous verrions exposés à des scènes avec M. le » régent, qui ne tarderaient pas à nous brouil- » ler tous ensemble. Ainsi je prie Votre Éminence » de me mander si ce bruit a quelque fondement, » et de prendre des mesures pour l'empêcher » s'il y en a, n'imaginant rien de si contraire à » l'union d'où dépend, selon moi, la perte ou le

» salut de l'État. Un mot de réponse, s'il vous » plaît ; car comme ma sœur est bien folle, et » que M. le régent n'est pas trop raisonnable sur » les dames, cela ne laisse pas de me donner un » peu d'inquiétude (1). »

« Je vous avoue, monsieur le duc, me dit Dubois après m'avoir lu cette lettre du duc de Bourbon, que je tiens beaucoup à ne pas détacher M. le Duc de notre parti : il pourrait être dangereux s'il passait du côté de la cabale. Je vais donc faire mes représentations à monseigneur le régent ; mais je compte sur vous pour empêcher que mademoiselle de Charolais ne se laisse tenter par l'ambition.

» — Soyez tranquille, monsieur le cardinal, je réponds de mademoiselle de Charolais : j'ai bien pu me laisser enlever une maîtresse du second ordre par Son Altesse Royale, mais une prin-

(1) L'importance de cette lettre nous paraît telle, que nous croyons devoir donner une preuve de son authenticité ; elle fait partie d'une correspondance secrète qui a passé des mains de M. Rayneval dans celles de M. de Sevelinges. Rulhière, dans une note marginale de son manuscrit, dit l'avoir vérifiée, ainsi que la suivante, sur la copie à lui communiquée par M. de Rayneval, d'après l'invitation du duc de Richelieu.

(*Ed.*)

cesse qu'on ne m'a pas trouvé assez grand seigneur pour en faire ma femme descendrait au rôle de sa favorite, halte-là !

» — Je veux alors faire ma réponse à M. le Duc devant vous, pour vous la communiquer, » dit le cardinal. Voici cette réponse :

» MONSEIGNEUR,

» La dame qui est venue à Versailles sera priée » de n'y plus venir. Cet évènement a fait naître » le bruit qui est venu jusqu'à Votre Altesse Sé- » rénissime ; mais je vous assure qu'il n'a aucun » fondement, et vous pouvez avoir l'esprit par- » faitement en repos sur les mauvais effets de » cette liaison imaginaire ; tout se passe très uni- » ment et précisément comme vous pouvez le dé- » sirer. J'espère que l'union si raisonnable et si » nécessaire ne recevra aucune atteinte, malgré » l'envie que l'on aurait de la troubler.

» DUBOIS. »

Je me chargeai sérieusement de rompre cette intrigue, et Dubois me caressa beaucoup pour obtenir de moi que j'engagerais mademoiselle

de Charolais à être moins hostile contre lui. Le duc d'Orléans fut la victime de cet arrangement, car il se brouilla avec madame d'Averne sans être plus heureux avec sa cousine.

Ce serait une longue histoire que de raconter ici tous les épisodes de la liaison de madame d'Averne avec le régent. Elle fut définitivement remplacée par madame de Phalaris. Elle avait souvent dit : « Si j'avais le malheur de perdre les bonnes grâces du régent, je ne paraîtrais plus dans le monde. » Elle y reparut toutefois : son mari la força de dire partout qu'elle était raccommodée, alors qu'il n'en était rien. Ce mari tenait singulièrement à la place de sa femme : il alla trouver un jour Son Altesse Royale, et lui dit :

« Monseigneur, je sais que vous êtes quelquefois sacrifié à un caprice de ces dames, mais je vous offre de ne laisser approcher que Votre Altesse de la mienne.

» — Et comment ferez-vous? demanda Philippe.

» — Rien de plus simple : j'ai sous mes ordres une compagnie des gardes que je vous prie de m'autoriser à employer à ce service.

» — A quel service ?

» — Et morbleu ! à garder ma femme.

» — Mais ce serait une tyrannie.

» — Du tout, elle sera bien heureuse d'avoir ses gardes-du-corps comme une reine.

» — Non, non, mon cher d'Averne, laissez à votre femme toute sa liberté : elle serait capable de se mettre en insurrection contre vous, contre moi et contre vos gardes.

» — Je saurais bien la réduire.

» — Encore une fois, nous ne serions pas les plus forts; il vaut mieux supposer qu'elle est sage et qu'on ne nous l'enlèvera pas par violence. »

Il faut être juste, madame d'Averne ne méritait pas tant de précautions. Je fus le seul rival du régent, qui, convaincu qu'une exception confirme la règle, se réconcilia enfin avec madame d'Averne et l'admit en tiers avec mesdames de Sabran et Phalaris.

Ce fut chez madame d'Averne que je connus madame Du Deffant, de qui j'ai parlé par anticipation à propos de l'Académie, en rapprochant l'élection de Dubois de la mienne. Le régent ne fut pas long-temps sans être fort bien avec madame Du Deffant; madame d'Averne

finit par en être jalouse et se brouilla avec elle.

Madame de Parabère était de meilleure composition, car elle attirait chez elle mademoiselle Aïssé, parceque Son Altesse Royale avait témoigné un goût très prononcé pour la jeune Circassienne. Ce qui l'étonna beaucoup, fut de se voir repoussé par cette odalisque que M. de Férioles, notre ambassadeur à Constantinople, avait achetée dans les bazars du Levant pour la somme de cinq ou six mille livres. Mais la petite Aïssé s'imagina qu'elle était la fille de quelque empereur du Caucase, et, chose assez particulière pour une esclave encore à demi païenne, elle menaça madame de Férioles et madame de Parabère, qui prêchaient pour le prince, de se jeter dans un couvent. « En vérité, prend-elle nos cloîtres pour des harems, cette petite Turque? » m'écriai-je quand on me raconta cette affectation de vertu. Je ne doutai pas d'être plus heureux que Son Altesse Royale, et cherchai l'occasion de la voir en particulier. Je débutai par l'éloge de la Circassie; mais je découvris bien tôt qu'il y avait dans le cœur de la Suzanne

circassienne quelque chose de plus fort que la vertu contre le régent et contre moi-même, c'était un amour de roman pour un chevalier de Malte, le chevalier d'Aydie, le neveu de Riom, que j'ai déjà cité. D'Aydie qui redouta ma concurrence, intéressa ma délicatesse en me prenant pour confident. Il m'avait rendu service auprès de madame de Villeroi : je ne voulus pas le payer d'ingratitude, et je me mis au nombre des admirateurs de la vertu de mademoiselle Aïssé. Cette vertu s'accommoda si bien des soins d'un homme qu'en beauté demi turque elle était née pour abhorrer, qu'elle lui donna plus tard une petite fille. Lady Bolingbroke la prit sous sa protection, et, toujours pour conserver à la mère sa renommée de chasteté, elle répandit le bruit que la petite fille était sa nièce.

Je laissai d'autant plus volontiers d'Aydie jouir tranquillement de sa conquête, que je sus qu'avant lui M. de Férioles s'était remboursé sur son esclave de son prix d'achat. M. de Férioles était un riche célibataire qui avait fort approuvé en Turquie les mœurs turques, et qui les professa à Paris comme à Constantinople jusqu'à sa mort. Il

laissa par testament quatre mille livres de rente à mademoiselle Aïssé; mais celle-ci en jeta le contrat au feu pour répondre aux reproches avaricieux de madame de Férioles, la belle-sœur de son ancien maître. Cette romanesque odalisque, par une suite des mêmes sentiments exaltés, refusa constamment d'épouser d'Aydie, qui offrait de se faire dispenser de ses vœux. Elle prétendait que son amant était destiné à devenir grand-maître, et elle n'eût pas voulu être un obstacle à sa fortune. C'est une bizarrerie, je ne saurais trop le dire, que de voir une Circassienne venir à Paris exprès pour donner à nos Françaises cet exemple d'amour romanesque. Le fait est que ni le régent ni moi ne pûmes nous faire agréer de mademoiselle Aïssé. J'en suis piqué lorsque j'y pense, quoique je puisse certainement dire que je battis très volontairement en retraite par égard pour mon ami le chevalier de Malte. Quant au régent, il fut réduit à se consoler avec madame de Parabère.

CHAPITRE II.

Je paie cher mes folies. — Leçon pour ceux qui abusent des plaisirs. — Fièvre lente et autres maux. — Chirac me condamne. — Rafé découvre un docteur merveilleux. — Prédiction par la chiromancie. — Guérison. — Philosophie et désintéressement de mon Esculape. — Madame de Villars. — Madame la marquise d'Ancenis. — Je retombe malade. — Retour à Paris. — L'astrologue retrouvé. — Il vient loger dans mon hôtel. — Il trouve la pierre philosophale. — Les lingots. — Réalité de l'alchimie. — Le premier magicien du monde. — Samuel. — Les fantômes. — La partie incroyable de mes Mémoires. — Vie de l'astrologue. — Ses expériences. — Ses amusements. — Portrait du diable. — La fille aux portes du paradis. — La sainte et la lanterne. — Disparition.

Il eût fallu être de fer pour la vie que je menais. Je faillis servir de leçon aux jeunes gens de la régence qui m'enviaient la multiplicité de mes conquêtes. Depuis quelque temps je sentais bien que mes forces me trahissaient, mais je continuais par amour-propre à faire l'amour; enfin, je rentrai un soir à demi-mort. Rafé, Lafosse, tous mes gens ne furent pas de trop pour

me mettre au lit. Le repos ne fut plus suffisant pour réparer ma faiblesse : une fièvre lente et continue me brûlait à petit feu ; à l'entrée de la nuit le redoublement s'annonçait par des ardeurs dans la paume des mains et à la plante des pieds ; une petite toux sèche vint ébranler ma poitrine et provoquer par intervalles des crachements de sang qui ne la calmaient pas. J'avais toujours froid ; si je voulais lever le bras, il retombait débile ; mes jambes chancelaient sous moi ; ma maigreur était telle que j'avais l'air d'un squelette. Vainement j'espérais me soutenir par une nourriture succulente : le défaut d'appétit me faisait trouver fades les mets les plus exquis : si le sommeil me fermait les yeux, un songe composé de mes souvenirs les plus tendres me poursuivait du reproche de ma faiblesse ; je me réveillais en sursaut, baigné dans une sueur visqueuse, comme si je fusse échappé aux bras caressans d'un cadavre : j'appelais à mon secours ; mon air hébété faisait qu'on se défiait de mes plaintes ; ma parole incomplète, mon bégaiement et mon stupide sourire faisaient croire que je rêvais encore. Je n'étais plus de ce monde. Chirac vint

me voir, et déclara que j'étais perdu. L'alarme était générale : ce n'était plus ici la Bastille dont on sort frais et dispos ; toutes les dames se reprochaient ma perte, et si j'étais mort à cette époque, je ne doute pas qu'un magnifique tombeau ne m'eût été érigé par toutes les Artémises que je laissais inconsolées.

On ne risquait rien d'appeler un charlatan, et Rafé m'amena un jour un docteur inconnu dont il avait fait la rencontre par le plus grand hasard, et qui, après m'avoir tâté le pouls et inspecté les yeux, déclara d'un air délibéré qu'il répondait de moi, ajoutant qu'il avait lu à certains signes de ma main et de mon front que je ne mourrais que pendant un mois de mars ; ce mois étant passé, il avait du temps de reste pour me remettre sur pied. Il commença par me faire frictionner avec je ne sais quel baume, puis il me fit avaler quelques gouttes d'or potable, puis du fer, puis tout ce qu'il voulut, et je revins à la vie.

« Monsieur, dis-je à cet empirique quand je me sentis renaître, votre fortune est faite, moins par la récompense que je puis vous offrir que par la réputation que je vais vous faire.

» — Mon fils, me répondit-il avec un air tout paternel, quoiqu'il n'eût guère que dix à douze ans de plus que moi, je vous demande en grâce de me laisser dans mon obscurité.

» — Mon cher docteur, vous êtes un médecin extraordinaire : tous les autres ne songent qu'à faire du bruit, qu'à s'annoncer avec fracas, et vous ne voulez pas être connu?

» — Mon fils, si j'étais emporté dans le tourbillon du monde, loin de mes études favorites, je ne serais, comme les autres, qu'un médecin, qu'un guérisseur : je cultive une science plus grande que la médecine; je poursuis un secret qui absorbe toute mon existence, mais qui, si je l'atteins, m'élèvera au-dessus de tous les hommes; c'est en le cherchant que j'ai trouvé sur mon chemin quelques recettes de simple médecine, je suis bien aise que vous en ayez profité. Je vous laisse avec mes conseils et je retourne à ma solitude. »

Tout ce que je dis pour le retenir fut inutile; il disparut sans avoir voulu accepter d'honoraires. Dès que je pus sortir, je me rendis à la campagne, chez madame de Villars, où je trouvai

Voltaire et madame d'Ancenis. J'avais de quoi choisir entre les plaisirs de l'esprit et les autres, mais j'étais décidé à ne plus abuser que des premiers; car avec Voltaire il était impossible d'en faire abstinence.

« Mon amie madame d'Ancenis est une marquise qui ne nuira pas à votre convalescence, me dit madame de Villars : c'est la sagesse même, et elle a surtout juré depuis bien longtemps que jamais vous ne la compteriez au nombre de vos victimes.

» — Fort bien, répondis-je, elle a cru que j'allais mourir.

» — Non, non : de tout temps elle a dit que vous étiez de tous les hommes le moins redoutable pour elle.

» — Toute réflexion faite, tant mieux : je ne viens ici que pour vous.

» — Je vois que vous pensez toujours à moi quand vous en êtes réduit à la modération. »

Hélas! nous eûmes beau être fidèles à la maxime du maréchal, madame de Villars et moi, il me prit un nouveau crachement de sang au bout de quelques jours, de nouvelles sueurs

froides, des faiblesses, et surtout cette peur de malade qui complique si cruellement le mal le plus simple. « Mon ami, me dit la maréchale, je vous exile de mon château ; retournez à Paris ; la marquise d'Ancenis est une fanfaronne. »

Je ne demandai pas mieux que de recevoir mon congé : la marquise n'avait plus pour moi l'antipathie dont elle s'était vantée. Dans mon état c'était peut-être déjà trop de l'amitié de madame de Villars : j'aurais mieux fait de m'en tenir à la spirituelle gaieté de Voltaire. Je revins à Paris.

« Qu'on me trouve mon astrologue, dis-je à Rafé.

» — Hélas! monsieur le duc, répondit celui-ci, le hasard seul me l'avait amené.

» — Va voir à l'endroit où tu l'avais rencontré.

» — C'était chez une pauvre femme de mes parentes où il n'a laissé ni son nom ni son adresse, et où il n'a plus reparu depuis la guérison de la malade.

» — Suis-je donc condamné à mourir?

» — Du tout, mon cher maître; vous savez que vous n'avez à craindre que le mois de mars. Mais

il me souvient qu'en me quittant il me remit un papier cacheté pour être ouvert en cas de rechute.

» —Vite, ouvrons ce papier. »

Rafé courut à son secrétaire, et entre cent brouillons de vers il trouva en effet le billet de l'astrologue, qui contenait ces mots :

En cas de danger, qu'on prévienne Claire Bourdelon, quai des Célestins, n° 10.

Rafé courut à l'adresse indiquée : une vieille femme répondit au nom de Claire Bourdelon ; et, sans vouloir s'expliquer davantage, promit de prévenir le mystérieux docteur. Je le vis entrer en effet le soir ; sa vue seule fit circuler déjà un baume régénérateur dans mes veines. Il fallut subir sa morale, mais heureusement il y ajouta ses remèdes ; il revint une seconde fois, et je me rétablis. Cette seconde visite devait être la dernière, mais il m'en fit une troisième, à mon agréable surprise :

« Mon fils, me dit-il, je viens mettre à profit vos offres de reconnaissance : vous avez souvent désiré vous transporter chez moi, je vous propose de me recevoir chez vous.

» —Bien volontiers, répondis-je.

» — Ce soir, aurai-je mon logement prêt?

—A l'instant même, et dans mon plus bel appartement.

» — Non, je vous demande le plus élevé : j'ai remarqué dans vos mansardes deux pièces qui me suffiront pour moi et mon ameublement.»

Je n'osai pas lui témoigner toute la joie qu'il me faisait. Il vint s'installer le même soir dans mon hôtel, et au bout de trois jours sa confiance alla jusqu'à me permettre d'entrer dans son sanctuaire, comme j'appelai celle des deux chambres où il avait disposé ses livres, ses instruments astrologiques et ses fourneaux.

« Mon fils, me dit-il, vous pourriez craindre d'avoir reçu chez vous un imposteur ou un fou. J'ai voulu vous rendre témoin d'une de mes expériences.

» — Je n'ai pas besoin de cela, sage docteur; vous avez en moi un adepte et un disciple qui vous doit la vie.

» — Vous ne me devez rien, et l'expérience que je veux faire n'a pour but que de vous payer votre hospitalité.

» — Je suis trop curieux pour vous dire que je ne veux rien recevoir de vous ; mais nous verrons plus tard.

» — Non, promettez-moi d'agréer en pur don ce qui va sortir de ce creuset.

» — Je le promets puisqu'il le faut, serait-ce le diable ! »

Le feu devint incandescent ; une vapeur légère tourbillonna au-dessus du creuset : le sage se prosterna du côté de l'orient ; puis se retournant vers le brasier, prononça trois paroles cabalistiques : le feu s'éteignit, le creuset se refroidit, et quand je regardai dans ses parois intérieures, à l'invitation de mon hôte, j'aperçus un lingot d'or !

« Ciel ! lui dis-je, auriez-vous trouvé la pierre philosophale?

» — Peut-être, me dit-il ; mais je cherche plus loin encore. » Il prit le lingot, le rendit poli et brillant, en le passant à travers une eau verdâtre, le pesa dans des balances, et me dit en me le remettant : « Il ne vaut que cinq cents livres : je prétends en produire un autre plus considérable au renouvellement de la lune. »

J'en croyais à peine mes yeux ; mais quand je fus bien assuré que c'était en effet de l'or qui était sorti du creuset, je commençai à me dépouiller peu à peu du reste de mes doutes, et fus persuadé que je possédais chez moi le premier des sages et des philosophes : dans ma respectueuse admiration, je n'osai le questionner davantage ce jour-là, et je redescendis triomphant dans mon cabinet.

« Rafé, dis-je à mon valet de chambre, nous avons une mine du Pérou ; regarde ce que je viens de voir sortir des fourneaux de l'alchimiste.

» — C'est de l'or !

» — De l'or pur, et il paraît qu'il nous en donnera tant que nous en voudrons ; quel avenir de richesses, d'honneurs, de plaisirs !...

» — Ah ! monsieur le duc, vous qui étiez si incrédule !

» — Moi, incrédule, Rafé ? nullement ; je crois à tout, et j'ai toujours cru à ce que j'ai vu ; j'ai toujours cru à mon étoile, et c'est elle qui t'a fait rencontrer le roi des alchimistes. Cette science serait vaine au profit des autres ; il suffit qu'elle

s'occupe de moi pour devenir une science réelle.

» — C'est bien à peu près ce que m'a dit l'astrologue.

» — Que t'a-t-il dit, Rafé?

» — Qu'en venant chez vous, qu'en logeant sous le même toit que vous, qu'en vous associant à lui, il comptait sur votre heureuse étoile.

» — Oui, il a raison, j'ai toujours été heureux, et le docteur s'est aperçu sans doute qu'il ne suffisait pas d'être savant!... Va faire vérifier cet or, mon garçon, ce n'est plus ici du papier de Law. Si c'est de véritable or, comme j'en suis sûr, je ne mets plus aucune borne à mes espérances. »

Rafé alla et revint: plus de doute, c'était de bon et bel or; qu'on juge de mon exaltation, et surtout qu'on ne s'avise pas de rire de ma crédulité. Quel intérêt pouvait avoir l'alchimiste à m'enrichir pour me prouver sa science? N'était-ce pas assez de m'avoir rappelé du tombeau?

Me voilà rêvant à la pierre philosophale: peu m'importait l'autre arcane que cherchait mon astrologue, pourvu qu'il me confiât celui-ci ou du moins qu'il l'exploitât en ma faveur. Quelle fut ma joie quand il me fit inviter à une nouvelle

expérience! Cette fois un lingot de la valeur de près de huit cents livres sortit du creuset.

« Vive Dieu! m'écriai-je, vous êtes le premier magicien du monde.

» — Votre exclamation me désespère, me dit l'astrologue : je ne suis encore qu'un chimiste, mais, je l'avoue, c'est une plus noble science qui fait mon étude ; croyez bien que je méprise l'art d'agir sur les métaux : mon ambition est de soumettre à ma volonté les esprits du monde intellectuel comme je soumets à mon analyse les éléments du monde physique.

» — Quoi donc! un savant comme vous croit à la science chimérique de la magie! je vous avoue que je n'ai jamais pensé qu'il y eût rien au-delà de la science toute naturelle du chimiste.

» — Vous ne croyez donc pas à la Bible ni à l'Évangile, répondit l'astrologue; nierez-vous le texte saint qui reconnaît l'existence des magiciens? l'Esprit saint vous a donc menti quand il vous dit que la pythonisse d'Endor évoqua l'ombre de Samuel!

» — Dieu me préserve de soutenir une thèse

là-dessus avec vous, savant docteur; mais supposons que la magie soit une science dont l'homme peut espérer de découvrir le secret, où vous mènera le commerce avec les ombres? Parlez-moi de votre alchimie, j'en vois le résultat palpable au fond de vos creusets; mais j'ai bien assez de voir les fantômes et le diable dans mes rêves.

» — Mon fils, continua mon astrologue, l'homme ne cherche que ce qu'il désire: ton âme aimante, mais légère, change d'affection sans remords; les beautés de ce monde suffisent à tes désirs, quelque variés, quelque inconstants qu'ils soient! L'amour et l'or sont tes dieux; l'or comme auxiliaire de l'amour... Moi, qui ne peux plus aimer dans ce monde, me blâmes-tu de chercher dans l'autre le seul être que j'aimerai jamais! Mais du moins aucun intérêt commun ne troublera notre union: tout l'or qui naîtra sous mes mains passera dans les tiennes. Je veux te rendre assez riche pour que la terre entière soit ton sérail! car le temps viendra, tu l'as déjà prévu, où tu ne seras plus aimable que par l'or; bénis ton étoile qui vogue de concert avec la mienne; car avant le temps où tes che-

veux grisonneront, j'aurai trouvé tout entier le secret de créer l'or, non plus en petits lingots, mais en masses énormes! Hélas! peut-être tes cheveux et les miens seront déjà blancs comme la neige avant que j'aie fabriqué la clef du monde des esprits! »

L'impression que me fit ce discours ne peut se décrire : nous croyons volontiers ce qu'il est dans notre intérêt de croire, et nous rions volontiers d'une crédulité qui n'est pas la nôtre. Je conclus que mon alchimiste était un fou de ne pas s'en tenir à la transmutation des métaux, science certaine, science positive qu'il négligerait peut-être pour courir après des fantômes dont je n'avais que faire. Cependant, à voir son assurance, je me disais aussi parfois que si je ne pouvais comprendre sa fantasmagorie aussi facilement que son alchimie, cela tenait à la faiblesse relative de mon cerveau encore fatigué par ma rechute. Le lecteur qui n'a pas vu ce que je vis s'arrêtera à cette dernière idée pour en conclure contre moi que j'étais la dupe d'une prétendue alchimie, comme mon homme était lui-même la dupe du reste. Mais j'écris pour raconter et

non pour convaincre; d'ailleurs mon histoire n'est pas finie. J'ai toujours eu un vrai penchant pour les sciences occultes : les plaisirs alors, et plus tard l'ambition m'ont distrait de ce goût que l'abbé Saint-Remy avait le premier fait naître en moi à la Bastille.

Je n'osai bientôt plus contrarier mon astrologue dans ses espérances, quelque vaines ou absurdes qu'elles me parussent. Sa conversation était une légende continuelle de descriptions merveilleuses. Combien de fois j'ai passé des heures entières à la clarté de sa lampe, écoutant ses systèmes, et ses contes à l'appui de ses systèmes! J'étais seul admis dans sa mansarde, excepté Rafé, qui était chargé de lui porter sa nourriture soir et matin. Du reste il sortait rarement, à moins qu'il ne s'envolât par la fenêtre avec quelque diable sans que nous le vissions. Un seul homme venait le voir à certaines heures, à peu près les mêmes : leur conférence restait secrète; nous entendions seulement le bruit d'un petit marteau frappant contre une petite enclume, le vent de son soufflet, le pétillement de son feu et le sifflement des fluides emprisonnés

dans ses creusets, ou s'échappant sur les charbons.

Il était musicien et peintre ; ces deux talents l'occupaient dans les intervalles de ses méditations et de ses travaux mécaniques. Il pinçait d'une espèce de cithare, et affectionnait des airs plaintifs ou même lugubres. Son crayon préférait aussi retracer des sujets conformes à ses visions. J'aimais surtout ses figures de Satan, qui était le héros de ses divers tableaux, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre : ce n'était ni l'archange déchu, beau et fier encore, quoique noirci par la foudre qui le terrassa, ni le diable populaire avec ses cornes et sa queue burlesque ; il le représentait plus volontiers dans ses déguisements, tantôt en maquignon rusé, comme il apparut à saint Benoît, avec une bride à la main ; tantôt en médecin, sous la robe rabelaisienne; en avocat plaidant, ou en prédicateur prêchant; et il y avait toujours un trait particulier dans les yeux ou les lèvres du maquignon, du médecin, de l'avocat ou du sermonnaire, qui trahissait son caractère infernal. On voyait, dans un de ces tableaux, Satan sur un nuage à la porte du Paradis,

et arrêtant au passage l'âme d'une jeune fille voyageant avec d'autres âmes. Son regard exprimait je ne sais quelle pitié tendre, au moment où il saisissait sa proie. Le pendant de ce tableau était une scène comique où Satan avait le dessous : c'était sainte Gudule se rendant avant le jour à l'église avec une lanterne, et le Diable cherchant inutilement à éteindre la lumière, qui se rallumait toujours. On riait de voir le malin s'épuisant à souffler contre la lanterne.

Mais ce qui m'intéressait surtout, c'étaient les expériences du creuset : déjà trois lingots m'attestaient la réalité de l'alchimie ; une quatrième épreuve devait, à jour fixe, produire une masse plus considérable de métal. Je me rendis, curieux et avide, à la mansarde : quel fut mon étonnement ! l'astrologue, le magicien, l'alchimiste avait disparu ; avec lui étaient partis ses fourneaux, ses creusets, sa cithare, ses livres, ses instruments, ses tableaux, tout son ameublement magique. Personne ne l'avait vu sortir, ou du moins on n'était pas sûr qu'il fût rentré depuis la veille, qu'il était sorti plusieurs fois avec son mystérieux ouvrier. Je n'en revenais pas :

l'avais-je offensé sans le vouloir; quelque soupçon s'était-il emparé de lui? Je me perdais dans mes suppositions, mais j'attendis en vain son retour; en vain je me flattais de recevoir au moins de ses nouvelles; je ne le revis plus.

(1) La *Vie privée* de Richelieu mentionne cet épisode bizarre des Mémoires du maréchal : on y trouve que ce sorcier ou ce charlatan s'appelait *Damis*. Notre manuscrit ne lui donne aucun nom. Nous lisons dans d'autres *Mémoires manuscrits* déjà cités, que cet homme était un faux monnayeur; si cela était, le duc de Richelieu en aurait probablement dit quelque chose : il en reparlera à Vienne.

CHAPITRE III.

La belle Italie. — Le voyage. — Lafosse m'accompagne. — La route de Modène. — La Secchia et le Panaro. — Le climat d'Italie. — Le déguisement. — Modène. — La Guirlandina. — La strada del Corso. — Le palais ducal. — Le Zendado. — La boutique des colporteurs. — La messe. — La voix de Lafosse. — Les livres.—Le lendemain.— Audience de la princesse. — Le colporteur Cicognolo tombe à ses genoux. — Le pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, — Retour de la chasse. — Le prince m'interroge. — Richelieu en réputation à Modène. — Les brochures et les chansons. — Le défi. — Un dernier adieu. — Le pèlerinage incomplet. — Le voyage en France manqué. — Chavigny. — Voyage à Calais. — L'orgie de Calais. — La Boularderie. — Longeville. — M. de La Place. — Adèle de Ponthieu. — Vers déjà cités. — Retour à Paris.

J'étais encore tout occupé de la disparition de mon alchimiste; et plus heureux de la santé qu'il me laissait que de ses misérables lingots valant tous ensemble quelques milliers de livres, je m'allais embarquer dans de nouvelles amours, lorsqu'une lettre que je reçus d'une princesse non oubliée m'appela dans la belle Italie. C'était

la princesse de Modène qui se plaignait avec amertume de n'être pas encore mère, et qui m'avertissait en même temps que d'officieux conseillers avaient donné avis à son époux de nos amours. J'étais donc prévenu que si je tenais ma parole d'aller la voir, j'aurais à lutter contre toutes les défiances de la jalousie italienne.

Lafosse fut choisi pour m'accompagner ; il avait un talent unique pour se déguiser ; je n'étais pas fâché d'ailleurs de laisser Rafé à la recherche du magicien, que je soupçonnais toujours caché à Paris. Je fis répandre le bruit que le soin de ma santé me faisait quitter la cour et que je me réfugiais pour un mois ou six semaines dans ma terre de Richelieu. Nous voilà sur la route de Modène, et en quelques jours sur les bords de la Secchia et du Panaro. Dès que mes pieds foulèrent les États de ma princesse bien-aimée, il me sembla goûter bien mieux toute la douceur du climat et toutes les beautés du sol de l'Italie. L'air qu'on respire dans cette contrée, où les jeux éternels de l'amour consolent du moins des regrets de la gloire, suffirait seul pour rendre

amoureux. Ma poitrine se dilatait avec plus de plaisir que lorsque j'avalais les potions les plus salutaires de mon Esculape.

« Mon brave Lafosse, dis-je à mon valet, je me sens de force à faire la conquête de toute la Lombardie.

— » Monsieur le duc, me répondit Lafosse, il est cependant toujours convenu que nous nous introduirons d'abord par la ruse. Avant d'aller plus loin que Rubiera, ne devrions-nous pas nous mettre en costume et prendre nos noms de guerre ?

» — Tu as raison; me voici il signor Cicognolo de Turin, honnête colporteur, et toi mon associé Battista. »

Je me privai donc d'entrer à Modène avec le fracas d'un duc et pair, et ce furent deux humbles colporteurs qui descendirent à l'hôtel de Saint-Marc, leurs balles sur le dos. Le premier jour nous parcourûmes la ville, admirant la Ghirlandina, haute tour de la cathédrale, la promenade des remparts, la Strada del Corso et l'architecture élégante du splendide palais Ducal. Puis nous étalâmes dans la rue de l'Église nos

marchandises, qui consistaient surtout en reliquaires, en livres et gravures, pour frapper les yeux. Plusieurs bourgeoises écartant le *zendado*, espèce de voile modénois qui leur couvre la tête, vinrent marchander les divers objets offerts à leur vue : tout-à-coup le groupe des curieux et des chalands s'écarta : « Voici la princesse ! » dit-on. C'était elle en effet qui se rendait à l'église avec le duc son époux. Ils s'arrêtent devant notre boutique portative; mais déjà la cloche annonçait le service : ils remirent à leur retour les emplètes qu'ils se proposaient de faire.

A leur retour ils s'arrêtèrent de nouveau auprès de notre étalage, et la princesse feuilleta avec une curiosité bien naturelle plusieurs volumes français qui faisaient partie de notre pacotille.

« Voilà des livres apportés à mon intention, dit-elle, et je vous en sais gré. Venez-vous de la France ?

» — Oui, madame, dit Battista.

» — Oui madame, dit Cicognolo avec plus d'empressement encore.

Mais, n'en déplaise à la puissance de la sympa-

thie, ce fut la voix de Lafosse qui fut la première reconnue. Il est vrai que les regards de madame de Modène ne furent pas long-temps sans examiner l'autre colporteur à son tour. « Vous nous apporterez ces livres au palais, dit-elle d'une voix haute; j'en ferai un choix pour ma bibliothèque. » Et la princesse et son époux allèrent nous attendre dans leurs appartements. Notre bagage fut bientôt transporté à notre auberge; nous ne prîmes avec nous que ces livres qui avaient tout d'abord parlé à la duchesse de la France et de son amour. Nous nous rendîmes au palais ducal, nous fûmes introduits; et déjà au bout d'une heure le colporteur Cicognolo avait l'audace de baiser la main de la souveraine de Modène.

« Demain, me dit-elle, Son Altesse va à la chasse, vous viendrez me donner des nouvelles de Paris; tout sera prêt ici pour vous recevoir. Aujourd'hui, par prudence, abrégez votre visite; j'entends le prince; je vais vous dire tout haut devant lui de revenir. » Ainsi fut fait.

Le lendemain le prince monta de bonne heure à cheval, et les colporteurs retournè-

rent auprès de la princesse. Nous étions censés lui porter de nouveaux livres. Elle trouva bientôt un prétexte pour éloigner ses femmes, et m'introduisit dans un boudoir délicieux où étaient ses livres et ses tableaux : avec quel plaisir elle me fit remarquer des emblèmes allégoriques, intelligibles pour moi seul, qui rappelaient nos premières amours ! Sous son inspiration, divers artistes avaient su peindre nos rendez-vous, ses visites à la Bastille, et les miennes par l'armoire aux douceurs ! Une tresse de cheveux qu'elle avait dérobée elle-même un jour que j'appuyais ma tête sur ses genoux, était sur un petit autel où étaient dessinés deux cœurs enlacés que surmontait une couronne de myrte : « Voilà mon trésor, me dit-elle ; c'est ici que je viens penser à la France, car la France c'est vous ! » Je tombai à ses pieds. « Que de respect ! me dit-elle. Si vous êtes le colporteur Cicognolo, à la bonne heure ; mais, monsieur le duc, la princesse de Modène n'est pas plus fière que mademoiselle de Valois. » Je me relevai et j'expiai mon respect par un baiser sur ses yeux.

« Il ne fallait pas moins pour me consoler de toutes mes larmes, me dit-elle encore; car ces souvenirs que je trouve ici ne sont pas toujours bons à m'égayer. Après avoir évoqué tout ce que j'aime pendant un moment, le prestige de l'imagination s'évanouit, je me sens seule, bien seule, et je pleure.

» — Quoi donc! lui dis-je, cette belle Italie est donc triste pour vous?

» — Triste à y mourir, si je n'avais l'espoir de retourner un jour en France. Le prince me l'a promis, j'y retournerai; mais il exige auparavant que je lui donne un fils, et nous devons, dans cette intention, aller faire bientôt un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette.

» — Ma princesse, vous me préviendrez du départ, je ferai tout pour jouer là-bas le rôle de pèlerin aussi bien que je joue ici le rôle de colporteur.

» — Je vous avertirai, » dit-elle.

Et puis elle me demanda des nouvelles de la cour de France, me força de mentir au sujet de mademoiselle de Charolais, en me faisant dire que je ne l'aimais plus, et me gronda beaucoup

d'avoir été si malade. Il fallut ensuite se quitter ce jour-là ; mais le duc de Modène retourna à la chasse, et les rendez-vous se succédèrent. Libres, sans crainte, nous n'oubliâmes rien de tout ce que nous avions à nous apprendre ; et cependant je revenais toujours, la princesse avait toujours quelque autre chose à me dire, et l'heure s'écoulait si rapidement, qu'elle était obligée de remettre *la chose à dire* au lendemain : nous étions, le dernier jour, si absorbés par les confidences de nos adieux, que nous faillîmes être surpris par le prince, qui revenait de la chasse plus tôt que de coutume. Battista, qui faisait sentinelle à la porte du boudoir, n'eut que le temps d'y entrer brusquement pour m'aider à emballer le reste de nos livres et de nos estampes.

Le prince entra ; et après avoir, en chasseur, vanté les exploits de sa chasse, il daigna s'occuper de nous.

« Ces hommes-là viennent de Paris, dit-il ; je ne m'étonne pas, madame, si vous avez tant de plaisir à les interroger. Et que dit-on en France ?

» — Mon prince, répondis-je, nous n'y avons

pas manqué de chalands : nous étions là à la fin du système de Law, et Dieu sait que de chansons nous avons vendues sur l'Écossais, sur le régent et sur l'abbé Dubois, qui vient d'être fait cardinal.

» — Les Français chantent donc toujours?

» — Oui, mon prince.

» — Et le cardinal les fait toujours rire?

» — Et payer aussi.

» — C'est un habile homme.

» — Ma foi, oui; aussi s'est-il mêlé de notre commerce; et si nous étions restés plus longtemps, il nous eût fait loger gratis à Bicêtre pour nous apprendre à vendre des brochures contre lui.

» — On n'enferme donc que ceux qui les vendent, et non ceux qui les achètent?

» — Quelquefois les uns et les autres : mais nous vendions souvent à de grands seigneurs qui se mettent au-dessus de cela.

» — Avez-vous rien vendu au duc de Richelieu?

» — Souvent : c'était notre meilleure pratique.

» — Oh! je suis bien sûr que vous vendiez surtout à celui-là, de petits livres libertins.

» — Sans doute ; quoiqu'il n'ait guère le temps de lire, celui-là !

» — A-t-il toujours la réputation d'un vert-galant?

» — Toujours ; mais quand nous sommes partis, il ne volait plus que d'une aile.

» — Le bruit de sa mort a couru en effet.

» — S'il n'est pas mort, il vivra long-temps ! »

Madame de Modène écouta tout cela avec un admirable sang-froid qui eût dû guérir son mari de sa jalousie ; il prit plaisir à prolonger l'entretien sur ce pauvre duc de Richelieu, qu'il ne savait pas si près de lui.

« Je suis bien fâché, dit-il, de ne l'avoir pas vu durant le séjour que j'ai fait à Paris ; j'ai cependant soupé avec lui ; mais il était loin de moi, et je n'y fis pas alors attention. Vous avez donc entendu parler de ses aventures? Sont-elles aussi vraies et aussi multipliées qu'on le dit?

» — Monseigneur, repris-je, j'ai entendu dire partout qu'il avait captivé les premières dames de la cour ; qu'il avait été adoré de différentes princesses ; et qu'il avait un talent tout particulier pour séduire les femmes. On ne parlait que

de ses bonnes fortunes tout le temps que j'ai demeuré à Paris, et des tours qu'il jouait aux maris et aux mères.

» — Il est donc bien séduisant et bien adroit? répliqua le prince.

» — Au point, monseigneur, que s'il avait gagé de venir dans votre palais à votre insu pour y tenter quelques aventures extraordinaires, je serais de la moitié du pari.

» — Oh! pour cela, ce serait un peu fort, et je le défie bien, malgré toute son adresse, de me jouer un pareil tour.

» — Mon prince, bénissez le ciel qu'il soit aujourd'hui si malade. »

Nous nous retirâmes après avoir reçu ordre du prince de lui apporter différents livres que nous n'avions pas osé montrer à la princesse. Je ne pus m'empêcher de bénir mon étoile, qui me mettait à même de tromper si plaisamment un mari.

Nous nous rendîmes aux ordres du prince, et nous eûmes encore avec lui une conversation à peu près pareille à l'autre. Ce fut une occasion de revoir madame de Modène, et ses yeux me

disaient assez combien elle s'amusait de la comédie que nous donnions à son époux sans qu'il s'en doutât.

Le sourire de madame de Modène fut aussi l'expression de ses adieux; je repartis ce jour-là même pour la France; et j'arrivai à Paris en ayant soin de passer par Richelieu.

J'étais à peine de retour que je reçus la lettre qui m'annonçait l'exécution du pèlerinage de Notre-Dame de Lorette. J'avoue que j'étais indécis si je retournerais en Italie, lorsque je reçus l'ordre de me rendre à Calais, où était mon régiment; je ne pouvais m'exposer à désobéir sans compromettre la princesse, car je craignais que le régent ne fût informé de mon projet de quitter la France. Je fis donc part de ce contre-temps à madame de Modène, qui était déjà à Lorrette. Un désir contrarié n'est pas chose dont une princesse se console facilement : elle conçut le projet de venir en France : le prince était guéri de sa jalousie; elle redoubla de soins et de caresses pour lui persuader que le plaisir de revoir son père achèverait le miracle qu'ils étaient venus chercher en pèlerinage. Le prince finit par se

rendre aux prières de sa femme, et s'embarqua avec elle à Ancône. Ils passèrent quelques jours à Venise : la duchesse voulait me donner le temps de revenir moi-même à Paris; mais ils rencontrèrent Chavigny, envoyé du régent, qui, reconnaissant les illustres voyageurs malgré leur *incognito*, alla leur rendre ses hommages. Dans la conversation la princesse eut l'imprudence de lui confier qu'elle venait à Paris pour surprendre son père. Chavigny, empressé de faire sa cour au duc d'Orléans, lui manda cette nouvelle. Le duc d'Orléans dépêcha aussitôt un courrier à son gendre pour le dissuader de continuer sa route.

La princesse voulait d'abord braver cette insinuation, mais son mari n'osa pas venir malgré le régent, et ils retournèrent à Modène.

Cependant je faisais les beaux jours de Calais. Les beautés de la province, pendant un mois que j'y demeurai, me persécutèrent de toute leur curiosité. Je trouvais sur mon chemin des yeux empressés et des minois gracieux qui semblaient attendre mes hommages; il y eut quelques coquettes qui furent prises; il y eut des prudes qui devinrent aussi victimes de leurs

prétendus dédains; mais je me gardai bien de former des liens durables si loin de Paris, et dans une ville où je n'étais littéralement que de passage.

Mes officiers furent très contents de moi; j'étais de toutes leurs parties. Il y en eut une qui faillit nous être funeste. Je venais de traiter ces messieurs avec quelque recherche, les libations avaient été abondantes; il était quatre heures du matin lorsque nous défilâmes sur la place d'Armes, au milieu de laquelle était un crucifix. Nous avions avec nous des demoiselles de bonne volonté : un nommé La Boularderie, officier mauvaise tête, proposa de faire une ronde. Je n'ai jamais tourné en dérision les choses saintes; aussi ne fis-je pas attention que c'était autour de la croix que nous dansions. Le bruit que nous fîmes attira quelques bourgeois qui crièrent à l'impiété. La troupe se dissipa; mais le procureur du roi, nommé Longeville, instruit au jour de ce qui s'était passé la nuit, se préparait à faire une information. Les témoins allaient être entendus; il regardait cette affaire comme excellente pour lui procurer de l'argent, et il in-

strumentait avec un courage qui fit croire qu'elle irait loin. C'était un homme rapace que l'intérêt seul conduisait, et non le désir du bien public. Nous réparions par le sommeil les fatigues de la nuit, ignorant ce qui se tramait contre nous : et dans le fait cette aventure pouvait nous faire le plus grand tort, et surtout me nuire beaucoup à moi. Le pauvre chevalier de La Barre n'en fit peut-être pas tant et eut la tête tranchée à Abbeville (1).

Heureusement qu'un habitant, homme honnête qui sut distinguer du crime l'étourderie et l'ivresse, le père de M. de La Place, auteur estimable vivant encore aujourd'hui, et qui avait eu occasion de me connaître, se hâta d'aller chez ce Longeville pour le prier de suspendre toute procédure. Il lui représenta que peut-être on avait exagéré les faits; que s'ils étaient vrais, il était prudent de les ensevelir dans le silence; que tout ce qui avait pu se passer pouvait être excusé au lieu d'être puni; qu'il fallait répandre dans la ville que le bruit était faux; qu'après

(1) *La Vie privée* contient ici d'horribles imputations contre le duc de Richelieu ; il dédaigne de les mentionner. (*Ed.*)

tout des jeunes gens peuvent danser sans crime, et que la présence d'un crucifix n'interdit point une joie honnête. Longeville, qui ne trouvait point son compte à cette douceur, se récria beaucoup sur l'horrible indécence des officiers et du colonel, prétendit que la religion était offensée, et que ces messieurs devaient être décrétés, d'après son information, pour faire un grand exemple.

M. de La Place voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, se ressouvint que Longeville devait à son oncle toute la finance de sa charge. Il alla le trouver; et comme il en était fort aimé, il ne fut pas difficile de l'engager à le seconder en exigeant le paiement des sommes échues. Longeville, qui n'avait point de quoi remplir ses engagements, menacé de voir tout vendre chez lui, fut obligé de promettre d'arrêter toutes poursuites. Il déchira la procédure qui avait été commencée, et le procès-verbal fut jeté au feu.

Je fus instruit de ce trait d'amitié de M. de La Place, et j'en ai été reconnaissant toute ma vie. J'ai toujours voulu beaucoup de bien à son fils et l'ai servi dans toutes les occasions. Je lui en

donnai entre autres une preuve particulière après le succès de *Venise sauvée*. M. de La Place avait une tragédie qui fut reçue unanimement : c'était *Adèle de Ponthieu*. Deux ans après sa réception, les comédiens, qui attendaient une pièce de Voltaire, refusèrent de jouer celle-ci, dont c'était le tour. Je l'appris, et je menai avec moi M. de La Place à l'assemblée des comédiens. « J'entends, leur dis-je, que dans huit jours la tragédie de monsieur soit jouée. Je sais que M. le duc de Villars (1), M. d'Argental et autres, et nommément notre ami Le Kain, ici présent, veulent qu'on néglige tous les autres ouvrages pour jouer exclusivement ceux de Voltaire. Personne ne leur rend plus de justice, et n'aime plus l'auteur que moi ; mais je n'entends pas qu'il y ait de préférence exclusive. »

L'ordre donné, il fallut obéir. Les comédiens, tout en marquant leur mécontentement, apprirent leur rôle ; la tragédie fut jouée.

Les auteurs avaient alors une loge au-dessus de celle des premiers gentilshommes. M. de La

(1) Fils du maréchal.

Place fit ces quatre vers, que j'ai déjà cités, je crois, et qu'il laissa tomber sur ma tête :

Ton oncle conquit la Rochelle,
Combla les arts de bienfaits éclatants;
Digne héritier de ses rares talents,
Tu pris Minorque..., et fis jouer Adèle!

Mais j'anticipe sur les faits de peur d'oublier ma reconnaissance. Au bout d'un mois je revins à Paris.

CHAPITRE IV.

Le sacre. — Les ducs et pairs. — Les six pairs laïques. — Esprit de corps de la noblesse. — La majorité de Louis XV. — Son discours au duc d'Orléans. — Allocution du garde des sceaux. — Apothéose de Dubois. — Son mandement, comme archevêque de Cambrai, pour le carême. — Le *factotum* littéraire. — L'assemblée du clergé. — Honneurs de Dubois. — Son luxe. — Madame de Tencin. — Fruits de ses débauches. — La revue de la maison du roi. — Les honneurs du premier ministre. — Dubois à cheval. — L'ulcère. — La Peyronie. — Le nez. — L'opération. — Le duc d'Orléans. — Les blasphèmes et les contorsions. — Le père récollet. — La confession. — L'exorcisme. — Morte la bête, mort le venin. — La succession de Dubois. — Le service. — Le jugement. — Anecdotes. — Le mariage de Dubois. — M. de Breteuil. — Les registres de paroisse. — Le notaire. — La femme. — Le double souper. — La messe de Pâques. — La marquise de Conflans. — Le plaisir de jurer.

A mon retour à Paris je voulus vainement me rapprocher de la cour, je reconnus que j'y avais peu de crédit. J'étais du nombre des ducs et pairs qui avaient refusé d'assister au sacre. Une révolution entière avait eu lieu dans cette cérémonie. Nous y entrevîmes le projet bien arrêté

de ne plus faire cas du personnel de la haute noblesse. Les six grands pairs laïcs furent représentés par six princes du sang. Le duc d'Orléans représenta le duc de Bourgogne; le duc de Chartre, son fils, tint la place du duc de Normandie; le duc de Bourbon, celle du duc d'Aquitaine; le comte de Charolais, celle du comte de Toulouse; le comte de Clermont, celle du comte de Flandre, et le prince de Conti, celle du comte de Champagne. Le maréchal de Villars y figurait le connétable de France; mais il tenta vainement de faire revivre en sa faveur cette charge à jamais abolie. Le prince de Rohan fut choisi pour faire les fonctions de grand-maître de la maison du roi, à la place de M. le Duc, qui figurait parmi les six pairs laïcs.

Nous prétendions au moins, nous autres ducs et pairs, suivre immédiatement les six pairs laïcs; mais le cardinal Dubois, qui avait ses vues dans l'intérêt tout personnel des cardinaux, nous répondit d'une façon si équivoque, qu'à l'exception de ceux qui remplissaient des fonctions particulières, aucun de nous ne voulut se montrer à Reims. Non content de nous avoir

écartés, Dubois qui ne voulait rien voir au-dessus de la pourpre romaine depuis qu'elle couvrait sa livrée, prétendit placer les cardinaux devant les pairs ecclésiastiques. Pour cela il eut recours à une petite escobarderie qui empêchait toute réclamation : il fit mettre un banc un peu en arrière de celui des pairs, mais plus avancé vers l'autel, de manière que le dernier cardinal ne fût pas effacé par le premier pair. Mais ces parvenus ne pensent jamais qu'à eux ; un noble s'occupe de l'honneur ou des avantages de la noblesse. Tirez un bourgeois de sa classe, il ne fera rien pour elle. Jadis le peuple entrait dans la nef de l'église, lorsque, avant d'oindre le front du roi, on demande à haute voix le consentement de l'assemblée, en souvenir des anciens priviléges de la nation. Dubois, homme du peuple, ne fit ouvrir les portes au peuple qu'après l'intronisation !

Il restait une inquiétude au cardinal. Louis XV devenait majeur le 15 février ; le conserverait-il dans ses attributions de premier ministre? Il continua pendant tout le cours de janvier 1723 à prendre toutes les mesures pour s'en assurer.

Aussi le jeune monarque, dans le lit de justice tenu le 22 février, récita comme un perroquet ce discours adressé au duc d'Orléans :

« Mon oncle, je ne me proposerai jamais d'autre gloire que le bonheur de mes sujets, qui a été le seul objet de votre régence ; c'est pour y travailler avec succès que je désire que vous présidiez après moi à tous mes conseils, et que je confirme le choix que j'ai déjà fait, par votre avis, de M. le cardinal Dubois pour premier ministre de mes États. Vous entendrez plus amplement quelles sont mes intentions, par ce que vous dira M. le garde des sceaux. »

M. le garde des sceaux (c'était d'Armenonville) prenant aussitôt la parole, rappela les principales opérations de la régence. Après l'avoir louée d'avoir *réparé le désordre des finances*, prévenu les guerres, il la loua d'avoir perfectionné le grand ouvrage de Louis XIV, par la bonne foi et la simplicité de son gouvernement : reconnaissant que toute la gloire de la France actuelle était due au cardinal Dubois. Nous étions là, les pairs de France, pour entendre l'apothéose de cet homme, dont aucun de nous peut-être

n'eût voulu pour son valet! Il est curieux de suivre jusqu'au bout la fortune de ce singulier personnage que j'ai peint chez les actrices, dans les boudoirs des courtisanes, et que j'aurais pu prendre en des lieux pires encore. Le voilà proposé à l'adoration des sujets du roi. Cependant, dans l'ivresse de sa gloire, il n'oublia pas qu'il était archevêque de Cambrai. Il tenait d'autant plus à son siége, qu'il le regardait comme indépendant de l'église gallicane, et comme une sorte de principauté par la tradition des priviléges dont Cambrai jouissait du temps que la Flandre était à l'Espagne.

Je croirais presque qu'il voulut se moquer de nous en publiant une lettre pastorale. S'il n'avait pas eu le temps de faire son discours à l'Académie, on pense bien qu'il ne daigna pas davantage faire lui-même son mandement épiscopal : Fontenelle, qui faisait le commerce des discours, de l'astronomie des dames, de la philosophie à la mode, des mandements et de toutes les denrées littéraires en général, Fontenelle, le *factotum* académique de la régence, prêta sa plume complaisante au cardinal.

« Mes très chers frères, disait le prélat, nous » craignons que dans ce joyeux avènement » du roi vous n'abandonniez les saints exercices » de la pénitence et ne vous livriez qu'à l'allé- » gresse. Non, mes frères, que nous condamnions » un sentiment si juste, inspiré par votre amour » pour le prince; nous ne voulons que régler votre » joie et la sanctifier. Réjouissez-vous donc; mais » que votre joie soit en notre Seigneur ! »

Encore un petit fragment; tout à l'heure viendra le contraste :

« A Dieu ne plaise, mes très chers frères, que » vous fassiez un abus funeste des marques si » souvent éprouvées de la bonté divine; nous » avons de vous des espérances plus confiantes. » Persuadé que, dans ces jours consacrés à la » mortification, votre zèle fera de nouveaux ef- » forts, pendant que vous offrirez l'encens de vos » prières et de votre jeûne, nous redoublerons » nos soins pour la félicité générale de l'État, » unique désir qui nous anime, et le seul objet » qui nous soutienne dans l'obligation où nous » sommes d'être séparé de vous, mes chers frè- » res, qui êtes en Jésus-Christ notre couronne et

» notre gloire. Ne craignez pas que, partagé entre le sacerdoce et l'empire par un double caractère, ce que nous devons à l'un nous fasse » oublier ce qui est dû à l'autre. Nous nous efforcerons d'être à vous comme si nous n'étions » qu'à vous, et nous ne cesserons, quoique absent, de vous exhorter à marcher dans cette » foi parfaite qui ne consiste pas seulement dans » la vérité de la croyance, mais dans *la perfection* » *des mœurs* et de la sainteté chrétienne, etc. »

O Fillon ! où étais-tu pour te charger de mes compliments à Son Éminence! D'autres ne manquèrent pas pour comparer sérieusement Dubois aux saint Jean Chrysostome, aux Grégoire et aux anciens pères de l'église : il ne se crut donc pas indigne de présider l'assemblée générale du clergé, qui ouvrit sa session aux Grands-Augustins de Paris le 4 juin 1723. Il est vrai qu'une députation solennelle alla le supplier d'accepter cette présidence : deux archevêques, quatre évêques et six abbés le reçurent à sa descente de voiture. Ce ne fut qu'après avoir fait de longues prières au pied de l'autel, que Son Éminence prit place au fauteuil et prononça encore

un discours dont la dame de ses pensées, madame de Tencin, avait voulu être l'auteur, un peu fâchée que pour le mandement Fontenelle eût obtenu la préférence sur elle.

Mais il fallait voir ce primat des Gaules faire le pape dans sa cour épiscopale établie dans le château neuf de Meudon, où l'on voyait journellement à sa table les plus grands seigneurs de la cour. Le roi lui-même fut obligé de se déplacer de Versailles à Meudon, afin d'être mieux sous la main du premier ministre.

Le fils de l'apothicaire de Brives-la-Gaillarde possédait, outre l'archevêché de Cambrai, sept abbayes considérables (1); il cherchait encore à s'emparer de celles de Cîteaux et des Prémontrés : la place de premier ministre lui valait cent cinquante mille livres, et la surintendance des postes cent mille : avec de tels revenus il aurait bien pu se passer d'un million que lui payait l'Angleterre.

Que manquait-il à cet homme au milieu de ses grandeurs? le bien sans lequel on ne jouit d'au-

(1) Les abbayes de Nogent-sous-Couci, Saint-Just, Airvaux, Bourgueil, Berg Saint-Vinox, Saint-Bertin et Cercamp.

cun autre, la santé. Ses anciennes débauches portaient doublement leurs fruits : s'il leur devait sa somptueuse fortune, il leur devait aussi un ulcère qui le poursuivait de ses continuelles tortures; cet ulcère était son vautour de Prométhée. Mais au lieu de se loger dans le foie du cardinal, c'était dans sa vessie. Vainement il appelait les plus habiles chirurgiens à son secours : il était condamné à cet horrible supplice sur le siége de premier ministre comme sur le fauteuil de président du clergé. Une imprudence hâta sa fin : le cardinal de Richelieu montait à cheval, le cardinal Dubois crut pouvoir y monter.

Le roi faisait la revue de sa maison : « Madame, dit Dubois à madame de Tencin, vous savez que le premier ministre jouit des mêmes honneurs que le roi; venez triompher de me voir saluer par les troupes. »

Madame de Tencin alla se mettre sur son passage, et vit Dubois chevauchant avec toute sa gaucherie bourgeoise, qui lui fit un geste de tendresse. Elle le lui rendit toute radieuse; mais le cardinal ne reçut qu'avec une hideuse grimace

le salut des soldats : son abcès venait de se crever. On le transporta dans sa chambre; les médecins accoururent, et avec franchise lui déclarèrent qu'une prompte opération pouvait seule lui donner une chance de guérison.

« Quelle opération? demanda-t-il.

» — Eh, morbleu! dit La Peyronie, ce n'est pas le nez que nous voulons vous couper.

Dubois entra dans une fureur horrible.

« Monseigneur, dit La Peyronie, je ne vous donne pas deux jours à vivre si vous ne vous soumettez à ce que je propose.

» — Par tous les diables de l'enfer, s'écria le malade, vous mériteriez tous d'être pendus pour n'avoir pas d'autre remède à proposer à un cardinal.

» — Monseigneur, les cardinaux se mouchent comme les autres, reprit encore La Peyronie.

» — Allez-vous-en donc, et laissez-moi, vous êtes tous des misérables. »

Le duc d'Orléans arriva.

« Allons, l'abbé, lui dit-il, calme-toi.

» — Me calmer! cela vous est facile à dire : savez-vous ce que me veulent ces enragés? Ils ne

demandent qu'à tailler; un cardinal leur est bon pour leurs expériences comme un galérien.

» — Calme-toi, te dis-je, et promets-moi de te laisser faire.

» — Jamais.

» — Faut-il que je t'en prie à genoux? » Et il lui prit la main affectueusement.

« Puisque monsieur le cardinal se refuse à nos soins, dit La Peyronie, nous l'abandonnons à l'église: il est temps de lui administrer les sacrements. »

A ces mots les blasphèmes de Dubois recommencèrent plus violents jusqu'à ce qu'il succomba sans voix, épuisé par la rage. On envoya chercher un récollet qui s'enferma avec lui pendant une quinzaine de minutes. Dieu sait s'il en put tirer autre chose que des jurements; mais, soit excès de zèle, soit qu'il voulût faire croire qu'il avait préparé le cardinal, le récollet proposa devant les assistants, quand ils rentrèrent, d'envoyer chercher le viatique. « Le viatique! s'écria Dubois avec un rire sardonique ou diabolique, cela est bientôt dit : qu'on aille d'abord à Paris consulter Bissy mon collègue

au sacré collége, il doit y avoir un cérémonial particulier pour les cardinaux. »

Les chirurgiens revinrent à la charge, et le duc d'Orléans, mêlant ses larmes à leurs instances, détermina Dubois à subir l'opération : « J'y consens, dit-il, mais je me réserve de jurer pendant que vous allez me disséquer, misérables. »

La Peyronie aurait opéré le diable lui-même; et du diable à Dubois il n'y avait que la main. Lorsque le bistouri eut dessiné une première incision dans les chairs, les invectives et les grincements de dents continuèrent jusqu'à ce que la chose fût faite. En ce moment rentra le prêtre, mais il recula de peur à l'aspect des convulsions du malade; et au lieu de prononcer des paroles de bénédiction, il débita celles des exorcismes.

Cependant les chirurgiens examinant les résultats de leur opération, hochèrent la tête, et dirent qu'il était trop tard, la gangrène ayant déjà fait des progrès terribles. La nuit fut une nuit d'orage; et comme si le régent avait épuisé auprès de son ministre le reste de sa sensibilité, on prétend qu'il dit en entendant le tonnerre: « J'espère que ce temps-là fera partir mon drôle. »

En effet le lendemain matin le cardinal expira en proférant un dernier blasphème.

Le régent fit son oraison funèbre en écrivant laconiquement à Nocé, pour lui dire que son exil était fini : *Morte la bête, mort le venin.*

Le duc d'Orléans se sentait délivré d'un insolent qui ne se gênait pas plus avec lui qu'avec tout autre, ou peut-être il était charmé de rejeter désormais tout le passé sur son ministre avant de lui succéder. Cependant, au fond, Dubois lui était attaché : ce ne fut qu'à son refus d'être son légataire universel qu'il laissa à son frère son riche mobilier et ses immenses revenus, qui allaient à deux millions (indépendamment de ses bénéfices et de ses places). Ce frère de Dubois était son aîné, qui excerçait la médecine à Brive-la-Gaillarde avant d'être appelé à Paris, où il fut fait secrétaire du cabinet. On dit que c'était un honnête homme; il n'avait qu'un fils, chanoine fort amoureux de son repos, et qui, plaçant philosophiquement le bonheur dans la médiocrité, avait refusé pensions et bénéfices (1).

(1) Le bâtard du duc d'Orléans, M. de Saint-Albin, succéda à l'archevêché de Cambrai.

Breteuil affecta de trouver exquis; et traitant le curé avec une affabilité d'intendant, il renvoya, au dessert, les valets souper avec la servante. Resté tête à tête avec le curé, il lui dit par manière de conversation qu'il ne doutait pas que les registres de la paroisse ne fussent en bon ordre. Le curé l'en assura, et pour l'en convaincre, les tira d'une armoire et les mit sur la table. Breteuil les parcourut négligemment, et quand il fut à l'année essentielle, il les referma avec une indifférence apparente, les jeta sur une chaise à côté de lui, et continua de s'entretenir gaiement avec son hôte, à qui il se chargeait souvent de verser à boire, sans se faire à lui-même moins bonne mesure, car jamais intendant ne soutint le vin comme Breteuil.

Enfin les libations furent si fréquentes, que la tête du bon curé se brouilla, et bientôt il s'assoupit. Breteuil, profitant de son sommeil, détacha le feuillet fatal, et ayant tout remis en place, sortit de la chambre. C'était dans l'été, et le jour commençait à poindre. Breteuil donna quelques louis à la servante, la chargea de remerciements pour le curé, avec qui il voulait,

disait-il, se retrouver quelque jour, et partit. Peu de temps après, le curé vint remercier monseigneur l'intendant de l'honneur qu'il lui avait fait; Breteuil le reçut à merveille, et reconnut qu'il n'avait pas le moindre soupçon sur l'altération des registres.

Mais ce n'était que la moitié de l'opération. Il y avait eu un contrat de mariage ; le notaire qui l'avait passé était mort depuis plus de vingt ans ; Breteuil parvint à découvrir son successeur, le fit venir et lui laissa l'option d'une somme assez considérable ou d'un cachot, pour la remise ou le refus de la minute du contrat; le tabellion n'hésita pas sur le choix : ainsi le contrat et l'acte de célébration furent remis à Dubois.

On fit venir la femme, et après lui avoir démontré qu'on ne dépendait plus d'elle, on ne continua pas moins à lui payer sa pension. Elle survécut au cardinal plus de vingt-cinq ans.

Au milieu de la somptuosité de sa table, Dubois était devenu d'une sobriété remarquable. On parvint cependant un jour à le faire souper deux fois.

Il mangeait habituellement une aile de poulet

tous les soirs. A l'heure qu'on allait le servir, un chien emporta le poulet. Les gens se hâtent d'en remettre promptement un autre à la broche; mais le cardinal demande à l'instant qu'on le serve. Le maître-d'hôtel, prévoyant sa fureur, prend son parti, et lui dit froidement :

« Monseigneur, vous avez soupé.

» — J'ai soupé? répondit le cardinal.

» — Sans doute, monseigneur.

» — Te moques-tu de moi, drôle?

» — Il est vrai que vous avez peu mangé, vous paraissiez fort occupé d'affaires ; mais, si vous voulez, on vous servira un second poulet, cela ne tardera pas. »

Chirac, qui le voyait tous les soirs, arrive dans ce moment. Le maître-d'hôtel le prévient, et le prie de le seconder.

« Parbleu ! dit Dubois, voici quelque chose d'étrange ! mes gens veulent me persuader que j'ai soupé; je n'en ai pas le moindre souvenir; et qui plus est, je me sens beaucoup d'appétit.

» — Tant mieux, répond Chirac, le travail vous a épuisé; les premiers morceaux n'auront

que réveillé votre estomac. Faites servir monseigneur, dit-il aux gens.

» — Puis-je sans danger recommencer?

» — Sans doute, mangez encore.

» — Je vous le mets sur la conscience, docteur, vous qui prêchez tant la diète.

» — Mangez, monseigneur, mais mangez peu.»

Le poulet fut apporté. Le cardinal regarda comme une marque évidente de santé de souper deux fois, de l'ordonnance de Chirac, et fut en mangeant de la meilleure humeur du monde.

Le jour de Pâques qui suivit sa promotion au cardinalat, s'étant éveillé un peu plus tard qu'à son ordinaire, il s'emporta en jurements contre tous ses valets, sur ce qu'ils l'avaient laissé dormir si tard un jour où ils devaient savoir qu'il voulait dire la messe. On se pressa de l'habiller, lui jurant toujours. Il se souvint d'une affaire, fit appeler un secrétaire, oublia d'aller dire la messe, même de l'entendre.

J'ai cité plusieurs de ses incartades. Il n'était pas nécessaire de le contrarier pour se faire rudoyer par lui. La marquise de Conflans, gouvernante du régent, étant allée uniquement pour

faire une visite au cardinal, dont elle n'était pas connue, et l'ayant pris dans un moment d'humeur, à peine lui eut-elle dit : Monseigneur...

« Ho! monseigneur, dit le cardinal en lui coupant la parole, cela ne se peut pas.

» — Mais, monseigneur...

» — Mais, mais... il n'y a point de mais, quand je vous dis que cela ne se peut pas. »

La marquise voulut inutilement répéter qu'elle n'avait rien à lui demander. Le cardinal, sans lui donner le temps de s'expliquer, la prit par les épaules et la mit à la porte. La marquise, effrayée, le crut dans un accès de folie, et s'enfuit en criant qu'il fallait l'enfermer.

Insolent avec ses supérieurs, il souffrait la réplique de ses gens quand elle était spirituelle. Il avait parmi ses secrétaires un bénédictin défroqué, nommé Venier. Le cardinal eut besoin d'un papier qu'il ne trouva pas sous sa main : le voilà qui s'emporte, qui jure, et qui crie qu'avec trente commis il n'est pas servi; qu'il en veut prendre cent, et qu'il ne le sera pas mieux.

Venier le regarde tranquillement sans lui répondre. La fureur du cardinal s'irrite du

flegme de son secrétaire, et le prenant par le bras, il lui dit :

« Mais réponds-moi donc, bourreau · cela n'est-il pas vrai?

» — Monseigneur, répond Venier, prenez un seul commis de plus, chargé de jurer pour vous, vous aurez du temps de reste.

» — C'est possible, reprit Dubois en riant; mais jurer n'est pas un travail, c'est un plaisir que je ne cèderai à personne. »

CHAPITRE V.

M. le duc d'Orléans premier ministre. — Espoir déçu. — Le prince retombe dans sa mollesse habituelle. — Menace d'apoplexie. — Nouveau soleil. — Les yeux de madame de Prie. — Agnès. — Son portrait. — Vers de Voltaire. — La mère et la fille rivales. — Le marquis de Prie. — La corne brûlée. — Commencement de l'affaire Leblanc. — Les ministres prévoyants. — Mes espérances. — Madame de Phalaris. — Vers de Boileau. — Chirac. — La saignée. — Le dernier dîner du duc d'Orléans. — Le conte interrompu. — La mort. — Le duc de Chartres. — Fleury. — La victoire. — M. le Duc. Le serment. — Le nouveau ministre. — Nouvelles créatures. — Novion. — Fortune de Fleury. — La feuille des bénéfices. — Les quatre frères Pâris. — Les comités de finance. — Les chevaliers du Saint-Esprit. — Chapitre du 2 février. — Les maréchaux.

En apprenant la mort du cardinal, le jeune Louis XV dit froidement : « J'en suis fâché, » et n'en parla plus.

Bientôt arriva au palais de Versailles le duc d'Orléans, qui venait annoncer officiellement que le premier ministre avait cessé de vivre. Préparé par l'évêque de Fréjus, le roi répondit à Son Al-

tesse Royale, qu'il la chargeait du gouvernement de l'État aux mêmes titres. Sa nomination fut déclarée publiquement le lendemain : ainsi les prévisions de Dubois se réalisaient ; il avait créé le ministère pour le régent.

On eût dit que le duc d'Orléans allait se piquer d'honneur pour prouver qu'il aurait pu se passer de Dubois. Le peuple français n'est pas rancunier : si ce prince eût fait réellement un appel à ce qu'il y avait en lui de nobles facultés pour réparer les maux de sa régence, les gens scrupuleux lui eussent pardonné ses vices ; les dévots, son irréligion ; les parlements et la pairie, ses outrages ; les troupes, ses promotions prodiguées à la faveur ; la marine, son respect pour le pavillon britannique ; les hommes d'État, le système de Law dont il fut le complice : on n'eût plus parlé que de l'agrément de ses réponses et même de la politesse de ses refus ; Dubois eût emporté dans sa tombe toutes les malédictions. Mais le duc n'eut pas le courage de croire longtemps à sa capacité, sa paresse l'emporta ; la dissipation et les plaisirs l'enlevèrent bientôt aux affaires, qu'il abondonna aux secrétaires d'État.

On se serait inquiété davantage de cette mollesse qui livrait le gouvernement à l'intrigue des ambitieux subalternes et des maîtresses, si on ne s'était aperçu que sa santé était ruinée par ses excès : il lui restait chaque matin, de l'orgie de la veille, un engourdissement qui ne se dissipait qu'au bout de plusieurs heures. Chirac avait dit tout haut qu'une attaque d'apoplexie était imminente; les courtisans se tournaient déjà du côté d'un autre soleil, le duc de Bourbon. Pour ma part, je ne cherchai pas ce nouvel astre, mais ses rayons tombèrent sur moi en passant par les beaux yeux de madame de Prie.

J'ai devant moi le portrait de madame de Prie qui la représente en Euphrosine, l'une des Grâces : pour qu'il fût plus ressemblant, le peintre aurait dû lui prêter les charmes de toutes les trois. Il y a eu des femmes plus belles peut-être, mais aucune douée de plus de séductions. Elle s'appelait Agnès; mais elle n'avait d'une Agnès que la naïveté de la physionomie, et c'était un voile qui ne cachait qu'à demi l'air de finesse de ses yeux. Sa voix était douce avec un timbre enfantin, mais susceptible de s'élever au diapason des

passions les plus violentes. Elle aimait le plaisir; mais elle subordonnait son tempérament à son ambition, et sacrifiait toujours l'amant de son cœur à celui de sa tête, comme elle appelait l'homme puissant dont elle épousait la fortune.

Voltaire, qui lui dédia sa comédie de l'*Indiscret*, ne l'a pas flattée autant qu'il aurait voulu, en lui disant :

Vous qui possédez la beauté,
Sans être vaine ni coquette,
Et l'extrême vivacité,
Sans être jamais indiscrète :
Vous à qui donnèrent les dieux,
Tant de lumières naturelles,
Un esprit juste, gracieux,
Solide dans le sérieux
Et charmant dans les bagatelles,
Souffrez qu'on présente à vos yeux
L'aventure d'un téméraire
Qui, pour s'être vanté de plaire,
Perdit ce qu'il aimait le mieux.

Si l'héroïne de la pièce,
DE PRIE, avait votre beauté,
On excuserait la faiblesse
Qu'il eut de s'être un peu vanté.
Quel amant ne serait tenté
De parler de telle maîtresse,
Par un accès de vanité
Ou par un accès de tendresse?

Madame de Prie, née à Paris en 1704, était

fille d'Étienne de Berthelot de Pléneuf, directeur général de l'artillerie de France, et d'Agnès Rioult Douilly. Son père, étant un des premiers commis du chancelier Voisin, ministre de la guerre, avait fait une fortune considérable dans les entreprises des vivres, et il tenait une maison opulente dont sa femme faisait les honneurs.

Madame Berthelot avait de l'esprit, elle avait des manières; elle était belle, et n'avait pas eu de peine à se former une cour : elle fut assez habile pour conserver des amis parmi ceux qui avaient été ses adorateurs. L'éducation de sa fille l'occupa beaucoup : c'était pour elle comme une parure de plus que cet enfant à figure naïve et gracieuse, dont on louait les yeux pour passer par une transition naturelle aux yeux de la mère.

Mais quand mademoiselle Berthelot eut atteint sa quatorzième année, plus d'un courtisan de la maison oublia que l'usage était de terminer l'éloge de la fille par celui de la mère; et la mère et la fille, aussi coquettes l'une que l'autre, devinrent rivales. La mère voulut faire des reproches, la fille se permit de les tourner

en ridicule; la guerre s'alluma tout de bon, et le père, pour avoir la paix dans son ménage, maria mademoiselle Berthelot à M. le marquis de Prie, parrain du roi, qui fut nommé à l'ambassade de Turin.

A son retour, madame de Prie reparut embellie, et, disait-on, experte dans toutes les voluptés italiennes. C'était en 1718. Elle pensa d'abord à enlacer le régent dans ses séductions; mais ayant su que ce prince accordait peu de chose directement à ses maîtresses, et qu'il lui faudrait lutter de crédit avec Dubois, elle se tourna du côté du duc de Bourbon, alors le plus grand seigneur de France après le duc d'Orléans, et qui avait pour maîtresse madame de Nesles. Elle ne fut point effrayée de ses jambes de cigogne, de son corps voûté, de son menton de galoche, de ses grosses lèvres et de son œil impair. Mais pour balancer cet amant *de la tête*, elle se donna, par précaution, deux amants de cœur, le prince de Carignan et le beau Lior, maître d'hôtel du roi. Muni de ces deux cavaliers, elle risqua l'aventure avec le prince.

Le duc de Bourbon rencontra au bal de l'O-

péra deux dames masquées, dont l'une l'agaça si vivement qu'elle lui inspira le désir de la connaître; un rendez-vous lui fut donné pour le surlendemain.

Le prince, fidèle à sa parole, retrouva dans le bal les deux dames avec le même costume. Les agaceries recommencèrent, la curiosité redoubla. Second rendez-vous, et promesse de se faire voir enfin sans masque. Le second rendez-vous eut lieu, et madame la marquise de Prie (c'était elle) se montra dans tous ses charmes. Le duc fut ébloui; madame de Nesles fut oubliée, et le marché conclu entre Son Altesse Sérénissime et madame la marquise.

M. de Prie ne voulut pas qu'il fût dit qu'il était complice de cet arrangement; il eut soin de chercher une querelle très bruyante à sa femme, lui donna quelques coups de bâton, et puis se résigna à sa fortune, retiré dans son château de Courbépine. Étant un soir venu faire sa cour au jeune roi, il passa si près d'un lustre que sa perruque fut allumée à la bougie. Il ôta avec sang-froid sa perruque, la déposa par terre, l'éteignit avec le pied, et la remit sur sa tête; mais

il ne put empêcher que l'appartement ne fût encore plein d'une odeur de roussi lorsque le monarque entra. Frappé de cette émanation, et en ignorant la cause? Louis XV s'écria : « Qu'est-ce que je sens? cela m'a l'air de la *corne* brûlée. »

A ces mots, il n'y eut courtisan si sérieux qui ne partît d'un éclat de rire. Tous les yeux se tournèrent vers la perruque, et le marquis, convaincu d'avoir brûlé ses cornes, s'esquiva sans réclamer.

Cependant la marquise s'était montrée triomphante chez sa mère ; elle l'avait même traitée de bourgeoise, et s'était étonnée qu'une grande dame comme elle fût sortie de cette maison-là. Cependant son but en y reparaissant était d'embaucher par vengeance les adorateurs de sa mère, dont quelques uns se rallièrent à la marquise. Celle-ci s'étonna de ce que Leblanc, ministre de la guerre, ne fût pas au nombre des déserteurs. C'était un ami, et peut-être quelque chose de plus tendre. La marquise résolut de le perdre afin de prouver son crédit : elle se ligua pour cela avec Dubois et Breteuil. On saisit l'occasion de la banqueroute de La Jonchère, trésorier de l'extraor-

dinaire des guerres, qui fut mis à la Bastille; et comme c'était un protégé de Leblanc, on prétendit que ce ministre avait puisé dans la caisse et contribué à la faillite du trésorier. M. le Duc, excité par sa maîtresse, s'adressa au duc d'Orléans et au premier ministre, demanda qu'on fît justice de ceux qui avaient eu part au dérangement de La Jonchère, et insista principalement sur Leblanc.

Le duc d'Orléans aurait désiré sauver un homme qu'il aimait, et par qui il avait été bien servi; mais il y avait long-temps que toutes ses volontés étaient subordonnées à celle du cardinal, qui, pour plaire à M. le Duc, abandonna Leblanc. D'ailleurs il était charmé de se défaire d'un ministre qui ne lui devait rien, et de nommer à sa place M. de Breteuil qui l'avait *démarié*. Leblanc fut donc obligé de donner sa démission. Peu de temps après il fut mis à la Bastille, et la chambre de l'Arsenal eut ordre d'instruire son procès.

Quand madame de Prie vit, comme toute la cour, que la santé du duc d'Orléans le menaçait d'une prompte mort, elle prit toutes ses mesures

pour que le duc de Bourbon lui succédât au ministère. Les secrétaires d'État lui firent la cour dans l'espoir d'être conservés; Breteuil, entre autres, feignit de croire que ce n'était qu'à elle, et non à Dubois, qu'il devait sa place. Il redoubla donc d'assiduité, et la tint au courant de tout ce qui se passait.

Ce fut à mon retour de Calais que la marquise daigna me remarquer. Elle me vit mécontent de la famille d'Orléans; elle pouvait craindre que les partisans de cette maison ne préférassent le duc de Chartres à M. le Duc pour succéder au régent. Je lui parus un ami utile; elle me parut une protectrice probable : je me montrai jaloux d'orner ma petite maison de son portrait, et lui donnai la préférence sur la duchesse de Phalaris.

La duchesse de Phalaris régnait en sultane favorite au Palais-Royal : elle était Dauphinoise, et se nommait d'Harancourt de son nom de fille. Son mari était un duc de fabrique romaine : c'était tout bonnement le fils du traitant Gorge, dont Boileau parle dans la première satire :

Que Gorge vice ici, puisque Gorge y peut vivre.

Chirac voyant au prince les yeux rouges de

sang, le pressait de se mettre au régime : « La duchesse de Phalaris me guérira, répondait le prince, c'est le plus aimable des médecins. »

Le jeudi matin, 2 décembre, Chirac vient faire sa visite.

« Monseigneur, madame la duchesse vous a-t-elle guéri ?

» — Pas encore, mon cher Chirac.

» — Hé bien, monseigneur, je vous invite à la congédier.

» — Si on congédiait tous les médecins qui ne guérissent pas leurs malades... ?

» — Monseigneur, je vous trouve le teint plus enflammé encore que de coutume.

» — Qu'y faire ?

» — Vous laisser saigner.

» — J'ai ce matin des affaires urgentes.

» — Pas plus urgentes que la saignée.

» — Laissez-moi jusqu'à lundi.

» — Monseigneur, je reviendrai lundi. »

Le lundi Chirac revint.

« Monseigneur, vos affaires sont-elles terminées?

» — Oui, heureusement.

» — Hé bien, vous faites-vous saigner ?

» — Laissez-moi d'abord me reposer de mes affaires; je veux dîner aujourd'hui. »

Il dîna; mais l'après-dînée il trouva madame la duchesse de Phalaris dans son cabinet, et ne la renvoya pas. Ils s'assirent tous les deux devant le feu et entrèrent en conversation. Tout-à-coup le prince se penche sur la duchesse, et lui dit : « Ma bonne amie, il me prend de l'ennui et un cruel mal de tête : faites-moi un conte pour m'amuser. » La duchesse commença :

« Il y avait une fois... » Elle n'en dit pas davantage. Le duc d'Orléans se laisse tomber sur son bras, sans connaissance. La duchesse, effrayée, se lève, appelle du secours, et va dans le corridor sans trouver personne : les gens du prince, qui savaient avec qui il était, avaient cru pouvoir en profiter pour s'écarter. Madame de Phalaris courut jusque dans les cours pour amener quelqu'un. La foule entra bientôt dans l'appartement; mais on chercha vainement un chirurgien pendant plus d'une demi-heure. Il en arriva un, le duc fut saigné; mais ce n'était plus qu'un corps sans vie : il avait rendu le dernier soupir dans les bras de madame de Phalaris. On eut la

malice de dire : « Qu'il était mort assisté de son confesseur ordinaire. »

Le duc d'Orléans était né le 4 août 1674 ; il avait quarante-neuf ans et quelques mois.

Son fils, le duc de Chartres, avait fini par oublier un peu sa dévotion, et entretenait une maîtresse : il était chez elle, à Paris, lorsqu'on vint lui apprendre la mort de son père. Il se rendit aussitôt à Versailles ; mais frappé de cette mort subite, de la manière dont elle avait eu lieu, de l'endroit et du moment où il l'avait apprise, il crut y voir un avertissement de la Providence ; et, loin de s'occuper de son existence temporelle, il laissa M. le Duc s'emparer du ministère, pour ne s'occuper, lui, que de son salut ; il laissa là sa maîtresse et s'alla jeter dans les bras de son confesseur.

Un autre concurrent, dont on ne se doutait pas, aurait pu souffler la place de premier ministre au duc de Bourbon : c'était Fleury, tout-puissant désormais sur l'esprit du roi, et qui prouva plus tard qu'il n'avait dépendu que de lui de *régenter* la monarchie après la mort du duc d'Orléans.

Celui-ci venait d'expirer lorsque La Vrillière vint l'annoncer au roi et à l'évêque de Fréjus ; de là il se rendit chez M. le Duc et l'exhorta à ne pas perdre de temps. Il alla lui-même dans ses bureaux et y fit dresser la patente nécessaire avec les noms en blanc, sur le modèle de celle du duc d'Orléans. Muni de cette pièce et de la formule du serment, il retourna chez le roi.

M. le Duc y était déjà, entouré d'un cortége nombreux qui ne doutait pas de sa nomination. Le roi pleurait. L'évêque de Fréjus lui dit enfin :

« Sire, vous avez assez donné de larmes à votre oncle, il s'agit de réparer la perte du ministre.

» — Que dois-faire ? demanda le roi.

» — Sire, voilà M. le Duc : si Votre Majesté le jugeait convenable, je suis sûr qu'il accepterait la place de votre oncle. »

Le roi ne répondit que par un signe de tête affirmatif en regardant l'évêque.

M. le Duc n'attendit pas d'autre discours, et fit son remercîment. Alors La Vrillière tirant de sa poche la formule du serment, demanda au

roi s'il consentait que M. le Duc le prêtât sans autre retard : le roi regarda encore son précepteur, qui dit que Sa Majesté approuvait : M. le Duc prononça le serment, et reçut les félicitations de tous ceux qui étaient là.

Il y avait à peine une heure que le duc d'Orléans était mort, et tout cela était fait.

Si Dubois avait régné sous le régent, ce fut la marquise de Prie qui régna sous M. le Duc : la France tomba des mains d'un proxénète dans celles d'une courtisane. Madame la duchesse-mère aurait bien voulu prendre de l'empire sur son fils ; mais elle comprit qu'elle devait se borner à bien vivre avec la maîtresse, qui ne demanda pas mieux que d'être en quelque sorte reconnue par cette princesse. La marquise commença par disposer des places vacantes à son avènement au ministère. Le président de Mesmes, mort au mois d'août précédent, eut pour successeur Novion, jurisconsulte assez capable. Mais, avec un esprit de procureur plutôt que de magistrat, il ne sentit pas la dignité de sa place, et il quittait volontiers les affaires pour aller faire la conversation avec son voisin le charron, au

milieu de sa forge. Son talent était d'avoir épousé une tante de madame de Prie. Aussi son petit-fils fut nommé président à mortier à l'âge de quinze ans!

La charge de premier écuyer fut donnée au chevalier de Beringhen, l'heureux rival du régent, et frère du précédent titulaire, mort le 1er décembre, un jour avant le duc d'Orléans. Le marquis de Nangis, depuis maréchal de France, désirait fort cette place; M. le Duc l'en dédommagea en lui donnant par anticipation celle de chevalier d'honneur de la reine future. Il nomma aussi d'avance le maréchal de Tessé premier écuyer de la reine. Le maréchal devant aller ambassadeur en Espagne, obtint pour son fils la survivance de son expectative.

Deux jours après la mort du duc d'Orléans, le maréchal de Villars entra dans le conseil d'État. Le même jour le comte de Toulouse obtint la permission de déclarer son mariage avec la marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles.

L'évêque de Fréjus, en procurant le premier ministère à M. le Duc, savait bien qu'il ne lui

confiait qu'un dépôt ; il faisait dire par ses amis que le roi n'avait agi que par son conseil ; il voulait, sous un fantôme de prince, accoutumer la cour à son crédit et la préparer à son élévation. Il avait fait le plus difficile en parvenant où il était. Fils d'un receveur des tailles de Lodève, il obtint une place d'aumônier du roi par le crédit des dévotes de la cour.

La robe de prêtre couvre nos plus redoutables rivaux à la cour. Le clergé est aussi un patriciat qui se recrute de toutes les ambitions du peuple comme de celles de la noblesse elle-même. Dubois put cacher sous cette robe les souillures de son premier métier, qu'il continua impunément la mitre en tête. Fleury se para d'une fausse humilité qui contrastait avec l'audace insolente de Dubois. Louis XIV l'avait deviné sans doute, car il ne l'aimait pas ; les jésuites ne l'aimaient guère ; mais il eut la patience de faire à petits pas le chemin de Dubois. La France devait voir deux fois dans ce siècle le sceptre de ses rois dans des mains de pédagogue.

Cependant M. le Duc prenant tout l'extérieur de premier ministre, s'établit dans l'apparte-

ment où le duc d'Orléans était mort, et fit afficher à la porte de son cabinet les jours et les heures destinés à chaque ministre pour son travail. La foule des courtisans inonda son appartement; ceux qui ne pouvaient parvenir au cabinet remplissaient les antichambres, d'où ils allaient ensuite assiéger la porte de la marquise de Prie.

D'un autre côté, l'évêque de Fréjus, resserré dans un petit appartement mal meublé, ne voulait attirer l'attention que par sa modestie; mais étant entré dans le conseil, il se trouvait auprès du roi lorsque M. le Duc venait, à l'imitation du duc d'Orléans, faire sa cour au jeune monarque et feindre de lui communiquer les affaires.

Le précepteur, pour ne pas effaroucher un prince du sang ombrageux, lui prodiguait les respects et les attentions; mais, sans en avoir l'air, il le mit dès les premiers jours sur le pied de ne rien proposer que de concert avec lui.

L'ascendant du vieil évêque n'échappa nullement à la pénétration des ministres subalternes. Recherchant sa protection, ils lui portaient se-

crètement leur portefeuille de travail, et Fleury, avec autant de secret, daignait en prendre communication et les guider, en reconnaissance de leur politesse à son égard.

Bientôt le prélat, avec son air discret, fit entendre à M. le Duc qu'en se soumettant à ses lumières sur les affaires temporelles, sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner les spirituelles ; que cette réserve serait même un soulagement pour un prince déjà chargé d'un si grand nombre d'affaires, et que celles de l'église avaient besoin de quelqu'un qui s'en occupât uniquement. Soit que M. le Duc ne connût pas l'importance de cette branche d'administration, soit qu'il n'osât mécontenter un homme cher au roi, il laissa le bon apôtre s'emparer de la feuille des bénéfices, sans cesser d'entrer dans toutes les autres affaires. Ainsi Fleury devenait peu à peu le collègue du premier ministre.

La marquise de Prie fut plus clairvoyante : elle regretta que M. le Duc n'eût pas senti que la *feuille des bénéfices* valait au moins le *ministère de la guerre*. Elle eût voulu voir les abbés à ses pieds. « Vraiment, me disait-elle, mon instinct

ne m'a pas trompée : nous n'avons pas de rival plus dangereux que cet abbé hypocrite, qui met son orgueil à faire le modeste, et joue le prêtre désintéressé pour mieux cacher son ambition ! Un cœur froid, qui serait insensible à un sourire de femme! Heureusement le roi grandit et nous aimera. J'ai vu hier mademoiselle de Charolais qui le regardait d'un œil si tendre, que si Fleury eût été là, il en eût tremblé! »

La marquise de Prie avait trop d'esprit pour ne pas connaître l'incapacité de M. le Duc, et pour s'imaginer avoir elle-même tout ce qu'il lui fallait pour y suppléer dans le gouvernement. Elle résolut de se choisir des guides qui ne pussent exister que par elle. Les Pâris lui parurent propres à remplir ses vues.

Ces quatre frères, qui étaient comme les quatres fils Aymon de la finance, avaient commencé à se faire jour sous la régence du duc d'Orléans, et avaient eu dès lors de l'influence dans l'administration; ils étaient opposés à Law, dont ils n'approuvaient point le système. Il les fit exiler; mais lorsqu'en 1720 Law fut obligé de quitter la France, le souvenir de leurs talents les fit rappeler.

Le père des frères Pâris tenait une auberge au pied des Alpes, où ses fils, grands et bien faits, l'aidaient à servir les passants. En 1710, un munitionnaire, cherchant dans la montagne quelque chemin pour faire passer promptement des vivres en Italie à l'armée du duc de Vendôme, qui en était fort pressée, arriva par hasard à l'hôtellerie des Pâris, et dit l'embarras où il se trouvait. L'hôte lui promit de l'en tirer par le moyen de ses fils, qui connaissaient tous les défilés des montagnes. Ils tinrent parole, et firent passer le convoi. Le munitionnaire les présenta au duc de Vendôme, se loua beaucoup de leurs services et les employa dans les vivres. Dès ce moment la porte de la fortune leur fut ouverte. Nés avec du génie, une figure distinguée, étroitement unis, actifs, et agissant de concert sur un plan suivi, ils devaient nécessairement réussir. Ils eurent encore l'avantage d'être d'abord protégés par la duchesse de Bourgogne. Une des femmes de cette princesse, en la suivant en France, tomba malade, et fut laissée dans l'hôtellerie des Pâris, *à la Montagne*, qui était leur enseigne, et dont un des Pâris prit le nom. Cette femme y fut si bien traitée,

qu'arrivée à la cour elle en parla avec reconnaissance à la princesse, dont elle leur procura la protection.

Leur fortune était déjà assez bien établie, en 1722, pour que Pâris l'aîné fût un des gardes du trésor royal. Madame de Prie forma des quatre frères son conseil intime, et les présenta à M. le Duc, qui les admit également dans sa confiance.

Chaque projet, avant d'être présenté au prince, était concerté avec la marquise. On avait soin d'y laisser à dessein quelques rectifications à faire qui passaient la portée de M. le Duc, et que le ministre femelle, qui avait le mot, au besoin ne manquait pas de faire observer. Les Pâris, comme frappés d'étonnement, admiraient sa sagacité, corrigeaient le plan sur ses remarques; et le prince se félicitait de trouver dans la marquise tant de génie joint à tant d'amour.

La marquise, pour se faire des amis ou des créatures, engagea son amant à faire une nomination de chevaliers du Saint-Esprit, et présida à la liste. Il y avait soixante-un cordons vacants.

Le régent n'avait jamais osé les donner : à force de les promettre à qui les lui demandait, il ne pouvait plus tenir parole aux uns sans la violer à l'égard des autres.

M. le Duc, dans le chapitre du 2 février, nomma cinquante-huit tant chevaliers que commandeurs ecclésiastiques; quelques uns des premiers n'étaient pas sur la liste du régent, entre autres mon ami Fimarcon.

Avant de déclarer la promotion, M. le Duc communiqua la liste à l'évêque de Fréjus. Celui-ci, que sa naissance devait en exclure, et dont la modestie était un moyen d'ambition, trouvant son nom parmi ceux des prélats commandeurs, l'effaça et y substitua celui de l'archevêque de Lyon.

Le même jour on fit sept maréchaux de France, Broglie, Roquelaure, Medavi, du Bourg, d'Alègre, la Feuillade et Grammont.

CHAPITRE VI.

Mon crédit auprès de madame la marquise. — La procession pour la pluie. — Qui est-ce qui fait la pluie et le beau temps? — Inimitiés. — Jalousie des d'Orléans et des Condé. — Escarmouches chantantes. — Satire rimée. — Les places. — Renvoi de l'infante décidé. — Notre ambassadeur a peur. — Mademoiselle de Vermandois. — *Incognito* de madame de Prie. — Les caquets du couvent. — Changement de résolution. — Embarras du choix. — Je suis pour la Saxe. — Mémoire politique. — Madame de Gontault. — Vues de madame de Prie sur moi. — Dette à payer. — Les trois couplets.

Je laisse aux historiens la tâche de parler avec détail du congrès de Cambrai, de l'édit contre les protestants et autres actes politiques du ministère de M. le Duc. Je ne dirai de l'histoire générale que ce qui tient à mes relations diplomatiques ou particulières. Je parvins à me maintenir dans la confiance de la marquise de Prie, et c'était ma grande affaire, car j'espérais enfin voir s'ouvrir pour moi une carrière digne de mon nom.

Madame de Prie consolidait chaque jour son pouvoir; mais elle ne sut pas toujours en dissimuler prudemment l'étendue dans son propre intérêt : elle disait, en voyant la procession de la châsse de sainte Geneviève, ordonnée pour implorer du ciel la cessation de la pluie : « Les Parisiens sont fous; ignorent-ils que c'est moi qui fais la pluie et le beau temps? »

Cette morgue, qui n'était pas toujours exprimée avec cette moquerie plaisante, ne pouvait manquer de susciter des jalousies. Fleury ne disait encore rien et n'en pensait pas moins; mais la maison d'Orléans se trouva humiliée de la hauteur de M. le Duc, et s'en plaignit. On lui répondit avec aigreur; la querelle s'envenima : ce fut une guerre à mort entre les d'Orléans et les Condé. Les mécontents se rallièrent aux d'Orléans, et les couplets satiriques furent les escarmouches des ennemis du nouveau ministère. En voici un échantillon, car j'aime à citer ces pièces qui me rappellent un temps où nous aurions mis volontiers toute l'histoire de France en chansons : cette mode-là n'est pas encore passée sous le présent règne.

SATIRE SUR M. LE DUC,

PREMIER MINISTRE.

Ainsi qu'un autre Phaéton,
Plein de faiblesse et d'ignorance,
Nous voyons le duc de Bourbon
Gouverner les peuples de France
Monté dessus son char de prix (*de Prie.*)
Traîné par les quatre Pâris;
Son cocher, homme malhabile,
Son postillon pétri de bile.
De cet attelage maudit
Nous est venu le discrédit
Qui nous jette dans l'indigence.
Quel ténébreux gouvernement!
On dit partout publiquement
Que c'est trop peu d'un œil en France.

La division entre les d'Orléans et les Condé éclata sur tous les points. Madame d'Orléans se déclara pour Leblanc, qui, acquitté par ses juges, fut retenu à la Bastille pour satisfaire la haine de madame de Prie. D'Argenson le fils avait succédé à son père comme lieutenant de police : on le considéra comme une créature du régent; il fut remplacé par d'Ombreval, créature de madame de Prie. La duchesse douairière d'Orléans faisait négocier le mariage de son fils avec la princesse de Bade. M. le Duc

fit tout ce qu'il put pour empêcher cette alliance.

Il s'agit bientôt de rompre tout-à-fait une alliance bien autrement importante qu'avait fait contracter, disait-on, le seul intérêt du régent, qui lui avait sacrifié celui du roi et de l'État; je veux parler du mariage de l'infante avec Louis XV.

Madame de Prie fit sentir à son amant que son influence tenait à la vie du jeune roi, qui n'avait que quinze ans, et que l'infante n'en ayant encore que huit, on ne pouvait se flatter de leur voir de sitôt des enfants. Si dans l'intervalle Louis XV mourait, la couronne passait au roi d'Espagne ou dans la maison d'Orléans. La santé du jeune monarque était délicate: dans une maladie qu'il fit, M. le Duc fut tourmenté par des inquiétudes si vives, qu'il résolut de renvoyer l'infante et de marier le roi dans sa propre maison, pour humilier et ruiner plus sûrement les d'Orléans.

Toutes les objections qui s'élevèrent dans le conseil quand cette résolution y fut débattue, ne firent aucune impression sur M. le Duc. Fleury

se vit menacé dans son crédit par un mariage qui allait donner à son élève une femme véritable au lieu d'une poupée : il se déclara contre le premier ministre, et fit sonner bien haut le danger de blesser le roi d'Espagne. Il fut forcé de se rendre : le renvoi de l'infante fut adopté. M. le Duc n'y mit que le temps de faire part à la cour d'Espagne du parti pris en France, puisque trois semaines après Philippe V fit partir, pour retourner en France, la reine veuve de Louis I^er^, et mademoiselle de Beaujolais sa sœur, destinée à l'infant don Carlos. Avant leur arrivée, l'infante partit aussi de Paris pour retourner à Madrid.

Le maréchal de Tessé, notre ambassadeur en Espagne, n'osa pas s'exposer aux premiers emportements du roi et de la reine, s'il leur annonçait lui-même ce qui se passait ; il s'éloigna de Madrid, laissant cette désagréable commission à l'abbé de Livri.

M. le Duc s'était déterminé à renvoyer l'infante avant même d'avoir fixé son choix sur la princesse qu'il destinait au trône. Il porta d'abord ses vues sur sa sœur, mademoiselle de Ver-

mandois, depuis abbesse de Beaumont-lez-Tours. Devenant ainsi beau-frère du roi, son autorité n'en aurait été que mieux appuyée. La marquise de Prie approuvait fort ce mariage; mais ce n'était pas une femme à croire sur parole tout ce qu'on disait de mademoiselle de Vermandois, qu'on peignait belle, aimable, modeste, pieuse, franche, spirituelle; douée, en un mot, de toutes les qualités que j'ai entendu donner généralement à toute fille à marier un peu passable, princesse ou bourgeoise. Elle partit un matin *incognito* pour le couvent où vivait ce miracle de la nature; arrivée à Tours, elle se déguisa, changea de nom, et alla porter à mademoiselle de Vermandois des nouvelles de M. le Duc. Elle était enchantée de la naïveté de la jeune pensionnaire, qui se livra naturellement à toutes les avances d'une dame inconnue, mais venant de la part de son frère. Malheureusement la marquise fut curieuse de parler d'elle-même.

De propos en propos sur la cour et les courtisans, elle s'avisa de demander d'un air plein d'indifférence si la princesse avait entendu parler de madame de Prie.

« Madame de Prie? répéta mademoiselle de Vermandois avec ce demi-sourire qui précède une médisance, celle qui...?

» — Hé bien?

» — Celle qu'on dit la... favorite de mon frère?

» — C'est en effet une amie qu'il estime beaucoup.

» — Oh bien! on l'arrange joliment dans notre couvent.

» — Et qu'en dit-on?

» — En vérité rien que de juste, si c'est réellement une femme sans mœurs qui se damne et M. le Duc avec elle; il serait bien à désirer qu'on lui ouvrît les yeux sur cette méchante femme...

» — C'est assez, s'écria madame de Prie en prenant congé de mademoiselle de Vermandois; c'est assez, mademoiselle : on dit beaucoup de sottises dans votre couvent, à ce qu'il me paraît. » Puis elle ajouta pour derniers adieux à la pensionnaire : « Va, tu ne seras jamais reine de France. »

De retour à Paris, la marquise fit à M. le Duc les plus grands éloges de sa sœur; mais elle

feignit de l'avoir trouvée bien opposée à leurs projets sur elle, à cause de son excessive dévotion. En même temps elle fut plus franche avec les Pâris, qui commencèrent leurs insinuations contre ce mariage ; on n'eut pas de peine à persuader au prince que, loin de s'affermir par une alliance avec le roi, il se mettrait dans la dépendance de sa sœur et de sa mère.

On se retourna alors vers les diverses princesses de l'Europe ; mais les unes étaient trop jeunes, les autres étaient trop âgées, indépendamment des considérations purement politiques. La princesse de Lorraine était alliée au duc d'Orléans. Il fut question d'une princesse portugaise ; on objecta qu'elle était menacée par les médecins de devenir folle. Les maisons d'Allemagne furent inutilement passées en revue. La naissance de la fille de la czarine était équivoque ; cependant, au premier bruit du renvoi de l'infante, le prince Kourakin, ambassadeur de Russie, avait proposé la jeune Élisabeth, qui a régné depuis, offrant à M. le Duc de le faire roi de Pologne. Cette proposition semblait d'autant plus séduisante, que,

du vivant du czar, M. le Duc avait recherché cette même princesse, dans le but de monter sur le trône de Sobieski : mais il refusa, cette fois, ce qu'il avait demandé lui-même, ou plutôt il continua à désirer Élisabeth pour son compte.

Pendant qu'on s'épuisait en conjectures, on murmura le nom de Marie Leckzinska, fille de Stanislas, roi détrôné, fugitif, proscrit. Je voyais très familièrement madame de Gontault chez elle et chez la duchesse ***. « Voici, me dirent-elles, l'occasion de jouer un rôle : la Saxe se met sur les rangs ; chargez-vous de soutenir ses prétentions. » J'acceptai, et j'allai trouver madame de Prie avec un mémoire dont je citerai quelques extraits :

« Il y a lieu de s'étonner que, parmi tant de »propositions faites pour le mariage du roi, »celle de la fille du comte de Leczinski ait pu »entrer en quelque considération.

» Outre la disproportion énorme de toutes cho»ses, qui se trouve entre un aussi grand prince »et une fille sans état et sans autre naissance que »celle de la plus ordinaire noblesse de Pologne, »d'un âge peu convenable et d'avantages per-

» sonnels médiocres, une infinité d'autres raisons » importantes, relatives à l'intérêt de l'Etat, à la » situation présente des affaires et à des vues » dignes d'attention, s'unissant à la gloire du feu » roi et à celle de la nation, semblent assez » détruire un projet qui y serait si fort contraire. » Ce ne pourrait être que l'effet d'une fatalité » bien étrange, si les choses se trouvaient réduites » à un point qu'on pût regarder comme sortable » pour un roi de France un parti que son grand- » chambellan a négligé, dont le prince de Bade, » frère de madame d'Orléans, a rompu l'engage- » ment pris, et qu'un simple gentilhomme de » son royaume se vante hautement d'avoir re- » fusé (1).

(1) On prétendait que le roi de Pologne, voulant marier alors cette princesse à quelque prix que ce fût, avait chargé auparavant un capitaine de cavalerie, nommé Vauchoux, de négocier son mariage avec M. le Duc. S'il ne pouvait y réussir, il devait traiter avec M. le comte de Charolais, et ainsi de suite d'un seigneur à l'autre, jusqu'à M. de Courtanvaux.

La proposition avait été faite du vivant de madame la princesse, qui s'y opposa formellement, et recommanda à sa mort à l'abbé Mongin, précepteur de M. le Duc, d'empêcher ce mariage, disant qu'il y avait assez de princesses en Europe pour son petit-fils, sans lui donner la fille d'un roi détrôné.

(*Note du duc de Richelieu.*)

» Mais quelque puissantes que soient ces rai-
» sons, il y en a une plus forte et qui mérite
» une attention particulière.

» On ne songe pas assez qu'en contractant cette
» alliance on prend un fardeau plus pesant
» qu'on ne pense, puisqu'on se charge de gens
» qu'on ne saurait contenter, et dont il est im-
» possible que, quelque chose qu'on fasse, on
» ne fasse bientôt des mécontents.

» Quelques conditions que, par de justes
» égards pour le roi de Pologne détrôné, et qui
» n'a plus qu'un vain titre, et pour l'intérêt de la
» France, on puisse leur prescrire à présent, et
» qu'ils ne manqueraient pas de subir pour ve-
» nir à leur but, ce serait se flatter que de croire
» pouvoir donner des bornes à des idées et à
» des prétentions qui n'en sauraient être suscep-
» tibles, et de satisfaire des désirs immodérés
» auxquels on ne sera pourtant vraisembla-
» blement ni en état ni en volonté de se
prêter.

» Il est donc évident que, de quelque façon
» que la chose tourne, on s'expose à un péril
» imminent et à des embarras certains; car, que

» le mariage réussisse à l'égard du roi, ou qu'il » ne réussisse point, il en résulte toujours l'un ou » l'autre de ces inconvénients.

» S'il ne réussit pas, comme cela peut arriver, » quel sujet de reproche de la part du prince » comme de la part de la nation? et de quelles » couleurs cette affaire ne serait-elle pas suscep- » tible ?

» Si au contraire le mariage tourne à bien, et » que la personne choisie vienne, par la supé- » riorité de son âge, à prendre de l'ascendant sur » l'esprit du jeune prince, ne serait-il pas à » craindre que, par le mécontentement inévita- » ble de ses parents, ce même ascendant ne se » tournât contre ses bienfaiteurs? sans compter » que dès à présent ce serait mal justifier envers » l'Espagne et envers l'Europe entière la démar- » che éclatante du renvoi de l'infante, si elle ne » se trouvait soutenue que par un choix si peu » digne de l'attente du roi catholique et de tous » ceux qui connaissent la sagesse et la prévoyance » du gouvernement, lequel au contraire se trou- » verait comblé de gloire si ce qu'il a fait pour » le bien de la France était suivi de telles me-

» sures que les mécontents même fussent con-
» traints de les approuver.

» Pour cet effet, on propose deux princesses
» d'une maison illustre, qui, joignant l'une et
» l'autre aux avantages de la naissance et du plus
» beau sang de l'Europe, toutes les qualités per-
» sonnelles, pour l'âge, pour la beauté, pour
» l'éducation, les mœurs et les sentiments, pré-
» sentent un objet plus digne du choix du roi de
» France et de l'attention du gouvernement. Ces
» princesses sont :

» La princesse Christine Wilhelmine, fille du
» duc régnant de Saxe-Eisenach et d'une prin-
» cesse de Weissenfels, née le 3 septembre 1711.

» Et la princesse Louise Dorothée, fille du duc
» régnant de Saxe-Meinengen et d'une fille de
» Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg,
» née en 1710.

» On ne saurait se méprendre au choix de
» l'une ou de l'autre de ces princesses; mais par
» la raison de l'âge, celui qui les propose incli-
» nerait plus pour la dernière, et l'on ne voit
» point que, dans la situation où l'on se trouve,
» on puisse mieux sortir, ni avec plus d'éclat,

» d'un embarras grand en lui-même, mais qu'il » est inutile de faire connaître aux yeux du pu- » blic.

» L'unique obstacle qui pourrait se rencontrer » serait celui de la religion ; mais outre que cet » obstacle serait beaucoup moins fort ici qu'il ne » l'aurait été à l'égard d'une princesse de la reli- » gion prétendue réformée, ou dans l'affaire » d'Angleterre, de Danemark et de Prusse, » dans la circonstance critique des affaires de la » religion, celle-ci ne serait pas sujette aux » mêmes difficultés, cette princesse se trouvant » absolument isolée, et sortie d'une maison à la- » quelle le saint-siége a de grandes obligations, » dont les chefs sont déjà catholiques, et dont il » a éprouvé la sincérité et l'utilité de la conver- » sion. Il y aurait même un expédient certain pour » prévenir cette difficulté. Cet expédient serait » de faire pressentir la chose à Rome par les mi- » nistres de la cour de Pologne, pour la proposer » ensuite ici de concert avec le pape; ce qui ne » pourrait que fermer la bouche aux oppo- » sants.

» Il n'y a point de doute qu'indépendamment

»de la crainte que la cour de Rome peut avoir »d'un autre mariage protestant, ce ne sera pas »un petit objet pour elle que celui de la con»version d'une princesse de Saxe, par les vues »qu'elle a sur cette maison, qui l'emporteront »certainement sur toute autre considération. »On pourrait même se servir par la suite utile»ment du crédit de la cour de Pologne à Rome, »pour opérer le raccommodement nécessaire »avec l'Espagne, pour lequel il ne paraît y avoir »que cette voie, celle de l'Angleterre étant venue »à manquer.

»Si l'ouverture ci-dessus est agréée, on indi»quera plus en détail les moyens et la route qu'il »faudra prendre pour la faire réussir; mais si, »contre toute attente, l'affaire se trouvait trop »avancée, et que ce fût un parti pris, il ne serait »alors plus question de raisons, il ne s'agirait »que d'expédients.

»Dans l'un ou dans l'autre cas on ne demande »que seize ou dix-huit jours, qui est le temps né»cessaire pour l'envoi et le retour d'un courrier, »soit pour constater la nouvelle proposition, »soit pour donner au moins quelque forme con-

» vénable à la première, et pour en régler les » conditions, que les engagements où l'on est » avec le roi de Pologne et l'intérêt même du » gouvernement semblent exiger également ; car » quels reproches n'aurait-on pas à se faire, si, » faute d'une petite suspension dans une affaire » si importante, on tombait dans quelque incon- » vénient? Comment justifierait-on envers le pu- » blic équitable, envers le roi d'Espagne, si jus- » tement jaloux de l'honneur de son sang et de sa » nation, et peut-être à l'égard du roi même, » le sacrifice de propositions si convenables, » soutenues par de si fortes raisons, et dont » l'évidence est telle, qu'on ose avancer que ce » serait se préparer matière de reproches infail- » libles et de blâme, que d'avoir pu les négli- ger, etc. »

« Mon cher duc, me répondit madame de Prie, je veux bien vous dévoiler ma politique. Tout ce qui peut se dire contre le roi de Pologne est justement ce qui me détermine en sa faveur. Je veux une reine qui soit reconnaissante de ce que je fais pour elle : celle-ci passera de la situation la plus malheureuse sur le premier trône de

l'Europe. — Me voilà compromis, lui dis-je, pour avoir parlé contre vos intérêts.

» — Que vous me connaissez mal ! je compte sur vous plus que jamais : le roi d'Espagne déjà fulmine, il va vouloir s'arranger avec l'empereur aux dépens des Anglais nos alliés ; il faut que dans ces circonstances le roi ait à Vienne un ambassadeur dévoué.

» — Et vous daignerez me proposer...?

» — Je ne connais pas d'homme plus capable que vous de nous tenir au courant de tous les secrets de l'empire.

» — Je connais encore peu les ruses de la diplomatie.

» — Moi qui suis la femme d'un ambassadeur, je vous dirai tous les secrets du métier. D'abord, j'espère que vous déploierez à Vienne ces grâces qui vous gagnent tous les cœurs à Paris.

» — Vous m'envoyez donc faire la guerre aux beautés de Vienne?

» — La guerre ! non pas ; mais vous les mettrez dans les intérêts de la France.

» — Est-ce là tout le secret de la diplomatie ?

» — Non, parceque tous les ambassadeurs ne

sont pas des ducs de Richelieu; mais s'ils vous ressemblaient tous, on pourrait bien abréger les instructions qu'on leur donne.

» Je compte cependant que vous ne m'en laisserez pas manquer.

» Vous pouvez vous préparer à partir; mais nous nous reverrons.

» — Je suis pour Marie Leczinska.

» — Je vous promets que je ne lui montrerai pas votre mémoire.

» — Gardez-le cependant, pour être plus sûre de moi. »

Madame de Prie me le rendit avec ce sourire qui la rendait la sirène la plus séduisante de la France. Cependant, pour lui prouver que je tenais déjà à ma dignité d'ambassadeur, je me contentai de lui baiser respectueusement la main. Je ne dis pas que j'aie été toujours aussi respectueux avec elle.

Du reste madame de Prie avait à s'acquitter envers moi du dévouement que je lui avais montré dans l'affaire de Leblanc, qui ayant récusé les commissaires chargés de juger son procès, en obtint le renvoi au parlement, et fut déclaré in-

nocent, malgré le duc de La Feuillade, qui avait promis de le faire condamner. Quant à moi, je n'avais promis que de défendre le duc de Bourbon s'il était attaqué ; mais on m'attribua un dévouement plus exagéré encore aux caprices de la favorite, et l'on me comprit dans une chanson assez plate dont La Feuillade et Brancas étaient les deux héros. Voici trois couplets qui prouvent qu'on n'avait d'autre reproche à me faire que la prétendue origine des Vignerot et mon amitié pour Voltaire.

AIR *de Margot la ravaudeuse.*

LA FEUILLADE.

Margot la chiffonnière
A dit à Feuilladin,
Prends ta vieille rapière
Et retourne à Turin,
Enfuis-t'en de la ville
Et de la cour aussi,
Où tu es trop honni.

BRANCAS.

Brancas le pauvre hère
Qu'on voit toujours pimpant
N'a jamais su rien faire
Sous le défunt régent,
Qu'une basse courbette

Aux laquais favoris
Et à nos ennemis.

RICHELIEU.

Vignerot le grand-père
Était ménestrier,
Celui-ci dégénère
Étant de tout métier;
Étourdi politique,
Galant ambassadeur,
D'Arouet protecteur.

On reprochait à M. de La Feuillade la levée honteuse du siége de Turin. On se jouait de la manière efféminée du duc de Villars-Brancas, toujours paré comme une femme quoiqu'il ne les aimât pas.

CHAPITRE VII.

Avantages du mariage du roi. — Le roi de Pologne. — Son séjour en Alsace. — Réponse du régent. — Marie Leczinska. — Le maréchal d'Estrées. — Fortune imprévue. — Strasbourg. — La baronne de d'Antin. — Mademoiselle de Clermont. — Les dames d'honneur. — Le merle blanc de la cour. — Jusqu'où s'étend l'enseignement d'un précepteur. — Soupçons anticipés de Fleury. — La leçon par la peinture. — Nouvelles cartes géographiques de l'invention du prélat. — Le mariage par procuration. — Le vrai mariage. — Mécontentement de l'Espagne. — Philippe V, Louis Ier et Grimaldo. — Situation respective de la France et de l'Autriche. — Politique de la France. — Politique de l'Angleterre. — Première partie de mes instructions.

Le ciel voulut que le mariage du roi de France avec Marie Leczinska fût plus avantageux au royaume que n'aurait pu l'être l'alliance du plus puissant monarque de l'Europe, car nous y gagnâmes par la suite les duchés de Lorraine et de Bar. Mais à l'époque où ce mariage fut décidé, il semblait une grande imprudence. Pour le

prouver il suffit de dire quelques mots de la situation de Stanislas.

Ce prince, échappé avec sa femme et sa fille à la poursuite de son heureux rival, le roi Auguste, avait eu sa tête mise à prix par un décret de la diète de Pologne. Réfugié tour à tour en Suède et en Turquie, il s'était vu privé de tout secours et de tout asile à la mort de Charles XII. Il avait, dans cette perplexité, eu recours à la France ; le régent lui répondit qu'il pouvait choisir une ville d'Alsace pour y vivre obscur. Stanislas s'était retiré à Weissembourg, où il vivait d'une pension médiocre. Son ancien compétiteur sollicita son éloignement : « Vous manderez à votre maître, répondit le régent, qui avait quelquefois des inspirations dignes de son aïeul Henri IV, que la France a toujours été le refuge des rois malheureux : elle a pris le roi de Pologne sous sa protection ; elle ne lui retirera pas ses bienfaits. »

Cette réponse était d'autant plus heureuse pour Stanislas, qu'elle partait de la même bouche qui avait adressé des paroles moins généreuses à la postérité de Jacques II. Stanislas s'occupait à Weissembourg de l'éducation de sa fille, dont

la touchante résignation eût adouci de plus cruels revers que ceux de son père ; ils habitaient une vieille commanderie dont les murs tombaient en ruines. Un régiment français leur servait de garde ; et les officiers, reçus familièrement par le roi, aimaient à lui entendre raconter ses batailles et ses aventures. Parmi eux il y en eut un qui crut pouvoir porter les vœux de son cœur jusqu'à la jeune princesse : c'était le comte d'Estrées, qui fut depuis maréchal. Il était vu avec intérêt par Marie ; son assiduité avait été remarquée de Stanislas sans qu'il en fût blessé : un colonel lui paraissait l'égal d'un roi proscrit. Il le prit un jour à part et lui dit que sa fille n'espérait plus de couronne ; mais que les biens qui lui reviendraient un jour en Pologne étaient assez considérables pour en faire un parti que des princes ne dédaigneraient pas ; cependant il désirait avant tout le bonheur de sa fille. Il consentirait donc à leur union s'il pouvait obtenir, avec l'agrément du régent, le titre de duc et pair. D'Estrées se rendit auprès de Son Altesse Royale et lui demanda de favoriser son union avec la fille de Stanislas. Mais le duc d'Orléans n'aimait pas

la famille des d'Estrées ; il feignit de relever la dignité du roi déchu, et déclara qu'il y allait de l'honneur de la France et des têtes couronnées de ne pas laisser descendre sa fille jusqu'à un simple colonel.

D'Estrées se retira désolé ; mais trop généreux pour retourner à Weissembourg, il attendit que quelque chance favorable lui permît d'offrir une meilleure fortune à celle qu'il aimait. Le régent proposa au duc de Bourbon d'épouser Marie Leczinska ; mais ce prince pensait alors à arriver au trône de Pologne en obtenant la main de la fille de la czarine Élisabeth : il refusa. Quelque temps après le régent mourut.

Cependant Stanislas désespérait de trouver un prince assez pauvre ou un simple gentilhomme assez riche pour être l'époux de sa fille, lorsqu'au milieu de ces tristes réflexions une lettre particulière de M. le Duc lui apprit quelles étaient les intentions du ministère de Sa Majesté Louis XV. Il crut faire un rêve, et s'évanouit dans l'excès de sa joie paternelle ; quand il fut revenu à lui, il passa dans l'appartement de sa femme et de sa fille, et dit en entrant :

« Mettons-nous à genoux et remercions Dieu.

» — Ah, mon père ! s'écria Marie, vous êtes rappelé au trône de Pologne !

» — Remercions Dieu, ma fille, sa miséricorde nous est encore plus favorable.

» — Que nous arrive-t-il donc ?

» — Vous êtes reine de France ! »

Cette famille, naguère proscrite, se rendit à Strasbourg, où la demande de la main de Marie Leczinska devait être faite par des ambassadeurs avec tout l'éclat digne du trône qui l'attendait. Le duc d'Antin et le marquis de Beauvau furent choisis pour cette commission : le duc d'Orléans fut désigné pour épouser la princesse par procuration. Mais d'abord la marquise de Prie, avec son activité ordinaire, se rendit auprès de la nouvelle reine pour être la première à la voir et lui faire la leçon. Cette fois elle ne s'exposa pas aux inconvénients de l'incognito. Elle portait, outre ses conseils, quelque chose dont on dit que la jeune reine manquait presque entièrement, ... des chemises. C'était en même temps un cadeau nécessaire et une leçon pour lui faire

mieux comprendre tout ce qu'elle lui devait.

On parla beaucoup, dans le temps, de la harangue du duc d'Antin, qui, tout fin courtisan qu'il était, n'osa pas sacrifier un bon mot contre la chasteté des princesses de la maison de Condé. « M. le Duc, dit-il à la reine, aurait pu préférer à Votre Majesté une de ses sœurs; mais il n'a cherché que la *vertu*. »

» — Vous nous prenez donc, mes sœurs et moi, pour des donzelles? » lui dit mademoiselle de Clermont. Mademoiselle de Charolais eût encore mieux relevé ce mot-là, si elle l'eût jugé convenable.

Mademoiselle de Clermont, malgré cette épigramme contre sa *vertu*, fut nommée surintendante de la maison de la reine. Que d'intrigues pour obtenir les autres places de sa maison!

Fleury s'en mêla : « J'espère, dit-il à M. le Duc, que nous n'allons pas ouvrir la porte à toutes les dévergondées de la régence?

» — Du tout, reprit M. le Duc : je sais comme vous que notre nouvelle reine est timide, simple et pieuse. Qui choisirons-nous pour dame d'hon-

neur? — Madame de Saint-Simon a une réputation de sévérité inexpugnable.

» — N'en parlons pas, dit Fleury qui redoutait encore plus le mari qu'il n'estimait la vertu de la femme : elle est d'une laideur repoussante.

» — J'en conviens, dit le duc de Bourbon, et je l'exclus bien volontiers ; mais citez-m'en une autre, si vous pouvez. »

Fleury se frotta le front et passa en revue dans sa tête toutes les dames titrées ; mais, en prélat charitable, il n'osa en nommer aucune, de peur de commettre une indiscrétion.

Alors monsieur le Duc, si j'en crois ce que me rapporta madame de Prie en riant, me fit l'honneur d'en référer à ma conscience pour désigner celle qui était d'une vertu intacte. »

L'évêque comprit la plaisanterie et renonça au projet de trouver ce qui était alors à la cour aussi introuvable qu'un merle blanc.

« Puisque nous ne saurions, dit-il, demander l'impossible dans un siècle aussi perverti, montrons-nous moins difficiles et moins exigeants : ne cherchons pas la plus chaste, mais la moins vicieuse. »

Le choix tomba sur la marquise d'Alincour : ah ! si on m'avait consulté !

La dame d'atours fut madame de Mailly, qui depuis.... ; mais alors il y avait peu à dire sur son compte : elle n'était ni capricieuse, ni intrigante, ni médisante, comme tant d'autres. Le choix des dames du palais, au nombre de douze, termina cette petite discussion ; et il était impossible que le choix n'augmentât pas la liste de mes amies à la cour : ce furent madame de Prie, madame d'Egmont, madame de Nesles, madame de Gontault, madame de Villars, madame de Tallard, madame de Béthune, madame d'Épernon, madame de Chalais, madame de Rupelmonde, madame de Mérode et madame de Matignon, que je nomme la dernière, quoique ce fût celle qui dans ce temps-là était le plus près de mon cœur !

La princesse une fois épousée par procuration dans la cathédrale de Strasbourg, se mit en route ; mais à l'approche du dénouement de ce mariage une autre difficulté fut soumise au précepteur par M. le Duc.

« Croyez-vous, lui demanda-t-il, que Sa Ma-

jesté pleure encore comme le jour où elle fut obligée de coucher avec l'infante! Alors c'était devant témoins et avec toute l'innocence des premiers chapitres de *Daphnis et de Chloé*, dont mon cousin, feu le régent, nous a donné une si belle édition; mais cette fois, monsieur l'évêque, nous prétendons que Sa Majesté soit digne en tous points de Henri IV.

» — Je ne sais que vous dire, monseigneur, répondit Fleury : il n'entre pas dans les fonctions d'un précepteur d'apprendre à son élève à faire des enfants.

» — Votre collègue le cardinal Dubois entendait l'éducation d'une manière plus complète.

» — Je ne suis pas le cardinal Dubois.

» — Vous êtes le précepteur de Sa Majesté, et je vous prie en grâce de ne rien oublier pour que la race de Henri IV et de Louis XIV se perpétue *in secula seculorum.* »

Le prince laissa l'évêque de Fréjus, et alla rire avec madame de Prie de la commission qu'il venait de donner au dévot prélat.

L'évêque de Fréjus se résolut pourtant à instruire Sa Majesté de ses devoirs. Il soupçonnait

mademoiselle de Charolais de lui avoir donné quelques leçons. Je sais qu'il l'a dit; mais il n'a pas dit vrai, ou du moins il s'y était pris trop tôt pour le dire. Madame de Toulouse avait aussi été l'objet de sa méfiance, mais encore sans raison. Quoi qu'il en fût, Fleury, qui répugnait surtout à parler, emprunta sa leçon à la peinture : il fit venir une dame fort habile pour ce genre de dessin, et lui commanda les amours des patriarches en douze tableaux. Ces tableaux, numérotés, furent placés un matin dans la salle où le jeune roi étudiait ordinairement la géographie. Quand il y descendit, à l'endroit où la veille il avait laissé l'Asie avec ses fleuves et ses montagnes, il aperçut un paysage digne du jardin d'Éden, où un berger et une bergère des âges primitifs du monde, et nus comme nos premiers pères, se regardaient avec un étonnement mêlé de plaisir ; à l'endroit de la carte d'Europe, un autre berger et une autre bergère se regardaient avec des yeux moins surpris, mais plus tendres ; à l'endroit de la carte d'Amérique, ce regard était plus tendre encore ; à l'endroit de la carte d'Afrique, tout le feu de l'amour embrasait déjà le berger et la bergère.

Ces quatre premiers tableaux parlants avaient pour inscription ces mots : L'*amour naissant*, *la recherche*, *le bouton de rose*, *la fleur épanouie*. Au bas d'un autre on lisait ces vers :

Bergère, qui baissez les yeux,
Pourquoi trembler ? Un amoureux
N'est pas un sauvage farouche !
Et vous, berger, que votre bouche
Ose lui déclarer vos feux :
Non par des mots ; car de votre âge
Les baisers sont le vrai langage.

Le jeune roi s'étonnait de cette nouvelle décoration de la salle d'étude, sa pudeur s'effarouchait déjà au cinquième tableau ; mais le prélat lui donnant l'exemple d'y arrêter les yeux, il contenta sa curiosité comme lui jusqu'au douzième.

La reine arriva, et le roi ne pleura plus.

Le mariage fut célébré solennellement à Fontainebleau, et le cardinal donna la bénédiction aux deux époux le 4 septembre 1725.

Les fêtes eurent de l'éclat, et la jeune reine fut étonnée de la splendeur qui l'environnait. Elle s'assit en tremblant sur le trône : elle doutait encore de son bonheur. Timide et

simple, elle continuait à regarder tout ce qu'elle voyait comme un songe.

Cependant le ressentiment de la cour d'Espagne faillit faire éclater la guerre entre les deux pays.

La cour de l'Escurial avait vu de grands changements depuis la conspiration de Cellamare. Philippe V avait été atteint de l'ennui qui jadis avait dévoré le grand Charles-Quint, et, comme Charles-Quint, Philippe résolut de quitter la couronne après l'avoir portée avec honneur. Il la résigna par un acte solennel à son fils le prince des Asturies, qui fut proclamé sous le nom de don Louis. Philippe se retira, avec son ministre Grimaldo, dans la royale solitude de Saint-Ildefonse, pour ne plus songer qu'à son salut. Charles-Quint avait, dit-on, regretté son abdication. Philippe V semblait se féliciter encore de la sienne, lorsque son fils mourut après sept mois et demi de règne. Il vit en quelque sorte toute la nation espagnole à ses pieds pour le conjurer de diriger de nouveau ses destinées; il s'y décida avec peine. Grimaldo reprit en même temps les rênes du ministère. C'était un homme d'État, et bien supérieur surtout aux nôtres à cette

époque. Voici par quelle déclaration il répondit au renvoi de l'infante : « Quoique les raisons qui » obligent le roi d'Espagne de rompre l'union qui » devait être éternelle entre les deux royaumes » soient connues de tout le monde, et que toute » l'Europe soit sensible à l'affront qu'il vient de » recevoir, il veut bien néanmoins apprendre par » quel motif il s'arme contre sa patrie, qui lui sera » toujours chère.

» En 1718, les mêmes troupes françaises qui » avaient si souvent combattu pour maintenir le » roi d'Espagne sur son trône, vinrent lui dé- » clarer la guerre, prendre ses villes et ravager » tout son pays, sans que le roi d'Espagne leur » opposât aucune résistance ; se contentant de » demander à feu M. le duc d'Orléans le motif » d'une guerre qui lui paraissait si injuste, et » que sa reconnaissance ne lui permettait pas de » soutenir ; on lui fit dire en particulier que l'on » avait lieu de se plaindre de son premier mi- » nistre, qu'il fallait éloigner. Le roi, sans rien » examiner, pour ne pas paraître ingrat envers » une nation qui avait tant de fois versé son sang » pour son service, renvoya à l'instant le car-

» dinal Alberoni ; et avant la fin de la campagne » le fit sortir de ses États.

» Le gouvernement de France parut satisfait de » cet éloignement ; l'union des deux royaumes en » devint plus forte par la double alliance qui se » fit dès lors entre les deux couronnes, et la joie » qui éclata partout à ce sujet fut un sûr garant » de l'approbation et du consentement que toute » la France donnait au mariage du roi avec l'in- » fante, qui devait assurer une paix éternelle entre » les deux nations. Cependant au bout de quatre » ans, malgré des engagements si solennels, le » roi d'Espagne (pour n'avoir pas voulu écouter » les propositions basses que le premier ministre » de France lui a fait faire par l'ambassadeur), » se voit outragé par ce même ministre, qui a » l'audace, sans autre raison que celle d'un vil » intérêt et de la vengeance, de renvoyer l'in- » fante, malgré les assurances qu'il a données du » contraire au roi d'Espagne, par sa lettre ; affront » si peu connu, que non seulement les têtes cou- » ronnées, mais même les moindres particuliers, » n'y ont jamais été exposés. C'est contre un tel » ministre que le roi d'Espagne est indigné, c'est

» contre lui qu'il se déclare et qu'il demande au » roi de France la même satisfaction qu'il lui » a donnée lorsqu'il a exigé, les armes à la » main, l'éloignement du cardinal Alberoni. Per- » suadé que le roi ni la nation n'ont point de » part à cet affront, il espère que toute la France » se joindra à lui pour demander et obtenir la » révocation du premier ministre ; et le roi d'Es- » pagne se joindra de même à tous les Français, » pour lesquels il aura toujours la plus tendre » amitié, pour représenter au roi de France l'état » présent de son royaume, et ce que peut contre » lui un premier ministre en qui la naissance est » jointe à l'autorité. »

En même temps le fameux Riperda, Hollandais attiré à la cour de Madrid comme directeur général des manufactures, entreprit de ménager la paix entre l'empire et l'Espagne. C'était lui surtout que j'étais chargé d'aller combattre diplomatiquement à Vienne. On verra comment je m'en tirai. Je vais d'abord tracer une esquisse de la situation des affaires et citer une partie de mes instructions.

Quelque grande que fût la puissance de l'em-

pereur depuis les derniers traités qui avaient donné la paix à l'Europe et qui avaient acquis à ce prince la possession de plusieurs parties considérables de la monarchie d'Espagne, la cour de France, satisfaite de voir le roi Philippe V maintenu sur un trône que toute l'Europe lui disputait, et persuadée que l'état de la puissance espagnole, telle qu'elle avait été fixée par ces traités, était suffisant à sa gloire, n'avait plus à désirer que le maintien de ces traités. C'est dans cet esprit et sur ce principe que la cour de France avait établi ses démarches et ses résolutions.

Instruite par l'expérience des facilités que la cour de Vienne avait trouvées à engager dans ses intérêts tout l'empire et les autres puissances de l'Europe, la France n'avait pas cru pouvoir apporter trop d'attention à détruire les principes qui avaient pu donner lieu à une disposition aussi contraire à ses intérêts.

Il fallait, pour remplir cet objet, détacher de l'empire ceux qui avaient le plus contribué à sa grandeur, en leur faisant entrevoir la menace d'un nouveau Charles-Quint. Ce fut l'ob-

jet de la négociation entamée à la Haye entre le roi, le roi d'Angleterre et la république de Hollande; négociation suivie du traité de la triple alliance du 4 janvier 1717. Ce fut là que Dubois déploya ses talents diplomatiques.

Si les mesures qui furent prises par le traité de la triple alliance ôtaient à l'empereur des ressources, elles n'assuraient cependant qu'imparfaitement le maintien de la paix. La neutralité de l'Italie, peu fidèlement observée, les mouvements des troupes de l'empereur vers cette partie de l'Europe, les préparatifs qui se faisaient en Espagne, l'expédition même de la Sardaigne, tout faisait sentir combien il était à craindre que le feu de la guerre, qui commençait à se rallumer, ne se répandît dans toute l'Europe aussi long-temps que l'on n'aurait point assuré la paix entre l'empereur et le roi d'Espagne.

Le roi d'Angleterre, touché de ces considérations, avait proposé à la France de prévenir ces maux; et l'on éprouva, dans le cours de la négociation, combien il y avait peu à espérer de parvenir au but proposé, si l'on ne changeait, en

faveur de l'empereur, la disposition qui avait été faite de la Sicile par le traité d'Utrecht.

Voilà ce qui avait déterminé à accorder à ce prince un aussi grand avantage, pour pouvoir obtenir, en faveur d'un des fils du roi et de la reine d'Espagne, un établissement qui pût un jour balancer la puissance de l'empereur en Italie, et peut-être même y faire revivre celle que l'Espagne avait eue dans les temps précédents.

Enfin on avait cru que tout ce qui assurait la légitimité du roi d'Espagne était d'une extrême importance pour ce prince; et d'ailleurs tout ce qui pouvait fixer les droits de l'empereur et mettre des bornes à sa puissance, sous la garantie commune de la France et de l'Angleterre, paraissait le moyen le plus efficace de consolider la paix ou au moins d'empêcher que la cour de Vienne ne pût compter sur les secours du roi d'Angleterre, lorsqu'une fois il serait devenu garant des traités qui serviraient de base à la tranquillité publique; comme en effet il en prit l'engagement par le traité de la quadruple alliance, conclu à Londres le 2 août 1718.

La difficulté que la cour de Madrid fit d'accéder à ce traité, fut, pendant quelque temps, un obstacle considérable au succès des bonnes intentions du roi et du roi d'Angleterre pour la paix.

Mais l'accession du roi d'Espagne, au mois de février 1720, mit enfin en état de former, à Cambrai, l'assemblée du congrès, qui avait été indiquée par le traité de Londres, pour régler définitivement les autres détails et la paix particulière entre l'Europe et le roi d'Espagne.

Le progrès de cette assemblée était si lent et traversé par tant de difficultés, que je fus envoyé à Vienne pour en accélérer les opérations. La dissolution du congrès était possible; il fallait obtenir l'exécution du traité de Londres, que M. le Duc regardait comme la base de la tranquillité publique. Il fallait observer la maison d'Autriche, non seulement par rapport aux affaires de l'intérieur, mais encore relativement à celles du dehors de l'empire; il fallait être instruit des sentiments de la cour de Vienne, et dans le moment que la dissolution du congrès arriverait, faire sentir à l'empereur que

l'on ne regarderait pas cette dissolution comme une évènement qui dût donner atteinte à la paix ni libérer l'empereur des engagements qu'il avait contractés par le traité de la quadruple alliance ; enfin il fallait être prêt à négocier avec l'empereur pour l'affaire de la Toscane : voilà ce que j'avais à faire à Vienne.

Je devais, dans la première audience de l'empereur, et, comme il est d'usage, dans les premiers jours de mon arrivée, remettre à ce prince la lettre de créance de la main de Sa Majesté, et m'appliquer uniquement à lui faire connaître que le roi, désirant sincèrement d'entretenir la bonne intelligence établie entre Sa Majesté et l'empereur, elle n'avait pas cru pouvoir lui donner une plus grande marque de ses heureuses dispositions, qu'en lui envoyant un ministre revêtu du caractère de son ambassadeur, et qu'elle chargeait principalement de lui renouveler les assurances de ses sentiments.

Dans les premières occasions que j'aurais de voir le prince Eugène et le comte de Sinzendorf, je devais m'expliquer avec eux dans le même esprit, et leur faire sentir que l'union du roi et

de l'empereur étant nécessaire au maintien de la paix dans toute l'Europe en général, et au bien de la religion en particulier, Sa Majesté était persuadée qu'ils contribueraient, de leur côté, au succès de tout ce qui pourrait resserrer les nœuds de cette union.

Mes instructions s'étendaient ensuite sur divers autres objets que j'avais à remplir après le cérémonial, et je devais faire attention :

1° Aux alliances que le roi avait contractées depuis son avènement à la couronne ;

2° Aux engagements dans lesquels il était entré avec les différentes puissances de l'Europe ;

3° A l'état actuel de la maison d'Autriche, et à sa puissance en Europe ;

4° Aux affaires de la religion dans l'empire ;

5° Aux affaires extérieures relativement à l'Allemagne.

Il m'était donc prescrit de me souvenir que, plus la cour de Vienne avait paru alarmée des alliances du régent avec l'Angleterre et la Hollande, et de celles qu'elle soupçonnait avoir été contractées aussi avec le roi de Prusse, plus le roi regardait ces mêmes alliances comme néces-

saires ; et comme le roi était dans la disposition d'en resserrer les nœuds de plus en plus, en sorte que les ministres de l'empereur ne pussent pas espérer de les rompre, je devais, dans toutes les affaires qui intéressaient la France et le roi d'Angleterre, agir toujours de concert avec Saint-Saphorin, ministre du roi de la Grande-Bretagne, paraître toujours uni de sentiments et d'intérêts avec lui, surtout dans les discussions qui pouvaient ne pas être agréables à la cour de Vienne, comme dans celles qui regardaient les intérêts du roi d'Espagne ou de l'infant don Carlos.

Je devais surtout faire connaître aux ministres allemands, dans toutes les occasions, que le roi Louis XV et le roi d'Angleterre étaient résolus d'agir dans le plus parfait concert dans toutes les choses qui pourraient regarder l'exécution et le maintien des traités regardés comme la base et le fondement de la tranquillité publique. Tout ce qui s'était passé au congrès depuis le mois de décembre 1723 était une suite de cette disposition commune au roi Louis XV et au roi de la Grande-Bretagne.

En effet, lorsque l'on eut aplani les difficultés qui furent faites d'abord par les ministres de l'empereur, sur la médiation du roi et du roi d'Angleterre, on vit l'empereur prétendre qu'on lui donnât la grande-maîtrise de l'ordre de la Toison, et que le roi d'Espagne quittât les titres des États qu'il ne possédait pas. Enfin on le vit presser le roi d'Espagne de rendre aux Aragonais et aux Catalans leurs anciens priviléges ; mais on ne comptait pas que le roi d'Espagne pût jamais renoncer à la grande-maîtrise de l'ordre de la Toison, qui appartenait à ce prince comme successeur de Charles II, et on n'estimait pas que la demande de l'empereur sur ces titres fût équitable; enfin on ne croyait pas que le roi d'Espagne pût écouter celle qui regardait les Catalans et les Aragonais, non seulement parceque c'était une affaire qui intéressait le gouvernement intérieur de l'Espagne, mais encore parceque l'on n'avait rien à prétendre à cet égard du roi catholique, depuis qu'il avait consenti que ces provinces eussent les mêmes priviléges dont jouissaient les deux Castilles.

D'un autre côté, on ne trouvait pas les de-

mandes du roi d'Espagne toutes également conformes à l'esprit d'équité, et on croyait qu'en proposant des expédients sur les demandes réciproques, on pourrait parvenir à la conciliation.

Les intérêts du duc de Parme avaient fait naître aussi de nouveaux obstacles qui avaient mieux fait connaître la difficulté qu'il y aurait à concilier les cours de Vienne et de Madrid; et peu de temps après que les ministres d'Espagne avaient remis leurs premières demandes, ils avaient donné aux médiateurs celle du duc de Parme, qu'ils avaient signée : elles étaient conçues de manière que les articles les plus justes relatifs au traité de Londres étaient confondus avec des prétentions antérieures et étrangères à ce même traité; en sorte que l'on craignit dès lors que cette méthode affectée ne donnât aux plénipotentiaires un prétexte de refuser les demandes les plus justes.

On en représenta les conséquences aux plénipotentiaires du roi d'Espagne; mais comme les représentations furent inutiles, on remit aux ministres de l'empereur le mémoire de ces demandes, à peu près comme il avait été dressé.

L'évènement justifia le jugement que l'on avait porté : ils le lurent, et dirent qu'il n'y en avait aucune qu'ils pussent écouter. Ils ajoutèrent même que l'empereur n'avait rien à discuter au congrès avec le duc de Parme, qui pouvait, s'il avait sujet de se plaindre, s'adresser à Vienne directement ; enfin ils allèrent jusqu'à prétendre que, dès à présent, les États de Toscane et de Parme étaient des fiefs masculins de l'empire.

Il était dangereux de laisser établir de pareils principes ; on les combattit aussi par une infinité de raisons dont le détail serait trop long.

On voit, par ce précis, qu'il y avait lieu de craindre que le congrès de Cambrai ne se séparât sans succès ; et, dans ce cas, il était important, 1° que le blâme de cette séparation ne tombât pas sur les rois médiateurs ; 2° que les ministres de l'empereur ne fussent pas dans l'erreur de croire que leur maître serait par là libéré des engagements portés par le traité de Londres.

A l'égard du premier point, on pouvait penser que les ministres de l'empereur songeraient à rejeter sur les rois médiateurs la dissolution du

congrès, pour faire voir qu'il ne dépendait pas d'eux que les affaires ne tournassent plus heureusement; mais je devais leur faire connaître que non seulement toutes les difficultés qui avaient accompagné l'ouverture du congrès, et les obstacles que l'on avait rencontrés à la juste satisfaction du duc de Parme, n'avaient pu faire supposer que les intentions des plénipotentiaires de l'empereur fussent aussi droites qu'il eût été à désirer; mais que même il n'était pas possible de se rendre à la demande qu'ils avaient faite d'un plan de traité, dans le temps que l'on était encore dans une complète incertitude sur les intentions et les dispositions de la cour de Vienne.

Et pour ce qui est du second point, il était vraisemblable encore que les ministres de l'empereur, après la dissolution du congrès, si elle devait arriver, essaieraient d'établir que le traité de Londres était un ouvrage imparfait et dont les stipulations éventuelles ne pourraient avoir de force qu'autant que le traité de Cambrai y aurait mis la dernière main.

Déjà les ministres de l'empereur avaient sou-

vent laissé échapper à Cambrai des discours qui tendaient à établir cette supposition comme une vérité, et on n'avait pas cru devoir affecter de les relever sans nécessité; mais les mêmes ménagements étant désormais dangereux, je devais m'attacher à faire connaître, dans toutes les occasions, que le roi et le roi d'Angleterre regardaient le traité de Londres comme un ouvrage dont l'exécution était indépendante du succès de la négociation de Cambrai, et que les rois médiateurs étaient résolus de maintenir ce traité et de s'opposer à tout ce qui pourrait être entrepris de contraire.

Quant aux projets de guerre que ne cessaient alors de faire plusieurs personnages de la cour de Vienne, je devais, sans entrer davantage en matière, laisser échapper sans affectation qu'il eût été bien à souhaiter que l'on eût pu convenir à Cambrai des affaires qui devaient faire l'objet du congrès; mais qu'enfin souvent les négociations qui ne réussissent point d'abord se relèvent et sont quelquefois après conduites et terminées avec succès; je pouvais joindre, comme de moi-même, à ces insinuations géné-

rales, les discours que je croirais propres à faire penser aux ministres de l'empereur que les rois médiateurs ne seraient pas éloignés de remettre sur le tapis, s'il y avait quelques espérances de succès, les affaires sur lesquelles on n'avait pu jusqu'à présent s'entendre, observant cependant de ne faire aucunes démarches qui pussent inspirer des défiances à l'Angleterre, en lui laissant supposer que pendant qu'elle était dans le plus grand éloignement de la cour de Vienne, on chercherait, de la part de Sa Majesté, à s'en rapprocher.

Mes instructions étaient plus intéressantes encore dans la supposition que l'empereur me dût demander que le roi voulût bien garantir l'ordre de succession qu'il avait établi dans sa maison; je devais simplement lui répondre que c'était une matière étrangère à l'objet du congrès; que d'ailleurs il n'y avait nulle parité entre ce que l'empereur avait jugé à propos de faire dans l'intérieur de sa famille, et ce que toute l'Europe, et lui-même personnellement, avaient, par rapport à la succession dans les royaumes de France et d'Espagne, exigé comme une chose

nécessaire à leur sûreté. L'Angleterre témoignait être aussi dans les mêmes dispositions, et le roi ne croyait point encore qu'il pût lui convenir de se lier d'avance les mains sur un cas à venir, et peut-être même fort éloigné; non que le roi fût résolu de profiter de l'évènement de la mort de l'empereur, qui était sans enfants mâles, pour exciter des troubles, mais parceque la prudence ne permettait pas de prendre des engagements aussi prématurés.

A l'égard du prince de Lorraine, on pouvait croire que, quelque affection que l'empereur eût pour lui, il ne prendrait aucune détermination en sa faveur tant qu'il pourrait espérer d'avoir des successeurs, et cependant le roi voulait bien me confier d'avance ses plus secrètes intentions sur ce point, en me disant dans les instructions, qu'on regarderait comme contraire à nos intérêts tout ce qui pourrait, en contribuant à l'élévation de la maison de Lorraine, lui donner des moyens de faire naître du trouble dans le royaume ou sur les frontières; et si le roi croyait qu'il pût prendre, dès à présent, des mesures solides, il ne balancerait pas un moment à y travailler;

mais que ce serait donner à l'empereur des moyens de rendre les intentions du roi suspectes, et par conséquent de faire réussir ses vues par les mêmes moyens que l'on aurait jugés propres à en empêcher le succès.

D'ailleurs la qualité d'étranger dans la personne du prince de Lorraine, et l'intérêt personnel des maisons de Saxe et de Bavière, y feraient naître sans doute des obstacles insurmontables, sans que l'on fît, de la part du roi, d'autres démarches que de les entretenir lorsqu'ils seraient une fois nés.

Ainsi je devais garder le plus grand secret sur ce que le roi me confiait là-dessus, m'instruire de ce qui pourrait se passer par rapport au prince de Lorraine, du degré de confiance et d'amitié qu'il pourrait acquérir auprès de l'empereur; m'informer enfin de ceux des ministres de ce prince qui seraient instruits des vues et des espérances de la maison de Lorraine, afin que, sur le compte que j'en rendrais exactement, le roi pût régler sa conduite et ses résolutions sur des principes certains.

Je n'avais pas de moindres ménagements à

garder dans la manière de m'expliquer sur les affaires de la religion.

Et comme il était important aussi que je fusse instruit des affaires qui pourraient être remises sur le tapis entre le roi et l'empereur, on me fit part de ce qui s'était passé sur celles qui avaient du rapport aux derniers traités de paix, et qui étaient encore indécises, moins pour que j'en fisse usage de moi-même, que pour être en état de ne rien dire qui pût être contraire aux intentions et aux intérêts du roi. Telles étaient les difficultés relatives aux limites de l'Alsace et de la Flandre.

Lorsqu'il avait été question entre le feu roi et l'empereur, du rétablissement des électeurs de Bavière et de Cologne, l'empereur différa long-temps d'exécuter cette partie du traité, prétendant la faire dépendre de la satisfaction qu'il demandait sur plusieurs griefs, tant de l'électeur Palatin que de l'évêque de Spire, de la noblesse de Souabe, de la marquise de Baden, du prince de Montbeillard et de quelques particuliers; tous ces griefs étaient peu fondés et tendaient à dé-

truire la souveraineté que le roi avait acquise sur l'Alsace. Le roi prétendait en même temps que le rétablissement des électeurs de Bavière et de Cologne, qui avait été stipulé purement et simplement dans le traité de paix, ne devait dépendre d'aucune condition; et le roi sentait bien qu'il n'était pas possible de répondre aux différentes prétentions que l'empereur appuyait et même qu'il suscitait, sans entrer en quelque manière dans la discussion des limites de l'Alsace et de l'étendue de la souveraineté de la France sur cette province. Le roi n'ignorait pas non plus combien il était délicat, relativement à l'empire, de traiter cette question sur le fondement du traité de Westphalie, parcequ'il contient plusieurs questions embarrassantes sur lesquelles le roi ne pouvait pas céder sans préjudicier à ses droits, et qu'il était impossible, pour ainsi dire, de soutenir une discussion réglée sans alarmer plusieurs princes de l'empire.

C'est aussi par cette raison que, d'un côté, le roi n'avait jamais cru qu'il convînt à ses intérêts que cette question fût examinée par des commissaires, et que, de l'autre, le roi avait prescrit au

comte du Luc, mon prédécesseur à Vienne, comme un point important, de se fonder toujours, dans ses conférences avec les ministres de l'empereur, sur le traité de Riswick, dont l'explication était bien plus simple et bien plus claire. Le roi m'ordonna donc de fixer toujours les limites de l'Alsace à la rivière de Queisch, et m'instruisit aussi des condescendances qu'il voudrait bien apporter, en les restreignant à la Loutre; il me recommandait cependant de n'en point faire l'ouverture moi-même, persuadé que ce serait un moyen de rendre encore la cour de Vienne plus difficile sur les prétentions qu'elle appuyait, mais seulement d'en rendre compte, si on m'en faisait l'ouverture.

Le comte du Luc n'avait pu faire usage qu'imparfaitement de tout ce qui lui fut prescrit alors, non seulement parceque sa santé ne lui permit pas de rester à Vienne, mais encore parceque, dans la seule conférence qu'il eut sur ce sujet avec le prince Eugène et les autres ministres de l'empereur, il ne fut pas difficile de remarquer que, ne croyant pas la discussion favorable pour eux, ils évitaient de

la laisser aller aussi loin qu'elle le pouvait.

Ainsi, si on voulait me parler des affaires d'Alsace, je ne devais laisser entrevoir aucune sorte de facilité sur des droits totalement décidés par les traités et confirmés par la jouissance du passé ; mais faire voir, en général, que le roi n'avait jamais soutenu sur cela et ne soutiendrait jamais en effet que ce qui était de la justice et de l'équité la plus étroite, remettant à parler plus au long sur ce point lorsque les ministres de l'empereur, en témoignant des dispositions droites et équitables, m'auraient mis en état de pouvoir demander les ordres du roi mon maître.

Et pour ce qui était des limites de Flandre, après la conclusion du traité de Baden, des commissaires de part et d'autre s'étaient assemblés à Lille, où l'on avait traité des demandes réciproques ; mais sur les premières réponses qui furent faites aux demandes des commissaires de l'empereur, on avait trouvé des prétextes pour rompre les conférences. Depuis, le comte de Konigzek étant venu près du roi en qualité d'ambassadeur de l'empereur, ce ne fut que

peu de temps avant son départ pour retourner à Vienne, qu'il s'était déterminé à remettre les mémoires contenant les demandes de son maître; il y avait été répondu sans délai; et le baron de Fonseca ayant été envoyé ensuite à Paris pour traiter de ces affaires, le baron de Worden, qui avait été un des commissaires aux conférences de Lille, était entré en négociation avec lui, mais sans aucun succès.

Le prince Eugène avait, depuis ce temps-là, témoigné dans plusieurs occasions quelque empressement à terminer les affaires des limites de Flandre; et l'on s'était contenté de répondre simplement que, aussitôt que les ministres de l'empereur le désireraient, il ne s'y trouverait nulle difficulté de la part du roi. Au reste je n'avais point à traiter directement à Vienne de cette affaire des limites de Flandre; mais aussitôt que les ministres de l'empereur m'en parleraient, je devais faire connaître que le roi, désirant prévenir tout ce qui pourrait donner lieu à quelque mésintelligence entre le roi et l'empereur, verrait avec plaisir ce prince porté à terminer tous les différends.

CHAPITRE VIII.

Politique générale. — Intérêts des divers cabinets. — Instructions diplomatiques. — Riperda. — Le congrès de Cambrai. — Supplément à mes notes. — Politesse recommandée. — Tableau de la cour de Vienne. — L'empereur Charles VI. — Extrait d'une lettre au cardinal de Polignac. — La dévotion d'étiquette. — Diplomatie allemande. — Le prince Eugène. — Le comte Sinzendorfe. — Marquis de Perlaz. — Le comte Savaglia. — Le comte de Bonneval. — Le comte de Staremberg. — Le comte Windespratz. — Le comte de Shonborn. — Le sieur Insern.

Mon ambassade commença sous le ministère de M. le Duc et se termina sous celui de l'évêque de Fréjus. Comme la même politique fut continuée sous les deux ministères, mes instructions ne changèrent pas, et j'ai pu donner dans un seul chapitre la clef de mes négociations ; il me reste à faire connaître la suite de mes instructions, afin de ne pas être forcé d'interrompre par des notes ce que je dirai de mon séjour à Vienne. Je terminerai ce second chapitre, tout

politique, par le tableau de la cour de Vienne, que je complèterai, dans les chapitres suivants, avec des extraits de ma correspondance.

Depuis la mort de Louis XIV, notre cabinet avait vécu dans une telle intimité avec celui de Saint-James, qu'il est permis de croire qu'on n'a pas calomnié Dubois en supposant qu'il était le pensionnaire du roi George. On ne manqua pas de dire que madame de Prie, en lui succédant sous les auspices de M. le Duc, recevait le même contingent de guinées anglaises. Fleury ne fut pas moins porté pour la maison de Hanovre; mais personne ne l'a accusé d'avoir mis ses dispositions amicales au prix de l'or.

Les cours de Vienne et de Madrid, avant de se liguer, avaient eu bien de sujets de division. La reine d'Espagne, Parmesane de naissance; était blessée de voir l'empereur traiter avec un orgueil insultant le duc de Parme, et celui-ci se plaignait avec raison des excès que le gouvernement de Milan s'était permis contre son État. L'empereur traitait ce souverain comme son sujet, parcequ'il relevait de l'empire.

Pour soutenir son nom et la dignité du duc, la reine d'Espagne avait déjà envoyé secrètement le baron de Riperda à Vienne, lorsque l'infante fut renvoyée. L'empereur, depuis si long-temps ennemi de l'Espagne, qui avait voulu démembrer sa puissance en Italie, écouta les propositions de la reine; il promit verbalement une archiduchesse pour son fils don Carlos, et s'engagea, en cas que le roi Louis XV mourût, de soutenir Philippe V sur le trône de France, pourvu qu'on lui rendît l'Alsace et la Franche-Comté.

La cour de Madrid ordonna à son ministre Riperda de conclure à quelque prix que ce fût, sans aucune médiation de la France, en demandant la continuation de celle de l'Angleterre, qui, intimement liée avec nous, répondit qu'elle ne pouvait se séparer.

Dans cette circonstance, nous renouvelâmes notre liaison avec l'Angleterre par le traité d'Hanovre, duquel le roi de Prusse voulut être comme partie contractante malgré nous; car on se défiait de la légèreté de ses principes, qui suivaient toujours les mouvements de ses intérêts; aussi s'attacha-t-il, peu de temps après, à l'empereur;

et pour nous fortifier davantage contre son influence, nous nous unîmes aux Suédois, au Danemark et à la Hollande.

Ces nouvelles circonstances occasionèrent d'autres instructions qui me furent envoyées relativement à mon ambassade de Vienne, et où il était dit que :

« Les ministres de l'empereur, peinés de la situation des affaires, telle qu'elle a été dépeinte dans ma première instruction, ne pouvaient pas même cacher leurs inquiétudes; et quoiqu'ils en supprimassent les motifs aux yeux des étrangers, il n'était pas difficile de juger quels ils étaient.

» Les ministres de l'empereur témoignaient même, contre leur ordinaire, désirer la prompte conclusion d'un traité à Cambrai, et paraissaient craindre tout ce qui pouvait allumer la guerre en Europe; l'on pouvait croire qu'ils avaient quelque inquiétude sur la manière dont les affaires qui les intéressaient, soit directement ou indirectement, pourraient tourner.

» Dans ces circonstances on avait vu des marques de satisfaction et de joie succéder à l'exté-

rieur le plus peiné, comme si toutes les affaires qui avaient pu donner lieu aux inquiétudes des ministres de la cour de Vienne eussent été terminées à leur satisfaction.

» Dans le temps cependant que l'on ne voyait aucun changement apparent survenu dans les affaires générales, il avait fallu chercher la cause de ce changement dans quelque chose d'étranger à la négociation de Cambrai, et l'on a eu quelques notions qu'un homme, que l'on supposait être le sieur de Riperda, ci-devant ambassadeur des États-Généraux en Espagne, était secrètement à Vienne, et qu'il avait de fréquentes conférences avec les ministres de l'Empereur.

» Plusieurs autres circonstances rassemblées et rapprochées avaient fait croire que le duc de Parme était le médiateur de toute cette affaire, dont on n'avait encore que des connaissances très obscures et très imparfaites.

» D'un côté, l'on ne pouvait pas supposer que les ministres de la cour de Madrid eussent pu se flatter de mener à une heureuse fin une négociation quelconque avec la cour de Vienne,

moins encore celle d'un mariage; et de l'autre l'on pouvait croire que les ministres de l'empereur, désirant de détacher de la France l'Angleterre et la Hollande, avaient regardé comme moyen de remplir plus tôt cette vue, tout ce qui pouvait désunir l'Espagne d'avec la France; que, pour cet effet, ils avaient profité de la première occasion qu'ils avaient pu avoir pour flatter le roi d'Espagne sur ce qu'ils pouvaient juger qui le touchait principalement; en sorte qu'ils pussent, pendant le temps qu'il leur serait possible d'entretenir l'illusion, essayer de faire renaître en Angleterre et en Hollande les principes qui avaient conduit à la Ligue de 1701, et qui l'avaient soutenue pendant si long-temps.

»Mais elle avait eu des effets si pernicieux au royaume, que, quelque peu d'apparence qu'il pût y avoir que ces dispositions vinssent à renaître en leur entier, on ne pouvait cependant être trop attentif à tout ce qui pourrait y contribuer; et la considération si souvent employée de la puissance formidable du roi, ne serait peut-être pas encore tellement détruite, que les ennemis de la France ne pussent

en employer le prétexte, et acquérir par là un parti supérieur en Angleterre, et en Hollande surtout.

»La résolution de renvoyer l'infante devait d'ailleurs inspirer à la reine d'Espagne un nouvel éloignement pour la France, et il était vraisemblable que cette princesse donnerait, si elle le pouvait, une nouvelle activité aux démarches que l'on avait lieu de croire être commencées depuis quelque temps à Vienne. Les ministres de l'empereur devaient paraître s'y prêter d'abord avec empressement, en flattant la douleur de la reine d'Espagne; et quelque peu d'apparence qu'il y eût qu'ils voulussent prendre des engagements plus avantageux à l'Espagne que ceux du traité de Londres, dont l'exécution était encore fort équivoque, peut-être la politique les porterait-elle à en contracter de plus étendus, résolus d'y manquer lorsqu'après en avoir tiré, relativement à l'Angleterre et à la Hollande, le fruit qu'ils peuvent en attendre et qu'ils ont toujours espéré, ils n'auraient plus de raison principale de garder fidélité à

» Dans cette situation, je devais examiner ce qui se passerait entre l'inconnu qui était à Vienne et les ministres de l'empereur, mais en tâchant de m'en instruire, n'en témoigner aucune inquiétude ; traiter au dehors de chimère toute négociation pareille dont le public parlerait, et laisser entendre en général qu'il est des erreurs qui ne peuvent pas durer, et que l'Espagne trouverait, de la part du roi et du roi de la Grande-Bretagne, une sûreté et une protection que vainement elle chercherait et qu'elle ne trouverait pas ailleurs.

» Je devais dire que le renvoi de l'infante ne mettait dans le cœur de Sa Majesté aucun éloignement pour le roi d'Espagne ; que cet événement avait été forcé par la nature des choses et par des circonstances sans remède ; que les intérêts de l'Espagne n'en seraient pas moins chers à Sa Majesté, et que le roi, de concert avec le roi d'Angleterre, les appuierait toujours, conformément aux termes des traités.

» Il m'était ensuite recommandé d'employer toutes sortes de moyens pour être instruit à temps de ce qui pourrait se négocier entre les cours de

Madrid et de Vienne, et si j'apprenais même sur cela des choses pressantes, je ne devais pas différer d'en rendre compte à Sa Majesté par des courriers exprès, pour recevoir ses ordres sans retardement. »

Depuis que j'avais reçu ces instructions, on apprit en effet à Versailles quel traité avait été conclu par Riperda, à Vienne, entre l'Espagne et l'empereur. Les deux puissances confirmaient la quadruple alliance, Philippe V renouvelait ses renonciations à la couronne de France, et l'empereur renonçait à toutes ses prétentions sur l'Espagne. Philippe V consentait au démembrement des provinces que le roi d'Espagne avait possédées en Italie et dans les Pays-Bas, et les cédait à l'Autriche. La succession de Parme et de Plaisance était adjugée aux enfants de la reine. Philippe renonçait à tout droit de réversion de la Sicile, et il était confirmé dans celui qu'il avait acquis sur la Sardaigne. Enfin l'empereur garantissait au roi d'Espagne l'ordre de succession au trône établi par le traité d'Utrecht, et le roi catholique lui garantissait la pragmatique

Ce traité de paix occasiona, de la part du ministère, un nouveau supplément à mes précédentes instructions, conçu en ces termes :

« Depuis que Sa Majesté a fait remettre au sieur duc de Richelieu ses instructions, on a appris la conclusion du traité particulier entre l'empereur et le roi d'Espagne. Le baron de Fonseca, qui est chargé des affaires de l'empereur a même reçu ordre d'en faire part à Sa Majesté.

» Le sieur duc de Richelieu a vu, dans ses premières instructions, non seulement que l'on était informé d'une négociation particulière entamée à Vienne avant même qu'il fût question du départ de l'infante, mais encore que l'on avait prévu que ce dernier évènement porterait la reine d'Espagne à faire prendre au roi catholique, à quelque prix que ce fût, des liaisons directes avec la cour de Vienne. Cette circonstance est en effet devenue, pour cette princesse, un prétexte plausible de suivre les mouvements de la partialité que l'on a toujours eu lieu de croire qu'elle avait conservée pour la maison d'Autriche.

» Que l'on compare les conditions du nou-

veau traité dont il s'agit, avec ce que le roi d'Espagne a plusieurs fois répété de la résolution invariable où il était de ne céder sur aucun des points sur lesquels on peut dire que la cour de Vienne a dicté elle-même les conditions à son gré; on ne peut s'empêcher de juger que la reine d'Espagne a uniquement suivi les mouvements de son mécontentement, dont la cour de Vienne sut tirer tout l'avantage qu'elle pouvait en espérer par rapport à la paix particulière avec l'Espagne et par rapport à l'union de la France et de l'Angleterre, que les ministres de l'empereur se sont flattés sans doute de rompre par là.

» Il est certain que quand même la négociation du traité n'aurait pas été entamée avant que la nouvelle du renvoi de l'infante en Espagne eût été sue, Sa Majesté et le roi de la Grande-Bretagne pourraient se plaindre avec fondement d'un procédé aussi peu conforme au zèle et à l'empressement que les rois médiateurs avaient toujours témoigné pour les choses que la cour de Madrid paraissait affectionner. C'est après que Sa Majesté et le roi d'Angleterre se sont attirés, de la part de la cour de Vienne, le reproche d'une

partialité marquée pour l'Espagne, qu'elle conclut directement avec l'empereur, à des conditions qu'il est vrai de dire que les rois médiateurs n'avaient jamais osé proposer à la cour de Madrid pour bases de la paix. Mais en même temps qu'il ne s'agit pas présentement de marquer du mécontentement au roi et à la reine d'Espagne, dont on cherche même à calmer la douleur, il serait dangereux aussi de témoigner à la cour de Vienne aucune peine sur la conclusion de son traité. C'est sur ce principe que, lorsque le baron de Fonseca l'a communiqué, on lui a témoigné de la satisfaction de tout ce qui pouvait tendre à la conciliation et consolider la paix de l'Europe, que Sa Majesté avait uniquement en vue dans toutes ses démarches.

» Le sieur duc de Richelieu doit aussi s'expliquer à cet égard dans le même esprit, toutes les fois qu'il en trouvera l'occasion et qu'il le jugera convenable, faisant connaître que le roi ayant toujours désiré le maintien de la tranquillité publique, Sa Majesté fait les vœux les plus sincères pour que le traité qui vient d'être conclu en puisse à jamais être le sceau.

» Il doit même éviter toutes les réflexions sur ce que ce traité contient de désavantageux et de peu honorable pour l'Espagne. Toute critique à cet égard serait inutile; d'ailleurs elle donnerait lieu de supposer que l'on songerait à faire sentir à Leurs Majestés Catholiques tout ce qu'elles y perdent, et à leur donner un jour les moyens de se relever de la lésion qu'elles y ont soufferte.

» Le sieur duc de Richelieu ne doit ni directement ni indirectement censurer le traité entre les cours de Madrid et de Vienne; il doit aussi éviter, autant qu'il le pourra, d'en parler avec approbation. Il avancerait, par cette conduite, les insinuations qu'il est vraisemblable que l'on songera à lui faire pour porter Sa Majesté à accéder à ce traité, et à accorder sa garantie; mais si les choses en venaient à ce point, il doit s'excuser de répondre précisément, sur ce qu'il ne serait pas encore suffisamment instruit des intentions du roi, principalement si on lui parlait de la garantie de l'article qui regarde l'ordre de la succession que l'empereur a établi dans ses pays héréditaires.

« Il reste à prévenir le sieur duc de Richelieu sur la conduite qu'il devra tenir avec le baron de Riperda, que l'on a lieu de croire qui restera à Vienne avec le caractère de ministre public du roi d'Espagne.

» Le sieur duc de Richelieu doit le prévenir de toutes sortes de politesses et d'égards ; en sorte qu'il puisse paraître par toutes les circonstances que l'on n'a effectivement point de mécontentement de ce qui se passe aujourd'hui.

» Sa Majesté finit en recommandant au sieur duc de Richelieu d'employer toute sorte de moyens pour pouvoir être instruit s'il n'a point été signé, outre le traité qui a été communiqué, des articles séparés et secrets. Le traité est trop désavantageux à l'Espagne, et les ministres de cette couronne en témoignent trop de satisfaction, pour ne pas porter ce jugement. C'est sur quoi le sieur duc de Richelieu doit chercher à s'instruire par toutes les voies possibles.

» A Versailles, le 13 mai 1725. »

Charles VI, le treizième et le dernier empereur de la maison d'Autriche, avait hérité de

l'ambition, de la fierté, de la dureté même des princes de sa famille. Il était âgé de quarante ans quand j'arrivai à Vienne, étant né en 1685, et n'avait de son épouse, princesse de Brunswick-Blankenberg-Wolfenbuttel, que deux filles, la célèbre Marie-Thérèse, alors âgée de huit ans; Marie-Éléonore, née en 1718; et une troisième, qui mourut âgée de deux ans. L'empereur était d'une humeur sombre et mélancolique, dur envers ses généraux et ses courtisans; sa cour n'avait que de l'éclat et de la représentation : il ne connaissait ni la générosité ni la galanterie, et cependant sa sévérité tenait peut-être plus à sa politique qu'à son caractère.

Quant à l'intérieur de la cour, la lettre suivante, que j'écrivais au cardinal de Polignac, en fait assez bien connaître la lourde étiquette et l'hypocrite dévotion.

« J'ai mené ici une vie pieuse pendant le carême, » qui ne m'a pas laissé libre un quart d'heure par » jour, et j'avoue que, si j'avais connu la vie que » mène ici un ambassadeur, rien dans la nature » ne m'aurait déterminé à accepter cette ambas- » sade, où, sous prétexte d'invitations et de re-

» présentations aux chapelles, l'empereur se fait » suivre par les ambassadeurs comme par ses va- » lets de chambre. Il n'y a qu'un capucin, avec » la santé la plus robuste, qui puisse résister à » cette vie pendant le carême. Pour en donner » une idée à Votre Éminence, j'ai été, de compte » fait, depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au » mercredi d'après Pâques, cent heures à l'église » avec l'empereur. M. le comte du Luc, qui avait » été dix-huit mois ici, dont il en avait passé neuf » ou dix avant de faire son *entrée*, et le reste à être » malade, nous avait laissé ignorer ce trésor de » dévotion que je viens de découvrir à mes dé- » pens. J'avoue que je pense que la dévotion veut » un peu plus de liberté, et que cette contrainte » inouïe que l'on approuve ici, et qui n'est dans » aucune cour du monde, est pour moi quelque » chose d'insoutenable et dont je ne puis m'em- » pêcher de marquer ma mauvaise humeur à » Votre Éminence. »

Tel était l'intérieur de la cour de Charles VI. Voici l'esprit du ministère autrichien.

J'étais prévenu, avant de partir pour Vienne, de la méthode que les ministres allemands en

général observent en traitant, et de celle qu'il faut suivre avec eux. Accoutumés à avancer des faits dont ils connaissent souvent la fausseté, ils ne savent point rougir, lorqu'en leur répondant on leur fait voir qu'ils ont falsifié jusqu'aux actes les plus authentiques et aux articles des traités les plus solennels, ainsi que le comte de Konigsek le fit sur un article des traités de Rastadt et de Baden, concernant la restitution de Mortagne au roi. Les ministres de l'empereur en firent de même à Vienne, en produisant au comte du Luc une déclaration d'Obrecht et une autre de Chamois, sur les affaires d'Alsace, dont ils avaient retranché une partie, sans doute pour induire le comte du Luc en erreur.

Obligés ensuite d'abandonner ce qu'on leur fait voir qu'ils ont soutenu sans fondement, ils savent reprendre plusieurs fois la même matière, comme si elle était absolument nouvelle et qu'il n'en eût jamais été question. La seule manière de traiter avec eux était donc de s'armer de beaucoup de patience, et de répondre par les mêmes raisons autant de fois qu'ils traitaient la même matière; mais surtout il fallait ne laisser passer

aucun des traits de hauteur qui leur étaient ordinaires; car ils savaient en tirer des avantages lorsqu'on n'y avait point répondu, et ils donnaient après cela des réponses dures et même injurieuses pour des raisons.

Telle est la méthode des ministres allemands et même souvent ceux de la cour de Vienne. Rien n'était plus difficile à connaître et à démêler que les différentes intrigues et les cabales particulières de ces derniers; comme elles changaient souvent, je devais approfondir le caractère des ministres négociateurs de la cour de l'empereur.

Il y avait dans cette cour des personnages de grande considération.

Le prince Eugène, que l'on pouvait regarder avec raison comme celui qui avait rendu les plus grands services à l'empereur, était devenu aussi le principal objet de la jalousie de tous les autres ministres; mais son crédit avait paru si solide, qu'il était difficile aux autres de l'attaquer directement; en sorte que le comte Sinzendorf, qui s'était séparé de ses intérêts pour se lier avec ses ennemis, le marquis de Perlas,

et le comte Savaglia, Catalan, jugèrent n'avoir point d'autre parti à prendre que celui de faire naître des plaintes continuelles contre le marquis de Prie, que le prince Eugène soutenait.

Le dernier voyage de l'empereur à Prague, où le prince Eugène n'alla point, avait été une occasion favorable pour le comte de Sinzendorf; et l'affaire qui survint ensuite au comte de Bonneval avec le marquis de Prie donna aux ennemis du prince Eugène des moyens de parvenir à leurs fins. D'un côté, ils suggérèrent à l'empereur le dessein d'envoyer une archiduchesse dans les Pays-Bas; et de l'autre, ils firent passer au prince Eugène différents discours qui lui firent croire que le comte de Bonneval était le plus grand ennemi qu'il eût.

Le prince Eugène, trompé par ces fausses apparences, crut qu'en remettant à l'empereur le gouvernement des Pays-Bas, ce prince refuserait de recevoir sa démission; en sorte que par là il acquerrait plus de crédit que jamais et pourrait aisément rendre inutiles les cabales de ses ennemis; mais l'empereur ayant reçu la

démission, et ayant ensuite été forcé, pour ainsi dire, par le prince Eugène, de signer la condamnation du comte de Bonneval, ce ministre se perdit par les moyens qu'il avait cru le devoir mettre à l'abri de tous les revers de la fortune.

Le prince Eugène n'était donc plus qu'un général qui n'avait pour lui, auprès de son maître, que le souvenir de ses services; et quoique l'on pût croire que, dans les délibérations importantes, son avis prévaudrait sur celui des autres ministres, son canal n'était pas un moyen de réussir auprès de l'empereur, dont il n'avait ni la confiance ni l'amitié véritable: on pouvait seulement s'en servir utilement pour empêcher les délibérations qui pourraient tendre à la guerre; car les dispositions personnelles du prince Eugène pour la France n'étaient pas mauvaises. Il était poli, mais il se livrait aisément à des préventions dont il ne revenait qu'avec beaucoup de peine; il avait d'ailleurs une confiance entière dans la comtesse de Badiani; et comme elle était extrêmement intéressée et qu'elle avait ramassé de grands biens, il fallait, pour lui faire faire des démarches, la tenter par

des objets beaucoup plus considérables que l'utilité qu'on pouvait en retirer.

Le comte Sinzendorf, second ministre de la conférence, était agréable dans la conversation, fort spirituel, ne manquant pas de talents en affaires, mais il était regardé comme un homme plein d'amour-propre, de faiblesse et de caprices, peu sincère et peu vrai dans les affaires, rempli de prévention et de jalousie contre la France, entièrement dévoué aux intérêts du duc d'Holstein, dont on prétendait qu'il recevait une pension, et confident des vues du duc de Lorraine.

Le comte de Staremberg, troisième ministre de la conférence, brouillé avec le prince Eugène, méprisant les autres ministres et ne les ménageant pas, ne se mêlait presque plus que des affaires de finances dont il était chargé. Il passait pour un homme orgueilleux, dévot, et n'avait aucun crédit dans la conférence.

Le marquis de Perlas, quatrième ministre de la conférence, intimement lié avec le comte de Sinzendorf, était peu capable d'affaires; zélé pour le service de son maître, qui avait de la

confiance en lui, honnête homme, peu solide dans ses projets, craignant la guerre plus qu'aucune autre chose, et cependant faisant souvent par incapacité ce qui pouvait y conduire. Il était d'ailleurs ennemi de la France, et s'étant, pour ainsi dire, toujours attaché à faire manquer les affaires qui avaient été sollicitées au nom du roi. Tels étaient les quatre ministres qui composaient la conférence. Tous les autres étaient exclus de cette assemblée ou conseil des affaires de Vienne, excepté dans les cas où l'on y portait des affaires de l'intérieur de l'empire; alors on y admettait le comte de Windisgratz, comme président du conseil aulique, et le comte de Schonborn, comme vice-chancelier de l'empire.

Le premier, homme droit, plein de probité et d'esprit de justice, mais portant quelquefois trop loin l'opinion qu'il avait de la grandeur de son maître, avait ce faible au point que le comte de Schonborn, dont il était le plus grand ennemi, le faisait entrer dans toutes les vues qu'il voulait faire réussir. Pour ce qui est du comte de Schonborn, vice-chancelier

de l'empire, c'était un homme d'esprit, fort poli, et avec qui il était agréable de traiter; mais la conduite qu'il avait tenue dans la dernière affaire des investitures n'avait pas permis de croire que ses intentions fussent bonnes; et autant sa famille avait eu autrefois d'attachement pour la France, autant paraissait-il éloigné de ses sentimens. Le parti qu'il prit de s'éloigner de Vienne lorsqu'il vit que l'affaire des investitures ne tournait pas comme il l'avait désiré, fit juger dès lors que son crédit n'était pas supérieur.

C'était une opinion presque générale que le comte de Schonborn ne résistait pas à la tentation de l'argent de France. Il s'était brouillé avec tous ses collègues, excepté avec le prince Eugène, sacrifiant tout pour donner au comte de Sinzendorf des marques de son amitié. Il avait d'ailleurs des espions chez tous les ministres; il était zélé partisan de la maison palatine, et dévoué aux intérêts du czar, qu'il avait bien servi pendant long-temps.

Enfin le sieur Insen, secrétaire de l'empereur, paraissait avoir assez de faveur auprès de son

maître, mais il passait pour homme de peu de talents.

Il y avait encore à Vienne un conseil pour les affaires d'Espagne; mais son influence sur les décisions était aussi légère qu'elle avait été autrefois considérable. Le marquis de Perlas, qui représentait lui seul tout le conseil, était pour ainsi dire le seul ministre qui fût écouté et qui eût du crédit auprès de son maître pour cette partie; en sorte que ses maximes prévalaient, quoique le conseil fût sans crédit.

L'intention du gouvernement de France était alors que les ambassadeurs et ministres au dehors lui rapportassent, au retour de leurs emplois, une relation exacte de ce qui se passait dans les négociations, de l'état du pays où ils servaient, des cérémonies qui s'y observaient, soit dans leurs audiences, soit dans les autres rencontres; enfin de tout ce qui peut donner une connaissance particulière des lieux et des personnes. Je recommande les notes que j'ai rapportées de Vienne à MM. les commis des affaires étrangères.

CHAPITRE IX.

Mes adieux. — Adieux d'amitié. — Adieux d'amour. — Adieux de politique. — Madame de Muy. — Les formalités de la cour de Vienne. — Ma jeunesse. — Ambassadeurs traités en espions. — Nécessité de la magnificence. — La préséance. — Les ministres des cours étrangères. — Saint-Saphorin. — Le marquis de La Brille. — Le nonce Grimaldi. — Les forces de Riperda. — Ses airs de hauteur. — Le coup de coude. — La comtesse Badiani. — Mes ennuis. — Lettres. — Les ministres de l'empereur jaloux du prince Eugène. — M. de Silly. — M. de Morville. — L'abbé Saint-Remy. — Mon ardeur au travail. — L'argent nerf de la guerre. — La duchesse***. — Nouvelles de la cour de France.

Je ne partis pas pour mon ambassade sans avoir pris congé des nombreuses veuves que mon absence allait faire ; mais tous mes adieux ne furent pas également tendres. Mademoiselle de Charolais promit en pleurant de ne pas m'oublier, et la duchesse *** de ne pas passer quinze jours sans m'écrire. Ce fut la duchesse qui tint parole.

De tous mes amis, le marquis de Silly fut

celui sur qui je comptais le plus pour être tenu au courant des intrigues de la cour; il ne trompa point non plus cette confiance.

Madame de Prie me fit espérer aussi une correspondance qui m'instruirait avec la même exactitude des secrets de son cœur et de ceux de l'État; mais bien que j'eusse quelque peine à partager toutes ses craintes sur l'ambitieuse mansuétude de l'évêque de Fréjus, je crus faire acte de sage politique en allant aussi prendre congé de ce prélat, et je fis bien, comme la suite me le prouva. Je connaissais madame de Muy, chez qui le doucereux prélat aimait à aller de temps en temps dérider son front de pédagogue : j'aurais regardé mes adieux comme incomplets si je n'eusse fait aussi une visite de congé à madame de Muy. J'entrai en matière par l'éloge de l'évêque de Fréjus; c'est-à-dire par l'éloge de sa modestie, de son désintéressement, etc., texte ordinaire de la conversation de sa clientelle des deux sexes.

« Imaginez-vous, me dit madame de Muy, qu'en effet M. de Fréjus est si modeste qu'il n'ose pas demander le chapeau de cardinal.

» — Vraiment? répondis-je, il l'obtiendrait pourtant.

» — Il faudrait qu'il fît solliciter la barrette par l'empereur; mais il ne s'y résoudra jamais.

» — Pour moi, madame, je suis si fortement l'ami de M. l'évêque de Fréjus, que je veux contribuer à le faire entrer au sacré collége.

» — Vous feriez une chose bien agréable pour ses amis.

» — Je vous promets, madame, que je trouverai l'occasion de m'en mêler dans mon ambassade. Gardez-moi le secret, car je ne voudrais pas, si je réussis, me brouiller avec la modestie de M. de Fréjus. »

Je trouvai en effet cette occasion à Vienne. M. de Fréjus me sut gré de mon offre d'abord, et puis de mon succès.

Je crois, en vérité, qu'on entrerait plus vite à Vienne en s'y rendant à la tête d'un régiment français, qu'en passant par les cérémonies souvent ridicules de l'étiquette et de la préséance. La *furia francese*, cette impatience nationale qui nous distingue surtout du grave Germain à la guerre comme dans les transactions les plus or-

dinaires de la vie, fit plus d'une fois bouillonner mon sang dans mes veines quand je me vis arrêter en quelque sorte sur le seuil de ma carrière diplomatique par tant de formalités ; mais il fallut me modérer et me monter au ton de la gravité du Nord, afin de ne pas me faire passer pour un jeune fou, car on se récriait déjà à Vienne sur mes vingt-huit ans, et je tenais à prouver que, pour n'avoir fait que dans les boudoirs mes premières armes en diplomatie, je ne laissais pas de valoir les plus vieux ambassadeurs. Je me résignai à la patience ; mais en même temps je m'armai de toute ma vivacité dans l'occasion pour faire valoir les droits et la dignité de mon titre. De même, à peine arrivé, je me condamnai à une habitude régulière de travail qui étonna beaucoup ; quand je m'enfermais dans mon cabinet, ce n'était pas pour tailler des plumes. J'avais avec moi l'abbé de Saint-Remy, que je formai aux notes secrètes et aux chiffres politiques, comme il m'avait formé au latin ; Rafé ne m'était pas non plus inutile.

Comme on me prêtait, ainsi qu'à tous les ambassadeurs, un rôle d'espion, je compris que

l'appareil de mes fonctions en était une des parties les plus importantes; je voulus en imposer à force de magnificence, persuadé d'ailleurs que de riches équipages, une maison nombreuse et une livrée splendide devaient annoncer le représentant du plus grand roi de l'Europe. J'ai toujours aimé le luxe : je résolus de satisfaire ce goût dans l'intérêt de la France encore plus que dans l'intérêt de ma vanité. J'avais emmené un grand cortège de gentilshommes, de pages, d'écuyers, d'heiduques, de coureurs, de valets de pied, et je ne négligeai rien pour éblouir par une ostentation royale.

Je fus bientôt obligé d'écrire au ministre des affaires étrangères pour demander un renfort de subsides; mais il fallut multiplier les lettres, car on ne comprenait pas ce besoin d'argent. Par bonheur madame de Prie me comprit. J'avais à lutter avec ce drôle de Riperda, homme assez extraordinaire qui avait un air fort avantageux, résolu à faire tout ce qu'il fallait pour s'assurer de la cour de Vienne, et singulièrement favorisé parcequ'il avait des lettres de crédit pour plusieurs millions. On m'écrivait de ne pas le

heurter trop vivement, que c'était une mauvaise tête qui ne demandait pas mieux que d'en venir à quelque éclat, se sentant soutenu. Mais je ne fus pas long-temps sans découvrir la couleur de sa doublure, et je priai notre cour d'être tranquille; je me chargeais de manier ce faquin-là, pourvu qu'on ne souffrît pas qu'il jetât plus de poudre aux yeux que moi.

Les ministres de l'empereur m'ayant vu arriver avec leurs préventions, étaient bien décidés à m'abreuver de dégoûts. Avec eux j'avais besoin d'adresse autant que de fermeté pour ne pas jouer un rôle subalterne. Les ambassadeurs suivaient l'empereur toutes les fois qu'il allait à l'église, et se plaçaient selon leur rang. Je découvris bientôt qu'on avait dessein de mettre publiquement Riperda en possession des chapelles, prétendant que quand l'un de nous deux y serait une fois, l'autre n'aurait rien de mieux à faire que de l'y laisser, puisqu'il ne pourrait le déposséder que par un affront. J'en écrivis à Versailles. On me dit de différer mon entrée. Je représentai que je devais la faire, et tenir tête à Riperda, quoi qu'il pût arriver. Ce fut alors la

cour de Vienne qui ne voulut plus donner de jour pour cette entrée. Je fis observer à M. de Morville, chargé des affaires étrangères, qu'il était de plus en plus nécessaire de prendre le ton haut pour détruire l'idée qu'on avait de notre faiblesse et de la timidité de notre gouvernement. « Vous pensez à Versailles, disais-je, qu'on veut rompre avec nous; c'est une erreur : il s'agit d'en imposer; nous ferons faire à ces gens-ci tout ce que nous voudrons : je prétends que l'empereur soit lui-même notre médiateur avec l'Espagne. »

On se hâtait de me mander de ne pas commettre d'imprudence; que j'avais affaire à de vieux diplomates, et que je devais prendre conseil ou exemple des autres ambassadeurs étrangers, entre autres de celui d'Angleterre. Ne voulant rien précipiter, j'étudiai donc ces messieurs avant de les choisir pour modèles, et bien persuadé que j'en saurais bientôt plus qu'eux.

Saint-Saphorin, ministre d'Angleterre, ayant passé sa vie dans les négociations, n'avait d'autre défaut que sa trop grande confiance en sa supériorité : il me traita en jeune homme qu'il

pouvait jouer sous jambe. Loin de me fâcher, je le gagnai par ma docilité à l'admirer ; pour justifier cette admiration, il se laissa pénétrer plus, d'une fois, croyant que j'étais trop novice pour entendre au-delà de ce qu'il voulait bien me dire.

Le ministre de Sardaigne, M. le marquis de La Brille, était digne de son maître, le souverain le plus fin et le plus habile de l'Europe : il riait souvent à mes dépens avec ses amis.

Le ministre de Hollande, qui avait été longtemps à Venise, était un homme de mérite, connaissant bien la cour et ayant beaucoup d'usage des affaires du cabinet de Vienne. je sus m'en faire estimer.

Mais je crus surtout utile de me faire valoir du nonce Grimaldi, dont la maison avait été de tout temps attachée aux rois de France. C'était un homme d'un caractère ferme, honnête, d'une grande piété, mais sans petitesse ; ne mangeant ni chair ni poisson, sous prétexte que sa santé ne lui permettait de prendre que des légumes, mais faisant la meilleure chère chez lui pour ceux à qui il donnait de grands dîners. Il était

considéré de l'empereur et de toute sa cour à cause de sa modération, de ses talents et de ses vertus. Je le démêlai aisément; mais il n'était pas aussi aisé d'en profiter pour le succès des affaires dont j'étais chargé, parce qu'il donnait difficilement sa confiance; toutefois il y avait des moments où les ambassadeurs restaient ensemble, comme, par exemple, pendant les sermons allemands. Ils se tenaient alors dans une chambre pour rejoindre et accompagner l'empereur jusqu'en son château, selon l'étiquette rigoureusement observée, et ce fut dans ces occasions là que, sans affectation, je rendis mes hommages à la vertu du nonce, d'une manière si délicate que le prélat put me distinguer des autres; et, comme il avait voyagé en France, où il avait été fort bien reçu, qu'il avait de la disposition à aimer les Français beaucoup plus que les Allemands, et qu'il était le ministre d'un pape, père commun des fidèles, qui désirait la paix, il me prit en amitié. Je dois dire avec reconnaissance que j'en reçus à Vienne des services fort importants.

Cependant on disait alors qu'il y avait à Vienne plus de vingt mille Espagnols qui, ayant

quitté leur patrie lorsque l'archiduc renonça à la couronne d'Espagne, l'avaient suivi à Vienne, où il était devenu empereur. Tous ces Espagnols firent cause commune, et se tournèrent contre moi pour le maintien des prétentions de l'Espagne. Ils étaient favorisés ouvertement de l'empereur lui-même; mais Sa Majesté, par sa modération et sa sagesse, prévint les évènements fâcheux qui menaçaient alors les cours de France et de Madrid : il écouta cependant les propositions de Riperda, relativement au traité et au mariage de l'archiduchesse avec un des infants. Ce projet de mariage conduisait d'ailleurs tous les seigneurs espagnols qui avaient suivi l'empereur à retourner dans leur pays, qu'ils préféraient à l'Allemagne.

Cette négociation alla même jusqu'au point que l'empereur accorda à son épouse la permission d'écrire à la reine d'Espagne une lettre par laquelle, sans lui promettre absolument le mariage proposé, elle se procura une réponse qui donnait les plus grandes espérances pour le succès.

Les divers ministres étrangers semblaient

d'accord pour faire sonner bien haut les considérations de prudence. Je persistai à soutenir que l'empereur redoutait la guerre, et que la crainte de la France pouvait seule le ramener à nous. D'après ce système, malgré l'avis du ministère français qui voulait encore temporiser, je finis par prendre avec les ministres de l'empereur le ton que je crus nécessaire, et bientôt j'en reçus les assurances du désir qu'avait leur maître de bien vivre avec le roi. Cependant M. de Morville rejetait tout projet de réconciliation avec l'Espagne par la médiation de l'empereur, ne voulant pas d'autre médiateur que le roi d'Angleterre dont on espérait beaucoup. Il prétendait que l'empereur ne voulait point la paix de bonne foi; qu'il avait un intérêt direct à l'empêcher, et qu'il n'avait d'autre dessein que de semer des défiances entre le roi de France et celui d'Angleterre. Néanmoins je reçus la permission de faire mon entrée.

Riperda, qui avait partout des créatures, et qui partageait la haine que sa cour avait contre la France, crut pouvoir continuer ses airs de hauteur. Il s'était arrogé la préséance, et crut

la conserver. Je n'hésitai pas davantage à donner une leçon à ce faquin. J'eus le soin d'éviter toute affaire de cour à cour, mais en même temps j'imaginai qu'il m'était très permis de m'en faire une d'ambassadeur à ambassadeur. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Un jour le duc de Riperda voulut me devancer pour entrer chez l'empereur; il était encore sur l'escalier : moi, plus alerte, je passe avant lui, et lui donne un coup de coude si vigoureux que je le fais rétrograder, et tomber sur l'escalier. L'ambassadeur anglais n'eût pas mieux fait, lui qui vantait souvent les boxeurs de Londres ; mais, ayant pris mon rang, je crus devoir, après cet exploit à l'anglaise, proposer à monsieur l'Espagnol une satisfaction plus digne d'un ambassadeur français. Je me rendis le soir à l'hôtel de Riperda, qui fit dire qu'il était sorti. Le lendemain matin j'envoyai savoir des nouvelles de sa santé ; le valet de pied revint sans réponse. Enfin je rencontrai cet ambassadeur, et je lui témoignai mon étonnement de ne pas avoir reçu de ses nouvelles après avoir envoyé chez lui et m'y être présenté moi-même ; Riperda balbutia quelques

mots et me quitta promptement; ce qui me fit hausser les épaules. Riperda ne s'avisa plus de contester son rang, et annonça qu'il allait partir pour l'Espagne.

J'avais cherché tous les moyens de me lier avec le prince Eugène, qui me témoigna de l'amitié; mais cette amitié ne consistait qu'en des dehors vains et frivoles; elle n'était rien moins que communicative, et je ne pus en tirer directement le parti que j'en espérais. J'appelai l'amour à mon secours. La comtesse de Badiani recevait les vœux du prince Eugène, dont elle avait toute la confiance; je ne négligeai rien pour gagner la bienveillance d'une femme si essentielle, et je ne fus pas long-temps à lui persuader qu'un ambassadeur de vingt-neuf ans valait le plus grand homme de guerre quand il avait l'âge du prince Eugène. Mais avant d'aller plus loin je vais citer une partie de ma correspondance de cette époque avec la duchesse ***. Les premières lettres sont nécessaires pour l'intelligence de quelques autres plus intéressantes, et elles tiendront le lecteur au courant de ce qui se passait en France pendant que j'étais à Vienne.

EXTRAIT DE MES LETTRES A LA DUCHESSE ***,

PENDANT MON AMBASSADE DE VIENNE.

A Vienne, ce 4 août 1725.

I.

» Je vous ai déjà fait part, mon amie, du peu » d'égards qu'on avait pour moi, et je puis vous » assurer qu'un ambassadeur de France à Vienne » qui ne prendrait pas le haut ton jouerait un » fort triste personnage. Les ministres sont avec » moi d'une réserve qui m'humilie, il me faudrait » l'art de deviner la pensée. L'empereur est d'une » gravité qui donne à toute sa cour un ton d'au- » torité fort ennuyeux. L'étiquette la plus minu- » tieuse l'accompagne partout, et je suis menacé » d'un cours de messe et d'offices qui effraierait » même un capucin. Mais je suis résigné à tout; » et puisque je me suis chargé de cette négocia- » tion, j'ai trop d'amour-propre pour ne pas » faire tous mes efforts pour la terminer.

» Le duc de Riperda est un faquin qui me dé- » plaît tous les jours de plus en plus. Le parti » qu'on m'écrit de prendre n'est pas celui qui » convient : tant que nous aurons l'air d'avoir

» peur, nous ne ferons rien; c'est mon avis.
» Quant à Riperda, j'en fais mon affaire person-
» nelle; et si le ministère craint de se mettre mal
» avec celui d'Espagne, je n'ai pas la même ap-
» préhension pour le ministre, je réponds de
» lui.

» On nous croit ici dépourvus d'hommes et
» d'argent, et l'on n'a pas grande considération
» pour le gouvernement. On n'aime pas M. le
» Duc, et je prévois qu'il sera la victime de cette
» affaire, s'il ne prend point un parti vigoureux:
» je l'ai mandé à madame de Prie, qui plaisante;
» mais je crois voir juste, il sera sacrifié. On écrit
» ici des libelles contre lui, et tout cela fera son
» effet, surtout si M. de Fréjus se détermine à
» paraître ce qu'il veut être.

» Je vais chez madame de Badiani, qui,
» comme je vous l'ai mandé, a toute influence
» sur M. le prince Eugène; je serai obligé de cher-
» cher à lui plaire pour en arracher quelque
» secret, car tout est d'une discrétion étonnante.
» J'ai de mauvais espions, et je ne sais rien. Je
» vais donc me sacrifier pour le bien de l'État;
» mon infidélité vous paraîtra sans doute un dé-

» vouement au bien public qui m'obtiendra » mon pardon. Si la comtesse est discrète, elle » sera bien adroite : une femme qui aime est » bientôt faible, et c'est sur cette faiblesse que » je fonde mes espérances. Je n'en serai pas moins » votre meilleur ami. »

Du 30 août.

II.

« Vos lettres sont pour moi un grand sujet de » consolation, ma tendre amie, dans un pays où » je ne trouve aucun objet de dissipation et où » je suis contrarié dans ce que je veux faire. » M. de Morville est toujours entêté à rejeter tout » projet de réconciliation avec l'Espagne de con- » cert avec l'empereur, ne voulant pas d'autre » médiateur que le roi d'Angleterre, dont il es- » père beaucoup. Il prétend que l'empereur ne » la veut pas de bonne foi, qu'il a un intérêt di- » rect à l'empêcher, que tout ce qu'il dit pour » cela n'est qu'à dessein de semer des défiances » entre le roi et le roi d'Angleterre, et que je » dois surtout bien prendre garde à cela, et trom- » per de mon mieux M. de Saint-Saphorin.

» Voilà une partie de mes instructions, et je

» vois avec peine qu'on prend l'affaire tout de
» travers. J'écrirai si souvent, que j'espère par-
» venir à me faire entendre; je sais que c'est dif
» ficile vis-à-vis des gens qui ont des systèmes
» eux, dont ils ne veulent pas se départir.

» Je vois souvent M. le prince Eugène, que j
» vous ai déjà mandé être l'objet de jalousie de
» autres ministres. Nous avons eu une altercatio
» assez forte sur notre gouvernement, que j'ai ét
» obligé de louer bien haut, parceque j'ai vu
» qu'il n'en avait pas une bonne opinion; c'étai
» même à peu près du mépris, et j'ai cru, en bo
» sujet du roi, ne devoir pas le souffrir. Je con
» viens qu'il avait quelquefois raison; mais m
» taire était en convenir trop positivement. Je n
» puis vous cacher qu'on n'a pas grande idée de
» nous, et je suis convaincu plus que jamais
» qu'il faut préparer la guerre si on veut avoir
» la paix.

» La cour est toujours aussi triste, aussi uni-
» forme qu'elle était, et si je n'étais pas surchargé
» d'affaires, je périrais d'ennui. Mais je veux réus-
» sir, et il n'y a pas de ressort que je ne sois prêt
» à faire mouvoir.

» Avez-vous vu M. de Silly? il m'écrit toujours » que M. de Morville est porté pour moi; mais il » est bien lent à se décider et à me faire donner » l'argent qu'on m'a promis, car vous savez que » je suis souvent aux expédients.

» Je suis toujours en conférence avec les mi- » nistres, mais cela ne mène à rien qu'à me brû- » ler le sang. J'espère, par le premier courrier, » avoir de meilleures nouvelles à vous mander; en » attendant, ne doutez point de mon amitié. »

Du 3 octobre 1725.

III.

« J'ai cru lire, ma chère amie, un roman » galant et bien écrit en lisant votre dernière » lettre; j'aime beaucoup le rêve agréable dont » votre sommeil a été amusé! Je ne suis point » étonné de votre superstition pour les rêves, car » personne au monde n'en est plus entiché que » moi, et n'a plus de confiance à tout ce que le » vulgaire appelle superstition. Je ne me connais » pas mal à les expliquer, et puisque vous vou- » lez que je vous dise ce que je pense sur cela, » c'est que M. de Clermont sera *couronné* : heu-

» reusement que j'ai pris mon parti sur ces petits » évènements de famille.

» Je n'entends rien du tout à l'histoire de la » femme que l'on veut faire enfermer; vous » pouvez vous expliquer clairement par mes » courriers; vous ne devez pas douter que je ne » fasse aveuglément tout ce qui pourra vous être » agréable.

» Ma belle spéculation sur la comtesse de Ba- » diani n'a pas eu tout le succès que j'en atten- » dais; il paraît que le prince Eugène lui parle » plus d'amour que d'affaires, ou que si elle a » promis de ne pas parler, elle sait tenir parole, » car je ne suis guère plus avancé que je ne » l'étais. On est trop timide, il faut prendre un » parti, et je crains bien qu'on ne soit trop lent » à se déterminer. Je fais ici du mieux qu'il m'est » possible, et j'impose autant que je puis par » mes discours et mes actions. Il faut espérer » qu'à la fin cela produira quelque chose. Je suis » si accablé d'affaires, que je n'ai pas le temps » de vous en dire davantage.

» L'abbé de Saint-Remy me prie de le rappeler » à votre souvenir. »

RÉPONSES DE LA DUCHESSE ***
AUX LETTRES PRÉCÉDENTES.

Paris, ce..., 1725.

I.

» J'ai reçu votre lettre, mon cher duc, et je » conçois bien l'embarras où vous vous trouvez » dans un pays où vous êtes étranger. Il me pa- » raît cependant peu croyable que l'on vous y » prenne pour un espion. Votre qualité de pair » devrait ne pas vous exposer à ce soupçon ; on » n'aurait certainement pas choisi un homme de » votre espèce pour jouer ce rôle : il ne convient » qu'à un homme du peuple. Tranquillisez-vous; » on rendra tôt ou tard justice à votre mérite.

» J'ai dîné hier chez l'évêque de Fréjus, qui » vous veut tout le bien possible. C'est le plus » honnête ou le plus ambitieux des hommes. Il » ne me paraît pas désirer la place de premier » ministre ; cependant il en a toute la prépondé- » rance. Le roi lui est fidèlement asservi plus que » jamais, et il ne dépendra que de lui de gouverner » à la place du maître. Je lui ai parlé de vous, et » certainement beaucoup ; c'est ainsi qu'on parle

» de ce qu'on aime, et il est de mon avis pour » vous exhorter à la patience. Il m'a promis de » parler à M. de Morville pour vous faire avoir » l'argent qui vous manque, car il est l'âme des » affaires; on dit que vous le prodiguez, mais j'ai » soutenu à l'évêque qu'un ambassadeur extraor- » dinaire devait paraître avec éclat, et il en est » convenu.

» Le roi paraît toujours amoureux de la reine; » je désire qu'il ne s'aperçoive jamais qu'elle est » plus âgée que lui : mais je suis de votre avis, » et je crois qu'il est comme un écolier qui pense » ne jamais se rassasier de confitures, et qui finit » par ne plus les aimer. Entre nous, quel pitoya- » ble mariage !

» Je ne vois que femmes qui parlent de vous; » la maréchale de Villars est à leur tête. Depuis » que vous êtes revêtu du titre d'ambassadeur, » on paraît renchérir encore sur l'attachement » qu'on a pour vous : je n'en avais pas besoin » pour vous aimer et pour être toute à vous. »

Paris, septembre 1725.

II.

» Si vous êtes fort ennuyé à Vienne, nous som-

» mes ici dans des craintes continuelles, mon » cher duc. Madame de Prie se fait aimer moins » que jamais; on l'accuse hautement de tout sa- » crifier pour avoir de l'argent, et d'accaparer les » grains avec le prevôt des marchands et son cou- » sin d'Ombreval. On est déjà bien las de ce der- » nier à la police, où il était l'humble serviteur de » sa cousine; et le peuple vient de le témoigner » d'une manière plus forte en s'assemblant à » l'Hôtel-de-Ville. On ne sait pas ce qui serait » arrivé, surtout au dernier, si on ne l'eût sacri- » fié au public. De mauvais lieutenant de police, » il sera peut-être plus mauvais intendant: il a » l'intendance de Tours. Notre contrôleur géné- » ral Dodun a bien manqué de perdre aussi sa » place; et l'on parlait beaucoup de M. d'Anger- » villiers pour le remplacer.

» Quoi que vous disiez de madame de Prie, je » vous assure qu'elle sera cause de la perte de » M. le Duc; il n'a point assez de talent pour re- » médier aux fautes qu'on lui fait commettre, ni » assez de discernement pour voir la suite des » opérations qu'on lui propose. L'impôt du cin- » quantième, qui n'a pas réussi, ne lui fait pas

» honneur, et il n'est pas mieux traité ici qu'à » Vienne. On dit que c'est le maréchal de Mercy » et un sieur Jacquemin qui y font manœuvrer » contre lui.

» L'évêque de Fréjus déteste madame de Prie, » et on voit bien qu'il communique ses senti- » ments à son élève, car le roi l'a très mal reçue » il y a quelques jours. On m'assure qu'il se trame » quelque chose contre l'évêque ; mais à moins » que M. le Duc ne se hâte de lui porter le der- » nier coup, je parierais bien que M. de Fréjus » l'emportera. M. le Duc est confiant : il compte » trop sur son rang de prince du sang et sa qua- » lité de premier ministre ; il croit qu'il est au- » dessus de tout, qu'il ne doit rien craindre ; il » agit en conséquence. L'évêque, au contraire, » certain de l'amitié de son pupille, chemine » à pas de tortue vers le but qu'il veut attein- » dre ; mais il marche à pas sûrs. Il fait remar- » quer toutes les fautes de son rival ; il en parle » sans affectation, mais c'est toujours pour lui » trouver des torts. Il ne paraît rien désirer, » il est humble ; mais soyez sûr qu'il vise à la » place de M. le Duc, et qu'il le terrassera

» au moment où celui-ci ne s'y attendra pas.

» Il s'est fait adroitement des amis de tous les » mécontents qu'a faits la diminution des pen- » sions ; et je crois que les coups qu'on veut lui » porter retomberont sur ceux qui les lui prépa- » rent.

» Vous ne m'avez pas encore répondu sur mon » rêve dont je vous demande l'explication. Je ne » puis vous blâmer de ne plus vouloir écrire sur » votre négociation ; mais je crois que vous devez » n'être pas si paresseux envers l'amitié. »

Paris,

III.

« Vous avez parfaitement raison de vouloir » faire votre entrée le plus tôt possible ; et je » pense comme vous qu'il ne faut rien épargner » pour la rendre brillante. Si on a de nous une » si mauvaise opinion, il n'est pas mal d'imposer » un peu par la magnificence ; le peuple s'y laisse » prendre, et nous-mêmes aussi. J'ai vu votre in- » tendant, qui m'a dit n'avoir aucuns fonds à » pouvoir vous envoyer ; mais il doit emprunter, » et faire ce que vous désirez d'ici à deux mois.

» M. de Morville est enchanté de votre conduite » envers le duc de Riperda, que je ne puis aimer » puisqu'il vous contrarie. Je suis bien aise qu'il » ne soit pas aussi vif que vous. Je ne doute pas » que vous ne vous tiriez parfaitement d'une af- » faire personnelle : mais je préfère que vous » acquerriez moins de gloire et être plus tran- » quille : j'aime beaucoup l'humeur pacifique de » l'Espagnol.

» J'ai reçu une seconde lettre de vous, qui » probablement n'était pas pour moi. Un héros » de roman n'écrirait pas mieux; les expressions » sont brûlantes; et je ne me fais pas l'honneur » de l'application. Jugez où vous en êtes, si vous » vous êtes trompé d'adresse! Que de reproches » vous allez essuyer! Mon ami, je vous plains » d'être aussi étourdi. Si l'épître est pour moi, je » la dois sans doute à un bon moment, et je dois » être fâchée de n'en pouvoir pas porter la ré- » ponse moi-même.

» Ce que vous me mandez de vos progrès au- » près de la comtesse de Badiani ne doit pas » m'effrayer : il m'en a bien coûté pour voir de » sang-froid votre inconstance; mais je vous ai-

» mais trop pour ne pas fermer les yeux : en les » ouvrant, je vous perdais ; il a bien fallu ne pas » voir clair. Mais quand j'aurais conservé des » droits assurés sur votre fidélité, je trouverais la » cause trop belle pour en blâmer les effets. Oui, » si la comtesse peut vous procurer les moyens » d'avancer votre négociation, je vous dirai : » Allez lui plaire, votre gloire y est intéressée ; » mon amour en gémira, mais il doit se taire. » Voilà comme je vous aime ; malheureusement » je n'ai pas le mérite du sacrifice.

» La reine est grosse, et c'est une joie univer- » selle ; le roi en paraît tout glorieux, et redouble » d'égards et de soins pour elle. Il y a des grâces » d'état, car réellement cette grossesse ne lui sied » pas mal. Elle a cependant reçu l'injonction de » ne plus se mêler du gouvernement, et per- » sonne n'ignore que c'est l'ouvrage de l'évêque. » Cela prouve quel ascendant il a sur l'esprit de » son pupille, et quel sera son pouvoir à l'avenir.

» Si l'on parle mal de M. le Duc à Vienne, il » n'est pas mieux traité à Paris ; et je parierais » bien, comme vous, qu'il ne peut tenir à ce qui » se trame contre lui. La haine publique m'effraie-

» rait moins, si j'étais à sa place, que les intrigues » de la cour. Le roi est un prince faible, et en » l'observant bien, c'est un enfant qui n'annonce » aucun caractère. Je lui crois le désir de bien » faire, mais comme il ne sait rien, qu'il n'est au » fait de rien, il flotte continuellement dans l'in- » certitude et a besoin d'un bras pour le soute- » nir. Il a souvent de bonnes vues ; mais il n'a pas » assez l'habitude des affaires pour avoir une vo- » lonté : son ignorance le mettra toujours dans la » dépendance ; et s'il donne un avis, le moindre » raisonnement contre l'empêchera de soutenir » son opinion. Il prend plus que jamais le goût de » la chasse ; et bien des gens prétendent que c'est » ce qu'il fera le mieux : brûlez ma lettre pour » cet article.

» Je me suis trouvée chez madame d'Egm t » avec mademoiselle de Charolais, qui a parlé » beaucoup de vous, et cela n'a pas été en bien. » Elle paraît prendre plaisir à rapporter un fait » que vos ennemis veulent faire croire, que vous » avez confié le secret de l'État à plusieurs fem- » mes à Vienne. Je ne sais quelle raison elle a » de se plaindre de vous ; mais ce qu'il y a de

» certain, c'est qu'elle ne vous ménageait pas. » Ennuyée et lassée de lui entendre lancer tant » d'épigrammes contre vous, je ne pus m'empê- » cher de lui dire que son récit était peu chari- » table; qu'il y avait tout lieu de croire que vous » étiez trop prudent pour commettre une faute si » grave, et que d'ailleurs, si vous aviez pu vous » oublier au point de la faire, personne ne de- » vait avoir plus d'indulgence qu'elle, puisqu'elle » avait donné précédemment tant de preuves » d'attachement pour vous. Tout le monde prit » mon parti, et on convint que sa conduite passée » et son discours étaient une contradiction.

» Je vous écris un volume; mais je m'oublie » facilement en causant avec vous. Je penserai » sérieusement à ce que vous me demandez; je » n'en ai pas besoin pour m'occuper fréquem- » ment de mon cher ambassadeur. »

CHAPITRE X.

Mon entrée à Vienne.— Mes soixante-quinze carrosses, mes pages, mes écuyers, etc. — Les clous d'argent. — Déroute de Riperda. — Le revers de la médaille. — Lettre de Fleury. — Je fais la guerre à mes dépens. — Le marquis de Silly et ses nouvelles. — La fuite nouvelle. — Le duc de Mortemart. — Le roi pleure. — Retour de l'évêque. — Chabanes. — Pâris Duvernais. —Madame de Prie.—D'Antin ménage la chèvre et le chou. — Le duc de Gesvres. — Le chevalier Dubourg en Espagne. — Intérieur de la cour au 30 avril 1726. — Voyage en Normandie.—Intrigues.—Voyages de Chantilly.—Le roi.

Enfin, après mille tracasseries nouvelles et des peines infinies, mon entrée publique fut fixée au 7 novembre 1725, et l'audience publique de l'empereur au lendemain. Je me promis bien qu'on parlerait long-temps à Vienne de la pompe que je déployai ces jours-là. Jamais ambassadeur n'avait paru avec un tel cortége. J'avais soixante-neuf beaux carrosses à six chevaux, et six autres également à six chevaux, de la plus

grande richesse. Le carrosse du corps de l'ambassade était garni au dedans et au dehors de velours cramoisi tout couvert d'une broderie d'or en relief avec des franges d'or ; les quatre panneaux étaient ornés de mes armes brodées en relief avec des cartouches ; mon chiffre, brodé de même, remplissait les petits panneaux des côtés; le grand panneau de derrière était chargé d'une broderie en relief, ainsi que l'impériale, dont le velours était couvert de gros branchages de broderie d'or aussi en relief, qui, se réunissant dans le milieu, formaient une espèce de fleur; les chevaux étaient bais bruns, les harnais de velours cramoisi, couverts de plaques d'argent doré et de points d'Espagne d'or, et les aigrettes de plumes cramoisies mêlées d'ornements d'or.

Le second carrosse était de velours bleu de la même richesse, avec les attributs de la paix ; les chevaux gris pommelés, les harnais brodés en or, de même que le velours du carrosse, les plumes bleues et ornements en or.

Le troisième carrosse était de velours vert brodé d'or et franges de même, l'impériale surchargée

d'ornements de bronze doré, les chevaux isabelles, harnais pareils en broderies, et plumes vertes garnies en or.

Le quatrième carrosse était en velours jonquille, tout couvert de broderies d'argent avec des franges d'argent; sur l'impériale, les figures de la Prudence, du Secret, et autres emblèmes diplomatiques; six chevaux noirs d'Italie, les harnais pareils au velours du dedans, couverts de plaques et de broderies d'argent, avec des plumes jonquille mêlées d'ornements d'argent.

Les deux autres carrosses étaient, l'un de velours gris de lin brodé en or, avec des plumes pareilles; et l'autre de velours rose brodé en argent; chevaux alezan brûlé, harnais roses avec plaques et broderies d'argent, plumes et aigrettes assorties.

Ma suite n'étai tpas moins brillante: 1° six coureurs habillés de velours rouge, entièrement galonnés d'argent; le reste de leur ajustement en étoffe d'argent et franges.

2° Cinquante valets de pied vêtus en drap écarlate, grande livrée de galon de soie pourpre et

argent, chapeaux brodés, garnis de plumes blanches, et épée d'argent.

3° Douze heiduques tenant en main des masses d'argent.

4° Douze pages tous à cheval, vêtus d'habits de velours rouge brodés en argent. Il y avait aussi le gouverneur des pages, le sous-gouverneur, l'écuyer, les sous-écuyers, six suisses, et vingt-quatre palefreniers, tant à cheval que tenant des chevaux de main.

Ce pompeux appareil partit du faubourg appelé le Laustrass, et passa par la porte d'Italie, pour se rendre dans la rue Saint-Jean, où était le palais de l'ambassade.

Une circonstance plus extraordinaire distingua cette entrée de celle de tous les autres ministres. Les chevaux de ma voiture, les chevaux de selle et ceux qu'on tenait en main, furent ferrés en argent; le fer d'argent était séparé en deux, et ne tenait qu'à un clou très petit, de façon que dans la route tous les chevaux se trouvèrent déferrés, et le peuple put se partager leurs dépouilles. Les dames de Vienne étaient toutes aux fenêtres.

Le lendemain j'eus mon audience publique de l'empereur, de l'impératrice régnante et de l'impératrice Amélie ; le même faste y régna. Je parus ce jour-là dans l'habillement français tel que celui des pairs quand ils vont au parlement, et j'introduisis le même usage dans toutes les assistances publiques. Il y eut dans mon palais des tables nombreuses de plus de cinq cents couverts ; les gentilshommes du nonce et de l'archevêque de Vienne, y furent invités ; tous les officiers des grandes maisons y eurent place ; et pour donner plus de liberté au peuple qui accourut en foule prendre part à cette fête où tout lui fut prodigué, je fis ouvrir tous mes appartements et ne rentrai que dans la nuit.

Cette solennité fut encore remarquable par le départ précipité du duc de Riperda. A six heures du soir, la veille du jour décisif, au grand étonnement de tout le monde, il avait pris congé de l'empereur, et était parti d'une manière inopinée. Ce ne fut qu'à sept heures qu'un commandeur allemand qui m'avait toujours fait amitié, vint me donner cette nouvelle à l'oreille. Après tant de bruit pour rien, l'empereur fit répandre

qu'il avait dit que le roi de France étant l'aîné de la maison de Bourbon, il ne pourrait jamais juger la question de préséance en faveur du roi d'Espagne, et que celui-ci avait déclaré lui-même que la France devait toujours prendre le pas.

« Monsieur le duc, me dit Rafé, il y a plaisir à savoir l'allemand : il faut entendre tous ces badauds s'écrier que vous êtes le plus magnifique seigneur de la terre.

» — Mon garçon, répondis-je, cette magnificence est éblouissante, j'en conviens; mais comment ferons-nous pour cacher à ces gens-là le fond de notre bourse qui est tout à l'heure vide ?

» — Monsieur le duc, on va sans doute vous envoyer de l'argent de France.

» — On fera bien, car nous sommes à sec. »

C'était malheureusement le revers de la médaille. Pour que mon train de vie répondît à mon entrée, je fus forcé de faire des dettes; bientôt, les subsides n'arrivant pas, et mon crédit baissant, tous les jours, auprès des banquiers allemands, je fus réduit à faire mettre secrètement des

bijoux et des diamants en gage. Je me désolais surtout de cette détresse, parcequ'elle contrariait toutes mes opérations, et je menaçai la cour de Versailles de demander mon rappel. Pour cela je m'adressai, non seulement à madame de Prie et à M. de Morville, mais encore à l'évêque de Fréjus; et voici une réponse qui prouve que du moins on commençait à m'apprécier.

Rambouillet.

« J'ai reçu, Monsieur, à deux jours près l'une » de l'autre, les deux lettres du 10 et du 17 dont » vous m'avez honoré. Il est vrai qu'on avait cru » voir dans vos dépêches une envie assez mar- » quée de quitter Vienne, et que vous ne doutiez » pas même d'en recevoir l'ordre. M. de Saint- » Saphorin était dans la même opinion; et il y » avait beaucoup de vraisemblance que cela se- » rait, il y a deux mois. On ne vous en a su au- » cun mauvais gré; et il est très naturel que dans » toutes les circonstances où vous vous trouvez, » vous ne soyez pas fâché de revenir. Vous pou-

» vez être assuré, Monsieur, que cela n'a fait » aucune mauvaise impression; et que si votre » rappel ne faisait pas un mauvais effet dans les » circonstances présentes, le mépris que fait l'em- » pereur de toute bienséance, en ne laissant ici » qu'un résident, serait une raison suffisante » pour y penser.

» Quoique nous ne connaissions pas parfaite- » ment M. de Saint-Saphorin, on ne laisse pas » que de savoir que si vous êtes intimement lié » avec lui, vous y mettez beaucoup du vôtre, et » il n'y a certainement qu'à vous louer sur toute » votre conduite. Vous parlez en perfection du » caractère de la cour où vous êtes; et on s'en » fie à vous sur la manière de traiter avec elle. » Les grandes promesses du duc de Riperda peu- » vent lui avoir donné envie de la guerre, mais » l'empereur croit de reste par entêtement, » qu'il l'a trompé, et que le roi d'Espagne man- » que lui-même d'argent pour payer ses troupes » et sa maison. Aussi tous ces messieurs les mi- » nistres ont-ils fort baissé leur ton, et protestent » qu'ils ne veulent point de guerre. Ils n'ont » plus recours qu'aux plus grossiers artifices

» pour tâcher de nous désunir d'avec l'Angle-
» terre, à quoi ils ne réussiront pas.

» Rien n'est plus juste, Monsieur, que votre
» inquiétude sur le défaut de paiement; et M. de
» Morville presse toujours pour vous envoyer de
» l'argent. Il faut espérer qu'il circulera plus
» qu'il ne fait depuis quelque temps, et que le
» roi sera bientôt en état de vous payer. Vous
» avez très grande raison de cacher l'extrémité
» où vous avez été réduit; et je vous garderai sur
» cela un secret inviolable.

» Il ne me paraît pas qu'on vous cache rien,
» ni qu'on vous prive de toute la confiance que
» vous méritez par tant d'endroits : nous sommes
» dans une mauvaise crise, et il faut bien qu'à
» la fin tout se développe; car l'Europe est
» dans un mouvement trop violent pour pouvoir
» durer.

» Je vous supplie, Monsieur, d'être persuadé
» du respect et du parfait attachement avec les-
» quels je suis votre, etc...

» A. HERCULE, *évêque de Fréjus.*»

On voit que cette lettre ne m'annonçait pas

de secours très prochains, et mon embarras augmentait tous les jours. D'ailleurs j'apprenais qu'on attendait en France la réconciliation avec l'Espagne de la médiation du pape et de l'Angleterre; et j'étais très contrarié qu'on ne crût pas, comme je l'annonçais continuellement, qu'elle ne pouvait être que l'ouvrage de l'empereur. Combien d'ambassadeurs, dans ma position, auraient perdu patience. Je faisais la guerre à mes dépens sans être sûr qu'on m'en tiendrait compte un jour.

Mon intendant, chargé de me procurer de l'argent à quelque prix que ce fût, m'envoya soixante mille livres qui soutinrent un peu mon courage. La duchesse ***, cette excellente amie, devenue veuve et maîtresse de sa fortune, me fit aussi tenir quatre lettres de change de vingt-cinq mille livres chacune, qui me mirent en état d'attendre les sommes que M. de Morville promettait toujours et n'envoyait jamais.

Les choses changèrent bientôt de face. Redoublant encore d'activité, soutenant partout la dignité de mon caractère, je vis enfin jour à en-

tamer la négociation. Les comtes Sinzendorf et de Staremberg parurent s'ouvrir à moi; mais le prince Eugène me parla avec chaleur contre la France, et crut m'intimider par ses hauteurs; il me marqua en même temps toute son animosité contre le roi d'Angleterre. Je n'étais point accoutumé à un ton si haut, et j'eus le courage de me modérer. Mon sang-froid dans cette conversation me donna tout l'avantage. J'entrevis à travers toutes les menaces du prince Eugène la peur qu'il avait de la guerre; il était échauffé par le vice-chancelier, qui, dans des vues personnelles, voulait embrouiller les affaires. Cependant je sus avec adresse calmer le prince, et ne tardai pas à être mieux avec lui.

Pendant que je luttais ainsi contre les ministres de l'empereur, Fleury commençait à Versailles ses escarmouches contre le duc de Bourbon et sa favorite. Celle-ci se prit elle-même dans un piége où elle croyait faire tomber le prélat. Voici ce que me mandait à cette occasion le marquis de Silly.

»Madame de Prie, dirigée par Duverney, avait persuadé à M. le Duc qu'il était urgent

d'éloigner Fleury du travail avec le roi, auquel il assistait, et de toute influence sur les affaires, en l'obligeant de se retirer. Pour y réussir, il fut résolu qu'au premier travail avec le monarque, la reine le prierait de se rendre chez elle, qu'on y occuperait long-temps le roi avec M. le Duc; et qu'en établissant ainsi le conseil chez cette princesse on lasserait Fleury.

» En effet le lundi au soir il y eut jeu chez la reine, qui n'y parut qu'un moment et s'en retourna dans ses entre-sols, où vint M. le Duc: alors elle envoya chercher le roi, qui était dans son appartement avec M. de Fréjus, et dans ce moment toutes les portes furent fermées; elles ne s'ouvrirent même qu'à onze heures.

» M. de Fréjus était sorti à huit heures et demie, impatient d'attendre vainement le roi; mais il se contint si bien que ceux qui passèrent la soirée avec lui ne s'aperçurent de rien; et le roi lui-même ne fut averti de son départ que le 18 au soir, au retour de la chasse, car il n'avait pas encore lu la lettre que M. de Fréjus lui avait écrite le matin; personne n'avait voulu la remettre. Le prélat disait dans cette lettre qu'il

partait pour Issy, et que S. M. ne le verrait plus à la cour.

» La même conduite avait autrefois touché le roi. Fleury allant bouder cette fois à Issy, le roi ne fut pas moins touché, et alla de son côté bouder contre M. le Duc dans sa garde-robe, où il se cacha, ne cessant de demander son précepteur, les larmes aux yeux.

» Les partisans de l'évêque de Fréjus poussaient les hauts cris, et les personnages qui auraient approuvé sa disgrâce si elle eût été l'ouvrage du roi, se montraient chaudement ses défenseurs. Le duc de Mortemart, courageux et décidé comme vous le connaissez, était dans ce moment-là de service à la cour. Résolu de parler au jeune monarque de la fuite du prélat, il se mit à la tête des mécontents de M. le Duc, prit la lettre de Fleury, et la porta au roi.

» Cet acte de générosité a été si loué à la cour et même dans le parti de M. le Duc, que Mortemart en a acquis une réputation d'homme vertueux, décidé et loyal.

» Mortemart, voyant les regrets du roi, a fait encore plus; il lui a dit courageusement : « Mais

Sa Majesté n'est-elle pas le maître de rappeler son précepteur? Pour moi, je déclare que si Sa Majesté me l'ordonnait, j'irais le prendre à Issy et je le mettrais dans mon carrosse; je ferai plus, sire, ajouta-t-il; j'irais dire à M. le duc de Bourbon lui-même, mais toujours de la part de Votre Majesté, qu'elle lui ordonne d'envoyer sur-le-champ un courrier à l'évêque de Fréjus pour lui mander de revenir. »

» Dans son émoi, le roi, qui laissa couler des larmes, se sentit soulagé de l'offre, et consentit à tout ce que Mortemart lui suggéra. Le roi a montré de la sensibilité et une volonté déterminée, prononçant de lui-même le mot J'ORDONNE, et de son propre mouvement. Ce ne fut qu'après l'ordre donné, que Mortemart alla lui-même dans l'instant trouver le duc de Bourbon, et il lui déclara que la volonté du roi était qu'il rappelât de la campagne l'ancien évêque de Fréjus. M. le Duc, qui ne put contenir son ressentiment contre Mortemart, lui dit qu'il s'était chargé d'une mauvaise commission; et sur-le-champ il fit partir un courrier pour notifier au prélat les ordres de Louis XV.

» Fleury rentra donc, et il rentra en triomphe. On observe dans le parti du duc de Bourbon la plus étrange consternation; la reine elle-même est embarrassée de lui et du rôle qu'il a voulu lui faire jouer.

» Cependant, depuis l'aventure de l'évêque de Fréjus avec Duverney et madame de Prie, M. le Duc est plus ferme que jamais à soutenir ces deux personnages; il y croit son honneur engagé, et la démarche légère et mal concertée que Pâris Duverney et madame de Prie ont fait faire à la reine et à lui au sujet de M. de Fréjus, les a décrédités, même parmi leurs amis, au point que l'épithète de *tête de papier* leur demeurera, s'ils n'y prennent garde. Voilà un tableau de la situation de la cour; jugez vous-même des évènements.

» Le crédit et la considération de la reine paraissent tomber. Le goût que le roi montre avoir pour elle ne semble tout au plus que marital, et je ne sais ce qu'elle deviendra si elle est encore long-temps sans devenir grosse.

» Depuis que la cour est à Marly, le roi parle bien plus qu'à l'ordinaire. On commence à dire

qu'il a de l'esprit; il y a long-temps que je le pense, vous le savez; c'est, ou je me trompe, une machine fort tardive à se développer, difficile à émouvoir, mais qui peut l'être fortement. L'exemple de M. de Fréjus en est une preuve.

» M. le Duc est toujours fort en colère contre M. de Mortemart; cela n'a pas empêché le roi de lui demander, quand il prit congé de lui à la fin de son année, s'il ne reviendrait pas le voir à Marly.

» Chabannes, homme fort attaché à M. le Duc, et en réputation d'être fort honnête homme, est perdu auprès de lui, pour lui avoir parlé.

» Après tout cela, je ne vois point encore assez clair pour émettre une opinion certaine sur l'avenir. Une nouvelle retraite de M. de Fréjus ne me surprendrait pas; je ne serais pas plus surpris de la culbute de madame de Prie et de Duverney. Bien des gens ont plus de foi à ce dernier évènement; pour moi je suspens ma décision : je crois cependant que si le mauvais sort tombe sur ces deux personnages, ce ne sera que dans quelque temps.

» Vous n'avez pas besoin de conseil, mais il me semble que cette fermentation violente ne doit rien changer à vos allures ordinaires, et que vous devez regarder tout ceci comme choses non avenues, sans entrer même en explication avec les parties belligérantes. C'est ici pour vous, ce me semble, un cas positif de neutralité.

» La diminution des espèces sera suivie d'une augmentation ; ce n'est qu'une simple opération de finances dont le bénéfice est indispensablement nécessaire pour se soutenir; opération violente et qui ressemble à l'émétique donné dans des maladies aiguës. C'est aux quatre Pâris que le public a l'obligation d'avoir mis l'État à la veille de sa ruine.

» Il n'est point du tout vrai que madame d'Egmont ait eu son congé ; M. le Duc l'aimait mieux que jamais quand la cour partit pour Marly; je ne crois pas qu'il y ait de changement. Madame de Prie n'a presque pas séjourné à Marly; Paris a été sa demeure la plus ordinaire, et l'Opéra, le bal et la comédie, ses amusements journaliers.

» Le raccommodement de mademoiselle de

Charolais et de M. le Duc a fait grand bruit. Suivant les connaissances que j'ai, ce raccommodement n'est que de simple bienséance, et sous la condition de ne rien exiger l'un de l'autre par rapport à leurs amis, leurs connaissances, etc. C'est M. d'Antin qui a le plus travaillé à cet ouvrage; il a, depuis quelque temps, une portion de la confiance de M. le Duc, et souvent des conférences particulières avec lui. Nul homme au monde n'entend mieux que lui à ménager la chèvre et le chou; c'est un grand moyen à la cour pour aller plus loin qu'un autre. Ne soyez pas surpris si vous entendez parler de lui dans quelque temps.

» Le duc de Noailles se conduit avec dextérité, au jansénisme près, auquel il s'est trop livré; ce sera peut-être un obstacle qui l'arrêtera en chemin. Le roi le traite fort bien; il lui parle souvent, et montre du goût pour lui.

» Je ne sais si vous n'étendez pas un peu trop les idées que vous avez sur le duc de Gesvres. Des gens instruits croient que le roi n'a pas pour lui plus de familiarité qu'avec les autres, et qu'elle est moins fondée sur le goût et sur l'o-

pinion qu'il a de son caractère, que sur l'amusement qu'il a d'écouter les contes et les rapports qu'il lui fait. Cependant je pense, comme vous, que c'est un homme à ménager, et qui peut fort bien, dans les premiers temps, influer sur les affaires. »

Dans une autre lettre, le marquis de Silly m'entretenait aussi de la politique générale. «Le chevalier Dubourg, me disait-il, est toujours à la cour de la reine d'Espagne à Vincennes. Soit que les derniers évènements occupent toute l'attention du public, soit qu'effectivement il ne traite rien avec M. Duverney ou avec nos ministres, on ne parle plus du tout de lui; mais je suis toujours persuadé que la cour d'Espagne a eu d'autres vues en l'envoyant ici, que celle d'établir une étiquette dans la maison de la reine Douairière. Je le crois tout au moins espion de la cour d'Espagne, et chargé particulièrement d'examiner la situation des esprits et de pressentir leurs dispositions. Les clauses du traité de Vienne me confirment dans cette opinion. Dès le temps du renvoi de l'infante, j'ai regardé comme un mal notre brouillerie avec l'Espagne.

Le traité de Vienne, qui en est résulté, le rend plus considérable par la difficulté d'y remédier d'ailleurs. Cela vient d'entraîner le gouvernement à des traités dont les suites peuvent être embarrassantes, et dont on aurait peut-être bien pu se passer, même dans la circonstance présente. Je suis né Français, et je sens l'amour de mon pays dans toute son étendue. Je me sens blessé des stipulations peu honorables et qui semblent admettre une égalité de puissance, on pourrait même dire une crainte très indécente pour un royaume aussi puissant que celui-ci; car, malgré ce qu'ont fait les Pâris pour son abaissement, deux mois de bonne administration le remettraient en vigueur. »

Quelque temps après je reçus une lettre du marquis de Silly, qui me faisait connaître l'intérieur de la cour de Versailles au 30 avril 1726. « M. le Duc, me disait-il, qui depuis trois semaines est presque toujours par voie et par chemin, n'a presque pas de loisir pour les affaires les plus pressées; ses chasses, celles du roi, où il le mène souvent; un voyage de quatre jours à Chantilly, ceux que le roi fait à Rambouillet

deux fois la semaine, occupent l'Altesse Sérénissime.

» Morville s'est ouvert à moi sur l'avis donné à M. le Duc, que vous aviez mandé votre retour et annoncé la guerre. Cela m'a donné occasion de discuter avec lui cette matière, et je l'ai, je crois, suffisamment convaincu de ce dont il était déjà persuadé; je veux dire que vous n'avez point commis d'indiscrétion. Il m'a assuré que M. le Duc n'avait pas cru que vous eussiez rien mandé d'essentiel; mais ils ont été fâchés des bruits de guerre répandus à Paris, parceque M. Duverney a persuadé à Son Altesse Sérénissime que ce sont les bruits de guerre qui faisaient resserrer l'argent; et je ne vous répondrais pas qu'il n'eût fait avertir M. le Duc de votre prétendue indiscrétion, pour en faire un argument par rapport aux affaires générales.

» La flotte anglaise destinée pour la mer Baltique a mis à la voile; et si le vent l'a bien servie, elle peut être présentement au Sund. Douze vaisseaux du roi de Danemark doivent la joindre, et la présence de ces trente-trois navires pourra faire obstacle à la négociation de Rabutin

avec la czarine, et contenir la flotte russienne. On continue ici tous les préparatifs de guerre; presque tous les régiments ont fait leur augmentation avec succès. On lève les milices, on remplit les magasins; tout va bien jusque-là; mais il n'en est pas de même des finances; la circulation est interceptée, et presque totalement suspendue dans plusieurs provinces. La misère augmente de tous côtés; malgré cela le royaume est encore tout entier, et les remèdes sont visibles, et même d'assez facile exécution; mais les Pâris, acharnés à la ruine de tout un peuple par les profits immenses qu'eux, Bernard et leurs associés font, s'y opposent de toutes leurs forces; du moins c'est l'opinion publique et qu'ils veulent tenir dans leur dépendance le gouvernement, tant pour le présent que pour l'avenir, en achevant de se rendre maîtres de tout l'argent et de tout le crédit.

» Madame de Prie continue de parler d'un voyage qu'elle veut faire en Normandie; mais je ne sais pas quand ce sera, ni pour combien de temps. L'aversion que le roi a pour elle se marque au dernier point; non seulement il lui re-

fuse la parole, mais il ne la regarde pas, et l'on s'aperçoit aisément que sa présence le peine. Elle voit beaucoup moins la reine, et elle ne tient pied à boule ici que pendant sa semaine de service; elle passe presque tout le reste du temps à Paris; elle s'y montre à tous les spectacles, aux promenades, etc. Il ne paraît pas néanmoins que M. le Duc diminue de confiance pour elle; mais on prétend qu'il s'en passerait plus aisément qu'il n'aurait fait il y a six mois. Son goût pour madame d'Egmont est toujours très vif. A l'égard de Duverney, je le crois aussi bien qu'il a jamais été avec Son Altesse Sérénissime, quoiqu'il ait néanmoins affecté depuis quelque temps de ne se montrer ici que deux fois la semaine et de ne paraître se mêler que du simple district de son bureau.

Le roi ira trois fois tous les quinze jours à Rambouillet, d'ici au voyage de Chantilly, qui est déclaré pour le 2 de juillet. Sa Majesté croît à vue d'œil, et sa figure et son maintien deviennent plus aimables chaque jour; mais jusqu'à présent il ne paraît remué par aucun autre goût que celui de la chasse; je ne sais pas même si l'oc-

cupation et l'amusement qu'elle lui donne ne lui tiendront pas lieu de plaisir : je persiste à croire qu'il a bien plus d'esprit qu'il n'en montre. M. de Fréjus est toujours dans la grande intimité avec lui ; il le suit à Rambouillet, et il paraît d'ailleurs une grande union extérieure entre M. le Duc et lui. Je ne vous parle point de la reine ; elle est telle que vous me la peigniez dans votre lettre du 18 mars. Les voyages de Rambouillet, où le roi couche, la fâchent beaucoup ; mais on n'en tient pas compte à présent ; elle est obligée de traiter aussi bien M. de Fréjus qu'elle le traitait froidement autrefois. »

CHAPITRE XI.

Le prince Eugène. — Souvenir de Flandres. — Les courses de traineaux. — Le sort. — La princesse Liechtenstein. — Les cheveux blonds. — Comment je représenterais Vénus si j'étais peintre. — Effet d'une course rapide. — Je trouve une excellente amie. — Aveux à la duchesse ***. — Trois plans sont adoptés. — Jalousie de mes ennemis. — Le danger d'aller voir les dames *incognito* quand on est ambassadeur. — Le nonce du pape. — Les préliminaires sont signés. — Surprise des ambassadeurs. — Le marquis de Brille ne brille pas. — Mes espérances. — Nouvelles lettres de Fleury. — Ses promesses. — Disgrâce de M. le Duc. — Dissimulation du roi. — Le cordon bleu. — Mes confidences à la duchesse ***. — Mon plan de conduite. — Les rêves.

J'ai toujours eu une grande admiration pour le prince Eugène; il fut sans contredit le premier homme de guerre de son siècle. Je me rappelle encore les sensations que son nom produisait en moi lorsque j'étais à peine sorti de l'adolescence et déjà dans les camps. Son nom seul retentissait à mon oreille comme le son de la trompette : comme nous étions fiers, nous tous jeunes officiers, de faire nos premières armes sous

Villars et contre le prince de Savoie alors si redoutable! On a dit qu'il ne faut pas voir les grands hommes de trop près pour ne pas cesser de les admirer; mais quand je vis Eugène à Vienne, le respect dû à l'âge de ce héros m'empêcha de rien rabattre du respect dû à sa gloire: du reste, sa personne n'avait rien d'extraordinaire; sa taille était médiocre; il avait l'ovale du visage un peu long, le teint brun et la bouche toujours entr'ouverte, mais non sans grâce. Toute l'expression héroïque de son aspect était dans la vivacité de ses yeux noirs. Il m'a dit plus d'une fois dans l'intimité, que sa haine contre Louis XIV n'avait jamais pu le consoler de ne pas commander des Français. Quand il médisait de la France, c'était comme d'une maîtresse qui l'avait dédaigné. Nous étions, selon lui, la nation selon son génie; ce génie n'était pas la routine des vieux tacticiens : Eugène commandait d'inspiration; il estimait moins la science et les calculs de la stratégie que la rapidité des manœuvres; l'audace de ses combinaisons tenait à son activité naturelle: « Avec les Français, me disait-il, j'aurais déjà fait deux fois le tour du monde. »

La guerre était pour lui une passion ; il comptait avec moi qu'il avait passé plus d'heures à cheval que dans son lit pendant cinquante ans. En effet il n'est guère resté qu'une seule fois deux ans de suite sans combattre : quel malheur que Louis XIV n'ait vu qu'un abbé dans ce César !

Le prince Eugène aimait la comtesse Badiani comme une amie plutôt que comme une maîtresse : il fut un peu jaloux cependant quand il me vit si bien accueilli par elle ; mais bientôt il prit son parti, et convint que c'était être trop exigeant que de vouloir qu'une femme jeune encore se contentât de son amitié. Il sourit quand je lui rappelai que Villars avait promis à ses officiers la comtesse Badiani, s'ils pouvaient prendre Marchiennes où elle était renfermée : « Je vois bien, me dit-il, que vous vous étiez bien promis de ne pas perdre votre part, et qu'il était écrit là-haut que vous achèveriez cette campagne à Vienne. »

Peu à peu je parvins à dérider d'autres fronts que celui du prince Eugène : je reçus des avances qui me firent fréquenter les bals et les courses de traîneaux. L'usage veut que pour la

course des traîneaux les hommes tirent au sort dans un chapeau des billets où sont écrits les noms des dames. Mais je m'aperçus que plus d'une dame savait faire revenir son nom le premier sous la main de celui qu'elle préférait. J'étais maintefois celui-là.

Je fus, un jour, invité par l'empereur lui-même à une partie de traîneaux très brillante. J'y déployai ma magnificence accoutumée. Lorsque ma main chercha le nom de celle que je devais être chargé de conduire, mes yeux firent involontairement le tour du cercle pour voir celle que j'eusse choisie le plus volontiers si la loi de la mode m'avait laissé libre du choix.

Mes regards se fixèrent sur les traits charmants de la princesse de Liechtenstèn, et il me sembla que son sourire cherchait à dissimuler une espérance et une émotion plus douce que la simple curiosité. Le sort ou un dieu plus clairvoyant, malgré le bandeau que lui mettent les poètes, avait disposé les billets de manière que ce fut le nom de la princesse elle-même que je tirai de l'urne.

Madame de Liechtenstèn était liée avec tous

les ministres, mais surtout elle était fort jolie, avec ces beaux cheveux blonds qui parent si bien le teint blanc d'une Allemande. J'en demande pardon à la diplomatie, ma première pensée ne fut pas pour les intérêts de mon ambassade. Non jamais plaisir n'égala une promenade en traîneau avec une femme aussi séduisante que la princesse de Liechtensten : si j'étais peintre, je ne représenterais pas Vénus dans sa conque marine ni dans son char conduit par des colombes, mais plutôt dans un traîneau glissant sur la neige, avec un ambassadeur auprès d'elle. Il y a dans tout mouvement rapide je ne sais quelle excitation pour le cerveau : dans un traîneau, à cheval, sur un navire, je suis tout autre; je n'appartiens plus à la terre, toutes mes facultés sont exaltées; je me sens avoir plus d'esprit, plus d'imagination, plus de courage. La princesse ne put résister à l'envie de me faire le compliment que j'étais un homme aimable, je suis certain que je le méritais. Mais pour ne pas perdre le temps en compliments, elle osa bientôt ajouter :

« Monsieur l'ambassadeur, je suis plus étonnée

que jamais des désagréments qu'on vous a fait éprouver ; je vous avoue que je serais heureuse de vous prouver qu'il y a cependant à Vienne des cœurs qui s'intéressent à vous. Si vous vouliez accepter les avis d'une femme, je puis vous en donner quelques uns. »

Je n'eus garde de refuser : j'obtins d'elle la permission d'aller la voir secrètement, pour ne pas donner d'ombrage aux ministres, qu'elle recevait continuellement; et dans ces entrevues privilégiées, je sus faire marcher d'accord l'amour et la diplomatie. La princesse en savait plus que madame de Badiani; je n'employai plus le crédit de celle-ci qu'à intéresser l'empereur au chapeau de l'évêque de Fréjus. Je fus, en un mot, si bien traité par madame de Liechtenstein, elle fut pour moi une amie et une maîtresse si dévouée, que je ne pus m'empêcher d'en écrire à la duchesse *** en ces termes : »

Vienne, ce 27 ... 1726.

« Je me reprocherais de ne pas vous faire part » d'une aventure qui m'est arrivée il y a trois » semaines, et que je n'ai pu vous mander plus

» tôt. L'empereur, qui jusqu'à présent m'avait » réservé toutes les corvées des chapelles où il se » fait suivre par les ambassadeurs comme par » ses valets, me fit enfin inviter d'une partie de » traîneaux qui fut très brillante. Chargé de con- » duire la princesse de Liechtensten, je ne m'at- » tendais qu'au plaisir d'être avec une femme » fort aimable, et je fus agréablement trompé. » Après quelques moments donnés aux compli- » ments, elle me dit qu'elle s'intéressait à moi » et qu'elle était fâchée de tous les désagréments » qu'elle n'ignorait pas qu'on me faisait essuyer. » Elle ajouta que l'amitié que je savais inspirer « l'engageait à me découvrir bien des choses. »

» Vous jugez avec quel empressement j'ai reçu » ces ouvertures. J'ai obtenu d'aller la voir se- crètement, pour ne pas donner d'ombrage aux » ministres, qu'elle reçoit continuellement. Je » n'ai pu être instruit d'elle, de qui elle tenait » tout ce qu'elle sait, mais réellement elle sait » beaucoup. Elle m'a appris le retour du courrier » d'Espagne qui a apporté de l'argent, et qui est » chargé de la part de Sa Majesté Catholique de » faire des instances très vives au comte Guy de

» Staremberg, pour commander l'armée d'Es-
» pagne.

» Elle m'a dit que je voyais juste sur la ma-
» nière dont le roi devait se conduire, et que cela
» fâchait plusieurs personnes; qu'on avait dessein
» de m'intimider, mais qu'il fallait que je tinsse
» bon; que l'empereur annonçait vouloir faire la
» guerre sans en avoir véritablement l'envie
» et que le prince Eugène était chargé de m'ef-
» frayer là-dessus. Enfin j'ai vu que j'avais deviné
» ce qui est, et vous ne devez pas douter du plai-
» sir que cela m'a fait.

» J'ai dans l'idée qu'il faut détacher l'Espagne
» de l'empereur, et qu'aucun parti de modé-
» ration ne peut plus convenir. J'espère qu'on
» cessera d'être aussi faible.

» La princesse m'a promis de nouveaux ren-
» seignements, et vous me permettrez sans doute
» de la voir avec les yeux de la plus tendre ami-
» tié. Elle le mérite par ce qu'elle fait pour
» moi.

» RICHELIEU. »

Certain désormais que j'avais vu juste dans la

politique de Vienne, et qu'il fallait prendre le moyen que j'avais déjà indiqué pour terminer mes négociations, je redoublai d'instances auprès des ministres français, et répondis à ceux de l'empereur qui me menaçaient de la guerre, que la France était prête à la soutenir, et qu'elle était seulement entrée en négociations pour éviter l'effusion du sang; mais que ni l'argent ni les hommes ne lui manquaient. Enfin je fus assez heureux pour faire adopter mes idées en France.

Mes ennemis toutefois, jaloux de mes succès en amour, plus jaloux encore de l'emploi important dont j'étais chargé, avaient fait courir tous les bruits les plus désavantageux sur mon compte. A les en croire, j'avais vendu le secret de l'État; mais ma prévoyance leur imposa silence.

Je ne tenais point à la comtesse de Badiani par des liens très forts; je crus pouvoir en former d'autres avec la princesse. Cette liaison fit diversion aux affaires dont j'étais accablé, et le mystère qui la couvrait en rendait les plaisirs plus piquants. Je ne pouvais aller chez la princesse

que la nuit de peur de la compromettre, et de donner des soupçons au ministère de Vienne. J'avais coutume d'aller chez elle sans suite, simplement vêtu et à pied ; j'entrais dans son palais par une porte dérobée qu'un signal convenu faisait ouvrir. Un soir que je sortais comme à mon ordinaire, avec ces précautions mystérieuses, je rencontrai près de la maison de madame de Liechtensten trois de mes gens à peu près ivres qui ne me reconnurent pas. Ils virent un homme qui prenait garde de n'être pas observé, et ils voulurent l'intriguer. Le signal du jour était de frapper trois fois dans la main. J'avais déjà commencé quand ils m'abordèrent. Je passai alors de l'autre côté de la rue, ces drôles en firent de même. Je retournai sur mes pas, ils m'imitèrent. Enfin impatienté, sachant que j'avais affaire à trois de mes valets de pied, je donne un coup de canne à celui qui était le plus près de moi, en lui disant de s'éloigner. Celui-ci, qui ne crut pas que ce pût être son maître, devint furieux, et cria qu'on insultait la livrée de monsieur l'ambassadeur de France. Les autres vinrent à son secours, des passants accoururent, on voulut m'arrêter par

zèle pour moi-même, je n'eus que le temps de me nommer, car j'aurais été fort maltraité. A peine reconnu, la scène devint encore désagréable pour moi; mes valets se jetèrent à mes genoux pour me demander pardon; les mots de Grandeur, d'Excellence, de Monseigneur, me furent prodigués; et moi qui voulais garder *l'incognito*, j'étais aussi irrité de tout ce respect que d'avoir été insulté. Le peuple s'assemblait; je fus obligé de me retirer. La princesse fut prévenue le lendemain de ce contre-temps, et nous nous dédommageâmes de la mésaventure de la veille.

Cependant le nonce du pape s'ouvrait tous les jours davantage à moi. Il avait une représentation magnifique et convenable; mais il était pour lui-même de la plus grande austérité, ne vivant que de légumes, de lait et de chocolat: d'ailleurs très indulgent pour les autres et très prévenu, surtout sur sa cour de Rome et sur l'influence, disait-il, qu'elle devait avoir dans toute l'Europe. Il pensait qu'elle devait porter toute son attention à maintenir la paix entre les princes chrétiens pour former un rempart contre l'hérésie.

Pour en tirer des instructions, je lui disais quelquefois des choses qu'il ne savait pas; le nonce, fort adroit, en faisait à son tour de même; ce qui nous conduisait l'un et l'autre à parler de la conciliation qui était si fort à désirer pour prévenir la guerre funeste qui menaçait l'Europe. Bien informé de l'état des choses, je rendis compte à la cour de France de tout ce que je savais des sentiments de l'empereur et de son conseil : mais la première fois que le ministre me répondit, ce fut pour me marquer qu'il était bien à désirer que les choses fussent telles que je le disais; mais qu'en France on était bien loin de s'en flatter, en ajoutant que si je ne me trompais pas, il fallait que l'empereur fît des propositions convenables à tout le monde.

Fidèle dans mon attachement au nonce, je m'adressai à lui pour qu'il en parlât à l'empereur, avec lequel il était lié intimement.

» Si je vous assure, lui dis-je, qu'on écoutera et qu'on recevra les propositions que pourra faire l'empereur, m'en procurerez-vous de ce prince?

» — Oui, répondait le nonce; je suis assuré

d'en obtenir de l'empereur, et je vous les promets, si de votre côté vous me promettez qu'elles seront bien reçues. »

Satisfait de ces ouvertures, le nonce alla en parler à l'empereur, et peu de jours après le prélat me remit, en pleurant de joie, les préliminaires, que j'envoyai à Versailles; on les y garda quelque temps, et, au grand étonnement de tout le monde, furent signés enfin ces préliminaires fameux qui décidèrent l'empereur à se livrer à la France, et à tenir le congrès dans une ville qu'on pria même le cardinal de Fleury de choisir.

Saint Saphorin, ministre d'Angleterre, ne fut pas le moins étonné de tous mes collègues en diplomatie; mais ce pauvre marquis de Brille, qui m'avait contrarié en tout, et qui croyait tenir le Milanais dans sa dépendance, en fut malade et ne put me voir depuis sans frémir, me fuyant à la hâte quand il me rencontrait. Piqué de cette conduite affectée, je le surpris un jour subitement, et lui dis avec un ton d'assurance :

« Monsieur le marquis de Brille, m'avez-vous jamais vu commettre quelques fautes ou faire quelques mensonges ?

» — Non, monsieur le duc, repartit de Brille, vous avez fait votre charge.

Le ministre hollandais, au contraire, fut fort content des préliminaires, qui furent signés le 13 mai 1727; en voici la subtance : « Par l'article premier, l'empereur accordait la suspension pendant sept ans de l'octroi de la compagnie d'Ostende, qui avait indisposé les puissances maritimes; mais l'empereur voulait que les vaisseaux partis pussent rentrer en paix; que le roi d'Angleterre retirât son escadre commandée par l'amiral Hosier, de devant Porto-Bello et tous les ports de l'Amérique espagnole, et la rappelât dans ses ports; que les escadres française, anglaise et hollandaise, qui pourraient être près des côtes d'Espagne ou de celles de l'empereur, se retirassent au plus tôt pour faire cesser tout ombrage; que la cessation des hostilités durât autant que la suspension de l'octroi de la compagnie d'Ostende, et que dans quatre mois il fût tenu un congrès à Aix-la-Chapelle (Soissons fut proposé depuis par la France, et accepté), pour aviser au maintien des droits et de la paix de l'Europe. »

Je vis avec grand plaisir la fin de ma négociation ; ma santé était altérée, je n'aspirais qu'à revenir en France. Il avait cependant été question de me nommer ambassadeur en Espagne, et il n'y avait que cette ambassade qui pût me tenter ; mais je désirais, avant de me décider, passer quelque temps à Paris. Las des affaires, j'écrivais sans cesse au marquis de Silly et à mes autres amis de la cour, que je n'avais d'autre ambition que d'obtenir un bon gouvernement ou une charge importante à la cour. Mais ma présence était encore nécessaire à Vienne. Je m'attendais à être nommé premier plénipotentiaire au congrès ; je l'eusse été si Fleury, grâce à moi devenu cardinal, ne s'était réservé cette place. On va voir par la lettre suivante qu'il était bien certain de son autorité, et en même temps qu'il me rendait justice.

A Rembouillet, ce 26 juin.

« Je réponds, Monsieur, à la lettre dont vous » m'avez honoré, du 14, qui nous a passé la si» gnature de M. de Bournonville au nom du roi » d'Espagne, et par conséquent la conclusion de

» la grande affaire dont vous étiez chargé. Je » comprends votre impatience de sortir d'un lieu » contraire à votre santé, à vos intérêts domes- » tiques, et où il ne vous reste rien de consi- » dérable à négocier; dès que vous demandez » votre congé avec tant d'instance, le roi est trop » satisfait de vos services pour vous le refuser. Il » n'est plus question que de vous donner des » marques publiques de cette satisfaction que » vous avez si bien méritée, et de choisir quel- » qu'un qui puisse maintenir la bonne intelli- » gence établie par la signature des prélimi- » naires entre les deux cours. Je crois d'abord » pouvoir vous donner parole, Monsieur, au nom » du roi, qu'il vous accordera le cordon bleu au » mois de janvier prochain; mais en attendant » que Sa Majesté se soit expliquée là-dessus, je » vous demande, s'il vous plaît, le secret que » j'ai recommandé pareillement à votre plénipo- » tentiaire, l'abbé de Saint-Remy. Il serait natu- » rel aussi de vous nommer plénipotentiaire au » congrès, mais je vous prie de faire les trois ré- » flexions suivantes, et de les peser sérieuse- » ment.

» 1° J'aurai l'honneur de vous confier que le » roi me nommera son premier plénipotentiaire, » parcequ'il croit que ma présence pourra y être » de quelque utilité; et je ne sais si, en ce cas, » vous vous accommoderiez d'être nommé en se- » cond, et si MM. les ducs vos confrères le trou- » veraient bon de leur côté.

» 2° Il est impossible que le congrès ne soit » pas très long et très difficile. Cette longueur et » toutes les vétilles des négociations inséparables » d'une assemblée de tant de nations différentes, » la plupart très paresseuses, pourraient bien » vous ennuyer et n'être pas de votre goût. Je ne » serai point exposé à cet ennui, si le roi me fait » l'honneur de me nommer, parceque je n'as- » sisterai à ce congrès que de temps en temps, » et quand les affaires demanderont ma pré- » sence.

» 3° Vous savez sans doute que les Anglais ne » vous croient pas fort dans leurs intérêts et » vous regardent comme très suspect sur ce qui » les regarde (1); il y aurait peut-être quelque

(1) Il avait bien raison, je n'ai jamais aimé les Anglais, les ennemis naturels de la France. (*Note du duc de Richelieu.*)

» inconvénient à vous exposer à des tracasseries » qui seraient les suites nécessaires de cette pré- » vention, et il serait plus difficile dans ce cas de » les amener à des conciliations dont on aura » immanquablement besoin pour parvenir à une » pacification solide.

» Vous aurez la bonté, Monsieur, de réfléchir » sur ces trois raisons et de vous déterminer. Je » vous supplie seulement que ce soit bientôt, car » nous ne pouvons pas différer de nommer des » plénipotentiaires. S'il ne vous convient pas d'ê- » tre du nombre, le roi pourrait pourtant vous » nommer, et vous, de votre côté, vous le sup- » plieriez de trouver bon que vous n'acceptassiez » pas cet honneur, par les bonnes raisons que » vous allègueriez. Il n'y aurait que le roi qui le » saurait, et ce refus ne vous ferait peut-être » pas moins d'honneur que la nomination » même.

» J'ai assuré l'abbé de Saint-Remy que je » n'oublierais rien pour vous mettre en état de » sortir de Vienne avec honneur, et qu'il n'avait » qu'à m'en suggérer les moyens.

» A l'égard d'un successeur, comme l'empe-

» reur a été trois ans sans désigner, et sans avoir » ici un ambassadeur, on pourra se dispenser » d'en nommer un pour Vienne, et je pense qu'il » suffira d'y envoyer un ministre plénipoten- » tiaire; le choix n'en sera pas aisé, et nous al- » lons y travailler incessamment.

» Vous ne vous êtes pas trompé sur les disposi- » tions de la cour où vous êtes; et vous êtes bien » justifié par tout ce qui est arrivé.

» M. le marquis de Grimaldi me porta, il y a » dix ou douze jours, la lettre dont vous m'avez » honoré, du 14 avril; et vous pouvez assurer mon- » sieur son oncle que je tâcherai de lui marquer, » en la personne de monsieur son neveu, toute » l'estime et la considération que j'ai pour un » prélat aussi distingué. Je vous supplie de vou- » loir bien aussi témoigner à M. le prince Eu- » gène (1) que je n'oublie point les obligations » que je lui ai, et qu'indépendamment de la ma- » nière pleine de bonté et de politesse avec la- » quelle il en usa avec moi à Fréjus, je fais pro-

(1) Il avait contribué avec moi à lui faire avoir la nomination de l'empereur pour le chapeau de cardinal.

(*Note du duc de Richelieu.*)

» fession d'honorer en lui sa probité dont je fais » encore plus de cas que de toutes ses autres » grandes qualités

» Personne au monde, Monsieur, ne vous ho- » nore et ne vous est plus inviolablement atta- » ché que moi.

» LE CARDINAL DE FLEURY. »

Je fus très satisfait d'apprendre que j'allais être fait chevalier des ordres quoique je n'eusse pas l'âge prescrit par les statuts; cette faveur m'en devenait d'autant plus précieuse. Je ne me fis point nommer pour le congrès, et bornai tous mes désirs à revoir Paris. J'étais encore incertain si j'accepterais l'ambassade d'Espagne; et ce fut à Paris que la faveur du roi me fit abandonner cette carrière. D'après les nouvelles que je recevais continuellement, je jugeai bien que Louis XV serait un prince faible, et que le plus adroit le gouvernerait. Les deux lettres suivantes ne sont pas inutiles pour mettre le lecteur au courant de ce qui se passait depuis quelque temps à Versaillles, et en même temps pour résumer

tous mes principes politiques avant de retourner à la cour.

LETTRE DE MADAME LA DUCHESSE ***.

Versailles, 25 juin 1724.

» Ce que je vous avais prédit depuis long-temps » vient d'arriver; l'évêque de Fréjus triomphe » enfin, et M. le Duc est exilé à Chantilly. Le » public en général paraît en être enchanté, » mais la manière dont cela s'est fait n'est pas du » goût de tous les honnêtes gens.

» M. de Fleury avait depuis long-temps dis- » posé son plan; il accusait M. le Duc d'être la » cause de toutes les calamités du royaume, et » il assura le roi qu'étant l'objet de l'indignation » de toute la France, Sa Majesté ne pouvait faire » un acte de justice qui plût davantage à ses peu- » ples que d'exiler un ministre prévaricateur. » Le roi, accoutumé à écouter son précepteur » comme un oracle, s'est laissé conduire dans » cette occasion; il a préféré son instituteur à un » prince de son sang, et a paru très content de » le disgracier. Mais ce qu'on n'aime pas, c'est la » dissimulation qu'il a fait paraître.

» Le jour même de l'exil de M. le Duc, et ceux » qui l'ont précédé, le roi lui a donné mille » preuves de bonté; le ministre ne s'était point » encore vu si bien dans ses bonnes grâces; il lui » dit même en partant pour Rambouillet : « Je » vous attends ce soir, » et il savait qu'il avait » signé sa disgrâce.

» Une partie de la cour en a été confondue. » Si dissimulé à son âge ! cela annoncerait un ca- » ractère un peu dangereux; mais je crois que » c'est une impulsion qui lui a été donnée; et » en cela il n'est guère possible d'approuver l'é- » vêque : je n'ose dire encore tout ce que j'en » pense. C'est accoutumer un prince à des dé- » tours bien bas. En général le nouveau minis- » tre s'annonce pour vouloir se venger de toutes » les créatures de M. le Duc; on dit qu'il n'est » pas content de l'avoir perdu, qu'il veut le pour- » suivre encore sur tous ceux qu'il a mis en place. » On ajoute que c'est un homme timide, fait à » des petits moyens, qui va se laisser conduire » par un confesseur et des valets. Je souhaite que » tout cela n'ait pas lieu.

» Ayez grand soin de redoubler d'égards et de

» soins envers lui; car il sera le mobile de tout.
» La reine perd tous les jours de son crédit; et
» madame de Mortemart m'a assuré que son
» mari voyait dans toutes les menées de l'évêque
» qu'il voulait lui ôter toute espèce de considéra-
» tion dans les affaires. Peut-être n'en aura-t-elle
» pas beaucoup dans son intérieur; car ses ac-
» tions y baissent un peu : ainsi que lui restera-
» t-il donc?

» Nous voilà donc encore aux prêtres pour
» toutes ressources. Je suis bien aise que vous
» parveniez enfin à vous faire entendre. On parle
» ici d'un voyage que le comte de Sinzendorf fait
» à Munich pour porter des subsides à l'électeur.
» On vous sait aussi bon gré d'avoir découvert
» le camp que l'on voulait faire en Silésie. En
» général vous n'avez que quelques ennemis qui
» ne rendent pas justice à tout ce que vous avez
» fait.

» On assure que mademoiselle de Charolais
» cherche à plaire au roi, et qu'en attendant elle
» n'est pas insensible aux soins du comte de
» Clermont. »

LETTRE A LA DUCHESSE ***.

Vienne, le 28 février 1728.

« J'ai reçu, le 24, le cordon bleu que vous » désiriez tant pour moi; les informations d'u- » sage pour être reçu chevalier des ordres du roi » ont été faites ici devant le cardinal de Kolhonitz, » et j'ai eu pour témoins M. le prince Eugène, » M. le comte de Sinzendorf et le père Tourne- » main. Je vais maintenant hâter mon retour en » France le plus qu'il me sera possible, car je » vous avoue qu'il m'a fallu autant de constance » que d'envie de réussir pour terminer cette négo- » ciation. Vous avez su combien j'ai été contrarié; » et comme je suis certain de mon courrier, je vais » répondre avec franchise aux articles de votre » lettre.

» D'abord vous voyez que j'exécute le pre- » mier, qui est de revenir en France. Quant à » continuer ensuite la carrière dans laquelle je » suis entré, il y a trop de désagréments pour » que je veuille m'exposer à les essuyer. Il faut » sans cesse combattre les ministres, qui veulent

» toujours qu'on agisse d'après leurs idées, de » façon qu'un ambassadeur qui désire la tran- » quillité ne doit être que l'aveugle exécuteur de » leur volonté. Cela me convient d'autant moins, » que cette volonté est très souvent le contre-pied » de ce qu'il faudrait faire, et je ne serai jamais » d'humeur à voir faire une sottise sans en avertir » et dire ma façon de penser ; de manière qu'on a » plus d'embarras avec ses propres ministres qu'a- » vec ceux de la cour où l'on est. Vous avez vu » combien j'ai bataillé de fois avec M. de Morville » et M. le cardinal. Ce n'est qu'après des multitudes » de lettres qu'on a vu que j'avais raison d'en- » tamer la négociation comme je l'avais dit, et » cependant tous deux me veulent du bien ; mais » ils avaient leurs opinions, et il n'y a pas d'ami- » tié qui tienne contre des opinions faites; c'est ce » combat continuel qui me déplaît; et puisqu'on » a tant de peine à se faire entendre, il faut re- » noncer à se mêler d'intérêts débattus avec tant » de contradiction. J'ai travaillé avec tout le zèle » possible, j'ajouterai même avec goût; j'ose dire » que mes soins n'ont point été infructueux, et » cependant j'ai essuyé des désagréments sans

» nombre. On m'a laissé manquer d'argent dans » un pays où on avait si bonne opinion de nous » que je n'aurais pu trouver un sou de crédit; où » j'ai été obligé, sous différents noms, de faire » déposer des effets pour avoir des secours dont » j'avais grand besoin, et qui ne sont arrivés que » long-temps après. On m'a manqué de parole » plusieurs fois, et je puis dire que je suis venu » à bout de mon affaire malgré tout le monde.

» Après avoir si complètement réussi, il était » assez naturel de m'envoyer premier plénipo- » tentiaire au congrès; mais M. le cardinal m'a fait » entendre que le roi le nommerait, et que par » conséquent je ne pourrais être qu'en second, ce » qui ne me conviendrait peut-être pas : il me dit » adroitement que cela pourrait m'ennuyer. Entre » nous, je n'en suis pas trop fâché; mais il me » semble qu'un homme que j'ai si bien servi pour » son chapeau aurait pu me laisser la liberté » d'accepter ou de refuser cette nomination. » D'ailleurs j'aurais peut-être été plus au fait que » lui des affaires qui doivent s'y traiter, puisque » je m'en occupe très sérieusement depuis long- » temps, et que je suis sur les lieux.

» Il m'a parlé de l'ambassade d'Espagne, et » dans le fait c'est la seule qui puisse me flatter; » mais il faudrait des conditions pour me la faire » accepter; et quand je serai à Paris, je verrai, » selon les circonstances, à me déterminer.

» Je vous avouerai qu'après avoir bien réfléchi, » je crois que le parti le plus sage pour moi serait » d'avoir une bonne charge à la cour qui m'ap- » prochât souvent du maître. D'après ce que » vous en dites et ce qu'on m'en écrit, il sera tou- » jours disposé à être gouverné, et il serait bien » malheureux que je ne pusse pas me mettre » bien avec lui. Je n'ambitionne pas de place » dans le ministère, parcequ'elles sont toutes » subordonnées au cardinal, et que je ne les crois » pas très stables avec un maître qu'on pourra » facilement prévenir contre vous. On ne fait pour » ainsi dire que passer à la cour, et je veux y de- » meurer. Sans avoir de département, étant bien » avec le roi, j'aurai de l'influence partout, et je » ne craindrai pas aussi facilement la disgrâce. » J'espère avoir aussi un commandement ou un » gouvernement, et là je ferai tout ce que je » voudrai; étant bien avec le maître, personne

» n'osera me contredire, et j'ai un grand pen-
» chant à ne pas être subordonné.

» Mon plan est bien conçu; je tiendrai à tous
» les évènements, et je ne serai pas commandé
» par eux. Les ministres disparaîtront et je serai
» toujours là. Ils pourront me craindre, me des-
» servir ; mais si j'ai sur le roi l'ascendant que
» j'espère prendre, ils ne me perdront jamais,
» et je les ferai même servir à mes desseins. Je
» crois que vous approuverez ce projet de con-
» duite, qui vaut mieux qu'une ambassade qui
» vous éloigne. D'ailleurs vous savez qu'un de
» vos rêves m'annonce le bâton de maréchal, et
» jusqu'à présent j'ai lieu d'être si content de
» vos rêves, que je crois à celui-là. Il est inconce-
» vable qu'ils se réalisent tous, ce qui me con-
» firme qu'on peut avoir en songe des pressenti-
» ments de tout ce qui nous arrive. Rêvez donc
» que quelque jour mon projet se réalisera, et je
» serai fort content, autant que d'aller vous assu-
» rer de ma tendre et sincère amitié (1). »

(1) On voit que M. de Richelieu croyant aux songes, à l'astrologie, etc, etc., devait écouter avidement tous les gens qui se disaient possesseurs de secrets merveilleux.

CHAPITRE XII.

La gazette de Hollande. — L'alchimiste retrouvé. — Un sorcier. — L'abbé Sinzendorf. — Le capitaine des hallebardiers de l'empereur. — L'oracle. — L'abbé demande une ombre ; le capitaine, le diable, et moi mon homme aux lingots. — La conspiration. — Les cris d'un enfant. — Ce qu'il en coûte pour voir le diable. — L'article de la Gazette. — Le chapeau de cardinal. — Absolution *ad cautelam*. — Ma vexation. — Lettre à Chavigny. — Lettre du cardinal de Polignac. — Nouvelle lettre à Chavigny. — Lettre du marquis de Silly. — Le comte du Luc.

Je ne quitterai pas Vienne sans parler d'une étrange accusation de magie et d'assassinat dont je fus poursuivi dans une misérable gazette de Hollande, et qui fit du bruit en Europe.

Dans un de ces moments de découragement où j'aurais volontiers donné au diable non pas l'ambassadeur, mais l'ambassade, je vis rentrer Rafé, qui me dit d'un air mystérieux qu'il croyait avoir retrouvé notre alchimiste.

« Il arrive à propos, lui dis-je dans un pre-

mier mouvement de joie, s'il veut nous faire sortir de ses creusets une petite montagne de lingots ; mais où l'as-tu vu ?

» — Je ne l'ai pas vu, et je crois seulement être sur ses traces : je me suis laissé entraîner par le valet de chambre de M. de Saint-Saphorin chez un diseur de bonne aventure, qui sans vouloir se montrer, se tenant derrière un rideau, m'a dit des choses connues de vous seul et de moi, lesquelles ont un rapport direct avec le séjour de l'astrologue dans votre hôtel. »

Rafé me parla tant du prétendu sorcier, que je fus tenté de le connaître ; et le soir, en soupant avec l'abbé Sinzendorf et le comte Vesterloo, je leur proposai comme une partie de plaisir d'aller consulter l'oracle. Ils acceptèrent, et, conduits par Rafé, nous nous rendîmes dans un faubourg de Vienne où résidait le magicien. Nous eûmes bien soin d'arriver en habits simples, sans nous nommer, et notre première question, sous forme d'épreuve, tendait à savoir si nous étions reconnus. Une voix mystérieuse sortit du tabernacle et nous dit : « Salut à l'ambassadeur de France, au fils du grand-chancelier et au

capitaine des hallebardiers de l'empereur. »

On ne pouvait pas mieux deviner.

« Qu'est-ce que je désire le plus au monde?» demandai-je.

La voix répondit :

«La clef du cœur des princes.

» — Bon ! dit Vesterloo ; l'ambassadeur est mal connu, c'est la clef du cœur des dames qu'il voudrait posséder.

» — Il la possède déjà, dit la voix.

» — Fort bien, repris-je, et aurai-je l'autre?

» — Tu peux y compter.

» — Quelle assurance m'en donnes-tu ?

» — Ta nomination dans l'ordre du Saint-Esprit, quoique tu n'aies pas l'âge. » (Je reçus le lendemain la nouvelle que j'étais nommé.)

« Et moi, dit l'abbé, quel est mon vœu le plus cher ?

» — D'être cardinal.

» — Le serai-je ?

» — Oui.

» — Et moi? demanda Vesterloo.

» — Tu veux devenir général, mais tu descendras au lieu de monter.

» — Grand merci ! » dit le capitaine des hallebardiers.

Ces prédictions nous amusèrent, et nous fîmes à voix basse plusieurs autres questions à l'oracle, dont les réponses ébranlèrent notre septicisme. De question en question, il fut convenu que le magicien nous montrerait, sous trois jours, à tous les trois, les personnes que nous lui nom mâmes : l'abbé Sinzendorf, l'ombre d'une femme qu'il avait aimée ; le capitaine des hallebardiers, le diable en personne ; et moi, pour être plus sûr de mon fait, mon astrologue, mort ou vif. Nous convînmes chacun de cent florins, qu'il fallut payer d'avance, et nous partîmes en affectant de rire. Au bout de trois jours nous revînmes chez le sorcier, qui nous reçut cette fois en personne : c'était un mage vénérable dans le costume chaldéen, et le menton orné d'une longue barbe blanche. Il traça avec sa baguette un cercle mystique où il nous fit entrer avec défense d'en sortir ; il s'isola lui-même dans un autre, et commença ses conjurations. Rien ne paraissait ; au contraire, tout-à-coup les lumières s'éteignirent, et à la voix grave et mono-

tone du magicien succéda le cri plaintif d'un enfant nouveau-né.

« Quelle est cette voix ? demanda l'abbé Sinzendorf.

» — Ne la reconnais-tu pas ?

» — Non.

» — C'est Whilelmina que tu as voulu revoir ; mais en revenant à la vie elle étouffe de nouveau le fruit de son déshonneur ! »

Les cris de l'enfant continuèrent ; l'abbé ne put les supporter plus long-temps ; il poussa lui-même un cri déchirant, et dit : « C'est assez ; j'aime mieux ne pas la revoir : grâce ! grâce ! » Frémissant malgré moi, je cherchai la main de Sinzendorf ; je trouvai celle de Vesterloo qui était glacée comme la mienne. La lumière reparut, Sinzendorf était à nos pieds, évanoui ; nous le secourûmes, et il revint à lui, mais abattu, l'œil morne, et pâle comme la mort.

« A mon tour, dit Vesterloo. » Le sorcier recommençait ses patenôtres, mais l'abbé demanda à se retirer, et nous ne fûmes pas fâchés, ni le capitaine ni moi, de remettre la suite de la partie à un autre jour ; mais avant cet autre jour l'o-

racle avait délogé. Nous fîmes mettre la police de Vienne à ses trousses sans qu'on pût le trouver, et nous en fûmes pour nos cent florins chacun. Pour ma part, je ne regrettai pas d'avoir perdu mon argent, mais d'avoir laissé passer l'abbé avant moi.

Nous avions parlé de cette aventure sans en donner les détails, de peur de compromettre l'abbé, qui nous jura cependant qu'il espérait bien que Whilelmina n'avait point eu d'enfant, ou du moins n'en avait pas étouffé. Pour écarter cette idée horrible, nous inventâmes une histoire plutôt comique dont on s'amusa en société; mais déjà il n'était plus question de cette diablerie allemande, lorsque nous lûmes un beau matin, dans une gazette de Hollande, l'article suivant :

« On nous écrit de Vienne : L'abbé Sinzendorf, fils du grand-chancelier, le comte Vesterloo, capitaine des hallebardiers de l'empereur, et le duc de Richelieu, ambassadeur de France, sont à Vienne en grande liaison de plaisir. Un de ces imposteurs qui vivent de la crédulité de certains esprits forts, moins rares qu'on ne pense, qui croient

à la magie et autres absurdités pareilles, avait persuadé à nos trois seigneurs que, par le moyen du diable, il ferait obtenir à chacun la chose qu'il désirerait le plus. On dit que le vœu du duc était la clef du cœur des princes, car il se tient sûr de celui des femmes. Le rendez-vous pour l'évocation du diable était dans une carrière, près de Vienne. Il s'y rendirent la nuit. C'était l'été, et les conjurations furent très longues; le jour commençait à poindre lorsque des ouvriers qui venaient à leur travail entendirent des cris si perçants, qu'il y coururent, et trouvèrent le duc, le capitaine et l'abbé avec un homme vêtu en Arménien, noyé dans son sang, et rendant le dernier soupir.

» C'était apparemment le prétendu magicien, que ces messieurs, aussi barbares que dupes, et honteux de l'avoir été, venaient d'immoler à leur dépit. Les ouvriers, craignant d'être pris pour complices, s'enfuirent aussitôt, et allèrent faire la déclaration de ce qu'ils avaient vu. Les officiers de justice apprenant le nom des coupables, et surtout celui de l'abbé de Sinzendorf, en donnèrent avis au chancelier son père, qui s'oublie

rien pour assoupir cette affaire. Quelque grave qu'elle fût pour tous les trois, elle intéressait plus particulièrement l'abbé de Sinzendorf, qui avait sa nomination au cardinalat, et dont la promotion allait se faire.

» Le chancelier avait acheté pour son fils cette nomination d'un abbé Strickland, Anglais, intrigant du premier ordre, qui a trouvé le moyen de se procurer la nomination de Pologne. Tout habile qu'est Strickland, par un sort très commun aux intrigants, il ne jouit pas d'une réputation bien nette, et ses mœurs peu régulières et trop connues lui faisaient craindre de ne pas voir réaliser ses espérances à Rome, où les concurrents ont un talent admirable pour se traverser les uns les autres. Il a donc jugé à propos, pour ne pas tout perdre, de faire argent de ses droits ou prétentions, avec le grand-chancelier, qui les a achetés pour son fils, et qui, ayant le département des affaires étrangères, a eu toutes les facilités pour le substituer à Strickland. Mais l'aventure de l'abbé de Sinzendorf inspire les plus justes craintes au fils et au père. Une complicité de magie serait à Rome d'un plus

grand scandale que les mœurs de Strickland et l'assassinat de l'Arménien.

» Le chancelier cherche à étouffer autant qu'il le peut cette affaire à Vienne ; il a écrit au cardinal de Fleury pour le prier de le seconder dans cette circonstance, en soutenant le duc de Richelieu et en traitant de calomnie les bruits qui pourraient parvenir en France. Le cardinal, pour qui le chancelier vient de s'employer au sujet du chapeau, et à qui le duc de Richelieu a persuadé qu'il l'avait beaucoup servi, s'est prêté volontiers à ce qu'on désirait.

» Cependant tout n'est pas encore fait : il faut surtout empêcher que l'affaire ne perce à Rome trop défavorablement pour Sinzendorf. La seule présomption de crime de magie emporte excommunication. Le chancelier a pris le parti d'envoyer au pape un mémoire où l'aventure n'est présentée que sous l'apparence d'une imprudence de jeunes gens, dont la calomnie pourrait abuser, mais pour laquelle cependant on demande une absolution *ad cautelam*. On obtient assez facilement à Rome une absolution, quand on y reconnaît le pouvoir de la donner, et qu'un

ministre puissant la demande. Elle a été accordée en particulier à l'abbé de Sinzendorf et au duc de Richelieu. Enfin l'abbé a obtenu la pourpre; et pour dissiper tout soupçon, le duc a été compris dans la première promotion de chevaliers du Saint-Esprit, avec permission d'en porter les marques avant sa réception. A l'égard de Vesterloo, qui n'a point de père ministre ni de crédit personnel, il est le bouc émissaire de l'aventure; il s'est enfui de Vienne, il a perdu son emploi, et il revient en Flandre, sa patrie.

» Le duc de Richelieu, après s'être tenu renfermé quelque temps dans son hôtel, muni de son absolution secrète et décoré de son cordon, se montre dans Vienne plus brillant que jamais (1). »

Je fus vivement contrarié du rôle ridicule ou cruel dont on me laissait le choix dans cette anecdote; je ne doutai pas que ce ne fût un tour du duc de Savoie et de ses agents; je crus devoir en écrire à diverses personnes.

(1) Cette histoire a été copiée par la plupart des historiens de l'époque et même par Duclos. L'explication du duc de Richelieu en devient d'autant plus curieuse. (*Éd.*)

« Je suis extrêmement piqué, » disais-je dans ma lettre à M. de Chavigny, datée de Vienne le 16 août 1727, « de la calomnie qu'on a fait im- » primer dans la *Quintessence*, contre moi, et de » la façon dont on l'y débite; je donnerais tout » au monde pour connaître l'auteur qui a fourni » au gazetier cette indigne et impertinente his- » toire. On ne s'est pas borné à la faire courir en » Allemagne; elle a déjà passé en France, et j'ai » su que M. l'ambassadeur de Sardaigne à Paris » avait montré des nouvelles qu'il recevait là- » dessus, dans lesquelles je n'étais pas plus mé- » nagé que dans la Gazette. Je vous avoue que je » croyais bien le caractère piémontais perfide et » très mauvais, mais je ne le croyais pas encore » aussi détestable. J'ai pris avec la cour les me- » sures nécessaires pour détruire l'impression que » cette calomnie aurait pu faire, et j'ai écrit à » M. de Fénelon, ministre en Hollande, pour » en découvrir l'auteur. Il n'est pas vrai que » l'empereur ait fait défense ici, sous peine de la » vie, de parler de cette malheureuse histoire; » mais il est vrai que je n'ai qu'à me louer de ses » ministres et de toutes les offres que Sa Majesté

» impériale m'a fait faire là-dessus. Je vous suis » très obligé, monsieur, de l'intérêt que vous » me marquez y prendre, et j'attends de votre » amitié que s'il venait quelque chose à votre con- » naissance sur cela, qui pût m'aider à découvrir » l'auteur, vous voudrez bien m'en informer » exactement. »

J'écrivis aussi au cardinal de Polignac. Voici sa réponse, datée de Rome le 30 août 1727 :

« J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a » fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois. Je » vous suis très obligé de la confiance avec la- » quelle vous avez eu la bonté de me parler sur » l'indigne affaire qu'on vous a suscitée, et pour » mieux dire, qu'on a voulu si méchamment vous » susciter. Les envieux, pour répandre leur ve- » nin plus à propos, ne manquent jamais de sai- » sir les occasions où le mérite, qu'ils détestent, » est dans le plus haut point de gloire. Quelque » honte qu'ils éprouvent à la fin d'avoir fait un » effort impuissant, ils ont toujours la consola- » tion d'avoir pour un moment terni ce qui les » éblouissait, et d'avoir fait une diversion aux » louanges. Il y a quelque temps que j'appris la

» ridicule histoire qu'on faisait courir, et je la » méprisai : je ne jugeai pas même à propos de » vous en écrire, croyant que ce serait vous faire » une injure que de mettre seulement en ques- » tion un fait qui se détruisait par lui-même. » Je répondais à tous ceux qui me demandaient » sérieusement ce que j'en pensais, qu'il n'y » avait pas le sens commun au récit qu'on faisait » avec cent circonstances toutes différentes : et » que, s'il y avait eu le moindre fondement, » vous auriez eu la bonté de m'en apprendre » quelque chose. M. le cardinal Cienfuegos m'en » parla une fois ; mais il me dit qu'aucun des » ministres de l'empereur ne lui en avait écrit, » et que cela ne se trouvait que dans quelques » lettres particulières. Le beau de l'affaire est » que, pour me convaincre, il y avait des sots ou » des fripons qui soutenaient que vous aviez de- » mandé l'absolution à M. le nonce, qu'il en » avait écrit au pape, et que Sa Sainteté vous » l'avait envoyée ; sans quoi Sa Majesté Impé- » riale et sa cour ne voulaient plus de commerce » avec Votre Excellence. Il m'était aisé de véri- » fier ce point, et je le voulais faire ; mais le

» pape me prévint; et, sachant qu'on débitait » cette fable, il me dit : « Que pensez-vous de la » malice des hommes, qui, pour faire tort à » l'ambassadeur que vous aimez, et qui vient » de se faire tant d'honneur à Vienne, ont l'im- » pudence d'assurer que je lui ai donné l'absolu- » tion d'un crime qui est plus extravagant en- » core qu'il n'est abominable? » Je lui répondis » qu'en ce monde rien ne m'étonnait. Sur quoi il » ajouta : « Je vous jure que le nonce n'a jamais » pensé à m'écrire (si ce n'est tout bien du » duc de Richelieu), et moi encore moins à l'ab- » soudre. »

» Je ne manquai pas à répandre partout un té- » moignage si respectable, et à l'écrire à la cour. » Vous m'apprenez aujourd'hui ce qui peut avoir » donné lieu à une invention si diabolique, et la » vérité se fait sentir dans la simple narration du » fait. Une seule chose que je désirerais pour » achever de confondre l'imposture, est qu'il plût » à Votre Excellence de m'instruire des raisons » qui ont causé la disgrâce du comte de Ves- » terloo qu'on fourre dans tout cela. M. le car- » dinal Cienfuegos m'a dit une particularité qui

» dispenserait d'en chercher d'autres : c'est que » le prince Eugène était son ennemi mortel, à tel » point qu'il ne le saluait pas quand il le trou- » vait en passant. Je ne suis pas moins pénétré que » vous du chagrin que vous a donné cette impos- » ture ; mais vous devez vous consoler par la cer- » titude qu'elle tombera. Il faut que vous ayez » à Vienne quelque Gamache ; quant à Paris, » vous êtes trop honnête homme pour en man- » quer. »

Dans Paris la malignité ajoutait à l'anecdote des circonstances capables de me faire passer de fort mauvais moments. J'en dis encore ma façon de penser à Chavigny :

« J'espère pouvoir découvrir celui qui a fourni » à l'auteur de la *Quintessence* l'histoire qu'il y a » imprimée ; mais je vous avoue que je ne suis » point d'avis de demander un châtiment *public* » pour cela, et je crois que le mieux est de mar- » quer beaucoup de mépris, comme j'ai commencé » de faire, parceque ces choses-là tombent et s'ou- » blient, surtout quand il n'y a pas de fondement, » et toutes les satisfactions qu'on en pourrait » tirer ne feraient que prolonger l'histoire, sans

» éclaircir le fait à ceux qui ne se soucieraient pas » de le savoir. D'ailleurs je ne suis point nommé » dans l'histoire de la *Quintessence :* ainsi ce se- » rait un nouveau ridicule de paraître m'attribuer » cela. Pour une cabale contre moi, vous pouvez » être sûr qu'il y en a une extrêmement forte ici et » à Paris; mais le principe m'en fait beaucoup plus » d'honneur que je n'en mérite, parcequ'on croit » que j'ai établi et commencé le premier projet » de réunion solide entre cette cour et la nôtre; » ici tous les petits princes qui se croient anéantis » par cette réunion font tous leurs efforts pour » tâcher, par des méfiances réciproques dans les » deux cours, de déranger ce projet, et ils croi- » raient réussir plus facilement s'ils en pouvaient » perdre l'auteur. »

Enfin tous ces sots contes tombèrent, et M. de Silly m'écrivait ce qui suit, de Paris, le 1^er^ octobre 1727 :

« Il n'est presque plus question de l'histoire » qu'on avait publiée sur votre compte; et, pour » peu que vous le vouliez, à votre retour vous » effacerez aisément le peu d'impression qui peut » en rester dans l'esprit de quelques uns.

» Je ne vous ai pas parlé du comte du Luc à » cette occasion, car on ne m'avait pas dit qu'il » eût tenu des propos : mais quand je l'aurais su, » je ne vous l'aurais peut-être pas mandé : ses » discours influent trop peu présentement sur le » public pour que cela vaille la peine d'y faire » attention. »

CHAPITRE XIII.

Les salons de la princesse Liechtensten. — Ses petites réunions. — La princesse Czartoriska. — Les coups de canne. — Hubert et Rafé. — Mœurs polonaises. — Les histoires de la princesse Liechtensten. — Anna et Eudoxie, ou les Deux Cousines. — Le jeune serf.—Le comte Zamoiski. — Mort du comte. — Courage d'Ivan. — Jalousie d'Anna. — Le départ d'Eudoxie. — Le châtiment des esclaves. — Le secret découvert. — Les remords d'Anna. — Le désespoir d'Ivan. — Le suicide. — L'hospice des fous. — La folle.

Quand je ne crus plus avoir besoin de ne voir qu'en secret la princesse de Liechtensten, je parus plus souvent dans ses salons, et j'ai connu peu de réunions plus agréables que les siennes : c'était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de distingué dans tous les genres de mérite et de considération. Je m'y rendais aussi les jours de petit comité, certain d'y trouver avec elle des dames fort aimables, et entre autres la fière princesse polonaise Czartoriska.

« Monsieur l'ambassadeur, me dit-elle un jour,

il s'est présenté pour entrer à mon service un de vos gens que mon intendant veut prendre sur sa bonne mine; c'est un nommé Hubert. Auriez-vous eu quelque sujet de plainte contre lui?

» —Je vous avoue, madame, répondis-je, que j'ignore tout-à-fait que cet Hubert m'ait quitté: mon valet de chambre doit, avec la permission de madame de Liechtensten, m'apporter tout à l'heure une lettre; nous pourrons le questionner.»

Rafé entra un quart d'heure après.

« Pourquoi Hubert abandonne-t-il mon service? lui demandai-je.

» — Monsieur le duc, répondit Rafé, c'est un glorieux à qui on a persuadé qu'il avait reçu un coup de canne de Votre Excellence, et qui prétend ne pas être battu.

» — Ah! j'y suis: c'est un de ces drôles qui me sont tombés sous la main pendant la nuit, et qui, ayant vidé trop de bouteilles de vin de Hongrie, ne voulaient pas absolument me reconnaître. »

Cette anecdote avait fait quelque bruit. Je n'eus pas besoin de la répéter à ces dames, ni de l'expliquer, de peur de passer pour un brutal.

Quand Rafé fut parti, la princesse Czartoriska me dit : « M. Hubert peut chercher une autre maison que la mienne. » Elle me témoigna ensuite sa surprise sur deux choses : la première, sur la familiarité que je permettais à Rafé ; la seconde sur la susceptibilité du laquais Hubert. Je crus justifier assez l'estime que j'avais pour Rafé en répondant que c'était le fils d'un fermier qui cultivait de père en fils la terre de Richelieu, et qui était doué d'esprit et d'instruction ; quant à Hubert, je dis que le peuple, en France, n'avait rien de servile, et que la classe des valets en général allait trop souvent à la comédie de Molière pour se soumettre toujours aux caprices de ses maîtres, quelque hauts que fussent ceux-ci. La surprise de la princesse provenait des mœurs de la Pologne. Dans ce pays, surtout dans la Pologne russe, les femmes sont à peu près esclaves : tout ce qui n'est pas noble fait en quelque sorte partie d'un domaine et en est inséparable : on vend une terre avec les serfs qui la cultivent. La féodalité, avec ce qu'il y a de plus dégradant pour la dignité de l'homme, règne encore aujourd'hui en Pologne ; à plus forte raison à

cette époque, où mon philosophe Voltaire n'avait pas encore brisé ses dernières chaînes en France.

Quand la princesse polonaise fut sortie, madame de Liechtensten prit la parole :

« Mon amie, me dit-elle, est bien mal tombée pour s'être occupée des gens que son intendant attache à sa maison, ce qui lui arrive fort rarement. Il y a eu dans sa famille un fatal exemple de l'abus de l'esclavage, et je voudrais pouvoir, en son absence, vous raconter cette histoire-là.

« — Et pourquoi ne nous feriez-vous pas ce récit?» dis-je à la princesse de Liechtensten, m'apercevant à son regard qu'elle ne serait pas fâchée de montrer son talent de narration, car elle passait pour être un peu conteuse. En général, en Allemagne on aime assez à raconter une histoire, quelquefois même un peu longue, dans un petit cercle d'amis. Il n'y a qu'en France qu'on sait passer une soirée avec les seules ressources d'une spirituelle causerie : les dames allemandes suppléent volontiers par quelque conte dramatique à ce qui leur manque dans l'art de dire cent fois la même chose sans se répéter;

art que possèdent si merveilleusement nos dames françaises.

Madame de Liechtensten se fit un peu prier, et demanda à se recueillir pour se rappeler tous les incidents de son histoire; elle consulta même des tablettes où elle l'avait écrite autrefois en abrégé, puis consentit à commencer en ces termes :

ANNA ET EUDOXIE OU LES DEUX COUSINES,

TRADITION POLONAISE.

« La famille Zamoiski est une des plus nobles et des plus riches de la Pologne. Le dernier comte Zamoiski avait plus de dix mille vassaux; il était aimé et respecté de tous; il épousa une fille de la puissante famille de Czartoriski, dont la tendresse pour son époux égalait la beauté.

» Au bout de quelques mois de ménage il put espérer d'être père; mais déjà son bonheur touchait à son terme : la princesse Zamoiska mourut en mettant au jour une fille.

» La femme d'un de leurs serfs, accouchée en même temps, fut la nourrice de l'enfant, et vint habiter le château du comte Zamoiski avec son

propre fils, qu'elle allaita en même temps que la jeune Anna.

» Le frère et la sœur de lait furent élevés ensemble. Une cousine d'Anna, nommée Eudoxie, orpheline depuis l'âge de sept ans, devint aussi la compagne de leurs études. Le petit Ivan montra des dispositions si heureuses, que le comte lui donna plus tard les mêmes maîtres qu'à sa fille, et l'envoya même à Wilna pendant trois ans pour y perfectionner son éducation.

» A son retour, l'administration de tous les domaines lui fut confiée. Ivan se sentait si bien fait pour commander, il avait l'air si noble, il avait surtout à un tel degré tous les sentiments de la noblesse, que, fier du titre de frère d'Anna, il avait oublié son origine, ayant perdu en bas âge son père et sa mère.

» Sous un autre rapport, ce titre de frère lui suffisait; il croyait n'aimer Anna et Eudoxie que comme des sœurs. S'il s'apercevait de quelque préférence pour la première, il lui semblait que c'était parcequ'ils avaient sucé le même lait.

» Quant au comte, il chérissait Ivan comme un fils adoptif : il se félicitait de ses qualités et

de ses talents comme de son ouvrage, et il le vantait avec un véritable orgueil.

» Les deux cousines s'aperçurent les premières qu'elles avaient pour Ivan des sentiments plus tendres que ceux que nous éprouvons pour un frère. Leurs caractères n'étaient pas les mêmes : Anna était enjouée, vive, mais supportant difficilement la contradiction. Son père, malgré lui, avait favorisé l'impétuosité de son caractère en flattant ses caprices d'enfance par sa complaisante tendresse : continuellement obéie par tout ce qui l'entourait, Anna eût regardé comme une offense toute résistance sérieuse à ses volontés ; car si elle feignait de bouder dans les jeux de son âge, elle voyait son *frère* et sa cousine lui céder aussitôt.

» Eudoxie, quoique tendrement caressée par son tuteur, avait compris de bonne heure qu'elle n'était que sa fille adoptive. Plus timide, plus réservée que sa cousine, elle devint en grandissant rêveuse et même mélancolique ; plus belle qu'Anna, elle plaisait moins peut-être au premier coup d'œil, mais on se plaisait plus longtemps avec elle.

Ivan, quand il était gai, recherchait plutôt Anna; si quelque accident triste l'occupait ou influait sur le cours de ses idées, il désirait plutôt la compagnie d'Eudoxie: mais comme le caractère d'Anna l'encourageait à plus de familiarité, on pouvait s'imaginer d'abord que c'était celle qu'il aimait davantage.

» Quand Eudoxie en eut fait l'observation, sa mélancolie augmenta pendant quelques jours; mais Ivan redoublant alors d'assiduité auprès d'elle, Anna fut à son tour moins enjouée, et Ivan redevint plus assidu auprès d'Anna: néanmoins ni Anna ni Eudoxie ne s'expliquaient encore parfaitement la nature des sentiments qu'elles éprouvaient pour Ivan. Si le comte Zamoiski avait pu concevoir quelque inquiétude, cette amitié impartiale du jeune serf pour les deux cousines le rassurait.

» On ignorait d'ailleurs les vues du comte sur sa fille et sur sa pupille: il remettait peut-être à une époque plus éloignée le soin d'y penser sérieusement, parcequ'il lui en coûtait de se séparer d'elles, lorsqu'un jour il annonça qu'il était obligé de faire une absence d'un mois, et qu'il

emmenait Ivan avec lui. C'était ses propriétés et celles d'Eudoxie qu'ils allaient visiter. Ils partirent, et le jour fixé pour leur retour fut employé par les deux cousines aux préparatifs d'une petite fête par laquelle leur tendresse ingénieuse espérait les surprendre. Quelques amis réunis dans cette occasion étaient avec Eudoxie et Anna aux fenêtres du château, cherchant à découvrir de loin les voyageurs attendus d'heure en heure. La nuit approchait lorsqu'on les aperçut : pressés d'arriver avant le coucher du soleil, le comte et Ivan, profitant de la vitesse de leurs chevaux, devançaient les gens de leur suite.

Presque tous les villages de Pologne sont bâtis sur le penchant d'une montagne dont un lac baigne la base, et une chaussée étroite sert à contenir l'eau qui alimente le lac et qui va donner le mouvement à des moulins. C'était sur une de ces chaussées ou routes étroites que le comte précédait sa troupe et Ivan lui-même : son impatience de père avait mis son cheval de l'Ukraine au grand galop, tandis qu'à sa rencontre s'avançait un troupeau de bœufs au pas paisible

et lent. Tout-à-coup un de ces animaux, effarouché par la course rapide des voyageurs, se précipite sur le cheval du comte et lui enfonce ses cornes dans les flancs. Le cheval, renversé par ce choc imprévu, va rouler dans le lac avec son cavalier. Ivan saute à terre, se jette à l'eau au secours de son bienfaiteur; mais l'entreprise était aussi difficile que périlleuse. Le comte, ayant un pied engagé dans l'étrier, était entraîné par son cheval, qui, malgré la perte de son sang, nageait rapidement devant Ivan; celui-ci gêné par le poids de ses habits, le voyait lui échapper chaque fois qu'il allait le saisir. Enfin, après d'héroïques efforts, Ivan parvient à l'atteindre, dégage le pied du comte, et le soutient sur l'eau jusqu'à ce qu'un bateau envoyé à leur secours les reçoive tous les deux et les ramène au rivage.

» Qu'on s'imagine quelle horrible consternation règnait pendant ce temps au château. On n'entendait que pleurs, que sanglots, que cris de terreur; Anna s'évanouit dans les bras de sa cousine, et toutes les deux furent portées dans leurs chambres presque sans vie : l'infortunée Anna ne reprit ses sens que pour connaître toute l'é-

tendue de son infortune. Le docteur, après avoir deux fois saigné le comte, avait perdu l'espoir de le sauver. Tous les remèdes étaient inutiles, sa vie s'éteignait rapidement; plus d'espoir, quoiqu'il respire encore. Déjà les hôtes invités à la fête quittent cette demeure de deuil et vont se préparer aux funérailles : jusque là leur douleur ne peut plus être qu'importune.

» Au bout de quelques heures, Ivan, faible lui-même après les violents efforts qu'il a faits, après des émotions aussi déchirantes, alla mêler ses larmes à celles des deux cousines.

» Vers minuit le comte revint à lui pendant quelques moments ; on vit errer çà et là ses yeux égarés, il balbutia les noms d'Anna, d'Eudoxie et d'Ivan ; quelques gouttes d'une potion qu'on lui administra parurent le ranimer un peu. On le souleva sur son lit avec peine. Prenant alors Ivan par la main et lui montrant les » deux orphelines : « Mon fils, dit-il, elles n'ont » plus d'autre protecteur que toi. » Tous trois tombèrent à genoux auprès de son lit, il leur donna sa bénédiction, et joignant les mains d'Anna et d'Ivan, il expira.

» Anna se jeta sur le corps de son père et ne s'en laissa arracher qu'avec peine; on parvint enfin à l'écarter avec sa cousine. Elles retrouvaient partout les guirlandes de fleurs qu'elles avaient pris tant de plaisir à tresser de leurs mains; ce souvenir de fête rendait leur deuil encore plus amer. Ivan lutta avec courage contre son désespoir, pour remplir les devoirs que lui imposait ce triste moment: il fit disparaître tous ces symboles de réjouissance et dirigea tous les préparatifs des funérailles.

» Pendant plus d'un an après la mort du comte, les deux cousines vécurent dans une retraite absolue sans recevoir aucune visite. Anna était naturellement la plus malheureuse aux yeux d'Ivan: les consolations d'Ivan furent surtout prodiguées à Anna. Il crut que c'était elle qu'il aimait davantage, et Anna se crut aussi préférée. Interprétant au gré de son amour les dernières paroles de son père, elle se regarda comme la fiancée d'Ivan, et ne fit plus mystère de son attachement pour lui. Eudoxie au contraire perdit tout espoir de s'unir à celui qu'elle ne chérissait pas moins que sa cousine, au moment où elle

découvrit comme elle que c'était de l'amour qu'il inspirait à l'une et à l'autre. Eudoxie sut souffrir ne silence tous les tourments d'un amour malheureux, et elle aurait voulu faire croire que la mort de son oncle était la seule cause de son chagrin.

» Tout-à-coup le nuage de tristesse qui avait si long-temps couvert les traits d'Eudoxie se dissipa ; on la vit sourire et s'occuper du bonheur des autres. Depuis qu'Anna avait parlé, Eudoxie avait quelquefois évité Ivan; mais elle le rechercha avec plus d'empressement qu'autrefois, toute l'intimité de leur enfance semblait revenue; même en présence d'Anna, elle fixait sur Ivan un regard d'affection qui semblait dire : « Oui, je » puis encore être heureuse. » Ce changement inattendu excita d'abord la surprise d'Anna et peu à peu fit naître dans son cœur un sentiment de jalousie. Trop fière pour se plaindre, elle cacha soigneusement ses soupçons et les confia seulement à Catherine, l'une de ses femmes, qu'elle chargea d'épier la conduite d'Ivan et de sa cousine. Elle apprit enfin qu'ils s'étaient donné un rendez-vous secret dans un bosquet du

jardin, à la pointe du jour, avant que personne fût levé dans le château.

« Madame, lui dit Catherine, vous être trahie!

» — Quelle preuve en as-tu?

» — Ivan s'est jeté aux genoux d'Eudoxie en » implorant sa grâce; Eudoxie l'a relevé avec » émotion, et ils se sont alors tendrement em- » brassés. »

» Désolée de se voir aussi cruellement trompée par les deux êtres qu'elle chérissait le plus au monde, Anna épiait l'occasion favorable de les punir de leur ingratitude et de leur trahison. Cette occasion ne lui fut offerte que trop tôt.

» Depuis quelques jours les domestiques d'Eudoxie avaient paru s'occuper activement de préparer la voiture de voyage de leur maîtresse, et des relais avaient été commandés de distance en distance. C'étaient, au reste, les seuls signes qui pussent faire soupçonner son intention de quitter le château. Elle-même n'avait rien annoncé d'un pareil dessein, lorsqu'un soir, s'approchant timidement d'Anna : « Ma chère cousine, lui dit- » elle les larmes aux yeux, il faut que je vous » quitte demain; j'espère que ce ne sera que pour

»peu de temps, quoiqu'il me soit impossible à »présent de fixer l'époque de mon retour. La »comtesse Sophie Dalgouriska, qui avec vous »compose aujourd'hui toute ma famille, est »dangereusement malade et désire me voir, »peut-être pour la dernière fois. Je dois donc me »hâter de remplir un devoir aussi sacré, et je »partirai demain à la pointe du jour. Je n'em- »mène qu'une de mes femmes; Ivan, pendant »mon absence, surveillera les autres domesti- »ques que je laisse avec vous. Adieu, n'oubliez »pas votre Eudoxie, qui, soyez-en sûre, vous »chérira tendrement jusqu'à son dernier soupir.»

»A ces mots Eudoxie se jeta au cou d'Anna et la pressa contre son cœur. Une telle émotion, pour une aussi courte absence, ne pouvait paraître naturelle, et excita les plus violents soupçons dans l'esprit d'Anna. Elle supposa qu'Eudoxie et Ivan avaient concerté leur fuite, et que ce prétendu voyage n'était qu'un prétexte pour mettre plus facilement leur plan à exécution. Eudoxie, de son côté, était trop émue pour remarquer la froideur avec laquelle Anna reçut ses tendres adieux. Anna courut se renfermer dans

son appartement avec sa confidente Catherine. « Il n'est que trop vrai! lui dit-elle, les ingrats » veulent me fuir, et s'acquitter des bienfaits de » mon père et des miens en déchirant un cœur » dont la seule faute est de s'être trompé en se » fiant à leur vertu... Cours, ne perds pas un » moment..., suis leurs pas..., épie leurs démar- » ches; et viens aussitôt me rendre compte de » tout ce que tu auras découvert. »

Catherine s'empressa d'obéir à sa maîtresse, et Anna, dévorée de douleur et de jalousie, se jeta sur un sofa. Là, rappelant à sa mémoire toutes les preuves d'amour que lui avait données Ivan, et la tendre amitié de sa cousine pour elle depuis leur enfance, elle s'efforçait en vain de repousser l'idée cruelle qu'elle était trompée par deux êtres si chers à son cœur, lorsque le retour de sa confidente vint confirmer tous ses soupçons.

« Eh bien ! les as-tu vus ensemble?

» — Oui, je les quitte à l'instant.

» — Où étaient-ils?

» — Dans le même bosquet où je vous ai dit » déjà qu'ils se donnaient rendez-vous tous les » matins.

» — Et qu'as-tu entendu?

» — Ils y étaient sans doute depuis quelque » temps lorsque j'ai pu m'approcher. Ivan était » encore aux genoux de madame Eudoxie; il te- » nait à la main un papier qu'elle venait sans » doute de lui donner, et qu'il la pressait de re- » prendre. « Rien ne pourra changer ma résolu- » tion, a dit votre cousine, elle est inébranlable. » Soyez prudent, j'ai votre promesse, et j'y » compte. Dans trois jours nous n'aurons plus » rien à cacher. »

« Dans trois jours! » répéta Anna avec un soupir.

« C'est à l'autel, continua Eudoxie, que je » vous dégagerai de votre serment; mais ue jus- » que là ma cousine n'apprenne rien de nos » projets. » Ivan, toujours à genoux, la supplia » de différer son départ, ne fût-ce que d'un » jour. « Mon chèr Ivan, a repris votre cousine, » demain, au point du jour, nous aurons tous » deux fait notre devoir. » Et leurs larmes ont coulé » en abondance. Enfin ils ont quitté le bosquet, » et Ivan, plaçant le papier sur son cœur : « Ma » chère Eudoxie, a-t-il dit, il restera là avec votre

» secret et l'affection que je vous ai vouée; ils y » resteront jusqu'à la mort! — Adieu, Ivan, a ré- » pondu Eudoxie; faites en sorte qu'on ne réveille » pas Anna demain matin : je ne me sens plus la » force de lui dérober plus long-temps mon se- » cret; évitons une explication qui ne pourrait » que me déchirer le cœur. » Ils se sont séparés » alors, et je me suis hâtée de revenir vers » vous, car le jour va paraître dans quelques heures. »

» Anna ne douta plus qu'elle était sacrifiée à une rivale, et son indignation fit un moment place à un dédain amer; elle résolut cependant de confondre les deux perfides, et elle se jeta sur son lit tout habillée, pour être prête à quitter sa chambre au premier rayon du jour. Mais, épuisée par la violence même de son chagrin, elle succomba bientôt au sommeil, et, après quelques rêves pénibles et agités, elle ne se réveilla qu'au bruit des derniers préparatifs du départ d'Eudoxie.

» Anna courut à sa fenêtre, et vit sa cousine qui, s'arrachant aux embrassements d'Ivan, lui donnait une boîte qu'il pressa ardemment sur

ses lèvres. Eudoxie se précipita alors dans la voiture qui l'attendait. Anna, indignée, s'élança de sa chambre pour les convaincre de leur trahison ; mais quand elle arriva dans la cour la voiture était partie et s'éloignait rapidement du château. Ivan, resté seul, ne pouvait arrêter ses larmes, et suivait encore des yeux la route qu'Eudoxie avait prise. Il s'aperçut enfin de la présence d'Anna.

« Ma chère Anna, s'écria-t-il, je ne vous at-» tendais pas, et je ne désirais pas vous voir ici. » Eudoxie et moi nous avions résolu de vous épar-» gner le chagrin de nouveaux adieux.

» — Votre plan était bien combiné, répondit » Anna avec un sourire ironique ; mais il n'est pas » trop tard encore pour déjouer votre dessein » perfide, qui me remplit d'horreur et de mé-» pris, et ce sont désormais les seuls sentiments » que vous puissiez m'inspirer !

» — Anna, dit Ivan d'un ton mêlé de surprise, » de douleur et d'orgueil, est-ce bien à moi que » s'adresse ce langage ?

» — Oui, c'est à vous, Ivan Ivanowitch ! à » vous, et je vous ordonne de me remettre immé-

» diatement les papiers et la boîte que vous avez » reçus de ma cousine.

» — Anna, ma chère Anna, votre raison s'é- » gare! Voyez tous ces domestiques qui nous en- » tourent; venez avec moi, ce n'est ici ni le lieu » ni le moment d'une explication.

» — Si j'ai perdu la raison, c'est quand j'ai été » si long-temps la dupe de votre fausseté. Mais je » ne le suis plus, et je vous ordonne encore une » fois de me remettre ces papiers. Oserez-vous » me les refuser?

» — Le ton de votre demande, Anna, suffirait » pour m'autoriser à n'y pas céder, alors même » que je ne serais pas lié par un serment solennel.

» — C'en est trop! donnez-les-moi à l'instant, » vous dis-je. »

» A ces mots, faisant un effort pour se précipiter vers Ivan et lui arracher les papiers qu'il avait mis dans son sein, elle tomba, et sa tête alla frapper violemment contre une pierre. On la releva aussitôt; mais l'effet de cette chute avait porté son indignation jusqu'à la fureur.

« Ivan Ivanowitch! s'écria-t-elle, vous m'a- » vez trahie : vous êtes un misérable. Cette bas-

» sesse mérite le châtiment d'un esclave, et vous » n'êtes qu'un esclave.

» — Un esclave! répéta Ivan confondu, un » esclave, Anna! les bontés de votre père m'ont » rendu votre égal.

» — Insolent! comment osez-vous le soutenir! » montrez-moi l'acte par lequel vous êtes affran- » chi; vous n'êtes qu'un serf, vous dis-je, un » serf rebelle qui refuse d'obéir aux ordres de sa » maîtresse, et, comme tel, vous allez recevoir le » châtiment qu'on inflige aux esclaves... Qu'on le » saisisse, continua-t-elle en se tournant vers les » paysans qui l'entouraient, qu'on lui arrache » de force les papiers qu'il a refusé de me re- » mettre. Qu'il reçoive à l'instant le châtiment » des baguettes : cent ducats d'or pour celui qui » le premier exécutera mes ordres et m'appor- » tera les papiers. »

» Il faut avoir été témoin du degré d'obéis- sance passive auquel sont réduits les paysans de la Russie et de la Pologne; il faut les avoir vus, à la voix d'un tyran subalterne, infliger, sans hésiter, le châtiment barbare du knout à des femmes et même à leurs propres parents, pour

se représenter la promptitude avec laquelle furent exécutés les ordres dictés à la comtesse Zamoiska par sa rage aveugle. Les hommes de toutes les classes éprouvent d'ailleurs un malin plaisir à humilier ceux dont le mérite supérieur blesse leur envie; enfin la tentation de la récompense promise était irrésistible; le plus honteux des châtiments fut donc bientôt subi par le malheureux Ivan.

» L'élévation naturelle de son esprit, en quelque rang que la fortune l'eût placé, lui aurait fait sentir cruellement un tel affront : l'éducation libérale qu'il devait à son bienfaiteur, et qui semblait devoir embellir sa vie, ne servait aujourd'hui qu'à lui rendre mille fois plus amer encore le sentiment de sa dégradation.

» La colère d'Anna était terrible, mais elle n'en ressentait que de plus cruels remords quand elle s'apercevait qu'elle avait été injuste; elle se réfugia dans son appartement, et tomba, honteuse d'elle-même, devant le portrait de son père, dont elle crut voir le regard sevère accabler sa fille de reproches. Quelle fut donc son angoisse quand elle reçut le paquet qu'elle avait

si vivement désiré! Elle reconnut d'abord la boîte qu'elle avait elle-même donnée autrefois à Eudoxie, avec son portrait et une boucle de ses cheveux; elle contenait seulement quelques titres de propriété, et une lettre adressée par Eudoxie à sa cousine elle-même. Anna l'ouvrit avec précipitation, et en la parcourant, apprit qu'Eudoxie, après avoir long-temps combattu un amour non partagé, avait résolu de quitter un monde où elle ne pouvait plus être heureuse; avant de s'ensevelir pour jamais dans un cloître, elle voulait donner à ses amis un dernier gage de son inaltérable attachement; elle cédait donc tous ses biens à Ivan et à sa cousine; la seule condition attachée à cette donation était qu'ils accorderaient la liberté et des moyens d'existence à ses domestiques, qui tous étaient restés avec elle depuis son enfance. »

« Adieu, ma chère Anna, disait-elle en ter-
» minant sa lettre. Puissiez-vous être aussi heu-
» reuse que le souhaite votre Eudoxie, et puisse
» l'amour d'Ivan vous faire oublier ma perte! Si
» je vous rends votre portrait et la boucle de vos
» cheveux, c'est pour vous prouver que je veux

» rompre sans retour tout lien terrestre, et di-
» riger toutes mes pensées vers un autre monde
» où j'espère que nous nous reverrons un jour. »

» Comment peindre le désespoir qui déchira le cœur de l'infortunée Anna! « Qu'on le ramène, » que je puisse obtenir son pardon et mourir à » ses pieds !... » s'écria-t-elle en s'adressant à ses vassaux qui venaient réclamer la récompense promise. « Celui qui me rendra Ivan aura à » l'instant la liberté pour lui et les siens. » Les paysans coururent en foule à la recherche d'Ivan dans toutes les directions avec le même empressement qu'ils venaient de mettre à exécuter l'ordre de le punir d'un crime imaginaire. Mais tous leurs efforts furent inutiles, ils ne purent découvrir aucune trace de la malheureuse victime.

» Furieux du châtiment dégradant qu'il venait de subir, et se sentant dévoré d'un désir de vengeance qui triomphait de son amour, Ivan s'était enfui dans les bois voisins du château en poussant des cris de rage et de désespoir. Il y erra pendant trois jours, pénétrant dans les taillis les plus épais, au milieu des re-

paires des bêtes féroces. La troisième nuit s'approchait, et la pluie qui tombait par torrents trempa ses vêtements sans pouvoir calmer la fièvre qui le dévorait. « Délivrons-nous, s'écria-»t-il enfin, d'une vie qui n'est plus qu'un far-»deau insupportable, et que ma mort, en ter-»minant mon affreuse misère, empoisonne de »remords l'existence de celle qui m'a si cruel-»lement outragé. Et pour rendre ses remords »plus amers, c'est devant elle que périra sa victime. »Il se dirigea alors vers le château. La lueur des éclairs le guidait à travers cette forêt presque impénétrable. Enfin il aperçut les tours du château, et entendit l'horloge sonner une heure. Marchant d'un pas rapide, il atteignit bientôt les portes du jardin ; il entra sans être aperçu; une seule lumière brillait encore, et c'était à la fenêtre d'Anna : « Ah ! s'écria Ivan, »le sommeil a abandonné sa couche; je veux »achever de l'en bannir à jamais par le spec »tacle de ma mort. »

Il entra dans le château, arriva à sa chambre, où il prit une paire de pistolets richement montés que lui avait donnés le comte, et, les ca-

chant dans son sein, il se rendit à l'appartement d'Anna. Le bruit de ses pas la fit tressaillir.

« Ah! s'écria-t-elle d'une voix égarée, l'avez-» vous enfin trouvé? est-ce lui?

» — C'est lui, » dit Ivan en se présentant devant elle dans le misérable état où l'avaient réduit trois jours et deux nuits de désespoir; « c'est lui » qui vient vous faire jouir d'un spectacle digne » de vous. » En parlant ainsi il tira un de ses pistolets, et le dirigea vers sa tête; mais Anna, se précipitant vers lui, arrêta son bras par un mouvement aussi prompt que la pensée. » Ne » tentez pas un effort inutile, dit Ivan, vous » m'avez privé de l'honneur. Je pourrais m'en » venger : votre vie est entre mes mains; je vous » la laisse : vivez pour vous reprocher la perte » de celui qui n'existait que pour vous aimer. »

» Anna se jeta à ses genoux : « Arrête, s'écria-» t-elle d'une voix suppliante, arrête, cher Ivan! » Un mot, un seul mot, et je meurs avec toi. »

» — Mon cœur est encore trop faible pour re-» fuser de vous écouter, » répondit Ivan qui ne put résister à un appel aussi solennel.

» — Ivan, reprit Anna, au nom sacré de mon

» père, de la mère qui nous a nourris tous deux,
» renoncez à cette horrible résolution : votre
» sœur, votre fiancée avoue combien elle est cou-
» pable, et implore votre pardon ; ayez pitié de
» ses larmes et de son repentir.

» — Avez-vous songé à la mémoire de nos pa-
» rents que vous invoquez, Anna, lorsque, sur
» le soupçon le plus futile, vous m'avez condamné
» à une vie d'ignominie, si j'étais assez lâche
» pour en supporter le fardeau ?

» — Cette ignominie, Ivan, je la partage si
» je deviens ton épouse.

» — Qui, moi, je donnerais à la fille des no-
» bles comtes de Zamoiski le nom d'un homme
» déshonoré ! c'est pire qu'un esclave, Anna, je
» vous l'apprends, si vous l'ignorez. Votre père
» avait négligé de m'affranchir, mais il croyait
» que son amitié pour moi rendait toute forma-
» lité inutile, pour sa fille surtout, pour sa fille,
» dont l'amour était un titre aussi peut-être : re-
» noncez donc à vos serments; vous rougiriez un
» jour d'avoir élevé un esclave jusqu'à vous. Je
» viens vous épargner ces regrets et vous léguer
» ceux de ma mort. »

» A ces mots, ayant perdu la raison par suite de sa colère, après avoir erré trois jours dans les bois sans nourriture, il repoussa la jeune comtesse, qui tomba évanouie. Un coup de pistolet retentit dans le château : on accourut; on trouva Ivan mort.

» Cependant Eudoxie s'était éloignée d'Ivan et de sa cousine moins résignée qu'elle n'espérait l'être: « Hélas! se dit-elle en jetant un dernier regard » sur ce château qu'elle ne croyait plus revoir, je » sens que j'ai dit adieu pour jamais au bonheur!»

» Elle voulut se consoler en pensant que ceux qu'elle aimait seraient heureux du moins; mais, hélas! il en coûte de se sacrifier même à ceux qui nous sont chers : c'est pour cela que ce sacrifice s'appelle vertu, héroïsme. Qui pourrait reprocher quelques regrets à la triste Eudoxie? Au milieu de son voyage, elle rencontra un groupe de paysans à qui leur maître avait permis pendant un jour de se croire heureux et libres; ils célébraient, lui dit-on, le mariage de l'un d'entre eux; bientôt passa sur la grand'route le fiancé et la nouvelle épouse; leur air de joie fit mal à Eudoxie. « C'est peut-être, se dit-elle,

» parcequ'ils me rappellent Ivan et Anna ! Me se-
» rais-je imposée un dévouement au-dessus de
» mes forces? Ah ! je le crains, je n'aurai pas le
» courage de voir souvent des visages riants : je
» veux vivre avec ceux qui souffrent, et oublier
» qu'il y a des heureux dans ce monde ! »

» Arrivée à Wilna, sa résolution était prise : elle voulut se consacrer aux pauvres ou aux malades dans quelque hospice: « Pendant un an, et plus » long-temps encore s'il le faut, pensait Eudoxie, » je prétends qu'on ignore où je suis : ce ne sera » que lorsque je serai tout-à-fait détachée des biens » et des désirs de la terre, que je demanderai jus- » qu'à quel point Anna et Ivan jouissent de cette » félicité qui n'était pas faite pour moi. »

» Elle renvoya tous ses gens, leur donna la liberté à condition qu'il ne retourneraient pas avant un an chez la comtesse Zamoiska, et elle se rendit dans une chapelle où elle pria le ciel de la guérir de son malheureux amour. Soulagée un peu par la prière, elle se dirigea seule et voilée, à l'entrée de la nuit, vers une espèce d'abbaye qu'elle avait remarquée aux environs de Wilna. Elle sonna, on lui ouvrit. Elle demanda

un asile, on lui apprit que c'était une maison de fous qu'avait fondée depuis peu de temps un riche Polonais dont la fille avait eu long-temps la raison égarée. « C'est le ciel qui me conduit, dit Eu-» doxie, je viens me consacrer au service des in-» fortunés qu'on reçoit ici. »

» Elle fut présentée à l'intendant de l'hospice, et implora comme une grâce d'être admise au nombre des sœurs de charité qui soignaient les malades de leur sexe.

» Bientôt elle gagna l'amitié de ses compagnes par sa douceur et sa patience. Ses soins affectueux pour les folles qu'on lui confia furent tels, que les accès de plusieurs furent adoucis, et qu'une d'elles fut même complètement guérie et rendue à sa famille. Un an s'était écoulé, lorsque, par suite de cette cure, une cellule restait inoccupée ; mais déjà au bout de trois jours une nouvelle infortunée vint la remplacer ; c'était une jeune fille qu'on avait trouvée errante dans les rues de Wilna, et dont les propos bizarres indiquaient une folie par amour.

La sœur Eudoxie accourut auprès d'elle avec son zèle accoutumé, et dès le premier coup

d'œil cette nouvelle venue lui inspira un intérêt qui lui semblait extraordinaire ; elle se l'expliqua après quelques instants, en trouvant dans ses traits une ressemblance frappante avec un visage bien connu d'elle. « Grand Dieu ! dit-elle, » j'ai cru d'abord que c'était..., mais non, ce n'est » pas là l'expression si naïve des yeux d'Anna : » quel farouche regard ! et ce ricanement affreux, » quel rapport a-t-il avec le sourire si doux et si gai » de ma cousine ? Anna est heureuse avec son » époux ; et si mon absence mêle quelquefois une » idée triste à leurs plaisirs, la pauvre Eudoxie est » bientôt oubliée d'Anna et d'Ivan ! » Ivan !... ce nom, prononcé tout haut par elle, fut entendu de la folle, qui jusque là semblait la regarder avec une vague défiance.

« Ivan ! » répéta l'infortunée en s'approchant d'Eudoxie avec un air de désespoir. « Ivan ! quel » nom avez-vous prononcé ? Où est-il ? qu'on le » saisisse, qu'on lui inflige le supplice des escla- » ves, le traître ! Cent ducats d'or à celui qui » m'apportera ce qu'il cache dans son sein !

» — Ciel ! quelle voix ! qui êtes-vous ? répon- » dez, dit Eudoxie.

» — Qui je suis? c'est mon secret. Ivan a mau » dit mon nom, mon nom que, tout noble qu'il » est, il n'a plus voulu changer contre le sien. Ce » nom maudit, vous voudriez le savoir, et moi je » voudrais l'oublier, car il fit mon malheur en » faisant mon orgueil...! Ivan préfère celui d'Eu- » doxie, parceque Eudoxie est moins fière; Eu- » doxie affranchit ses esclaves, et moi..! Tremblez, » si vous n'êtes pas libre, moi, je les fais châtier. »

» Ces dernières paroles furent proférées avec le ricanement horrible qu'Eudoxie comparait tout à l'heure au charmant sourire d'Anna. Mais tous les doutes d'Eudoxie sont éclaircis, elle pousse un cri de douleur, c'est Anna elle-même qui est devant ses yeux, Anna que la mort sanglante d'Ivan a privée de sa raison, et qui s'est échappée de son château, où depuis une année on lui prodiguait en vain tous les secours de l'art.

» Ceux de ses serfs qui étaient sur ses traces arrivèrent le lendemain et révélèrent à Eudoxie sa déplorable histoire. Eudoxie crut d'abord qu'elle ne pourrait plus que haïr sa cousine; mais son héroïque amitié l'emporta. Bientôt elle conçut

le projet de se consacrer à elle pour calmer son délire et peut-être le dissiper. Ses soins pieux ne furent pas perdus : les accès d'Anna devinrent moins violents, et puis beaucoup plus rares; mais dans ses intervalles lucides elle était si malheureuse, qu'Eudoxie regrettait presque d'être devenue si habile dans l'hospice de Wilna (1). »

La princesse de Liechtensten termina ici cette histoire, et nos larmes lui prouvèrent qu'elle nous avait intéressés. Ce fut un texte de nombreuses réflexions sur les caractères de ce petit drame, mais j'en fais grâce à mes lecteurs pour les ramener à Paris.

(1) Nous connaissons une histoire polonaise fondée sans doute sur la même tradition ou dont l'auteur aura pu avoir connaissance du manuscrit de Rulhière; mais cependant les deux récits diffèrent dans plusieurs circonstances essentielles. (*Éd.*)

CHAPITRE XIV.

Honneurs aux vaincus. — Le duc de Riperda. — Sa disgrâce. — Le Mahomet de Hollande. — Nouvelles de France. — M. le Duc à Chantilly. — Les calembours. — La parodie d'Oreste. — Les fureurs de madame de Prie. — Brevedent. — Le poison. — Madame de Nesles et la Bible. — Madame de Turenne. — La reine. — Madame d'Egmont. — Le roi. — Le cardinal de Fleury. — Le confesseur et le valet de chambre. — Allez dîner chez Barjac. — La serviette sous le bras. — Le grand seigneur remis à sa place.

On doit toujours aux généraux des vaincus de les enterrer avec les honneurs de la guerre. En adversaire généreux, je ne veux pas aller recueillir les remerciements qui m'attendent à la cour après l'heureux résultat de mon ambassade, sans dire ce que devint ce pauvre duc de Riperda après m'avoir cédé le champ de bataille. Créé ministre secrétaire d'État des affaires étrangères par Philippe V, il se vit l'objet des justes murmures de la noblesse espagnole, qui se rappela tout ce que les ministres flamands de Charles-

Quint avaient coûté à leur monarchie? Philippe, en roi prudent, ne s'obstina pas contre les réclamations des grands d'Espagne; il sacrifia son favori hollandais. Mais il lui conserva tous ses titres, avec la promesse d'une pension considérable. Riperda, par malheur, ne voulut pas croire à une disgrâce aussi douce; et, soit qu'il se défiât de la bonne foi du roi, soit qu'il se sentît coupable, il se réfugia chez l'ambassadeur d'Angleterre. Ses ennemis en conclurent naturellement que c'était un traître: on l'arracha de cet asile, et il fut enfermé dans la tour de Ségovie, d'où il parvint à s'évader le 2 septembre 1728. En véritable aventurier, il revint dans son pays, reprit la religion réformée dont il avait fait abjuration en Espagne, et feignit de vouloir se faire oublier; mais un beau jour on apprit qu'il était à Maroc, et qu'il avait embrassé l'islamisme. Pour se venger de l'Espagne, il excita les Maroquins à déclarer la guerre à cette puissance, éternelle ennemie des Mahométans. Muley Abdalah, roi de Maroc, lui confia le commandement de ses troupes, et Riperda justifia cette confiance en battant les Espagnols; mais une seule défaite qu'il essuya

devant Ceuta le perdit dans l'esprit du roi maure, qui, à l'exemple du roi d'Espagne, le fit enfermer dans une tour. Là cette tête romanesque s'échauffa et conçut le projet de convertir les Maures à une religion nouvelle dont il composa l'évangile à sa manière: il sortit de prison en prenant le rôle d'un inspiré; mais ce Mahomet de Hollande fut bientôt forcé de quitter Maroc, et mourut, je crois, dans un naufrage. Le malheur de Riperda avait commencé le jour où il me trouva pour antagoniste : l'astrologue ne se trompait pas : mon étoile est funeste à mes ennemis.

Quelque empressement que j'eusse de retourner en France, je fis un long détour par l'Italie, toutefois sans me rendre à Modène; je n'étais plus assez sûr de mon incognito. D'ailleurs je ne voyageais pas *seul:* une des dames du Nord que j'avais rencontrées à Vienne s'était éprise tout-à-coup d'un amour romanesque pour l'Italie, et je partageai cet amour jusqu'aux frontières de France. Mais avant de me transporter de nouveau à Versailles, je dois résumer sous forme d'anecdotes les petites révo-

lutions de cour qui avaient eu lieu en mon absence : je puiserai, pour cela, dans ma correspondance, parceque j'y trouve l'expression plus vive des opinions d'alors sur des évènements dont je ne fus pas le témoin oculaire.

M. le Duc était à peine exilé à Chantilly (1), qu'il y reçut de nouvelles humiliations de la part du cardinal. Il les dévora toutes, et se soumit sans résistance.

Il avait demandé à Sarrobert, son capitaine des chasses, quelque temps après son arrivée au lieu de son exil, de préparer les équipages pour courre le cerf.

Sarrobert, qui avait l'ordre du ministre de ne point servir le prince dans sa qualité de capitaine des chasses, essaya de lui faire changer de dessein, mais M. le Duc, peu accoutumé aux remontrances, voulut que l'ordre qu'il avait donné s'exécutât; et Sarrobert, obligé de se soumettre, lui montra l'ordre positif qui lui défendait de chasser.

« Comment, répliqua le prince avec fureur, veut-on m'empêcher de chasser chez moi? Et

(1) Juin 1726.

pour quelle raison me priverait-on de mes droits de chasse ?

» — C'est, repartit Sarrobert, parceque, au préjudice des seigneurs qui sont vos voisins, vous avez fait comprendre les environs de Chantilly dans la capitainerie. Je ne vois donc, monseigneur, d'autre parti à prendre que celui d'une soumission entière. »

Le prince jurait et protestait qu'il ne se soumettrait point à Fleury; mais se voyant abandonné de Sarrobert, il prit le parti de la négociation avec le cardinal-ministre qui rendait le lieu de son exil aussi désagréable. Il lui envoya donc le duc de Gesvres pour tenter de le fléchir.

Jamais personnage ne fut plus habile à contrefaire l'ignorant ou l'embarrassé que le cardinal. Il répondait au duc de Gesvres qu'il ne savait rien de ce qui s'était passé, qu'il n'y avait été pour rien; il assurait qu'il en était extrêmement peiné, et lui conseillait de voir le roi sur cette affaire; mais Louis XV se comporta comme le cardinal; et plaignant le sort de M. le Duc, il affecta aussi de l'attachement pour ce prince, et dit au duc de Gesvres : « Voyez le cardinal. »

Mais comme ils s'entendaient tous deux, ils n'accordèrent rien pour adoucir le séjour de M. le Duc.

Le duc de Gesvres, de retour à Chantilly, tenant conseil avec M. le Duc sur ce qu'il devait faire pour avoir les chasses, lui proposa d'écrire au cardinal, et M. le Duc, qui était emporté dans ses premiers moments, protesta qu'il n'écrirait jamais à son plus cruel ennemi; mais, las de son inaction, il se détermina à se soumettre; et Fleury, qui l'observait dans son embarras et sa soumission, permit à ce prince de chasser chez lui.

Le lendemain de l'exil de M. le Duc, on fit circuler à la cour cette mauvaise plaisanterie:

«Le 11 juin 1726, mardi de la Pentecôte, il est arrivé un terrible orage en France, qui est tombé sur le *Dos d'un* (B). Pour éviter un pareil accident, on a établi *des Forts* dans le royaume. Maintenant le royaume est si *Fleuri*, qu'il n'a plus *de Prix*.»

L'orage dont il est ici parlé était le renvoi de M. le Duc et son exil à Chantilly. Par un ce jeu de mots, *Dos d'un*, on parlait de M. Dodun,

contrôleur-général, renvoyé; et par *des Forts*, on entendait M. Desforts, nommé contrôleur-général à sa place.

La parodie suivante eut plus de succès.

PARODIE D'ANDROMAQUE.

LES FUREURS DE M. LE DUC.

Grâce au ciel, mon malheur passe mon espérance:
J'ai fait des malheureux avec persévérance;
L'exil de la de Prie a droit de m'en punir;
Au comble des malheurs il m'a fait parvenir.
Si j'ai réduit la France aux pleurs, à la misère;
Si j'ai frappé Leblanc d'une injuste colère,
C'est que je voulais être un tyran accompli.
Hé bien, je suis content, et mon sort est rempli.
Où donc est ce Fleury? Pour couronner ma joie,
Dans son sang, dans le mien, il faut que je me noie;
De mon œil en mourant je veux le regarder:
Réunissons deux cœurs qui n'ont pu s'accorder.
Mais quelle épaisse nuit tout-à-coup m'environne?
De Prie où êtes-vous? d'où vient que je frissonne?
Quelle horreur me saisit? grâce au ciel j'entrevois...!
Dieux! se sont les Pâris pendus autour de moi:

Ah! Seigneur!

Quoi! Fleury, je te rencontre encore!
Trouverai-je partout un prêtre que j'abhorre?
C'est sous mon mauvais œil que tu t'es donc sauvé:
Tiens, tiens, voilà le coup que je t'ai réservé.
Mais que vois-je! à mes yeux de Prie, hélas! l'embrasse!
Elle veut l'étouffer; je tremble; il la menace
De la faire enfermer, et même malgré moi:

Quels démons, quels serpents laisse-t-elle après soi;
Je vois ses mains s'ouvrir, à voler toujours prêtes,
Des filles de l'enfer, elle a toutes les têtes;
Leblanc lui met du noir, ma mère la poursuit :
Veut-elle l'entraîner dans l'éternelle nuit?
Viens, ma chère de Prie, à toi je m'abandonne;
Mon sort est de périr des coups d'une luronne;
Je te réserve encore mon cœur à déchirer,
Après t'avoir donné l'État à dévorer.

On aurait pu faire aussi les *fureurs* de madame de Prie. Quand on lui annonça la disgrâce de M. le Duc, elle était au cercle de la reine, jouant avec beaucoup de gaieté au clavecin. Elle s'interrompit tout-à-coup, et courant comme une Euménide vers Sa Majesté, lui reprocha de n'avoir ni prévu ni empêché la catastrophe : « Souffrirez-vous bien, madame, dit-elle, que M. le Duc, à qui vous devez la couronne de France, éprouve la disgrâce qui vient de lui arriver? Partez dès ce moment, madame, allez implorer le roi. Souvenez-vous que nous vous avons fait reine; voici l'occasion d'en témoigner une juste reconnaissance. »

La reine, interdite, timide, embarrassée, alla balbutier quelques paroles inutiles au roi, et la réponse fut un ordre fort sec d'exécuter les or-

dres de l'évêque de Fréjus comme ceux du roi lui-même. Un torrent de larmes inutiles tomba des yeux de la reine.

Madame de Prie, en attendant, fut arrêtée par un officier des gardes-du-corps, qui la conduisit dans sa terre de Courbépine, en Normandie, près Bernay, d'où elle écrivit à ses amis et à M. le Duc des lettres qui paraissaient avoir un ton d'assurance et de fermeté.

Après un an de solitude, elle désira obtenir la permission d'aller aux eaux de Forges : elle avait imaginé d'y tenter, par des intrigues, son retour à la cour et la rentrée de M. le Duc dans les bonnes grâces du roi. Le cardinal de Fleury, vrai pape ministériel, se croyant infaillible, ne crut pas devoir lui refuser cet adoucissement; mais les entreprises de madame de Prie et ses grâces furent dédaignées des seigneurs de la cour qui prenaient les eaux de Forges. Elle revint à Courbépine, le désespoir dans le cœur.

Après avoir été infidèle à M. le Duc pour M. d'Alincour, elle s'était attachée à un gentilhomme de la province nommé Brevedent, homme d'esprit, mais amoureux, qu'elle avait assujéti

ses caprices. Brevedent soupirait depuis longtemps jusqu'à se tenir, comme un valet, dans l'anti-chambre de sa maîtresse. Un matin madame de Prie sonna plus tard qu'à l'ordinaire, et Brevedent, qui attendait en amant transi, parut devant madame de Prie pour exécuter ses ordres. « J'ai passé une bien mauvaise nuit, lui dit-elle, j'ai besoin de repos, laissez-moi seule; mais donnez-moi cette petite fiole (en désignant la place avec le doigt). » Madame de Prie avec assurance prit la fiole des mains de Brevedent, avala ce qu'elle contenait, et la lui remettant : « Tenez, Brevedent, dit-elle, jetez au feu cette fiole, je lui dois le bonheur dont je vais jouir éternellement, celui d'être affranchie des chagrins de ce monde. »

Brevedent, consterné, reconnut qu'elle avait avalé du poison; et se jetant à genoux, il la supplia de prendre des antidotes. « Non, répliqua madame de Prie, ce n'est point sans réflexion que j'ai résolu d'abréger mes jours. Laissez-moi seule, je vais me comporter d'une manière convenable en appelant le curé. »

Elle se confessa; elle reçut avec tranquillité

les sacrements, et mourut comme une Cléopâtre.

Le roi faisait deux fois par semaine le voyage de Rambouillet, où il couchait, au grand mécontentement de la reine; il y était en liberté, il chassait, et il avait par là le moyen de fuir le travail, dont il était très dégoûté, excepté celui des affaires étrangères, dont il paraissait plus curieux. Il avait alors l'âge de dix-sept ans. Le cardinal, qui dominait seul son esprit, éloignait du roi quiconque eût osé aspirer à sa confiance; mais il n'avait aucune inquiétude sur les voyages de Rambouillet, il les favorisait même.

Dès le premier jour de son mariage, Louis XV avait couché régulièrement avec la reine quand ils étaient tous les deux à Versailles, mais sa galanterie pour elle était muette, le jour il n'allait que rarement chez elle. Cette princesse, de son côté, fréquentait l'église; elle entendait deux messes, et faisait ses dévotions tous les huit jours; les après-dîners elle se retirait seule dans son cabinet: on disait qu'elle y priait Dieu, et qu'elle se faisait lire l'Écriture sainte par madame de Nesles, qui eût choisi une autre lecture, si on l'eût laissé faire. A sept heures il y avait musique

ou comédie, et après le souper on jouait au lans quenet, quand il y avait des joueurs. La jeune duchesse d'Orléans, qui avait connu la reine en Allemagne, ne la quittait guere, ce qui inquiétait un peu le parti de M. le Duc, et donnait une telle jalousie à la princesse Sobieski, qui avait épousé le vicomte de Turenne, et en secondes noces le prince de Bouillon, son frère, qu'elle ne cessait de clabauder contre la reine de France.

Madame de Turenne avait été élevée dans un couvent, près de Vienne, avec la princesse de Bade, et elle disait qu'elle était ravie de la voir duchesse d'Orléans, mais qu'elle ne pouvait souffrir la fortune de la reine, tandis qu'elle était mariée à un bon bourgeois du quai Malaquais. Accoutumée au rang distingué qu'on lui donnait dans le couvent, parcequ'elle était nièce de l'empereur, elle disait que le prince Eugène et le cardinal de Rohan l'avaient trompée en lui promettant un prince pour époux, tandis qu'elle n'avait été mariée qu'à un premier domestique du roi de France.

Madame de Turenne était vindicative, fière, tenant des propos peu favorables à la noblesse

française; elle s'en permit de tels contre la reine elle-même, dont elle était jalouse, qu'on fut obligé de lui envoyer Maurepas, pour lui annoncer que si elle continuait à parler ainsi de Sa Majesté, on la mettrait seule dans un château pour y passer son humeur.

Ainsi la reine avait sans cesse de petits chagrins à dévorer; celui surtout de voir le roi s'échapper d'elle quelquefois pour retourner à sa société. Bouron, qui l'en avertissait, lui conseillait d'aller elle-même agacer son mari dans son cabinet. La reine le fit quelquefois, car on s'était aperçu que le prince, dans ce moment-là, marquait une sorte de préférence pour madame de Nesles, parcequ'étant la plus enjouée de toutes les dames de la cour, elle n'en était pas plus sainte pour lire plus souvent la Bible, et insinuait adroitement que le roi aurait besoin d'être un peu apprivoisé par les dames.

Dès le commencement de 1727, il courut un bruit à la cour, que le roi avait un goût particulier pour mademoiselle de Charolais; il n'y avait aucune espèce d'avances qu'elle n'eût faites, disait-on, pour être aimée du jeune mo-

narque, qui parut un instant les recevoir avec empressement ; mais Fleury eut l'adresse d'empêcher les progrès de cette liaison passagère : mademoiselle de Charolais était sœur de M. le Duc. Ce prince vivait oublié à Chantilly, et le marquis de Silly me mandait à ce sujet :

« M. le Duc est fort tranquille à Chantilly, » mais toujours dans les mêmes principes, ou, » pour mieux dire, dans le même aveuglement. » Cependant son amour pour madame de Prie » n'existait plus lorsque la marquise est morte ; » mais les mauvais conseillers ne lui manquent » pas, et ils cherchent à entretenir son ressen- » timent. On voulait bien l'engager à faire cer- » taines démarches par rapport au cardinal, pour » lui rouvrir le chemin de Versailles, ou, pour » mieux dire, la liberté d'y venir quelquefois et » de changer de lieu ; mais le temps n'est pas » arrivé.

» Madame d'Egmont, qui a succédé à la mar- » quise, est toujours la favorite de M. le Duc, et » l'on ne peut pas soupçonner que ses sentiments » soient fondés sur l'intérêt ou sur l'ambition.

» L'argent est toujours d'une rareté inexpri-

» mable, et la misère, qui augmente de toutes » parts, fait sentir aux moins clairvoyants les sui- » tes funestes du système de finances adopté par » le contrôleur-général; mais, quoi qu'il en ar- » rive, il aura par devers lui huit à neuf cent mille » francs de profit à bon marché. On le déchire » tous les jours par des vers et des chansons.

» Morville alla le 24 décembre à Chantilly, et il » eut une conversation de quatre heures avec » M. le Duc : je crois qu'il était question de lui » faire entendre qu'il aurait bien tort de se pro- » poser pour aller à la guerre, supposé qu'elle » commençât, parcequ'on ne voulait pas se servir » de lui; et de lui insinuer en même temps d'em- » pêcher ses frères de faire la même demande, qui » leur serait inutile. Il semble par là que le gou- » vernement veut exclure les princes des fonc- » tions militaires; je ne sais pas même si cette » exclusion n'ira pas jusqu'à M. le duc d'Orléans, » sous le prétexte de l'embarras des fonctions de » sa charge de colonel-général de l'infanterie » dont on voudrait qu'il se défît.

» Au reste, le zèle militaire anime plus que » jamais toute la nation : nos plus vieux et nos plus

» importants lieutenant-généraux demandent à » servir, et tout le reste à leur exemple; et ce qui » est admirable, c'est qu'à commencer par les » plus grands-seigneurs, qui que ce soit n'a le pre- » mier écu pour faire ses équipages : c'est un beau » titre que d'être le roi des Français. »

M. de Silly m'écrivait en ces termes sur le roi :

« J'ai retrouvé le roi tel que je l'avais laissé : » pas plus de goût et d'application pour les affai- » res, chassant, courant, et toujours hors de chez » lui parcequ'il ne sait qu'y faire. Le seul chan- » gement qui m'a paru, c'est que son maintien » est plus convenable, et qu'il badine moins; au » surplus il traite assez également tous ceux qui » l'approchent; nulle préférence marquée, nulle » apparence de goût pour aucune femme ni » pour le sexe en général; il vit plus poliment » qu'il ne faisait avec la reine. Je n'en sais encore » que jusque là sur ces chapitres.

» La maison d'Orléans est dans la même situa- » tion : on n'a rien fait pour elle, et la mère et » le fils sont dans l'indolence la plus parfaite sur » leurs intérêts; je sais qu'ils n'ont fait aucune

» démarche nouvelle jusqu'à présent, je ne les » en avais pas soupçonnés ; mais il faut qu'il » soient quiétistes ! »

Quelque temps après, le marquis m'écrivit :

» On vient de rendre aux princes légitimés les » mêmes honneurs qu'ils avaient à la cour au » terme du brevet de 1711. L'abbé de Saint-Remi » vous fera le détail de celui qui leur a été ac- » cordé. Cet évènement fournit matière à ré- » flexions : ce sera une époque dans le ministère » du cardinal, qui jusqu'à ce moment paraissait » vouloir ménager tout le monde. Comme on at- » tribuait cette conduite à la sagesse de sa façon de » penser aussi bien qu'à son caractère, l'on a été » tout-à-fait surpris d'un pareil changement ; rien » ne semblait le presser, il aurait pu pousser le » temps avec l'épaule ; il continue de le faire sur » bien d'autres chapitres. Ses amis les plus par- » ticuliers n'ont connu le brevet qu'au moment » qu'il a été public : il n'avait pris aucune mesure » à l'avance avec les Condés ; ils sont outrés, et » d'autant plus que l'exil de M. le Duc se pro- » longe.

» M. le duc d'Orléans le savait ; mais je ne sais

» si dans la suite il verra avec plaisir son fils en » parité avec M. le duc de Penthièvre. M. le » prince de Conti pourra bien penser de même » pour le sien, et peut-être dès à présent pour » lui-même. Pour vos confrères, ils sont putrés, » et encore plus ceux d'entre eux qui, vivant dans » l'intimité avec le cardinal, ont parfaitement » ignoré l'histoire du jour. »

On prétendait que si Fleury gouvernait le roi, il était gouverné lui-même par son confesseur et son valet de chambre. L'abbé Polet était dans ce temps-là bien venu de ce qu'il y avait de plus grand à la cour et à la ville.

Il était en effet du bon ton, sous le feu roi Louis XIV, d'avoir un confesseur. C'était avant la régence que l'abbé Polet s'était fait connaître pour un grand maître de la vie spirituelle. L'abbé Chamillard, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, avant Polet, l'avait présenté à madame de Maintenon comme un homme distingué dans l'art de conduire les âmes. Il vit le roi, qui le goûta; il obtint la confiance des dévots de la cour, et fut le confesseur de Fleury.

Ce titre de confesseur était pour lui le plus

beau des titres; il n'en voulait pas d'autres. Diriger la conscience des grands, des ministres, des dames de la cour, et en bon moliniste, persécuter un peu les jansénistes, était pour lui le bonheur et la gloire. Son désintéressement alla au point qu'il refusa la cure de Saint-Nicolas, se contentant de sa qualité de simple vicaire et de supérieur des jeunes clercs.

Quand M. le Duc fut déclaré premier ministre, Polet trouva qu'il ne s'occupait point assez des affaires de la bulle, et ne cessa d'aiguillonner l'ambition timide de Fleury, l'excitant à s'emparer de l'administration des affaires. Il avait l'espoir de diriger la conscience d'un premier ministre et de jouer le rôle du P. Tellier sous Louis XIV.

Polet, devenu confesseur du ministre, vit arriver chez lui des femmes titrées, des maréchaux même, qui venaient solliciter des bénéfices, et qui restaient des heures entières dans un petit parloir, froid, humide, et de douze pieds carrés, au rez de chaussée du séminaire de Saint-Nicolas.

Tel était le personnage qui gouvernait Fleury

en le confessant. Un Valet, nommé *Barjac*, le dominait en même temps d'une autre manière.

Barjac, depuis long-temps attaché à Fleury en qualité de valet de chambre, avait été jadis le confident de ses chagrins et de ses plaisirs. Le public le savait, et les personnes en place ne rougissaient pas d'aller voir Barjac et de le traiter comme un seigneur de la cour.

Il tenait un grand état de maison ; et le cardinal, qui ne se gênait pas avec certains courtisans, disait quelquefois, quand sa table était trop pleine : « *Allez donc dîner chez Barjac.* » Ce valet s'accoutuma si bien à être caressé et recherché, que, sans devenir insolent, il prit le ton d'un homme considérable, et il se mêlait des affaires d'État, comme un des ministres, parlant des opérations du cardinal à la première personne, et ne manquant jamais de dire : *Nous avons donné au duc d'Antin une telle commission... Le maréchal de Villars nous est venu voir ce matin... Hier, à dîner, nous avions beaucoup de monde...* «Je ne connais pas *un tel*, » disait-il quelquefois de celui qui ne venait pas chez lui.

Barjac avait su si bien imiter la fastueuse simplicité de son maître, que son ton n'était pas celui d'un valet; ses manières étaient décentes, et il connaissait quand il voulait les égards qu'on devait aux rangs, aux titres, aux gens en place; il faisait même quelquefois souvenir les courtisans de ce qu'ils étaient.

Il fallait être connu de Barjac pour parvenir à la faveur, jusqu'à ce que Chauvelin prît la place de Polet et de Barjac; il fallait même lui faire une espèce de cour, mais la faire fine et adroite : une bassesse directe auprès de lui aurait été repoussée.

Un jour un seigneur titré de la cour allait lui demander une grâce qu'il souhaitait bien ardemment, et il passa, pour l'obtenir, les limites de cette délicatesse qu'il fallait avoir chez Barjac, plus particulièrement encore que chez le cardinal. Le courtisan traitait donc le valet avec des respects, des considérations et un ton de complaisance qui choquèrent Barjac; il alla encore plus loin, il le pria de lui donner à dîner, se plaça familièrement à sa droite, et se répandant en éloges sur la vertu et les lumières de M. de Bar-

jac, il le proclamait le bienfaiteur de la France.

Barjac, fatigué de ses démonstrations, se lève; détache sa serviette de sa boutonnière, la met sous le bras, prend de son valet une assiette, se place derrière la chaise du duc et pair et fait mine de le servir à table.

Celui-ci, de son côté, se lève, et dit à M. Barjac qu'il ne permettra jamais un pareil service; mais Barjac lui répond que, *Puisqu'un pair de France oubliait ce qu'il était pour plaire à Barjac, Barjac ne devait pas l'oublier*, ajoutant que M. le duc n'obtiendrait pas la grâce sollicitée s'il refusait d'être servi par Barjac. Toute la cour, le roi et le cardinal rirent beaucoup de cette facétie.

CHAPITRE XV.

Retour à Paris. — L'âge de vingt-neuf ans. — Effets de l'absence. — La gravité allemande. — Vers de Voltaire. — Mademoiselle de Charolais. — La mère et l'enfant se portent bien. — Explication. — Mort de la duchesse ***. — Frison. — Les découpures. — Les phénix des diplomates. — Les parties de Rambouillet. — Brusquerie chirurgicale. — L'étiquette de Versailles. — Les soupers du roi. — Le mouton de Crillon. — M. de Léon. — Gesvres. — Duport. — Les entrées. — Passez, messieurs. — La piqûre de guêpe. — Madame de La Lande. — Vertus de la reine. — Besoin d'argent. — Économie du cardinal de Fleury. — Intérieur de la cour. — Les cent louis. — Le comte de Toulouse. — La comtesse de Toulouse. — Le comte de Charolais. — Le prince tigre.

Je ne revis pas sans de vives émotions ce Paris où il me semblait que j'allais retrouver tous les plaisirs de la jeunesse, car je me persuadais être toujours le même ; et dans les illusions de l'absence tout ce que j'avais aimé s'était encore embelli : je fus déçu de cette idée chez plusieurs dames, car quatre ans sont un siècle pour une beauté qui était déjà, quand vous l'avez quittée,

sur le déclin de ses beaux jours. Je veux parler des dames de vingt-neuf ans et de celles qui dissimulaient encore la trentaine. On m'avait dit, par exemple, que madame de Polignac était devenue dévote : j'hésitais à le croire, et quand je la revis, je compris que si cela était on ne pouvait pas lui en vouloir. J'avais plaint madame de Nesles d'être condamnée à lire la Bible à la reine; je ne l'eus pas plus tôt aperçue que je ne trouvai pas que la reine eût si grand tort de la mettre à ce régime. Je fis des visites de courtoisie à plusieurs autres dames contemporaines de ces deux duchesses, qui se plaignirent de mon flegme allemand; j'avais peut-être, il est vrai, contracté quelque chose de la gravité du pays que je venais d'habiter; mais je m'en dépouillais bien vite auprès des filles de ces dames, dont quelques unes me retraçaient déjà à s'y méprendre les grâces de leurs mères.

Ce fut à mon retour de Vienne que Voltaire écrivit à M. de Pallu, conseiller d'État, en parlant de moi :

C'est l'Alcibiade français
Dont vous admiriez les succès,

Chez nos prudes, chez nos coquettes,
Plein d'esprit, d'audace et d'attraits,
De vertus, de gloire et de dettes.
Toutes les femmes l'adoraient,
Toutes avaient la préférence,
Toutes à leur tour se plaignaient
Des excès de son inconstance;
L'amour ou le temps l'a défait
Du beau vice d'être infidèle,
Il prétend d'un amant parfait
Être devenu le modèle.
J'ignore quel objet charmant
A produit ce grand changement;
Mais qui que vous soyez, la belle,
Je vous en fais mon compliment.
On pourrait bien, à l'aventure,
Choisir un autre greluchon,
Plus Alcide pour la figure
Et pour le cœur plus Céladon;
Mais quelqu'un plus aimable, non,
Il n'en est pas dans la nature;
Car, madame, où trouvera-t-on,
D'un ami la discrétion,
D'un vieux seigneur la politesse,
Avec l'imagination
Et les grâces de la jeunesse,
Un tour de conversation,
Sans empressements, sans paresse,
Et l'esprit monté sur le ton
Qui plaît à gens de toute espèce?
Et n'est-ce rien d'avoir tâté
Quatre ans de la formalité
Dont on assomme une ambassade,
Sans nous avoir rien rapporté
De la pesante gravité
Dont cent ministres font parade?

A ce portrait si peu flatté,
Qui ne voit mon Alcibiade?

Je dirai, moi, que le portrait était flatté; mais heureusement il ne parut pas flatté à tout le monde.

Je me rendis chez mademoiselle de Charolais, sur laquelle j'avais entendu faire tant de contes, et qui m'avait un peu négligé depuis trois ans; le suisse m'arrêta :

« Mademoiselle n'est pas encore visible.

» — Comment se porte-t-elle?

» — Aussi bien que son état peut le permettre, et l'enfant aussi. »

A mon air d'étonnement, le suisse vit qu'il avait été trop naïf, et je me retirai en riant. J'eus l'indiscrétion de raconter cette réponse, qui fit du bruit; et l'on m'expliqua chez la duchesse *** que c'était la troisième fois que le suisse aurait pu faire une semblable réponse, car mademoiselle de Charolais devenait grosse tous les neuf mois assez régulièrement, et pour la forme on la disait malade pendant six semaines.

Quand je pus être admis chez elle, je ne fis point de sotte scène, et me plaignis seulement

de l'indiscrétion du suisse. La princesse rivalisa de sang-froid avec moi, et m'avoua qu'elle était mariée secrètement avec le prince de Dombes; je convins que je n'avais plus rien à dire. Elle m'apprit aussi que sa sœur, mademoiselle de Clermont, avait fait comme elle un mariage de conscience avec ce pauvre duc de Melun, qui avait été tué à la chasse par un cerf peu de temps après mon départ pour Vienne. Nous nous fîmes peu à peu nos confidences mutuelles, et nous fûmes si contents l'un de l'autre, que nos souvenirs auraient pu alarmer le prince de Dombes s'il eût été homme à être jaloux du passé. La princesse était encore fort bien. Mais une amie bien changée, c'était la duchesse *** : outre les quatre années fatales ajoutées à ses six lustres, elle était atteinte d'une obstruction au foie qui me l'enleva huit mois après; il me fallut bien des distractions pour me consoler de cette perte.

Madame de Duras était encore jolie, comme du temps où elle avait mis Frison à la mode (1); madame de Gontaut un peu pâlie, mais char-

(1) Le fameux Frison, qui avait été laquais, était le coiffeur à la mode. Toutes les femmes de la cour l'appelaient et ne voulaient confier leur tête qu'à lui; il avait réellement un talent supérieur,

mante ; madame de Matignon avait conservé toute la vivacité de ses yeux noirs, et découpait avec un talent particulier (1). Qui plus est, ces trois dames et quelques autres daignèrent ne pas

qu'il avait formé chez Bligny, à Paris, en commençant par friser des hommes.

Les femmes ayant voulu imiter les hommes, et faire une espèce de perruque de leur cornette, elles se firent toutes couper les cheveux à trois doigts de la tête, en relevant leur cornette, qu'elles attachaient à leurs cheveux avec deux épingles seulement; l'autre moitié de leur tête, qui paraissait, était frisée en grosses boucles; alors elles eurent besoin d'un perruquier comme les hommes; et Frison, qui était jeune, bien fait et assez gentil, eut la vogue. Il fut mis en réputation d'abord par madame de Duras. Madame de Prie le prit ensuite en faveur, et il eut alors la pratique de toute la cour. Guigne, barbier du roi, voulut apprendre de lui son métier, et pour cela il se déguisa en laquais de madame de Resson pour la voir coiffer. Frison, qui s'en aperçut, coiffa cette dame très mal. Frison devint depuis un homme important, remarquable par ses saillies pleines de simplicité et de mérite.

Frison est cité dans une chanson du temps qui dit que madame Dodun voulut, pour être aussi à la mode, être frisée par lui, comme une femme de la cour.

La Dodun dit à Frison :
Coiffez-moi avec adresse ;
Je prétends avec raison,
Inspirer de la tendresse :
Tignonez, tignonez, bichonnez-moi,
Je vaux bien une duchesse :
Tignonez, tignonez, bichonnez-moi,
Je vais souper chez le roi.

(*Note de Rulhière.*)

(1) Le duc de Richelieu fait allusion sans doute à la mode du temps, qui était de découper les estampes des livres ; puis vint le parfilage. (*Ed.*)

me traiter en Allemand. Mais les dames ne m'occupaient plus seules : je fus ravi, à mon apparition à Versailles, de l'accueil du cardinal, qui me sut gré de lui laisser exclusivement le beau rôle au congrès de Soissons; il me présenta au roi comme le phénix des diplomates, et le roi m'adressa les paroles les plus bienveillantes.

Je fus surtout salué comme le Messie par la jeunesse de la cour qui avait remplacé les roués de la régence. « Voici Richelieu, se disaient-ils, la gaieté va renaître. » Au lieu d'être obligé de modifier mon costume sur les leurs, je vis copier ce qu'il y avait d'un peu germanique dans la coupe de mon habit, fait à Vienne. Le cardinal crut devoir me prendre à part et me dire : « Ne vous laissez pas aller à la flatterie de ces étourdis, ils comptent sur vous pour donner au roi le goût du plaisir; mais nous avons besoin d'économie encore quelques années, et quelques années encore nous pouvons vivre sans maîtresses : je veux du moins que la reine me doive cela. » Je promis au cardinal de ne me mêler d'aucune intrigue, et, de son côté, il s'engagea à me donner un bon gouvernement. Une occasion se présenta

bientôt pour lui montrer que j'étais sincère.

Les voyages de Rambouillet étaient toujours la grande distraction du roi ; il allait chez le comte de Toulouse comme chez un ami. Ce prince, depuis que son mariage avec madame de Gondrin était reconnu, vivait heureux et sans ambition. Le cardinal le craignait si peu, qu'il n'accompagnait jamais le monarque à Rambouillet. Il n'eût pas été si tranquille si Louis XV avait voulu fréquenter le prince de Conti ou le comte de Charolais, qui étaient, l'un une espèce de bouffon, et l'autre une vraie bête féroce. Tout le monde sait que le comte de Charolais se faisait un jeu de tuer un homme; et, dans ses caprices furieux, il était déjà coupable de plusieurs assassinats, lorsque, venant implorer sa grâce, il reçut du roi cette réponse : « Je vous l'accorde, mais je l'accorde d'avance à celui qui vous tuera. »

Le comte de Toulouse était au contraire le plus humain des princes. Le roi oubliait dans son intimité tous les embarras de la grandeur. Je fus bientôt du petit nombre des élus qu'on invitait à Rambouillet. Le jour s'y passait à la chasse dans le parc : cet exercice devint pour le

roi une passion dont Fleury n'était pas non plus jaloux. Le soir, quand nous rentrions au château, nous étions attendus par les dames; et dans un cercle dont toute étiquette était bannie, Louis XV se délassait des fatigues de la journée par une causerie aimable : ce n'était pas un prince qui demandait qu'on l'amusât; on le voyait toujours enjoué parcequ'il mettait les autres à leur aise. Mademoiselle de Charolais, amie intime de la comtesse de Toulouse, brillait là comme partout par ses spirituelles saillies. Elle savait mieux que personne trouver le premier mot d'une conversation, la soutenir quand elle se ralentissait, et la recommencer quand elle s'interrompait tout-à-coup; elle avait pourtant un défaut, celui d'être un peu caustique; mais on le lui rendait bien, et il n'y eut pas jusqu'à La Peyronie qui lui fit un jour une réponse un peu dure. Une dame de la société du roi éprouva tout-à-coup les douleurs qui précèdent l'accouchement; on envoya chercher un accoucheur, mais comme il pouvait ne pas arriver à temps. « Si la chose presse, demanda le roi, qui pourra s'en charger? »

La Peyronie répondit :

« Sire, ce sera moi ; j'ai accouché jadis.

» — Oui, dit mademoiselle de Charolais, mais cette opération demande de la pratique, et vous n'êtes peut-être plus au fait.

» —N'ayez aucune inquiétude, reprit La Peyronie piqué de voir sa science mise en doute, on n'oublie pas plus de les ôter que de les mettre. » Mademoiselle de Charolais rougit et sortit. La Peyronie crut avoir été trop loin ; mais le roi le rassura en riant aux larmes et du propos de son premier chirurgien et de la pudeur alarmée de sa cousine.

Mais ce qui faisait rire le roi à Rambouillet l'eût révolté à Versailles, où le maître de la France était soumis au triple esclavage de sa dignité, de l'étiquette, et de l'austérité du cardinal-précepteur. Il soupirait quelquefois au milieu de ses grandeurs, il était triste auprès de son ministre, plus triste encore auprès de la reine, et il lui était échappé de dire : « qu'il serait bien ennuyeux d'être roi de France si on ne pouvait aller à la chasse. »

Partout ailleurs qu'à Rambouillet, Fleury

présidait prudemment au choix des compagnons du roi. On lui soumettait la liste de ceux qui le suivaient à la chasse, et de peur que trop de familiarité ne fût le résultat d'une partie de plaisir souvent répétée avec les mêmes personnes, il exigea que ceux qui auraient chassé avec Louis XV n'auraient pas toujours l'honneur d'être arrêtés pour souper. Depuis ce nouveau règlement, les chasseurs qui voulaient être admis à la table du roi entraient le soir dans le cabinet, s'ils en avaient les entrées, sinon ils demeuraient dans la chambre à la porte de ce cabinet, d'où le roi sortait un moment pour les honorer d'un regard, et faire la liste de ceux qu'il voulait convier. L'huissier en lisait les noms en présence des chasseurs, qui attendaient debout et en silence la décision royale.

Louis XV entra naturellement dans les vues de Fleury sur l'étiquette. Il s'amusait de l'incertitude qui agitait les aspirants à la faveur de ses soupers, et se montrait jaloux de ce droit d'admission ou d'exclusion. Un jour ayant accepté de Crillon un mouton arrivé de Provence, où la viande de cet animal est excellente, et ce

courtisan ayant été invité à chasser avec le monarque, on s'aperçut que Louis XV parut se complaire à ne pas inviter Crillon, dont il mangea le mouton, apprêté de toutes manières, avec d'autres chasseurs, sans lui dire qu'il était bon. Cette anecdote, qui fut bientôt répandue, apprit que le roi exigeait de grands égards, même de ses plus affidés courtisans, et M. de Léon, qui s'en écarta, fut puni, un soir, d'une manière bien désagréable.

Ce seigneur, qui tirait bien, allait souvent à la chasse avec Sa Majesté; il était assez gourmand, et désirait fort, un soir, en rentrant avec le roi, de manger du poisson. Il avait prié d'Aumont, dès le mardi précédent, de le mettre sur la liste du souper le vendredi; mais le duc de Gesvres, qui fit cette liste, ne pensa pas à le demander, et M. de Léon, sans façon, se mit à table. « Nous sommes treize, dit le roi au duc de Gesvres, et je n'ai demandé que douze couverts; il y a quelqu'un de trop. Je crois que c'est M. de Léon. Donnez-moi la liste; je veux le savoir. »

Le duc de Gesvres, qui désirait sauver M. de Léon, dit à Louis XV qu'il l'allait prendre chez Duport, huissier de l'appartement; mais au lieu

d'aller chez Duport, il alla ailleurs et revint en disant : « Sire, je n'ai trouvé ni Duport ni la liste. »

Le roi, toujours piqué, rougit, et ajouta au duc de Gesvres : « Je le crois bien ; car Duport est à droite, et vous êtes allé à gauche : allez donc le chercher où il est. »

Gesvres, embarrassé, alla chercher Duport où il était, et apporta au roi cette liste fatale, où le nom de M. de Léon ne se trouvait pas. Le gourmand resta néanmoins à table ; mais le roi, pendant tout le souper, ne lui offrit rien et ne lui accorda pas même un seul regard. Il affecta de faire le tour à droite, en servant un plat de rougets, et de finir ce plat au voisin de Léon. Ce pauvre courtisan se laissa mourir de douleur pour cet affront.

Le roi établit la distinction de différentes entrées dans les appartements. On les appelait les entrées familières, les grandes entrées, les premières entrées, et les entrées de la chambre.

Celui qui avait les entrées familières allait jusqu'au lit du roi éveillé et couché, et tous les

princes du sang (excepté M. de Conti), le cardinal de Fleury, le duc de Charost, madame de Vantadour et la nourrice du roi, avaient cette grande prérogative.

Les premiers gentilshommes avaient les entrées de la chambre, lorsque le roi voulait se lever.

Dans les premières entrées, on était simplement admis à faire la cour au roi levé et revêtu de sa robe de chambre.

Enfin les courtisans présentés avaient l'entrée de la chambre lorsque le roi était assis dans son fauteuil vis-à-vis de sa toilette.

Le soir, toutes ces entrées différentes étaient égales en prérogatives au coucher du roi : mais les entrées de la chambre sortaient lorsqu'on disait à haute voix : *Passez, messieurs.* Alors le premier valet de chambre (pendant la minorité) remettait le bougeoir à qui il voulait des courtisans qui jouissaient de cette sorte d'entrée, et qui restaient là jusqu'au moment où le roi se mettait dans le lit. Le roi, dans un âge plus avancé, donna lui-même le bougeoir ; il n'y eut aucun seigneur de la cour qui ne se crût très

flatté de prendre ce bougeoir : c'était une grande vanité de pouvoir dire : « Savez-vous que le roi m'a donné le bougeoir ? »

Le cardinal de Fleury avait beaucoup occupé le roi de ces détails ; dès l'enfance, il lui avait fait accroire que les grands sentiments, la pitié, la candeur, la sincérité, n'étaient point les véritables qualités des monarques. Quand, plus tard, le roi commença à se lasser de son assiduité d'époux, il ne lui resta guère, à l'âge de vingt-cinq ans, que les sentiments naturels de la paternité, vivant avec la persuasion que la reine devait se borner au seul devoir de lui donner des enfants. Tel est le résultat d'une politique étroite comme celle de Fleury ; car au fond le roi avait l'esprit juste, le cœur droit et le caractère bon.

Je suis persuadé que le cardinal de Fleury avait d'excellentes vues ; mais c'était un ministre de la la classe bourgeoise : ces gens-là ont rarement le cœur placé assez haut. Fleury eût sacrifié la gloire à la paix extérieure et à l'ordre au dedans. Il faut cependant un peu de gloire à la France et au roi de France. Il y avait dans Fleury la double pusillanimité du vieillard et du prêtre ; en voulant

faire un roi sage, il énerva le jeune lion. Nous revîmes plus tard sur le trône l'égoïsme tant reproché à Louis XIV, moins la grandeur de Louis XIV.

Je parle un peu avec mon expérience actuelle, et en avouant que je ne voyais pas alors si loin, ayant moi-même ma fortune de courtisan à ménager; mais quand j'ai entendu traiter Louis XV d'égoïste dans ses vieux jours, je me suis souvenu qu'il avait fort jeune des dispositions à l'être, et encore une fois cela tenait à son éducation. Si, au lieu de l'entretenir continuellement de sa santé et du danger que courait sa vie, sous la régence, Villeroi lui avait dit qu'un petit-fils de Henri IV ne doit avoir peur de rien; si Fleury, au lieu de lui apprendre à servir la messe, lui eût fait entendre un peu plus souvent le tambour, nous aurions eu une petite guerre de plus avant 1733, et nous n'aurions pas eu besoin d'une nouvelle Agnès Sorel en 1743, pour retremper les épées de la noblesse française. La lettre suivante prouvera quelle importance un roi qui avait femme et enfants attachait à un petit *bobo*. Il s'agissait de la piqûre d'une guêpe qui

lui occasionait une enflure à la joue. Les courtisans étaient dans les alarmes; madame de Vantadour, jadis gouvernante de Louis XV, paraissait inconsolable, et le roi, pour lui prouver qu'il avait du sentiment, quoi qu'on en dit, lui écrivit en ces termes :

« Dieu merci, maman, je n'ai jamais eu que » la peur de la mouche et fort peu de mal; » car la douleur n'a pas duré un demi-quart » d'heure sans m'empêcher de courir comme si » de rien n'était. L'enflure n'a duré que quelques » jours sans m'empêcher de manger, ce que je » craignais beaucoup, à vous dire vrai, devant » ce jour-là essayer un cuisinier nouveau, lequel » est excellent. Pour le présent, il n'y paraît plus » du tout. Je me souviens fort bien de l'aventure » de madame de La Lande (1), mais l'endroit » n'est pas si délicat, et de plus je crois que je » suis un peu plus dur au mal qu'elle, peut-être » même un peu trop, à votre façon de penser, » laquelle je ne désapprouve pas, connaissant le » principe d'où cela part. Vous me connaissez

(1) Madame de La Lande avait été piquée par une guêpe ailleurs qu'au visage.

» parfaitement, chère maman. Hé bien, vous ne
» vous tromperez pas si vous êtes bien persuadée
» que ma reconnaissance ne s'effacera jamais de
» mon cœur; car Dieu merci je n'ai pas un
» cœur pareil à celui dont on nous accuse. Nous
» avons eu une furieuse alarme pour le cardinal;
» heureusement elle est passée : il faut qu'il ait
» un tempérament d'airain; Dieu veuille pré-
» sentement que par sa conduite il ne nous y
» fasse pas retomber sitôt! Il est bien fâcheux que
» de certaines gens vieillissent. Les nouvelles que
» nous avons de lui depuis qu'il est retourné à
» Issy sont bonnes et m'ont fait grand plaisir;
» car il était furieusement accablé, quand il est
» parti, par la quantité d'importuns qui l'étaient
» venus voir. Je vous charge d'embrasser mes en-
» fants de ma part; elles m'ont écrit, et je ne leur
» ai pas répondu; cela n'est pas trop bien à moi:
» mais j'ai autre chose à faire. Cela viendra avec le
» temps. Je vous embrasse, maman, de tout
» mon cœur, et j'attends le moment de vous re-
» voir avec bien de l'impatience, quoiqu'à vous
» dire vrai, je m'amuse beaucoup ici, et m'y
» trouve par conséquent fort bien. Ma fille a été

» un peu incommodée à ce que j'ai appris, mais » Dieu merci cela n'a pas eu de suites. Le bon » Dieu nous la conservera, s'il lui plaît, puisqu'il » nous l'a envoyée.

» LOUIS. »

Tel fut le caractère de Louis XV jusque vers l'âge de trente ans. La reine Marie Leczinska, son épouse, était timide et tourmentée de la crainte de déplaire au roi. Régentée par le cardinal de Fleury, obligée de se soumettre à ses volontés, s'adressant quelquefois et toujours vainement à Louis XV pour secouer la loi du ministre, elle était condamnée à ne rien demander, même pour ses favoris; à se tenir éloignée de toute connaissance des affaires, à vivre au milieu de la cour sans en connaître les intrigues, à refuser de s'en mêler et à s'occuper uniquement de pratiques religieuses. Charitable envers les pauvres, son désintéressement fut tel une fois à Compiègne, qu'elle y laissa tout ce qu'elle avait aux communautés et à l'école d'artillerie, en sorte qu'elle ne put ensuite jouer à Marly qu'à cadrille avec de l'argent emprunté.

Madame de Luynes, témoin de sa situation, essaya vainement de l'engager à demander un supplément à la somme très modique qu'elle recevait tous les mois pour ses menus plaisirs. La duchesse alla même jusqu'à représenter au cardinal l'inconvénient de laisser la reine de France sans argent. Fleury, assuré du roi, et traitant cette princesse fort lestement et souvent avec dureté, écoutait la duchesse, et lui répondit très froidement qu'il arrangerait cette affaire avec Orri, contrôleur-général.

Le cardinal parla en effet de la reine à ce ministre des finances, et l'ordre qu'il lui donna fut de lui compter cent louis. Orri représenta bien respectueusement à l'Éminence que la modicité de cette somme était trop éloignée de ce qui était dû à une reine qui n'éprouvait un *déficit* qu'à cause de ses œuvres de charité, ajoutant qu'il donnerait lui-même une pareille somme à son fils s'il s'était dérangé pour toute autre chose que des aumônes. Fleury, qui l'écoutait toujours attentivement et en silence, lui répliqua : *Hé bien, ajoutez cinquante louis*. Orri, encore moins satisfait de l'augmentation, lui

répliqua que cent-cinquante louis ne suffisaient pas, et qu'il n'oserait jamais présenter cette somme à la reine. Fleury, comme pour se débarrasser d'Orri, l'augmenta encore de vingt-cinq louis, et le contrôleur-général, poussant Fleury de vingt-cinq en vingt-cinq louis, parvint enfin à douze mille livres. Ayant conquis cette somme, c'est-à-dire la signature du cardinal, il alla comme en triomphe demander à la reine, sans lui parler de l'Éminence, si cette modique subvention lui suffirait : *J'en suis bien satisfaite*, dit la reine de France. Mais l'expédition des douze mille livres fut si retardée, qu'elle ne les toucha qu'au retour de l'échéance de ses revenus ordinaires; ce fut alors seulement que la reine put s'amuser de nouveau au cavagnole, qui était le jeu qu'elle préférait, après avoir été long-temps privée de ce plaisir, et avoir éprouvé, pendant un mois entier, le besoin d'argent. Elle dissimulait néanmoins, et plutôt par vertu que par politique, cette conduite du cardinal. Quelques jours après cette affaire, elle envoya même chercher madame de Fleury, nièce du ministre, pour lui apprendre avec cordialité qu'elle était

dame du palais surnuméraire, et qu'elle s'empressait de lui en donner la nouvelle par AMITIÉ POUR ELLE.

Cependant, malgré la répugnance de la reine à se mêler des intrigues de la cour, le cardinal l'éloignait sans cesse de toute connaissance des affaires d'État, et privait des grâces et des emplois, tant qu'il le pouvait, ceux qu'elle honorait de sa confiance.

CHAPITRE XVI.

La conspiration des marmousets.—Les ducs de Gesvres et d'Épernon.— Le maître des requêtes. — La jeune noblesse. — L'ennui. — La théologie de la ligue et celle du dix-huitième siècle.—Le gouvernement des prêtres. — La béquille du père Barnaba. — La supplique au roi. Bachelier l'escamote. — Le secret mal gardé. — La vengeance de Fleury. — La lettre des ivrognes. — La petite poste des morts. — *In vino veritas.* — La chasse. — Les querelles de religion. — La lettre du cardinal de Richelieu à son neveu. — Le parlement. — Rendez-nous Pucelles. — Les jansénistes. — Le solitaire de Conflans. — Ma réception à l'Académie des sciences.

Nous étions au mois de septembre 1730 ; je me voyais depuis plusieurs jours salué avec un affectueux empressement par les ducs d'Épernon et de Gesvres : ces deux jeunes seigneurs se disaient les favoris du roi, et en effet Sa Majesté se trouvait volontiers avec eux. Enivrés de cette préférence, ils s'en vantaient à leurs amis, et rêvaient déjà la faveur de Luynes sous Louis XIII ou celle des mignons d'Henri III, parmi lesquels le duc

d'Epernon comptait un illustre ancêtre. Étourdis fort aimables d'ailleurs, mais sans caractère, ils sentaient par instinct qu'il leur fallait un chef pour conspirer contre *l'ennui personnifié*, comme ils appelaient le cardinal, et ils me firent l'honneur de me croire digne de diriger leur petite conspiration. Je fus donc invité à un souper, où je trouvai avec les jeunes ducs le maître des requêtes Mandat. Celui-ci était attaché au cardinal de Polignac, qu'on savait être en grande liaison avec moi, et très mécontent de son collègue le premier ministre, qui avait méconnu ou redouté ses talents d'habile négociateur.

Je me rendis à l'invitation, m'imaginant qu'on voulait me prouver que la jeune noblesse conservait secrètement les bonnes traditions des soupers galants de la régence ; en effet il y eut quelque chose de cela, mais quelque chose aussi de la conspiration de Cellamare, et l'on entremêla maints projets d'intrigue politique aux propos les plus joyeux.

« Vive Dieu! dit d'Epernon, le cardinal veut régner avec une férule !

» — Si on le laisse faire, dit Gesvres, il faudra

échanger nos pourpoints contre des chasubles : que le roi prenne des cardinaux pour ministres, mais qu'alors ils soient hommes d'État comme Richelieu, et non de vrais supérieurs de séminaires.

» — La cour est bien triste en effet, dit Mandat, le roi y est en tutelle et la jeune noblesse continuellement sermonnée comme lui ; mais la situation du royaume est surtout déplorable. Si le roi ne se met pas enfin à la tête des affaires, le commerce et l'agriculture sont en souffrance ; la moitié du royaume sera bientôt obligée de demander l'aumône à l'autre.

» — C'est ce que veut M. le cardinal, reprit d'Épernon, il prétend régner sur une nation de moines mendiants.

» — Nous tombons dans la dégénération bysantine, ajouta Mandat. Que disent les jansénistes? que pensent les molinistes? voilà les grandes affaires d'État, avec des prêtres à la tête du ministère.

» — Vraiment, dit Gesvres, au moins les ligueurs du temps de mon aïeul faisaient de la théologie à coups d'arquebuse.

» — Il est temps de changer de litanies, dit d'Épernon, M. le cardinal veut des mœurs; mais ce n'est pas un saint : demandez-le plutôt à madame de Muy.

» — Demandez-le aussi, remarqua de Gesvres avec un air d'en savoir davantage, à madame de Carignan : son Éminence en aime mieux deux qu'une.

» — Hé, messieurs! dis-je, voulant mêler mon mot sans me prononcer, ce pauvre cardinal, tout Hercule qu'il est, n'y tiendra pas, si vous le mettez au régime de deux maîtresses; mais c'est peut-être pour cela que ce matin il s'appuyait sur une *béquille*.

» — Ah! dit Gesvres, M. de Richelieu veut rappeler la chanson qui dit que le cardinal ne peut plus aller sans béquille :

Monsieur le cardinal,
Pour donner une place
De fermier général,
Est diablement tenace.
Mais il en promet une
A quiconque pourra
Lui rendre la béquille
Du père Barnaba (1).

(1) Depuis un demi-siècle on chantait la chanson du père Barnaba; on ne fit que l'appliquer au cardinal de Fleury. Cette chanson eut une si

» —Mais il ne s'agit pas de chanson, dit Mandat. voici un mémoire qu'il faut présenter au roi pour lui demander respectueusement le renvoi du cardinal.

» — Doucement, messieurs, dis-je alors; je dois vous faire une franche déclaration : des épigrammes, des chansons tant que vous voudrez; mais un mémoire,... je vous avoue que je ne saurais m'en mêler : je ne saurais sans être ingrat me mettre à la tête d'une cabale contre le premier ministre. Je vous promets le secret, voilà tout. »

Ma déclaration contraria un peu ces messieurs, mais j'y tins. L'entretien en resta là, et croyant en avoir appris beaucoup trop, je ne fus pas fâché d'être appelé le lendemain pour quelques affaires dans ma terre de Richelieu.

Mes jeunes ducs n'en persistèrent pas moins dans leur complot, et ce fut le duc de Gesvres qui se chargea de remettre au roi le discours

grande faveur, que les étrennes, les modes, les coiffures, furent pendant trois ans en *béquilles*. Les pains d'épice, les desserts artificiels des tables, les présents, les frisures, les modes, tout fut en *béquilles du père Barnaba*. La fameuse chanson fut écrite sur les assiettes de dessert ; on la chantait à la fin des repas, et les musiciens qui couraient les rues mettaient leurs airs en *béquilles*. (*Note du duc de Richelieu.*)

contre Fleury. Sa Majesté le copia de sa main et en rendit l'original à celui qui le lui avait remis, en promettant le secret. Je ne citerai que la conclusion de cette supplique respectueuse, où le cardinal lui-même n'était guère blâmé que d'être trop vieux, car c'était réellement la conspiration de la jeune noblesse contre les Gérontes du gouvernement.

Après avoir peint la misère du peuple, on ajoutait :

« Tout est bouleversé dans les grandes villes, » et il ne faut plus compter sur les secours que » votre illustre aïeul en tirait dans les pressants » besoins. Qui croira, Sire, que pendant le cours » d'une paix de dix-sept ans, la moitié de votre » royaume soit réduite à l'aumône par l'adminis- » tration de vos finances, et que depuis quatorze » années que ce grand mal se fait sentir, on ne » s'est appliqué qu'à retrancher les rentes via- » gères, supprimer celles des malheureux, qui » n'étaient pas même assez fortes (1), sans autre

(1) Le retranchement des rentes viagères, des parties au-dessous de vingt livres, employé sur les états des finances, a été fait par M. Desforts, contrôleur-général, sous l'administration de M. le cardinal de Fleury.

» motif que celui que ces mêmes rentes, tant de » fois réduites, n'étaient que de vingt livres, et » au-dessous (punition encore inouïe parmi les » hommes). On ne peut cependant nier que M. le » cardinal de Fleury, en se chargeant volontai- » rement des affaires de l'État *sans y avoir été* » *préparé*, n'ait eu les meilleures intentions du » monde, et qu'il n'ait pris toutes les mesures et » sages précautions qu'il a crues nécessaires pour » remédier aux désordres; mais ce sont ces mêmes » précautions qui font tout périr; et quand les » ennemis de l'État auraient choisi des moyens » pour tout perdre, ils n'auraient pas mieux » réussi que M. le cardinal, qui, bon et paci- » fique, crut que la paix était le souverain » bien. Dans cette idée, il a tout sacrifié pour la » maintenir, et il lui en a plus coûté pour avoir » la paix, qu'il n'en coûtait au feu roi, de glo- » rieuse mémoire, pour soutenir la guerre contre » toute l'Europe. M. le cardinal s'est même ap- » pliqué, par une grande économie, à retrancher » jusqu'aux petites choses de votre maison, sans » s'apercevoir que le commerce ne pourrait se » soutenir tant que l'argent ne circulerait point.

» Et où circulerait-il si Votre Majesté ne fait » de la dépense, et si ses coffres sont fermés? La » pureté de sa conscience et la pureté de sa foi lui » ont inspiré qu'il fallait mettre fin par la force » aux disputes de l'école sur l'affaire de la con- » stitution, et il n'a pas senti que par cette voie » il fomentait un fanatisme qui pourrait bientôt » allumer avec fureur dans tout le royaume une » guerre qu'il craint de porter chez l'étranger. » Sa facilité et sa bonté ont été cause qu'il a été » surpris dans l'adjudication des fermes de Votre » Majesté, puisqu'après la vérification des grands » profits que faisaient les fermiers-généraux, on » les a obligés de donner six millions par année » de plus. Voilà, Sire, au vrai, l'état de votre » royaume. Il est juste, en vous apprenant les » maux qui l'affligent, de vous indiquer le remède » en même temps. A votre âge, Sire, votre au- » guste aïeul sut gouverner; il fut lui-même son » premier ministre après la mort du cardinal Ma » zarin; et en prenant les rênes du gouverne- » ment, il réforma tous les abus qui s'étaient » glissés pendant sa minorité.

» Il ordonna à ses secrétaires d'État de tra-

» vailler avec soin à réformer les mêmes abus dans » les affaires dont il les chargeait, et de lui en » rendre compte exactement; chacun s'empressa » alors de remplir dignement son état, et de » chercher de nouveaux moyens de mériter sa » confiance et ses bienfaits, et par là le roi forma » tous ces grands hommes qui ont porté la gloire » de la France au plus haut point de grandeur. Ces » mêmes moyens, Sire, vous sont offerts, et c'est » le seul remède qu'il y ait à prendre. M. le » cardinal, qui sent par la tendresse qu'il a » pour Votre Majesté tous les maux que la » France souffre, et tous ceux qu'il a faits en » voulant la soulager, sera, ou doit être le pre- » mier à y porter Votre Majesté; il vous aidera à » faire choix de sages ministres, dignes de bien » remplir les postes où vous les aurez placés, et » capables d'en soutenir tout le travail et la fati- » gue, que sa santé et son grand âge ne lui permet- » tent plus. Au moyen, Sire, d'une telle révolu- » tion, Votre Majesté verra le royaume changer de » face, la joie retentira de toutes parts, les trésors » cachés sortiront de la terre, la confiance re- » naîtra dans tous les cœurs, et le royaume sera

» plus florissant que jamais. En abandonnant la » compagnie des Indes et laissant le commerce » à toute la nation, faites, Sire, soutenir le crédit » des négociants : par là votre puissance devien- » dra sans bornes, et, avec une bonne adminis- » tration dans les finances, votre peuple se trou- » vera heureux, sans craindre les évènements » de la guerre, si elle avait lieu. Vous pouvez, » Sire, compter d'être toujours victorieux ; votre » cour est remplie de ces vieux guerriers, enfants » de la gloire, auxquels il ne manque plus que » l'honneur de cueillir les premiers lauriers dont » Votre Majesté doit être couronnée, et d'instruire » leurs fils et leurs neveux à marcher sur leurs » traces, et à verser leur sang pour la gloire de » Votre Majesté. »

Ce fut Bachelier, le valet de chambre du roi, qui, fidèle agent du cardinal dans les petits appartements, escamota ce mémoire de la poche du roi, et alla le faire lire pendant la nuit au ministre.

Celui-ci, qui savait déjà qu'on avait remis des mémoires au roi contre son administration, fut un peu déconcerté en les voyant écrits de la

main de Louis XV, et les lui demanda comme s'il ne les avait pas lus. Le roi, fidèle à sa promesse, assura qu'il n'avait reçu aucun mémoire contre Son Éminence.

Fleury, plus inquiet encore de la réserve du roi que du mémoire, insista plus fortement sur la nécessité de le voir, et le roi, qui aimait les ducs de Gesvres et d'Épernon, lui répliqua qu'il ne connaissait point de mémoires contre lui. Alors le cardinal dit que, puisque Sa Majesté ne lui montrait plus une entière confiance, il allait se retirer à Issy; il lui demanda la permission de ne plus se mêler d'aucune affaire, et le roi, qui craignait de le perdre, tirant de sa poche le mémoire, le donna à Fleury, en lui disant qu'il le tenait des ducs de Gesvres et d'Épernon.

C'était ce que Fleury voulait savoir; et il demanda à Louis XV ce qu'il voulait faire de ces messieurs : « Ce que vous voudrez, répondit ce prince, je vous les abandonne. » Fleury, dans l'incertitude de sa vengeance, les pria tous les deux à dîner; et après avoir long-temps médité, il écrivit au duc d'Antin, qui était à Bellegarde, qu'il

souhaitait que le duc d'Épernon y restât avec lui jusqu'à nouvel ordre; le duc de Gesvres fut exilé de la cour, et obligé de se rendr à Gesvres.

Ainsi se termina la conjuration contre le ministère de M. le cardinal; la ville et la cour l'appelèrent *la conjuration des marmousets*, à cause des jeunes étourdis qui s'en étaient mêlés. Son Éminence, qui voulait être assurée des personnes qui approchaient du roi, fit le lendemain changer les gardes des serrures des petits appartements, afin qu'on en éloignât le trop grand nombre de jeunes gens qui avaient alors la confiance de Louis XV, et on n'en donna des clefs qu'à ceux que le cardinal avait choisis.

Le duc d'Épernon ne put revenir à la cour que le 3 février 1732; il vit le roi à son dîner, le fit rougir, et l'obligea à détourner les yeux de son ami à qui il n'avait pas tenu la parole royale qu'il lui avait donnée, et dont il avait trahi la confiance. Quant au duc de Gesvres, il fut rappelé le 23 mars 1732, et il vit le roi dans son cabinet, avec son père et le cardinal.

Six ans après, le 17 mars 1738, le roi donna au duc de Penthièvre, dans un étui de buis qu'il

avait tourné de ses mains, les *passe-partout de faveur*, qu'avait eus son père le comte de Toulouse.

La *Lettre des quatre ivrognes*, et la lettre qu'on me fit adresser à moi-même des Champs-Élysées, par le cardinal mon grand-oncle, suivirent de près le mémoire des *Marmousets*. On raconta que quatre jeunes seigneurs, excités par de fréquentes libations à la suite d'un dîner, avaient gémi entre eux sur les maux de la France, et s'étant écriés :

« Ah ! si Henri IV le savait !

» — Je serais d'avis, dit un de ces frondeurs, qu'on fit savoir au bon roi Henri combien sa pauve France est malade ! »

L'avis fut adopté : celui qui avait parlé le dernier prit la plume, et tous les quatre trouvant la vérité dans le vin, *in vino veritas*, composèrent une épître au Béarnais. L'épître faite, la difficulté fut de la diriger à son adresse : on proposa de tirer au sort à qui en serait le porteur; c'est-à-dire que celui qui serait désigné par le sort se tuerait ou se ferait tuer pour aller dans l'autre monde porter la lettre au roi Henri.

Un des quatre pétitionnaires se ravisa, et fit la proposition d'en charger le premier pauvre diable qu'ils rencontreraient dans la rue. Tout-à-coup ils croient entendre le son d'une cloche, ils sortent, et voient un prêtre qui s'en allait administrer le viatique à un moribond. « Voilà notre affaire, » disent-ils. Et suivant dévotement le viatique, ils entrent avec le prêtre dans la la maison et la chambre du malade. Chacun est édifié de la piété de ces jeunes seigneurs, et leur visage animé semble l'effet du zèle pieux qui les dévore. Mais tout-à-coup, le prêtre étant sorti, l'un d'eux prend la lettre, la roule dans ses doigts en forme de pilule, et la trempant dans une gelée de confitures, force le moribond de l'avaler. Ils se sauvent après cela, et vont attendre la réponse d'Henri IV. L'anecdote fit du bruit, et elle était assez adroitement arrangée, en supposant qu'elle ne fût pas vraie, pour que chacun fût curieux de voir une épître expédiée d'une manière si singulière à son adresse.

La curiosité du roi fut éveillée comme celle des courtisans. Voici l'épître, qui parviendra du moins à la postérité.

LETTRE DES QUATRE IVROGNES

A HENRI IV.

« SIRE,

» Les bons Français, vos bons sujets, vous » écrivent cette lettre après avoir célébré votre » mémoire le verre à la main. Vos louanges, » que nous avons chantées, nous ont donné ma- » tière à politiquer, et nous sommes convenus » que, pour notre malheur, vous n'étiez plus; » que si vous pouviez revenir, vous ne reconnaî- » triez plus votre pauvre royaume, ni votre cour, » encore moins votre conseil, dont la meilleure » tête était sans contredit sous votre bonnet. » Nous avons cru devoir vous informer de ce qui » se passe, afin que si vous pouviez y mettre » ordre, vous n'y perdiez pas un moment; nous » vous parlons librement, avec vérité : *in vino* » *veritas*. Vous êtes un grand roi, et un bon roi; » le nôtre d'à présent a peut-être de quoi l'être; » mais nous n'en savons encore rien, il ne le sait » pas lui-même. Vous étiez souvent à cheval, en » cela il vous ressemble; vous aimiez la chasse,

» lui aussi ; mais vous chassiez pour vous délas-
» ser, lui c'est pour tuer le temps ; vous étiez
» toujours occupé de nos affaires et de votre
» peuple, lui n'a pas cet embarras, et ne pense
» pas : ne l'en grondez pas pourtant, ce n'est pas
» tout-à-fait sa faute ; il a un vieux précepteur
» qui fait tout pour lui, et ce pauvre diable, qui
» fait de son mieux, ne fait rien qui vaille, parce-
» qu'il n'a jamais rien su dans ce métier, qui ne
» s'apprend pas, selon vous, dans la ruelle des
» dames. Le bon homme a surtout pris pour se
» soulager un jeune pédagogue qui dit tout sa-
» voir parcequ'il a vu la reliure de tous les livres
» des meilleurs cabinets et qu'il a acheté de
» beaux manuscrits qu'il assure être son ouvrage :
» c'est un prodige que cet homme, il fait tout, il
» ordonne tout, décide de tout ; mais il faut dire
» aussi que c'est de la besogne bien faite : vos
» Sully, vos Sancy, vos Villeroi, ou leurs pareils,
» auraient bien de la peine à remettre en règle
» tout ce beau ménage. Voilà en peu de mots le
» portrait de ces deux hommes qui nous gouver-
» nent. Ce qu'on ne peut trop leur reprocher,
» c'est de laisser leur maître dans l'indifférence

» et dans une inaction totale aux devoirs de son » état de roi. Il y a sur cela deux sentiments : les » uns disent que l'on ne saurait enseigner l'art de » gouverner quand on l'ignore; les autres disent » que l'ambition d'être toujours les maîtres est » leur motif; que le vieux précepteur ne s'em- » barrasse pas de ce qui arrivera après le peu de » jours qui lui restent; et que le jeune pédagogue » espère, lui, exercer la même despoticité. Souf- » frirez-vous, grand roi, que votre cinquième » petit-fils laisse renaître des maires du palais? » Vous aviez deux religions différentes dans votre » royaume lorsque vous l'eûtes conquis; vous vous » résolûtes à les faire vivre en paix : nous n'en » avons plus qu'une, et il semble que l'on veut » faire tout ce qu'on peut pour en former deux : » une méchante dispute théologique, où les uns » et les autres n'entendent jamais rien, forme la » querelle; le pape, ravi de pêcher en eau trou- » ble, s'est mêlé de la politique; les parlements » revendiquent nos anciens droits; le précepteur et » le pédagogue ignorants, ou esclaves de Rome, » les arrêtent, et maltraitent celui de Paris; les » évêques, qui veulent gagner du pouvoir, ont

» pris hautement le parti de Rome ; si quelques » uns ont voulu parler pour le roi, on les a relé- » gués en les traitant d'hérétiques : toute cette » querelle n'est pas prête à finir, et nous fait » craindre les dernières calamités de révolte et » de parti.

» Vous vouliez que vos laboureurs pussent » mettre la poule dans leur pot et vivre grasse- » ment ; aujourd'hui on fait tout ce qu'on peut » pour les dégraisser. Vous mettiez vos garnisons » ou dans les pays ennemis ou dans les places » frontières ; maintenant on en met dans tout le » plat pays, et il y a au moins trente mille hom- » mes en garnison aux dépens du pauvre peuple, » pour presser le recouvrement de ce qui reste dû » de différents subsides.

» Vous étiez libéral et même quelquefois pro- » digue ; nos gouverneurs, au contraire, prati- » quant les plus outrées lésines sur ces gens, » croient faire merveille. Vous ne faisiez de traités » avec vos voisins qu'après de mûres délibéra- » tions sur les raisons présentes et futures ; mais » quand ils étaient résolus et faits, vous les obser- » viez fidèlement, inviolablement ; aujourd'hui

» on les fait légèrement et sans tant de précau-
» tions : il est vrai que l'on se réserve constam-
» ment le droit d'y manquer et de n'en pas tenir
» les engagements pris : tout le monde convient
» que ces procédés ne sont pas honorables ; reste
» à savoir s'ils sont utiles ; on en doute.

» Enfin vous vous rendiez formidable à toute
» l'Europe par votre puissance et par votre cou-
» rage. On ne se pique à présent ni de l'un ni de
» l'autre ; on craint la guerre, on veut la paix à
» quelque prix que se soit ; la timidité fait qu'on
» se conforme à tout ce que veulent les Anglais,
» et nous allons devenir aussi méprisables que
» nous étions craints jadis et respectés. Vous
» voyez par tout ceci, grand roi, que votre belli-
» queuse nation est étrangement gouvernée. Si
» vous vous intéressez encore à nous, ordonnez
» à ces deux singuliers ministres de vous venir
» trouver, pour leur laver la tête et pour les
» mieux endoctriner ; c'est le souhait de tous les
» bons Français, et de nous en particulier, qui
» sommes des *in vino veritas*, etc.

LES SUJETS DE VOTRE CINQUIÈME
ARRIÈRE PETIT-FILS.

Toutes ces *boulettes de papier*, comme les appelait Fleury, ne laissaient pas de lui causer des mouvements d'impatience; mais il feignait de peu s'en soucier; et continuait son doux despotisme. Je citerai encore la lettre du cardinal de Richelieu, qui nous arriva un an après, à défaut de la réponse de Henri IV.

LETTRE

DU CARDINAL DE RICHELIEU A SON NEVEU LE DUC DE RICHELIEU, AU SUJET DU TOMBEAU QUE LE CARDINAL DE FLEURY VOULAIT FAIRE ÉRIGER POUR LUI DANS L'ÉGLISE DE LA SORBONNE.

Écrite des Champs-Élysées, le 25 juillet 1732.

« MON CHER NEVEU,

» Tandis que les nouvelles qui viennent ici de » votre monde ne m'ont entretenu jusqu'ici que » des audacieuses entreprises de votre jeunesse; » que j'ai appris que, prodiguant pour l'honneur » de votre nation une partie des grands biens » que je vous ai laissés, que pénétrant pour » ainsi dire dans les plus secrets replis de ce fa- » meux conseil aulique, vous serviez aussi bien » votre maître à entretenir la paix avec cette fière » maison d'Autriche que je puis avoir servi le

» mien en abaissant la puissance énorme de cette » maison, je me suis applaudi de me voir repré- » senté par un si digne sujet, et j'ai conçu des » espérances de ce que vous pourriez faire dans » la guerre par l'élévation avec lequelle je vous » vois agir dans la paix; mais ce que je ne puis » souffrir patiemment (l'amour-propre n'aban- » donne jamais les morts); ce que je ne puis » supporter, c'est que le petit-fils du laquais d'un » de mes domestiques, je parle d'André Fleury, » s'imagine que, pour être vêtu de rouge et avoir » surpris la crédulité d'un jeune prince, ses os » peuvent se trouver en même lieu que les miens » sans les souiller. Les miens furent inhumés au- » près de ceux du cardinal d'Estouteville, j'en » conviens; mais ma naissance fut égale à la » sienne. Les conjonctures des temps où j'ai vécu » ont fait voir à bien des gens que je lui étais su- » périeur en mérite. J'éteignis la rébellion en » France; je sus faire respecter le nom de mon » maître de l'un à l'autre pôle.

» Je pris en personne La Rochelle, Pignerol, et » fis lever le siége de Cazal; j'unis la Pologne et » la Suède pour le profit de mon maître. Je fis

» attaquer la fière maison d'Autriche par le grand » roi Gustave; je pris la Lorraine et l'Artois; » par mon savoir-faire j'enlevai le Portugal et la » Catalogne aux Autrichiens, et fis fleurir le » commerce plus qu'aucun de ceux qui m'ont » précédé dans le ministère.

» Qu'a donc fait de pareil, pour avoir union de » sépulture avec moi, ce fantôme de ministre? » Compte-t-il parmi ses conquêtes l'évêché de » Fréjus qu'il usurpa sur un homme vivant qui » en refusa toujours sa démission? Marquera-t-on » parmi ses hauts faits la prostitution continuelle » à laquelle il expose l'autorité royale? Sera-ce » son avarice sordide à récompenser les vertus? » sera-ce son discernement, ou le soin qu'il ap- » porte à choisir les sujets qu'il emploie? Consul- » tera-t-on le commerce transféré par son igno- » rance aux Anglais, anciens ennemis de cette » couronne? Est-ce par ces titres qu'il méritera » une société avec le cardinal d'Estouteville et » moi? Je fus accusé en mon vivant de galanterie; » je ne l'ai point ignoré; le public me faisait in- » jure; mais je respectais ce même public au » point de ne pas placer auprès des enfants de mon

» maître celle qu'on accusait injustement d'être » l'objet de ma passion, et cependant mon maître » n'avait pour enfants que des princes.

» Fleury, au contraire, a bien eu l'insolence de » placer auprès des filles du sien sa catin (1), » aussi capable d'infecter de jeunes princesses » par ses mauvaises mœurs, que le public par » son haleine puante.

» Je ne parle point de son successeur désigné ; » il était réservé à un tel valet d'annoncer à toute » l'Europe qu'un maître trop bon, et qui l'a com- » blé de biens, était incapable de gouverner par » lui-même.

» Que l'on donne donc à ce prétendu ministre » sépulture dans l'église de Sorbonne, j'y con- » sens ; mais faites exhumer mon corps, et don- » nez-lui repos en quel lieu vous jugerez à propos ; » vous ne le placerez jamais aussi mal qu'il le » serait en le laissant auprès d'un tel homme. » Adieu, mon cher neveu. Respectez le roi au- » tant que je vous l'ai recommandé.

» ARMAND,

rdinal, duc de Richelieu. »

(1) Madame de Muy, sous-gouvernante des dames de France.

Outre les intrigues de la cour contre Fleury, ce ministre eut une grande lutte à soutenir avec les parlements; car les Marmousets n'avaient pas tort en accusant le prélat de vouloir convertir la France en un grand séminaire. Si la guerre de 1733 n'était venue rappeler les Français à leur instinct martial, nous tombions dans l'abîme de la théologie, grâce à M. le cardinal, qui s'obstinait à défendre les jésuites contre les jansénistes, comme si un gouvernement devait se mêler de ces querelles-là. Les parlements, de leur côté, placèrent leur opposition sur le champ de bataille. Le fameux abbé Pucelles devint un héros parlementaire; il fallut l'arrêter pour satisfaire la cour de Rome, et les dames de la Halle chantèrent à cœur joie :

Rendez-nous Pucelles, ô gué!
Rendez-nous Pucelles.

Cette chanson eut de l'écho parmi les dames de la cour. L'abbé Pucelles fut l'homme à la mode. C'était réellement un homme d'esprit, éloquent, mais d'un enthousiasme à devenir ridicule, car il crut de bonne foi aux miracles du diâcre Pâris

jusqu'à ce que le cimetière Saint-Médard fût fermé par ordre supérieur.

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu!

Les jansénistes et le parlement n'avaient plus pour eux l'archevêque de Paris, comme du temps de Dubois. C'était M. de Vintimille qui gouvernait le diocèse, prélat ultramontain s'il en fut jamais. Son mandement du 27 avril 1732, portant condamnation de plusieurs libelles et du journal des *Nouvelles ecclésiastiques*, prépara l'exil du parlement. Ce corps redoutable entendit le jeune roi, aussi irrité que Louis XIV son fouet à la main, leur dire : « Je vous ai fait savoir ma volonté; je ne veux ni remontrances ni répliques : vous n'avez que trop mérité mon indignation, soyez plus soumis et retournez à vos fonctions. »

Cet archevêque de Paris était le plus gros corps et le plus gros mangeur de France : les chansons ne l'épargnèrent pas plus que Fleury.

Que l'archevêque de Paris,
Mangeur et buveur indomptable,
Nous fasse voir par ses écrits,
Que quelquefois il sort de table, etc. etc. etc.

Mais ce n'était là qu'un couplet d'une chanson qui en avait cent autres où il n'était pas question de M. de Vintimille. En voici une qui lui était entièrement dédiée :

Notre archevêque est à Conflans,
Ah! le grand solitaire,
Ah! le grand so ..
Ah! le grand so...
Ah! le grand solitaire.

Il est auteur du mandement,
C'est lui qui m'en assure.
C'est lui qui men...
C'est lui qui men...
C'est qui m'en assure.

L'unique soin de son troupeau,
Toujours le sollicite,
Toujours le so...
Toujours le so...
Toujours le sollicite.

On dit qu'il fait pendant la nuit
De rudes pénitences;
De rudes pé...
De rudes pé...
De rudes pénitences.

Dans ses études, il était
Le plus beau de l'école;
Le plus beaudet,
Le plus beaudet,
Le plus beau de l'école.

Il devrait, pour être connu,
Porter son baptistaire;
Porter son bât,
Porter son bât,
Porter son baptistaire;

Il pourrait, sans s'incommoder,
Vivre de son domaine;
Vivre de son,
Vivre de son,
Vivre de son domaine.

Je ne parlerai pas davantage de toutes ces intrigues et de toutes ces querelles dont je restai autant que je pus le prudent spectateur. Comme pour mieux prouver au cardinal de Fleury mes goûts pacifiques, le président de Maisons (1) étant venu à mourir, je me mis sur les rangs pour lui succéder à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette société s'empressa de me recevoir dans son sein, au risque de rendre l'Académie française jalouse.

(1) C'est ce président de Maisons, homme aimable et solide, que Voltaire a placé dans son *Temple du goût.* (*Éd.*)

CHAPITRE XVII.

La succession du président de Maisons. —Menace de rechute. — Voyage à Leyde. — Boerhaave en Europe. — Les plantes. — La consultation. — L'ordonnance. — L'explication de l'ordonnance. — Je me mets en nourrice. — Je suis sevré et pense au mariage. — La princesse de Guise. — Souplesse poétique de Voltaire. — Le musc. — La modération dans le mariage. — Mon épithalame par Voltaire. — Les grands yeux noirs de ma fiancée. — Mon second mariage. —Ma constance. — Mon infidélité. — M. et madame de La Martelière. — Mes progrès dans les bonnes grâces de l'un et de l'autre. — Ma femme est enceinte. — M. de La Martelière fait tout ce qu'il faut pour pouvoir en dire autant de la sienne. — Mademoiselle Julie. — L'Opéra. — La commission de M. le financier. — La tante de Julie. — Où la vertu va se nicher. — Madame de La Martelière et Julie sont enceintes. — La part que je prends au bonheur de mon ami le financier.

Je ne succédai pas seulement à M. le président de Maisons dans l'Académie des sciences, mais encore dans le cœur de sa veuve, plus difficile à consoler que l'Académie, et que je ne trouvai pas plus cruelle qu'elle. La chose me parut piquante; mais madame de Maisons était bien digne qu'on ne laissât pas long-temps son cœur

en vacance. Elle était belle et avait de l'esprit; elle aimait surtout admirablement les lettres, et sa correspondance forme une masse de papiers dans ma succession. Par malheur j'étais, je crois, depuis cinq ou six ans dans ma saison climatérique, comme disent les médecins, et par intervalles des menaces de rechute me rappelaient ma triste maladie et le fatal mois de mars. Je donnai à madame de Maisons une belle occasion de m'écrire, en faisant une excursion jusqu'à Leyde, pour y consulter le savant Boerhaave, dont la réputation était si grande qu'on lui écrivait *à M. Boerhaave, en Europe*. Je le trouvai dans son beau jardin, admirant ses tulipes et les diverses plantes rares qu'il cultivait avec une sorte d'amour. «Vous me voyez, me dit-il, occupé à couvrir la terre, qui me rendra bientôt le même service.» Boerhaave n'avait pas encore soixante-dix ans, mais plusieurs attaques de paralysie l'avaient vieilli de dix années de plus. Je m'attendais à un ton d'oracle, à de pompeuses formules : je me trompais.

« Le médecin est l'esclave de la nature, me dit-i; il n'a autre chose à faire qu'à lui obéir et à

suivre exactement ses indications. Je m'aperçois que ce sont les dames qui ont surtout délabré votre santé, c'est à elles à la réparer.

» — Par Hippocrate! lui dis-je, depuis que j'ai eu en pension chez moi un grand alchimiste, je me mêle un peu de médecine, mais je ne comprends pas bien votre ordonnance.

» — Je vais vous l'expliquer : mettez-vous à la diète laiteuse; buvez du lait le matin, à midi et le soir.

» — Du lait de femme donc?

» — Précisément. Trouvez-moi une bonne nourrice, et oubliez auprès d'elle que vous êtes homme.

» —Pour me faire enfant?

» — Sans doute.

» — Dès demain je suis votre ordonnance et me mets en nourrice. »

Ainsi fis-je, ayant trouvé aux environs de Leyde une grosse Hollandaise qui voulut bien, moyennant une somme assez légère, m'agréer pour nourrisson. Avant un mois je fus sevré; je redevins grand garçon. Je payai le mois de nourrice, et ayant remercié pécuniairement la

Galien du siècle, je retournai à Paris, apportant une provision d'eau de Spa, que Boerhaave m'avait aussi ordonnée. Je me décidai bientôt à ne pas rester veuf. Il m'avait été prédit que j'épouserais une princesse. Dès le premier jour que je vis mademoiselle de Guise alliée à la maison impériale, quelque chose me dit que ce serait elle qui me convertirait tout de bon aux lois de l'hymen. L'hôtel de son père était voisin du mien ; je pouvais y multiplier facilement mes visites ; je me déclarai son soupirant avec l'agrément paternel. Voltaire, qui avait fait des vers pour mes amours éphémères, ne se fit pas prier pour me recommander poétiquement à celle que j'aimais enfin d'une passion légitime.

Il disait à mademoiselle de Guise :

> Vous possédez fort inutilement
> Esprit, beauté, grâce, vertu, franchise ;
> Qu'y manque-t-il? — Quelqu'un qui vous le dise,
> Et quelque ami dont on en dise autant.

Cet ami, c'était moi, et Voltaire savait ajouter en prose tant de jolies choses sur mon mérite, que mademoiselle de Guise finissait par croire des choses si bien dites. Je n'étais pas muet non

plus, mais modeste, timide même, parceque j'aimais véritablement. Je compris que le cœur de mademoiselle de Guise était attendri, lorsqu'on me rapporta un jour qu'elle avait fait l'éloge du musc. Déjà, à cette époque, j'avais un goût prononcé pour ce parfum, et mademoiselle de Guise l'avait auparavant redouté. Je devins plus hardi, et j'obtins l'aveu que si elle aimait le musc, elle ne haïssait pas le duc de Richelieu. Le mariage fut convenu : Voltaire prit sa lyre, et célébra mon triomphe.

VERS A MADEMOISELLE DE GUISE.

Guise, des plus beaux dons assemblage céleste,
Vous dont la vertu simple et la gaieté modeste,
Rend notre sexe amant et le vôtre jaloux,
Vous qui ferez le bonheur d'un époux
Et les désirs de tout le reste;
Quoi ! dans un recoin de Montjeu
Vos doux appas auront la gloire
De finir l'amoureuse histoire
De ce volage Richelieu!

Ne vous aimez pas trop, c'est moi qui vous en prie;
C'est le plus sûr moyen de vous aimer toujours:
Il vaux mieux être amis tout le temps de sa vie
Que d'être amants pour quelques jours.

Plus tard mon poète fit mon épithalame en style un peu plus leste.

Un prêtre, un oui, trois mots latins,
A jamais fixent vos destins,
Et le célébrant d'un village,
Dans la chapelle de Montjeu,
Très chrétiennement vous engage
A coucher avec Richelieu,
Avec Richelieu ce volage
Qui va jurer par ce saint nœud
D'être toujours fidèle et sage.
Nous nous en défions un peu,
Et vos grands yeux noirs pleins de feu
Nous rassurent bien davantage
Que les serments qu'il fait à Dieu.
Etc., etc., etc., etc. (1).

Ces grands yeux noirs, en effet, m'avaient presque fait croire à la constance, outre que la princesse était grande et bien faite. Avec cela j'étais aussi très désireux de la paternité; et quand la duchesse devint grosse, au bout de quelques mois, il me sembla que je l'aimais encore davantage. Mais, hélas! l'inconstance était mon péché d'habitude. J'eus toujours pour ma femme toutes les attentions, toutes les prévenances imaginables; jamais mari ne montra plus d'attachement pendant les six premiers mois de son mariage; pourquoi le septième fut-il

(1) Ces vers si connus sont dans toutes les *Œuvres de Voltaire*, et nous en abrégeons la citation. (Éd.)

le terme de ma fidélité? Ayant eu occasion de voir la belle La Martelière, femme d'un maître des comptes, les serments prononcés en face de l'église furent oubliés comme les autres.

Du moins, sentant mon tort, je pris avec madame de Richelieu des ménagements auxquels je n'avais pas coutume de m'assujétir, et elle fut assez heureuse pour n'avoir jamais que des soupçons. Grâce à mes égards, ses doutes se dissipaient souvent ; et l'on sait que des évènements qui nous auraient fait beaucoup de peine sont comme s'ils n'étaient point arrivés quand la connaissance n'en vient pas jusqu'à nous.

Je cherchai à concilier ainsi mes devoirs de mari avec l'amour qui m'appelait chez madame de La Martelière. Cette femme d'une beauté rare recevait les vœux de gens de tous états. L'épée, la robe, la finance, étaient à ses pieds. Jusqu'alors elle jetait un regard satisfait, mais indifférent sur ses adorateurs : je me mis sur les rangs, et ce regard ne tarda pas à s'attendrir. L'amour embellit encore une figure déjà céleste; tous mes rivaux en conçurent une douce espérance; elle se réalisa pour moi seul. Le bon La Martelière

se prit aussi de passion pour moi, et je répondis de mon mieux aux transports de son amitié. Plein de confiance dans tous les avantages qu'il se supposait, il me disait en confidence qu'il était certain de la fidélité de sa femme, qu'elle était folle de lui, et qu'il voyait avec tranquillité tous les gens qui s'empressaient de lui faire la cour. Sa sécurité à mon égard était fondée sur ce qu'il me croyait amoureux de la duchesse ma femme, qui passait dans le monde pour me gouverner.

Cependant j'avançais rapidement dans les bonnes grâces de madame de La Martelière, et tous les jours semblaient annoncer mon bonheur. Il arriva enfin, et ce fut au mari que je dus d'en voir devancer les instants. La Martelière avait eu un petit démêlé avec sa femme; elle n'avait point paru au dîner, et se disant incommodée, elle donna ordre de ne laisser entrer personne pour elle. J'étais à la Comédie française, où vint aussi La Martelière. M. le maître des comptes était glorieux de se montrer en public avec un duc qui l'appelait son ami : il accourut à ma loge, et me conta ce qui s'était passé entre sa

femme et lui. Je l'assurai que ces querelles-là servaient d'excitant à l'amour par le raccommodement qui s'ensuivait. La Martelière dit qu'il était au fait de cela, et me montra de nouveau combien il était confiant sur la vertu de sa femme. Il poussa plus loin la confidence : il m'avoua qu'il avait une maîtresse chez laquelle il devait souper le soir, et qu'il avait le talent d'arranger sa petite intrigue de façon que la femme et la maîtresse étaient fort contentes, chacune de son côté. Dans la cordialité de ses épanchements, il me proposa de venir avec lui; mais moi qui calculais que cette absence de La Martelière pouvait m'être favorable, je refusai de l'accompagner. « Hé bien, ajouta-t-il, allez donc tenir un moment compagnie à madame de La Martelière : mais, *motus!* et surtout donnez-moi raison, si elle vous parle de notre démêlé.

Je promis l'un et l'autre, et courus rue Saint-Louis au Marais, où demeurait madame de La Martelière. La porte me fut refusée; mais j'insistai; et assurant que j'avais à parler à madame de la part de son mari, je fus annoncé. Elle parut surprise, mais cet étonnement ne dimi-

nua pas le plaisir qu'elle eut de me voir. Je lui fis part de la rencontre que j'avais faite, et de ce qui avait été dit à la comédie. Madame de La Martelière me témoigna le ressentiment qu'elle avait contre son époux. Loin d'être du parti de celui-ci, comme je l'avais promis, je me laissai aller à lui donner tous les torts. Un mari qui en a d'aussi graves, et qui fournit d'aussi belles occasions de l'en punir, ne peut guère échapper à la commune destinée. Quand l'amant sait plaire, c'est lui seul qui a raison. Madame de La Martelière en fut persuadée comme tant d'autres à sa place; je fis entrer dans le cœur de la dame irritée une entière conviction. J'avais réponse à tout, mais il fallut se séparer, et remettre à une autre fois la suite de l'entretien.

La Martelière demande en rentrant des nouvelles de sa femme. On lui dit que, se sentant plus fatiguée que le matin, elle s'est fait mettre au lit de bonne heure, et qu'elle repose. Le lendemain il songe à se raccommoder; mais il trouve sa femme si distraite de l'évènement de la veille, qu'elle ne veut recevoir ni ses ca-

resses ni ses excuses. Je ne manquai pas d'arriver, je devins encore le confident, et fus le médiateur de la réconciliation. La Martelière me promit qu'elle serait l'époque d'un e grossesse qu'il désirait depuis long-temps, et je l'assurai qu'il y avait le double à parier contre un.

Comme si ce n'était pas assez pour lui de m'avoir rendu son confident et celui de sa femme, on eût dit qu'il voulait encore me faire obtenir les bonnes grâces de sa maîtresse. Loin de montrer aucun empressement pour la voir, je m'étais fait prier plusieurs fois pour aller chez elle, quand il me l'avait proposé. Enfin je m'y rendis, en apparence pour ne pas déplaire à La Martelière, quoique formant déjà mon plan depuis plusieurs jours. Cette fille était jolie; c'était une blonde de dix-sept ans, dans toute sa fraîcheur. Elle avait été élevée en quelque sorte à la brochette dans un couvent, par les soins de La Martelière, qui la voyait croître et embellir avec ravissement. Une tante, qui n'était pas moins prévoyante, était son chaperon; et la petite Julie, timide, et trop jeune encore pour avoir des volontés, n'en avait pas d'autres

que celles de cette tante. Je la trouvai fort de mon goût, et me promis bien de le lui faire savoir. J'accablai la tante de politesses, et je parus faire peu d'attention à l'intéressante Julie, me contentant de lui jeter quelques regards à la dérobée, quand elle fixait les yeux sur moi. La Martelière, qui aimait autant les faveurs de Bacchus que celles de l'Amour, après avoir amplement satisfait ce premier goût, s'attendrit peu à peu, et me faisant admirer sa divinité secrète, m'assura que son plus grand plaisir serait d'avoir un gage de sa tendresse, et qu'il le désirerait autant que d'avoir un enfant de madame de La Martelière. Je lui promis qu'avec le temps ses désirs seraient satisfaits de ce côté-là comme de l'autre.

Étant presque toujours prié de ses petites parties, j'étais très avancé, sans le savoir, dans les bonnes grâces de la tante. Cette femme, qui n'était pas encore sur le retour, croyait ne devoir pas renoncer à plaire, et ne négligeait rien pour mériter un de mes regards. Prévenances, sourires, soupirs, tout fut employé, et je ne vis long-temps que de simples politesses dans ce qui était mieux

que cela. Occupé à gagner le cœur de la simple Julie, je ne prenais pas garde aux agaceries de la tante; mais cette conquête, qui m'avait paru d'abord assez facile, me présenta des difficultés auxquelles je ne m'attendais pas. Julie avait reçu une éducation très soignée; elle était naturellement sage, et les principes qu'on lui avait inculqués étaient gravés profondément dans son cœur. Elle me trouvait bien préférable à son protecteur; mais elle eût cru commettre une félonie en m'écoutant. Ce genre de vertu était singulier; mais il était réel, puisque Julie combattait le penchant de son cœur. Elle m'aimait et ne me permettait pas la plus petite liberté. Elle croyait de bonne foi qu'il était permis à une femme de faire le choix d'un homme, amant ou mari, et qu'elle n'en pouvait avoir plusieurs sans se déshonorer. Ce principe entrait dans l'éducation qu'on lui avait donnée, et sa tante lui avait continuellement prêché cette morale, sachant qu'elle était destinée à La Martelière.

Ainsi Julie avait cru pouvoir m'avouer sans crime son amour, et je n'en fus pas pour cela plus avancé. Jamais femme n'avait fait une ré-

sistance aussi soutenue. Enfin je fus sur le point d'abandonner cette fille indéfinissable qui m'aimait tous les jours davantage sans être moins cruelle. Elle pleurait quelquefois avec moi de ce que le hasard ne m'avait pas donné la place de La Martelière, et elle me jurait que j'aurais été le seul homme capable de lui plaire. Mais elle s'était engagée avec le financier; sa promesse d'être fidèle l'enchaînait, et sa religion lui défendait d'être faible : il faut convenir que cette Julie a été et sera sans doute la seule femme de ce genre.

Je me promettais tous les jours de ne plus revoir cette romanesque beauté, et n'avais pas la force d'exécuter ma résolution. Ma femme, après m'avoir donné un fils, était allée passer quelques jours à Arcueil : ce petit voyage me permit de redoubler mes assiduités auprès de Julie. La tante me vit plus fréquemment, et son amour, auquel je faisais peu d'attention, ne lui permit plus de garder le silence. Un jour que la nièce était sortie seule pour aller à la messe, elle profita de son absence pour s'expliquer plus clairement. Étourdi de la déclaration, je ne sus d'abord

comment lui répondre; mais réfléchissant que je pouvais profiter de l'aventure, je dis à la tante que j'étais sensible à ses bontés, mais qu'elle devait savoir par elle-même qu'on n'était pas le maître de son cœur; que ce penchant involontaire qui la forçait de m'aimer, m'imposait la loi d'adorer sa nièce, et qu'il ne dépendait que d'elle que tout le monde ne fût content. Je l'assurai que l'amour que j'avais pour Julie ne m'empêcherait pas de répondre au sien; mais je lui demandai qu'elle me procurât auparavant la facilité de convertir sa nièce. On devine que cette proposition ne plut point à la tante. Elle pleura, pria, tout fut inutile; je persistai. Que ne ferait pas l'amour quand il est extrême? L'amoureuse tante, voyant qu'elle ne pouvait rien obtenir pour elle sans céder le pas à sa pupille, promit tout ce que je demandais. Il fut décidé que dès le soir même je serais admis seul dans le petit Éden du financier.

Le soir tout sembla favoriser mes vœux. La Martelière avait un rhume et ne pouvait sortir. J'allai passer une partie de la soirée avec lui et

prétextai des affaires pour me rendre chez Julie avant souper, comme j'en étais convenu avec la tante. Mon arrivée fit briller la joie dans les yeux de ces deux dames, car la nièce me témoignait toujours l'amitié qu'elle avait pour moi, en tout bien tout honneur. Le souper fut accepté, et je redoublai d'empressements et de petits soins. A l'heure du départ, je sortis, mais la tante officieuse me fit entrer, sans être vu, par un cabinet, dans la chambre de sa nièce. Là je fus obligé de combattre encore long-temps pour vaincre cette conscience timorée. Et quoique je me fisse adorer de plus en plus, je ne parvins pas à déraciner tous ses scrupules.

Cette liaison dura quelque temps, et Julie me marquait tous les jours plus d'amour. Il n'en était pas de même pour La Martelière. Il fallut toute l'éloquence de la tante pour la persuader de recevoir ses visites comme auparavant. Elle voulait lui avouer qu'elle en aimait un autre; et d'après la crainte qu'on lui témoigna, elle proposa de se rendre au couvent. C'était tous les jours de nouvelles prières pour l'engager à recevoir La Martelière. Cette fille, livrée à la mélanco-

lie, avait besoin de ma présence pour dissiper ses chagrins.

Madame de La Martelière ignorait l'existence de Julie et jouissait tranquillement du bonheur d'être aimée. Ses rendez-vous étaient si bien ménagés qu'on ne soupçonnait pas son intrigue avec moi. Cependant à peu près dans le même temps mon ami le financier put se glorifier d'une double paternité; il vint m'en porter la première nouvelle. Je le félicitai en ami qui se met de moitié dans tout ce qui arrive d'heureux à son ami.

ADDITIONS AU TOME IV.

ÉTAT

DE LA RECETTE ET DE LA DÉPENSE DU ROYAUME,

Pour l'année 1726, arrêté en décembre 1725.

PREMIÈRE PARTIE.

État des fonds.

1.	Les fermes générales de *Cordier*, employées en 1725 pour 60,500,000 livr., n'ayant produit que 56,000,000, on n'établit ici que cette somme, en y ajoutant des retranchements faits durant l'année sur les frais de régie, et la réunion aux fermes des gabelles de Franche Comté, et celle des suifs.	59,000,000
2.	Impositions des généralités, de 70,734,000, établies sur le pied de.	60,000,000
3.	Bois	3,000,000
4.	Parties casuelles.	2,000,000
5.	Les postes	3,446,043
6.	Imposition des pays d'État :	
	Languedoc.	4,193,182
	Bretagne.	2,498,079
	Provence et pays adjacents	1,205,400
	Bourgogne.	1,486,000
	Navarre, Roussillon, Artois.	1,076,182
7.	Droits rétablis.	10,500,000
8.	Régie des domaines, contrôle, etc. .	11,000,000
9.	Capitation de Paris, de la cour, du clergé des frontières.	2,281,576
TOTAL	des fonds (non compris le clergé)..	161,686,462

SECONDE PARTIE.

État des dépenses de 1726.

1.	MAISON DU ROI. Comptant du roi. . .	600,000 l.
	Ses offrandes et aumônes	200,000
	A des maisons religieuses.	260,000
	Pauvres des faubourgs de Paris. . . .	80,000
	Au trésorier de la maison du roi. . . .	643,670
	Récompenses des officiers ordinaires. .	142,200
	Ordinaire de la chambre aux deniers, extraordinaire, et pour les livrées, par état.	2,365,040
	Argenterie, gardes-meubles, pierreries.	570,000
	Menus plaisirs ordinaires, extraordinaires pour les comédies.	340,000
	Écuries.	998,730
	Cent-Suisses.	54,000
	Prevôté de l'hôtel.	62,000
	Vènerie.	400,000
	Bâtimens.	1,200,000
	Jetons, le premier jour de l'an	75,000
	Entretien des maisons royales.	70,200
	Le total de ce premier chapitre de dépenses de la maison du roi, se porte à la somme de.	8,060,840
2.	MAISON DE LA REINE, la totalité est de	1,200,000
3.	PENSIONS AUX PRINCES et PRINCESSES : A S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, pour sa maison.	450,000
	A M. le duc d'Orléans son fils.	150,000
	A madame la duchesse de Bourbon. .	230,000
	Au duc de Bourbon.	100,000
	A reporter. . . .	10,190,840

	Report	10,190,840 l.
	A lui, comme grand-maître.	10,000
	A lui encore.	150,000
	Au comte de Charolais.	100,000
	Au comte de Clermont.	70,000
	A M. le prince de Conti.	100,000
	A madame la princesse de Conti. . . .	50,000
	A madame la princesse de Conti, première douairière.	180,000
	A madame la princesse de Conti, seconde douairière.	80,000
	Au comte de la Marche.	60,000
	A l'abbesse de Chelles, fille du régent.	20,000
	A l'abbesse de Saint-Antoine.	20,000
	A mademoiselle de Charolais.	50,000
	A mademoiselle de Clermont.	50,000
	Encore à la même, sans raison déterminée.	50,000
	A mademoiselle de Roche-sur-Yon. .	50,000
	Au duc du Maine.	112,000
	Au comte de Toulouse.	90,000
	A M. de Vendôme.	50,000
	Au prince et à la princesse de Carignan.	160,000
	Au roi Stanislas.	300,000
	A la reine d'Espagne, pour l'intérêt de sa dot.	207,942
4.	Gages des conseils.	3,383,318
5.	Affaires étrangères.	2,757,850
6.	La guerre. Ordinaire des guerres. . .	44,874,890
	Extraordinaires des guerres.	41,645,600
	Artillerie.	1,500,000
	Fortifications.	1,516,120
	Maréchaussées.	1,726,845
	A reporter	109,555,405

	Report	109,555,405 l.
	Taillon.	937,956
	Garnisons ordinaires.	2,570,000
7.	Marine et Galères.	8,028,200
8.	Rentes viagères et perpétuelles. . .	50,000,000
	Charges des états du roi.	20,449,320
	Ponts et chaussées.	3,000,000
	Turcies et levées.	400,000
	Haras.	100,000
	Appointements des intendants.	500,000
	Administration des recettes générales des finances.	403,168
9.	Pensions.	500,000
	Dépenses générales.	1,751,918
	Dépenses imprévues.	1,000,000
	Compagnie des Indes.	821,207
	Total de la dépense de l'État, pour 1726.	200,117,174 l.
	Total de la recette: on a eu égard de diminuer plusieurs articles, à cause des diverses retenues qui avaient été faites en 1725.	161,686,462 l.
	Partant, la dépense excédait de. . . .	38,430,712 l.

LETTRES DE MADAME D'AVERNE.

MAÎTRESSE DU RÉGENT,

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

I.

» Je suis au désespoir, je sens que c'est tout de » bon que je vous aime; j'ai cru badiner avec » l'amour, et je m'étais imaginée qu'il ne pouvait » faire impression qu'une fois. Mais pour être tou- » jours dans cette idée, ce n'était pas à vous qu'il » fallait m'adresser. Vous m'avez paru hier une » fois plus aimable qu'à votre ordinaire. Pour- » quoi faut-il que, sous une figure faite exprès » pour charmer, il y ait un cœur si insensible et » si volage? En vérité c'est un piége que vous ten- » dez; mais puisque j'ai été assez sotte pour m'y » laisser prendre, je vous demande en grâce de » ne pas me donner lieu de m'en repentir. Mon » mari n'est point venu ce soir chez moi, j'ai peur » que ce ne soit pour demain; cependant je n'en » suis pas sûre. S'il est vrai que vous n'avez rien » de mieux à faire que de venir le soir chez moi, » j'enverrai à minuit mon laquais à votre petite

» maison, vous dire le oui ou le non. Je ne puis » vous exprimer combien je souhaite de vous » voir. Je sens cependant que je suis trop heu- » reuse de n'être pas la maîtresse que ce soit » aussi souvent que je le voudrais; vous me feriez » tourner la tête. Il ne faut pas que je m'accou- » tume au plaisir de vous voir souvent : je ne » pourrais plus m'en passer. Adieu! Je vous em- » brasse mille fois de toute mon âme. »

II.

« Je suis bien fâchée, mon petit roi, de ne » vous avoir point vu hier au soir; c'est ma faute » d'avoir mal pris mes mesures pour vous le faire » savoir. Mon mari ne vint point chez moi, resta » à table jusqu'à une heure et demie, et s'enivra » si largement qu'il s'en trouva mal; ce qui m'o- » bligea à ne sortir de chez lui qu'à deux heures. » Il n'était plus temps de vous trouver chez la » maréchale; ainsi je n'y fus point. Ce qui m'en » déplaît le plus, c'est que je crains qu'il n'y » vienne ce soir; mais comme je ne veux pas en » être la dupe, j'enverrai ce soir à votre petite » maison vous le faire savoir.

» Aimez-moi comme je vous aime, et je serai » la plus heureuse personne du monde. »

III.

« Je ne sais si M. d'Orléans a besoin d'un peu » de jalousie pour réveiller son amour; mais ce » qui est certain, c'est que les gens qui m'ont voulu » nuire m'ont plutôt servie. Je ne lui avais d'abord » parlé qu'en général; mais M. Leblanc m'a con- » seillé de vous nommer; je l'ai fait hier, je l'ai » pris fort haut, en lui demandant en grâce de » me faire examiner, et que cela lui servirait à » deux choses : la première, à lui prouver que » j'étais de bonne foi; la seconde, à lui faire con- » naître les gens à qui il avait affaire. Enfin je » crois l'avoir persuadé; cependant il faut tou- » jours se méfier. A l'égard de ma santé, elle est » toujours la même; je prends de vos bols depuis » hier : ils ne m'ont encore rien fait; je suis au » désespoir, après tout ce que j'ai souffert, de » rester grosse. Dites à votre chirurgien qu'il n'a » qu'à imaginer tout ce qu'il voudra, mais qu'à » quelque prix que ce soit, je veux en être débar-

» rassée. Je ne me suis point servie de vos secrets.
» Je vois que mon affaire va échouer. M. de La
» Vrillière y trouve des difficultés infinies à cause
» du parlement, et vous savez que l'homme à qui
» j'ai affaire n'est pas fâché d'en trouver. Ma-
» dame de Sarsac ne parlera point, parceque je
» lui ai dit que j'en avais parlé moi-même à
» M. d'Orléans. Adieu, mon cher roi! Je m'en-
» nuie extrêmement de ne vous point voir, et
» cela augmente de beaucoup ma méchante hu-
» meur. Mandez-moi si vous avez appris quelque
» chose de nouveau du projet coquet de madame
» de Nesles. »

IV.

« Vous avez grand tort d'imaginer que je n'ai
» point d'inquiétude de votre santé; vous savez
» trop bien que je n'ai rien de plus cher au
» monde. Je suis bien fâchée de n'avoir pas eu le
» plaisir de vous voir aujourd'hui. Si je vous ai
» envoyé demander à souper, c'est la faute de
» votre ambassadeur qui m'en avait proposé un
» de votre part. Je ne sais plus quand je vous

» verrai; vous n'êtes point en état de veiller, et » je suis obligée de tenir compagnie à un malade » depuis cinq heures jusqu'à dix. Si vous en avez » autant d'envie que moi, vous trouverez bientôt » un expédient. Je vous prie de m'envoyer Vol- » taire demain à trois heures; j'ai quelque chose » à lui dire. Je vous demande en grâce d'ordon- » ner à votre chirurgien de faire faire la machine » que vous savez. Je suis inconsolable d'être dans » l'état où je suis; je hasarderais volontiers ma » vie pour m'en tirer; je me flatte que vous l'o- » bligerez d'y réussir. J'attends de vos nouvelles » avec toute l'impatience imaginable; j'espère » que vous me manderez que vous vous portez » mieux. »

V.

« J'ai été cette après-midi chez le cardinal Du- » bois, qui m'a parlé de vous, et qui m'a dit que » M. Leblanc devait m'en parler demain de sa » part; il m'a juré qu'il n'en croyait rien, et qu'il » ne m'en avertissait que de peur que les gens qui » me jouaient ce tour ne me fissent donner dans

» quelque panneau. Je lui ai touché quelque
» chose de madame de Nesles : il m'a paru qu'il
» n'en savait rien, ou du moins il en fait bien le
» semblant. Il m'a dit qu'il croyait que M. d'Or-
» léans ne savait rien de ces mauvais discours,
» mais qu'il me conseillait de lui en parler, ce
» que je n'ai pas manqué de faire avant souper.
» Il m'a répondu que les Rohans n'étaient pas
» assez sots pour former un projet si misérable,
» et qu'en tout cas ils en seraient la dupe; et
» qu'à l'égard de moi, personne n'avait été assez
» hardi pour lui tenir aucun propos; mais que
» le premier qui lui en tiendrait, il lui répondrait
» qu'il n'avait qu'à lui prouver ce qu'il lui disait.
» Il a fait exprès tomber la conversation ce soir
» sur madame de Nesles, et a dit devant madame
» de Tilly qu'elle avait plus de trente-cinq ans,
» et qu'elle était extrêmement changée et effacée;
» qu'il était vrai qu'il l'aurait aimée il y a douze
» ans, mais qu'à présent il se remerciait de ce
» qu'elle l'avait refusé. Il a affecté ensuite de me
» faire beaucoup plus d'amitiés qu'à l'ordinaire.
» Voilà tout ce que je sais. Je vous manderai tous
» les soirs tout ce que j'apprendrai de nouveau ;

» mais surtout prenez garde de perdre une de » mes lettres ; brûlez-les à mesure que vous les » recevrez. Adieu, mon cher roi! Je vous embrasse » mille fois de tout mon cœur, et vous prie de » m'aimer autant que je vous aime : je crois que » c'est trop pour vous.

» Dites à M. de Voltaire que j'ai parlé de son » affaire au cardinal, qui la trouve bonne et fai- » sable ; mais qu'il n'est pas possible de la com- » mencer avant le mois de juillet, et qu'il ne faut » point la proposer à M. d'Orléans que le visa ne » soit achevé, et qu'il faut qu'il se tranquillise. »

VI.

« Je ne sais si c'est à vous ou à moi à se plain- » dre ; mais ce qui est certain, c'est que j'ai en- » voyé mon laquais dans l'église des Nouvelles- » Catholiques depuis onze heures jusqu'à deux, » qu'on l'a fait sortir pour la fermer : je veux » croire que j'ai mal entendu, du moins je le » souhaite. Il m'a paru au ballet que vous tâchiez » de vous raccommoder avec mademoiselle de » Charolais, et que vous entreteniez toujours

» connaissance avec la marquise de Villeroi : le
» moins qu'un joli homme en puisse avoir, c'est
» cinq ou six. Vous en reviendrez quelque jour,
» et vous connaîtrez que tout cela ne vaut pas le
» plaisir d'être aimé très tendrement d'une seule.
» Encore si vous donniez la préférence à celle qui
» vous aime le mieux, j'aurais un avantage bien
» decidé sur toutes les autres. Comme je m'ennuie
» extrêmement d'être si long-temps sans vous
» voir, et que j'aime, malgré moi, votre chien de
» visage, je vous demande en grâce de m'envoyer
» votre portrait; il ne se peut pas qu'à la quantité
» que vous en avez donnée il ne vous en soit re-
» venu quelques uns : ainsi je compte que vous
» me l'enverrez avec la réponse de celle-ci. Je me
» flatte d'avoir le plaisir de vous voir mardi; si ce
» pouvait être chez notre Mercure, je l'aimerais
» mieux; sinon, ce sera chez madame de Girval
» ou chez moi. Si vous pensez comme moi, le
» temps vous paraîtra bien long. Je ne puis vous
» exprimer à quel point je me fis violence hier
» pour ne point aller chez la maréchale : je savais
» que vous y étiez; j'ai envoyé exprès le prince
» de Léon pour savoir ce que vous y faisiez, et

» pour avoir le plaisir de parler de vous. Je ne » saurais vous dire à quel point vous me tourne- » riez la tête si vous le vouliez. »

VII.

« Si vous n'avez point reçu de mes nouvelles » hier, ce n'est sûrement point par oubli; j'ai eu » tant d'ennuyeuses affaires toute la journée, » qu'il ne m'a pas été possible de trouver un mo- » ment pour vous écrire. Je compte que vous m'en- » verrez après-demain matin l'homme que vous » m'avez arrêté; je me flatte que vous ne doutez » pas de l'empressement que j'ai de l'avoir, puis- » que je vous verrai le même jour. Je vous ren- » contrai hier comme vous alliez chez madame » de Gœbriant; je ne sais si vous me reconnûtes. » Il me prit envie d'arrêter; j'aurais fait une belle » sottise : M. d'Orléans était derrière; il était » monté sans que je m'en fusse aperçue; il ne » me parla point de vous, mais je ne crois pas » qu'il vous ait reconnu. Ma santé est toujours » aussi mauvaise, et quoi qu'en dise votre chirur- » gien, il n'est pas possible que rien ne me re- » vienne si je n'étais pas grosse. S'il a de l'opiat

» de fait, envoyez-m'en aujourd'hui et mandez-
» moi la façon de le prendre. »

VIII.

« J'ai été très charmée quand j'ai vu une lettre
» de vous, mais en récompense j'ai été très pi-
» quée quand je l'ai lue et que j'ai vu que vous
» ne m'écriviez que pour vous moquer de moi;
» je ne sache pas l'avoir mérité. Mais enfin, puis-
» que vous ne pouvez pas vaincre vôtre aversion
» pour moi, je vous prie, quand vous n'aurez à
» m'écrire que des lettres pleines de sottises, de
» vouloir bien ne pas vous en donner la peine.
» Il me semble que, sans aimer les gens, on peut
» leur écrire d'une autre manière. Pour moi, je
» ne prendrai point modèle sur vous, et vous me
» trouverez toujours la même à votre égard. Vous
» aviez envie apparemment que l'on sût que vous
» m'écriviez, car vos armes étaient à l'enve-
» loppe. »

Du Pin, ce 16 juillet.

IX.

« J'avais bien raison de croire que vous cher-

» chiez une occasion de rupture, puisque après
» avoir fait tout ce que vous exigiez de moi, et
» avoir été assez sotte pour vous demander à vous
» voir, vous persistez toujours à ne plus vivre
» avec moi. Apparemment tout le goût que vous
» aviez pour moi consistait dans le plaisir de faire
» le régent cocu. Cette circonstance n'y était
» plus; tous mes charmes ont cessé de ce mo-
» ment. Vous avez raison; une telle façon de
» penser n'est digne que d'une tête aussi extrava-
» gante que la vôtre, et je me flatte que la mé-
» diocrité de la perte que je fais me consolera
» promptement. Je vous suis obligée de l'assu-
» rance que vous me donnez d'être toujours de
» mes amis; je serai fort aise d'être des vôtres,
» s'entend de loin, car je vous jure que je n'ai
» pas plus d'empressement de vous voir que vous
» n'en avez Puisque vous n'avez nulle intention
» de faire usage du portrait de monsieur le ré-
» gent, vous feriez aussi bien de me le renvoyer.
» Après tout, cela m'est égal; rien de vous ne
» me touche ni ne me surprendra, depuis que
» j'ai démêlé votre façon de penser et ce que vous
» valez. Je souhaite que celles qui vivront avec

» vous vous connaissent aussi bien que moi. »

X.

« Le mauvais prétexte que vous prenez ce soir » pour ne me pas voir est si peu vraisemblable, » que vous trouverez bon que je n'y donne pas. » Comment pouvez-vous croire que je voie M. d'Alincourt après tout ce que je vous ai dit, » et surtout un jour que je vous attendais? Comme » vous avez soupé chez madame la maréchale » d'Estrées, et qu'elle a envoyé chez moi après » deux heures, vous avez pu savoir que j'avais » du monde à souper et des ivrognes qui ont bu » jusqu'à une heure. La dernière fois que je vous » ai vu, je vous ai dit que peut-être je ne pourrais » vous envoyer chercher qu'à une heure; ainsi, si » vous aviez eu envie de me voir, vous auriez pu » attendre jusqu'à la demie : mais tout ce ver- » biage est inutile, c'est seulement pour vous » prouver que je ne suis pas la dupe de ce que » vous me mandez, et non pour me justifier. Il » n'en est plus question, à la façon dont vous pen- » sez pour moi. A l'égard de vos procédés, je les

» crains peu, puisque vous ne m'aimez plus. » Vous m'avez fait le plus grand mal que vous » me puissiez faire, et tout le reste m'est indiffé- » rent. Je ne vous demande pas votre amitié : je » ne suis pas en état de vous accorder la mienne; » et malgré le goût que j'ai pour tromper, je vous » avoue de bonne foi que vous n'aurez jamais de » plus grande ennemie que moi dans le monde. » Heureusement pour vous, je ne puis vous faire » ni bien ni mal. Adieu, Monsieur! Vous n'en- » tendrez jamais de votre vie parler de moi. J'ai » seulement une grâce à vous demander : si je ne » suis pas débarrassée de l'état où je suis, comme » j'ai lieu de le craindre, malgré tous les remè- » des que j'ai faits, je vous prie de permettre à » votre chirurgien de me voir encore une fois » quand je le lui manderai; je ne vous crois pas » assez indigne pour me le refuser en étant la » cause. Si j'étais en état de pouvoir marcher et » d'aller dans ma garderobe, je vous renverrais » votre portrait; mais ce sera pour la première » fois que Voltaire viendra chez moi. »

XI.

« Il faut être né bien insolent pour vouloir

» me faire croire que je suis heureuse dans la
» triste situation où je suis d'être obligée de faire
» toute la journée ce qui m'ennuie, ne jamais
» voir ce que j'aime. C'est ajouter l'insulte à l'in-
» différence, que de faire semblant de croire que
» je suis dédommagée de tous mes chagrins par
» le plaisir d'être lorgnée par deux hommes dont
» le premier n'est qu'une vieille habitude; et
» pour le second, je n'aurais jamais daigné m'en
» apercevoir, sans l'avis que vous m'en avez
» donné. Je ne sais si ma raison aurait été assez
» forte pour m'obliger de vous oublier; mais je
» compte plus sur votre indifférence et votre lé-
» gèreté : c'est charité que de ne me pas tromper;
» je ne suis pas assez heureuse pour être au point
» de vous en remercier, mais je me flatte que ce
» sera pour dans quelque temps. Je vous prie de
» m'envoyer votre chirurgien demain samedi, à
» trois heures sans faute. »

LETTRES DE LA DUCHESSE ***

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

I.

« On sera demain à huit heures chez la ma-
» réchale ***, mais ce sera pour vous gronder. Si
» je n'étais pas hier à Marly, j'ai eu mes espions;
» leur rapport bien fidèle me prouve que votre
» désespoir n'a pas été bien grand de ne pas m'y
» voir. Vous n'avez pas quitté madame *** ; heu-
» reusement que son mari s'est, dit-on, avisé
» d'être un peu jaloux; il a troublé souvent un tête-
» à-tête que vous désiriez. Je l'aimerais presque,
» ce bon mari, de m'avoir servi sans le savoir.
» Mon cher et trop aimable duc, vous êtes bien
» léger! Les serments ne vous coûtent rien; je
» crois que vous avez déjà un protocole pour
» toutes les femmes, et vous vous en servez à
» merveille; malgré cela j'ai encore la faiblesse
» de vous croire; mais prenez garde à vous, car
» je suis femme à renoncer au plaisir de vous

» plaire, pour m'en tenir à l'amitié. Oui, songez » que si vous n'êtes pas plus sage, la raison » pourra bien me rendre à moi-même, malgré » que mon cœur soit toujours pour vous. Adieu! » Je sens que, même dans ce petit moment de » colère, je suis encore tout à vous. A demain, » soyez exact, et je n'aurai pas la force de vous » gronder. »

Paris, avril 17.

II.

« Je ne sais pourquoi, mon cher duc, vous » vous conduisez aussi mal avec une amie dont » vous ne devez pas vous plaindre. Vous employez » toute la séduction dont vous êtes capable pour » reprendre sur moi des droits dont vous avez si » souvent abusé, et quand vous voyez que j'ai » assez de fermeté pour résister à vos attaques, » vous vous oubliez au point d'employer l'ai- » greur, l'ironie amère et même les injures » contre une femme qui n'a jamais fait de vœux » que pour votre bonheur. Je ne m'oublierai pas » comme vous : mon cœur me retracera sans » cesse ce que je dois à mon ami, et quand il

» s'égare, je crois que l'indulgence et la douceur » doivent l'en avertir.

» Vous n'écoutez, cher duc, que la vivacité de » votre imagination ; elle vous porte à désirer » une femme qui vous résiste, et dont tout le » mérite consiste peut-être, à vos yeux, dans le » refus qu'elle fait de vous céder. Je sais que ma » première faiblesse vous donne sans doute quel- » que droit de plus sur moi; mais croyez qu'il » n'est pas assez fort pour me déterminer à per- » dre entièrement ma tranquillité. Vous ignorez » toutes mes souffrances, mes inquiétudes, quand » j'ai commencé à m'apercevoir qu'il était impos- » sible de vous rendre fidèle. Je vous aimais trop » pour vous abandonner ; mais en même temps » j'avais assez de raison pour ne pas sentir qu'il » fallait faire un sacrifice; je fis celui de l'amour » pour m'en tenir à l'amitié ; l'effort fut violent, » mais j'y accoutumai mes sens. Je suis, je le » crois, la première femme à mon âge, pouvant » prétendre encore à plaire, qui ait combattu le » penchant le plus tendre ; qui, sans l'avoir peut- » être surmonté, ait su lui imposer silence, pour » devenir la confidente de l'amant que j'idolâ-

» trais. Il a fallu m'accoutumer à lui entendre
» raconter des aventures qui, malgré moi, déchi-
» raient mon cœur; je m'étudiais à lui cacher le
» tourment que j'éprouvais, pour ne pas l'éloi-
» gner de moi. Sa présence était ma vie : c'était
» une nécessité de le voir, comme on a besoin de
» l'air pour respirer; je ne pouvais plus préten-
» dre à sa constance; mais j'ai fait mon bonheur
» de son amitié. Je sais que la mienne doit être
» indulgente, et je me permets à peine la plus
» légère représentation; je vole au-devant de ce
» qui peut lui plaire. Si j'ai renoncé à des plaisirs
» qu'il prodigue indistinctement, il ne peut pas
» m'accuser de vouloir les goûter avec un autre
» lui seul pouvait me les faire connaître : mon
» amitié est si pure qu'elle lui conserve même la
» fidélité de l'amour.

» Ah, mon ami! que vous faut-il? me rendre
» tout-à-fait malheureuse en passant dans vos
» bras quand le caprice vous y conduit! Non;
» j'aurai le courage de vous résister. Si vous
» voyez quelquefois mes sens parler pour vous,
» croyez que j'ai encore assez de force pour leur
» imposer silence; mais alors ne devenez pas un

» tyran; plaignez-moi plutôt, admirez ma réso-
» lution, et ne me forcez pas de renoncer à vous
» voir; ah! jamais... cher Duc, soyez raisonnable.
» Il ne suffit pas d'être le plus aimable des hom-
» mes, il faut être juste envers ses amis. »

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME QUATRIÈME.

CHAP. I. — Les favorites. — Madame d'Averne. — Le mari cordon rouge. — Les fusées et les actions des Indes. — La fée de Saint-Cloud. — Le compliment. — Voltaire complaisant. — Épithalame fait d'avance. — Mademoiselle de Charolais préférée. — Le billet laconique. — La vertu d'une sœur devenue affaire d'État. — Dubois et M. le Duc. — Vers de Voltaire à Dubois. — Lettre du duc de Bourbon. — Ma promesse. — La réponse de Dubois. — Je tiens parole. — Le régent n'a ni l'une ni l'autre. — Le mari et les gardes. — Précautions superflues. — Madame Du Deffant. — Mademoiselle Aïssé la Circassienne. — Le chevalier de Malte. — L'odalisque vertueuse. — L'enfant de l'odalisque. — Amour romanesque..... 1

CHAP. II. — Je paie cher mes folies. — Leçon pour ceux qui abusent des plaisirs. — Fièvre lente et autres maux. — Chirac me condamne. — Rafé découvre un docteur merveilleux. — Prédiction par la chiromancie. — Guérison. — Philosophie et désintéressement de mon Esculape. — Madame de Villars. — Madame la marquise d'Ancenis. — Je retombe malade. — Retour à Paris. — L'astrologue retrouvé. — Il vient loger dans mon hôtel. — Il trouve la pierre philosophale. — Les lingots. — Réalité de l'alchimie. — Le premier magicien du monde. — Samuel. — Les fantômes. — La partie incroyable de mes Mémoires. — Vie de l'astrologue. — Ses expériences. — Ses amusements. — Portrait du diable. — La fille aux portes du paradis. — La sainte et la lanterne. — Disparition..... 17

CHAP. III. — La belle Italie. — Le voyage. — Lafosse m'accompagne. — La route de Modène. — La Secchia et le Panaro. — Le climat d'Italie. — Le déguisement. — Modène. — La Guirlandina. — La strada del Corso. — Le palais ducal. — Le Zendado. — La boutique des colporteurs. — La messe. — La voix de Lafosse. — Les livres. — Le lendemain. — Audience de la princesse. — Le colporteur Cicognolo tombe à ses genoux. — Le pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, — Retour de la chasse. — Le prince m'interroge. — Richelieu en réputation à Modène. — Les brochures et les chansons. — Le défi. — Un dernier adieu. — Le pèlerinage incomplet. — Le voyage en France manqué. — Chavigny. — Voyage à Calais. — L'orgie de Calais. — La Boularderie. — Longeville. — M. de La Place. — Adèle de Ponthieu. — Vers déjà cités. — Retour à Paris..... 33

CHAP. IV. — Le sacre. — Les ducs et pairs. — Les six pairs laïques. — Esprit de corps de la noblesse. — La majorité de Louis XV. — Son discours au duc d'Orléans. — Allocution du garde des sceaux. — Apothéose de Dubois. — Son mandement, comme archevêque de Cambrai, pour le carême. — Le *factotum* littéraire. — L'assemblée du clergé. — Honneurs de Dubois. — Son luxe. — Madame de Tencin. — Fruits de ses débauches. — La revue de la maison du roi. — Les honneurs du premier ministre. — Dubois à cheval. — L'ulcère. — La Peyronie. — Le nez. — L'opération. — Le duc d'Orléans. — Les blasphèmes et les contorsions. — Le père récollet. — La confession. — L'exorcisme. — Morte la bête, mort le venin. — La succession de Dubois. — Le service. — Le jugement. — Anecdotes. — Le mariage de Dubois. — M. de Breteuil. — Les registres de paroisse. — Le notaire. — La femme. — Le double souper. — La messe de Pâques. — La marquise de Conflans. — Le plaisir de jurer..... 52

CHAP. V. — M. le duc d'Orléans premier ministre. — Espoir déçu. — Le prince retombe dans sa mollesse habituelle. — Menace d'apoplexie. — Nouveau soleil. — Les yeux de madame de Prie. — Agnès. — Son portrait. — Vers de Voltaire. — La mère et la fille rivales. — Le marquis de Prie. — La corne brûlée. — Commencement de l'affaire Leblanc. — Les ministres

prévoyants. — Mes espérances. — Madame de Phalaris. — Vers de Boileau. — Chirac. — La saignée. — Le dernier dîner du duc d'Orléans. — Le conte interrompu. — La mort. — Le duc de Chartres. — Fleury. — La victoire. — M. le Duc. — Le serment. — Le nouveau ministre. — Nouvelles créatures. — Novion. — Fortune de Fleury. — La feuille des bénéfices. — Les quatre frères Pâris. — Les comités de finance. — Les chevaliers du Saint-Esprit. — Chapitre du 2 février. — Les maréchaux..... 74

CHAP. VI. — Mon crédit auprès de madame la marquise. — La procession pour la pluie. — Qui est-ce qui fait la pluie et le beau temps. — Inimitiés. — Jalousie des d'Orléans et des Condé. — Escarmouches chantantes. — Satire rimée. — Les places. — Renvoi de l'infante décidé. — Notre ambassadeur a peur. — Mademoiselle de Vermandois. — *Incognito* de madame de Prie. — Les caquets du couvent. — Changement de résolution. — Embarras du choix. — Je suis pour la Saxe. — Mémoire politique. — Madame de Gontault. — Vues de madame de Prie sur moi. — Dette à payer. — Les trois couplets..... 97

CHAP. VII. — Avantages du mariage du roi. — Le roi de Pologne. — Son séjour en Alsace. — Réponse du régent. — Marie Leczinska. — Le maréchal d'Estrées. — Fortune imprévue. — Strasbourg. — La harangue de d'Antin. — Mademoiselle de Clermont. — Les dames d'honneur. — Le merle blanc de la cour. — Jusqu'où s'étend l'enseignement d'un précepteur. — Soupçons anticipés de Fleury. — La leçon par la peinture. — Nouvelles cartes géographiques de l'invention du prélat. — Le mariage par procuration. — Le vrai mariage. — Mécontentement de l'Espagne. — Philippe V, Louis Ier et Grimaldo. — Situation respective de la France et de l'Autriche. — Politique de la France. — Politique de l'Angleterre. — Première partie de mes instructions..... 117

CHAP. VIII. — Politique générale. — Intérêts des divers cabinets. — Instructions diplomatiques. — Riperda. — Le congrès de Cambrai. — Supplément à mes notes. — Politesse recommandée. — Tableau de la cour de Vienne. — L'empereur Charles VI. — Extrait d'une lettre au cardinal de Polignac. — La dévotion

d'étiquette.—Diplomatie allemande. — Le prince Eugène. — Le comte Sinzendorf. —Le marquis de Perlaz. —Le comte Savaglia. — Le comte de Bonneval. — Le comte de Staremberg. — Le comte Windespratz.—Le comte de Shonborn.—Le sieur Insern. 152

CHAP. IX. — Mes adieux. —Adieux d'amitié.— Adieux d'amour. — Adieux de politique. — Madame de Muy. — Les formalités de la cour de Vienne. — Ma jeunesse. — Ambassadeurs traités en espions. — Nécessité de la magnificence. — La préséance.— Les ministres des cours étrangères. — Saint-Saphorin. — Le marquis de Brille. — Le nonce Grimaldi. — Les forces de Riperda. — Ses airs de hauteur. — Le coup de coude. — La comtesse Badiani. — Mes ennuis. — Lettres.— Les ministres de l'empereur jaloux du prince Eugène. — M. de Silly. — M. de Morville. — L'abbé Saint-Remy. — Mon ardeur au travail. — L'argent nerf de la guerre. — La duchesse***. — Nouvelles de la cour de France..... 176

CHAP. X. —Mon entrée à Vienne.—Mes soixante-quinze carrosses, mes pages, mes écuyers, etc. — Les clous d'argent. — Déroute de Riperda. — Le revers de la médaille. — Lettre de Fleury. — Je fais la guerre à mes dépens. — Le marquis de Silly et ses nouvelles. — La fuite nouvelle. — Le duc de Mortemart. — Le roi pleure. — Retour de l'évêque.—Chabanes. — Pâris Duvernais. —Madame de Prie.—D'Antin ménage la chèvre et le chou. — Le duc de Gesvres. — Le chevalier Dubourg en Espagne. — Intérieur de la cour au 30 avril 1726.—Voyage en Normandie. —Intrigues.—Voyages de Chantilly. — Le roi..... 204

CHAP. XI. — Le prince Eugène. — Souvenir de Flandres.— Les courses de traîneaux. — Le sort. — La princesse Liechtenstein. — Les cheveux blonds. — Comment je représenterais Vénus si j'étais peintre. — Effet d'une course rapide. — Je trouve une excellente amie. — Aveux à la duchesse ***. — Trois plans sont adoptés. — Jalousie de mes ennemis. — Le danger d'aller voir les dames *incognito* quand on est ambassadeur. — Le nonce du pape. — Les préliminaires sont signés. — Surprise des ambassadeurs. — Le marquis de Brille ne brille pas.— Mes espérances. — Nouvelles lettres de Fleury.— Ses promesses. — Dis-

grâce de M. le Duc. — Dissimulation du roi. — Le cordon bleu. —Mes confidences à la duchesse ***. — Mon plan de conduite. — Les rêves..... 228

CHAP. XII. — La gazette de Hollande. — L'alchimiste retrouvé. — Un sorcier. — L'abbé Sinzendorf. — Le capitaine des hallebardiers de l'empereur. — L'oracle. — L'abbé demande une ombre ; le capitaine, le diable, et moi mon homme aux lingots. — La conspiration. — Les cris d'un enfant. — Ce qu'il en coûte pour voir le diable. — L'article de la Gazette. — Le chapeau de cardinal. — Absolution *ad cautelam*. — Ma vexation. — Lettre à Chavigny.—Lettre du cardinal de Polignac. — Nouvelle lettre à Chavigny. — Lettre du marquis de Silly. — Le comte du Luc. 256

CHAP. XIII. — Les salons de la princesse Liechtensten. — Ses petites réunions. — La princesse Czartoriska. — Les coups de canne. — Hubert et Rafé. — Mœurs polonaises. — Les histoires de la princesse Liechtensten. — Anna et Eudoxie, ou les Deux Cousines. — Le jeune serf. — Le comte Zamoiski. — Mort du comte. — Courage d'Ivan. — Jalousie d'Anna. — Le départ d'Eudoxie. — Le châtiment des esclaves. — Le secret découvert. — Les remords d'Anna. — Le désespoir d'Ivan. — Le suicide. — L'hospice des fous. — La folle..... 273

CHAP. XIV. — Honneur aux vaincus. — Le duc de Riperda. — Sa disgrâce.—Le Mahomet de Hollande.—Nouvelles de France. M. le Duc à Chantilly. — Les calembours. — La parodie d'Oreste. — Les fureurs de madame de Prie. — Brevedent. — Le poison.—Madame de Nesles et la Bible.—Madame de Turenne. — La reine. — Madame d'Egmont. — Le roi. — Le cardinal de Fleury. — Le confesseur et le valet de chambre. — Allez dîner chez Barjac. — La serviette sous le bras. — Le grand-seigneur remis à sa place..... 306

CHAP. XV. — Retour à Paris. — L'âge de vingt-neuf ans. — Effets de l'absence. — La gravité allemande. — Vers de Voltaire. — Mademoiselle de Charolais. — La mère et l'enfant se portent bien. — Explication. — Mort de la duchesse ***. — Frison. — Les découpures. — Les phénix des diplomates. — Les parties de Rambouillet. — Brusquerie chirurgicale. — L'étiquette de Ver-